



Rapport intermédiaire pour le comité de suivi 2011 – Prospective Research for Brussels/IRSIB

Trajectoires de monoparentalité : relations au travail et au logement

WAGENER Martin (CriDIS /IACCHOS- UCL)

Promoteurs :

FRANCO Bernard (CriDIS/IACCHOS-UCL)

MASSON Olivier (LOCI, UCL)

AVENEL Cyprien (ODAS – Observatoire de l'action
sociale décentralisé, Paris)

CriDIS - Centre de recherche
interdisciplinaire Développement,
Institutions, Subjectivité (IACCHOS)
Place des Doyens 1
1348 Louvain-la-Neuve

Janvier 2011

Introduction générale

Ce rapport retrace les avancements, remises en question et adaptations du projet de recherche 'Trajectoires de monoparentalité – rapport au travail et au logement' depuis le début du financement le 1er mars 2010. Dix mois de travail est un espace de temps relativement court pour un projet qui doit s'étaler sur une période de deux ans renouvelable une fois, d'où le caractère « en construction » de ce rapport. Nous avons trouvé différents résultats, fait des avancées significatives dans plusieurs domaines, mais il y a 'encore beaucoup de pain sur la planche'. Et heureusement, puisque ce rapport sera surtout un moment de première évaluation qui invite à clarifier les étapes franchies afin d'élucider dans toute sa profondeur les questions qui touchent au rapport au travail et au logement des personnes qui se trouvent dans une situation de monoparentalité.

Le rapport comprend cinq parties :

- Partie I : Présentation du projet : objectifs et stratégie
- Partie II : Premières analyses et résultats
- Partie III : Conclusions
- Partie IV : Perspectives pour la Région
- Partie V : Calendrier

Partie I : Présentation du projet : objectifs et stratégie

1 Introduction

Depuis le début du financement, nous avons élaboré notre méthodologie sur base de multiples lectures, de rencontres et de discussion avec des chercheurs engagés dans cette optique de recherche. Deux moments-clé ont influencé particulièrement notre manière de concevoir les entretiens et plus largement l'articulation entre terrain et théorie. Premièrement, à travers le suivi d'une université d'été « Quantilille » qui traitait justement des recherches biographiques avec méthodes mixtes tant qualitatives que quantitatives. La rencontre avec plusieurs des auteurs cités dans le projet de recherche a permis d'explicitier plus en détails leurs recherches et ce fut l'occasion de discuter plus directement des implications, problèmes, aboutissants et points forts des différentes approches.

Deuxièmement, la publication du livre « *La société singulariste* » de Danilo Martuccelli¹ en juin 2010 où il propose une méthodologie concrète à partir d'entretiens individuels et de groupe pour faire une sociologie singularisée et structurale, a été un support important. Il ouvre dans ce livre une discussion entre des sociologies dites « introspectives » qui voient les effets des structures sociales à l'intérieur des individus 'réflexifs', et à l'inverse une sociologie « extrospective » qui tente de comprendre mieux comment les acteurs vivent des épreuves et comment ils agissent par rapport aux structures sociales. Une journée de travail avec Danilo Martuccelli et Bernard Francq nous a permis de développer et d'approfondir nos questionnements.

Sans vouloir ouvrir la discussion sur la méthodologie à ce moment-ci, retenons les deux principales influences qui ont fait que nous avons repensé et raffiné notre projet de recherche initial. D'une part, le travail consistait à trouver une méthodologie propre qui rende compte des traditions des différents courants de recherche dans lesquels s'inscrit notre projet : les trajectoires², les biographies³, les bifurcations⁴, les réseaux d'acteurs sociaux contextualisés⁵ et la sociologie de l'épreuve⁶. Cela a nécessité un travail de comparaison entre ces différentes approches pour arriver à une méthodologie faisable, cohérente et intéressante.

D'autre part, une autre avancée est la mise en place de l'Atelier de recherche urbaine au sein de l'UCL qui se veut un lieu de rencontre entre les savoirs respectifs des sociologues, urbanistes et architectes. C'est à travers ce lieu de débat et de travail que nous avons pu approfondir nos apports

¹ MARTUCCELLI Danilo, *La société singulariste*, Armand Colin coll. "Individu et société", Paris, 2010, 264 p.

² COLLECTIF, *Trajectoires sociales et bifurcations*, Cahiers Internationaux de Sociologie Vol 120, PUF, 2006.

³ P.ex. INED/GRAB, *Bilan de 14 collectes biographiques*, INED "Méthodes et savoirs", Paris, 2009, 340 p. ; VÖLTER Bettina, DAUSIEN Bettina, LUTZ Helma, ROSENTHAL Gabriele, *Biographieforschung im Diskurs*, Vs Verlag, 2^{ième} édition, 2009, 274p. ; BERTAUX Daniel, *Le récit de vie: L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin-coll. 128, Paris, 128p. et : Enquête « Biographie et entourage »

⁴ P.ex. BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI Michel, *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Editions La Découverte « Recherches », 2010.

⁵ P.ex. LEMIEUX Vincent, *Les réseaux d'acteurs sociaux*, PUF, Paris, 1999, 133p.

⁶ P.ex. MARTUCCELLI Danilo, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, A. Colin, 2006.

MARTUCCELLI Danilo, *La société singulariste*, op. cit.

mutuels par rapport à la question de grands ensembles. La rencontre entre différentes disciplines nécessite de clarifier les postulats de base, pour parvenir à construire un langage commun pour cerner un objet scientifique commun avec des méthodes différentes et complémentaires.

Nous allons donc reprendre notre projet en intégrant la méthodologie affinée pour présenter dans la deuxième partie les résultats intermédiaires du processus de recherche.

2 L'étude des familles monoparentales : état de lieux

La notion de famille monoparentale est assez récente ; elle participe d'une certaine façon à la « modernisation » de la définition de la structure familiale d'aujourd'hui qui délimite trois grands groupes de familles : la famille traditionnelle (nucléaire), monoparentale et recomposée. Apparu dans la littérature anglo-saxonne dans les années 1960 sous les appellations « *one-parent family* » ou « *single-parent-family* », le terme « monoparental » a été progressivement retenu en tant que catégorie statistique et sociale. Toutefois, son émergence dans les débats traduit une évolution sensible des représentations : la place des familles monoparentales a varié entre exclusion, rejet, invisibilité et banalisation.

Rappelons que la catégorie « familles monoparentales » ne va pas de soi. Les définitions s'appuient sur différents critères, de nature juridique, démographique, économique ou encore subjective :

- Le critère juridique définit la famille par le mariage. Les couples non mariés, situation fréquente depuis longtemps dans certaines parties du monde ou en croissance rapide ailleurs, sont alors considérés comme des familles monoparentales.
- Le critère démographique, plus proche du vécu au quotidien, définit la famille monoparentale par l'absence de conjoint. Il faut distinguer les familles monoparentales *de jure* – où il n'y a pas de partenaire légal ou de concubin – et les familles monoparentales *de facto* – où l'un des parents est absent pour une longue durée et où l'autre assume le rôle de chef de ménage avec enfants.
- Le critère économique considère qu'une famille est monoparentale dès lors qu'elle est dirigée par une femme qui est la principale pourvoyeuse des ressources du ménage.
- Le critère subjectif revient à considérer comme monoparentales les familles se déclarant comme telles, mais il est fortement dépendant des contextes culturels.

Les situations familiales à l'origine de la famille monoparentale peuvent être systématisées comme suit:

- en premier lieu, le décès d'un des deux parents. Il y a quelques décennies, le décès du partenaire était la cause la plus répandue de l'existence d'une famille monoparentale ;
- en deuxième lieu, les couples qui se séparent ou divorcent. La croissance spectaculaire du nombre de parents isolés – après une séparation – est à l'origine de la multiplication des familles monoparentales observée depuis les années '90' ;
- en dernier lieu, le cas des 'mères' isolées qui élèvent seules leurs enfants, soit parce qu'elles en ont fait le choix, soit parce qu'elles ont eu une grossesse non désirée et/ou que le partenaire n'a pas reconnu l'enfant à la naissance.

L'analyse des situations de monoparentalité a mis en évidence la fréquence des situations de pauvreté chez les familles monoparentales (près d'un tiers des familles monoparentales connaît un risque accru de pauvreté) ; cela tiendrait à l'existence d'un vaste espace social de vulnérabilité situé à l'intersection entre trois dimensions : familiale, économique et spatiale. Dans cet espace contextualisé, des dimensions sociales d'inégalités de genre interagissent avec des dimensions de genre d'inégalités sociales. Les principales difficultés socio-économiques des familles monoparentales relèveraient de trois facteurs :

- l'insuffisance de la couverture du coût des enfants (allocations familiales, déductions fiscales, équipements collectifs);
- l'insuffisance des revenus professionnels (comme le salaire minimum garanti);
- les carences dans l'évaluation et le versement des créances alimentaires pour les enfants.⁷

Les données chiffrées (deux fois plus de familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté) mettent en évidence que la précarité naît de l'interdépendance entre différents domaines tels que l'emploi, la santé, le logement, le couple, les enfants, le revenu ou le temps et au moindre grippage, on assiste à une série d'effets en cascade : précarité sociale, pauvreté économique, et pauvreté des conditions de vie font système, au risque d'une aggravation mutuelle et d'une déstabilisation cumulative. En fait, c'est au moment de la rupture que la situation de précarité, préexistante au sein du couple, se révèle dans toute sa dureté.

Enfin, la situation d'une famille monoparentale n'est en principe pas une situation stable. Elle évolue en permanence, surtout dans la recomposition de familles ou par les réseaux plus ou moins flous et informels de solidarité et d'entraide. La différence entre le statut officiel et le statut réel des familles est également à considérer dans les tentatives de description.

La définition qui fait l'objet d'un accord au sein du monde de la recherche et des administrations reprend les éléments suivants :

Une famille monoparentale est :

- un ménage avec un seul parent et au moins un enfant à charge ;
- un parent qui éduque ses enfants seul (en continu et en alternance) ;
- un parent seul responsable financier (hors pension alimentaire).⁸

« Un parent isolé⁹ éduquant l(es) enfant(s) sous sa responsabilité financière ».

⁷ PLATEFORME POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES, *Mémoire*, Bruxelles, 2007.

⁸ CANTILLON BEA, VERBIST GERLINDE (promotrices) avec la collaboration de DE MAESSCHALCK Veerle, *Profil socio-économique des familles monoparentales en Belgique*. Rapport de recherche à la demande de la Plate-forme pour les Familles monoparentales soutenu par la Fondation Roi Baudouin, Centrum voor Sociaal Beleid – Universiteit Antwerpen, juin 2003.

⁹ Majoritairement, il s'agit de mères isolées (77,5% en RBC), le plus souvent suite à une séparation (divorce, rupture).

3. Objectifs de la recherche

Au-delà de ces définitions, les lacunes au niveau des savoirs sur les situations de monoparentalité sont nombreuses. : nature des emplois occupés et mobilité professionnelle en lien ou non avec une formation suivie, nombre de personnes relevant de la politique des titres-services par exemple, situation de surendettement, types de soutien éducatif et scolaire, nombre d'enfants concernés par des situations de précarité de leurs pères ou mères, politique des maisons d'accueil pour celles ou ceux qui se trouvent à la rue suite à une situation monoparentale, place des familles monoparentales dans le cadre des politiques urbaines ou de quartier,...Bref, un ensemble de données qui permettraient de mieux appréhender les tenants et les aboutissants de la monoparentalité.

Il est donc nécessaire de travailler les pistes suivantes :

- Prendre la mesure des difficultés de vie spécifiques de ces familles. Elles devraient être mieux connues afin de permettre la mise en place de mesures d'accompagnement et, le cas échéant, de prise en charge.
- Si la plupart des études permettent d'identifier l'ampleur du phénomène, elles ne nous apprennent pas grand-chose sur les conditions d'apparition des familles monoparentales et leurs conséquences ; voire plus, peu ou aucune ne s'intéresse aux différentes formes de sortie de la monoparentalité.

D'où un premier objectif de recherche : il s'agit de mieux connaître de manière diachronique, tenant compte de la variable temporelle, les entrées et les sorties dans les situations de monoparentalité ; il s'agit aussi d'appréhender les moments de crise, de bifurcations qui marquent les trajectoires des ménages, ainsi que les épreuves qu'elles rencontrent et les stratégies qu'elles déploient pour y faire face en s'appuyant sur une méthodologie de veille tant quantitative que qualitative. Une meilleure connaissance de ce processus à partir de ce travail permettrait de mieux cerner les accidents – et leurs causes – qui renforcent le risque d'un isolement social mais aussi de mieux localiser les moments où un service d'accompagnement serait nécessaire.

Complémentairement, il s'agira de cerner l'usage des services par les familles monoparentales et l'articulation entre les services et entre les niveaux de pouvoir afin de mieux soutenir les familles en difficulté. Il s'agit d'investiguer les relations que les mères et les pères en situation monoparentales entretiennent avec les services tant privés ou associatifs que publics qui, de près ou de loin, sont en contact avec elles. Au-delà de l'analyse entre offre et demande, quelle est la nature de la relation de service qui transparaît dans les usages que les familles monoparentales font – ou ne font pas – de ces services, par exemple, la garde d'enfants ? On sait que celle-ci, au-delà de la pénurie, soulève un problème de qualité : renforcement de la qualité des modes d'accueil, par la professionnalisation des métiers, le développement de l'agrément pour la garde à domicile, la valorisation des acquis professionnels et le développement de passerelles entre les différents métiers de la petite enfance. Comment ces problèmes interagissent-ils sur les situations de monoparentalité ?

D'où un second objectif de la recherche qui porte sur l'usage des services que font – ou non – les parents monoparentaux comme usagers. La question du « moment » (permanent, occasionnel, virtuel) est importante puisque l'enjeu est le soutien à la parentalité afin de permettre aux parents seuls de faire face au changement de situation familiale (naissance, séparation, divorce, veuvage). Autrement dit, il ne s'agira pas d'établir un audit des services prestant des activités spécifiques pour

les familles monoparentales mais d'établir avec elles (par groupes de discussion collective) les enjeux concernant les politiques publiques mises en œuvre à travers un ensemble de services, de lieux d'écoute ou d'accompagnement ou de guichet...

Cette déclinaison des objectifs de la recherche implique le déploiement du travail de recherche combinant deux dimensions :

3.1. Trajectoires de monoparentalité : entrées, sorties, bifurcations, épreuves

Il s'agira ici de mener à bien – à partir d'une démarche de veille (voir méthodes) – un travail d'enquête visant à reconstituer, à partir d'un échantillon, les trajectoires de vie des personnes en situation de monoparentalité en produisant une connaissance avec ces personnes sur

- le mode antérieur de conjugalité (conjugalité marquée par l'histoire socio-familiale) ;
- les moments de crise et de séparation et la manière dont elles ont été assumées, gérées ; ou encore la manière dont la séparation a été vécue ;
- le mode de vie monoparentale : prégnance des enfants ; rapport à la vie active et à la vie sociale ; relations avec les parents et les réseaux relationnels ; redéfinition des rôles et des identités ;
- le rapport entre indépendance et autonomie¹⁰ comme enjeu de la construction de soi et d'un affranchissement identitaire ; l'enjeu étant ici de travailler ce qui fait problème en ce qui concerne la situation de parent, de travailleur, d'usager de service ;
- le rapport au travail et à l'emploi : reconstitution du parcours professionnel ; repérage des obstacles ou des opportunités de choix quant à la situation sur le marché du travail ;
- le rapport au logement : reconstitution du parcours résidentiel ; analyse des déménagements successifs ; vie commune à deux (« être ensemble » et « faire ensemble¹¹ », la relation à la localisation, la taille du logement et son état (insalubrité, problème de voisinage, relation au quartier,...)

Nous avons choisi le concept d'épreuve comme cadre analytique (voir méthodologie) pour prendre en compte la dimension temporelle de « l'entrée en monoparentalité » à partir de la question : « *à quel moment avez-vous décidé ou avez-vous été contraint-e de vivre seul-e avec votre ou vos enfants ?* ».

3.2. Usages des services mobilisés ou non dans les situations de monoparentalité

L'enquête vise ici non pas à faire un inventaire exhaustif de l'ensemble des services qui, de près (crèches) ou de loin (actions de quartier), sont dans une relation de service avec les familles monoparentales mais de partir d'un dispositif précis et de remonter la chaîne de complémentarité des services et des usages qui en sont faits par les pères et mères monoparentaux. Il s'agit d'analyser la position d'interface entre le parent monoparental et les institutions : perception des offres de formation et d'insertion ; choix des services en rapport avec la situation de travail et de logement,...

¹⁰ SINGLY F. de (dir.), *L'injustice ménagère*, Paris, Armand Colin, 2007. TOURAINE A., *Le monde des femmes*, Paris, Fayard, 2006.

¹¹ SINGLY F. De, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2000.

Dans un premier temps (an 1), nous nous sommes attachés à effectuer ce travail à partir des familles qui utilisent les Maisons d'enfants mis en place par Actiris pour ensuite (an 2) développer nos investigations dans d'autres lieux – Maison pour l'emploi, CPAS, association de titres-services, crèches, associations de soutien aux pères et/ou aux mères seules, Agence immobilière sociale, conseil de locataires, Maisons d'accueil pour femmes victimes de violences conjugales... – qui nous permettront d'élargir notre échantillon en vue de mener à bien une analyse des profils d'utilisateurs des services.

4. Axes problématiques

L'étude des processus de monoparentalité privilégiera donc trois approches qui délimitent ce projet de recherche :

- l'étude des interactions entre les diverses sphères de la vie (travail, famille, couple, résidence, mobilités, loisirs...) dans la construction des trajectoires des familles monoparentales ;
- l'analyse de leurs réseaux relationnels en tant que facteurs de socialisation; la prise en compte de la dimension diachronique de leurs modes de vie ;
- l'usage fait des institutions existantes par ces familles.

Deux axes problématiques sont retenus : la relation au travail et celle au logement. La recherche cherchera à caractériser l'articulation de ses deux relations dans sa nature et ses formes sociales.

4.1. Axe relation au travail et à l'emploi

C. Nicole-Drancourt¹² soulignait dans une recherche exemplaire sur l'insertion professionnelle que le rapport au travail qui définit l'engagement et la représentation qu'on en a était un élément crucial dans l'orientation des trajectoires sociales. Par rapport à la situation de monoparentalité, les questions à inventorier sont : veut-on travailler et pourquoi ? Quelles sont les dimensions du travail qui font sens ? Quels changements peuvent infléchir ces dimensions ? Quels sont les freins ou les opportunités d'un maintien ou d'un retour sur le marché du travail ? Par travail, nous ne nous limiterons pas à une définition comme seule activité professionnelle mais nous tiendrons compte du travail domestique¹³.

L'intégration professionnelle sera saisie à travers les deux composantes proposées par S. Paugam¹⁴ : d'une part, le rapport au travail évalué à travers les indicateurs comme le niveau de salaire, les conditions de travail, la nature du travail effectué ; d'autre part, le rapport à l'emploi qui relève de la logique de la stabilité ou non des parcours professionnels à travers, soit la durée du contrat de travail, soit la perception de la sécurité ou de l'insécurité de l'emploi.

¹² NICOLE-DRANCOURT C., *Mesurer l'insertion professionnelle*, Revue Française de Sociologie, Volume 35, n°1, 1994, pp. 37-68.

¹³ FOUQUET A., *Le travail domestique : du travail invisible au « gisement » d'emplois*, in : LAUFER J., MARRY C., MARUANI M. (dir), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, pp. 99-127.

¹⁴ PAUGAM S., *Le Salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, PUF, 2000.

Pour suivre Chantal-Drancourt, il s'agira de reconstituer les trajectoires biographiques à partir du repérage des bifurcations et des épreuves (voir point Méthode) en saisissant les itinéraires d'activité continue comme ceux d'activité précaire. Ce travail suppose que l'on considère les trois dimensions de la relation au travail :

- i. la place accordée à celui-ci (quelle importance ? quelles priorités ?) ;
- ii. les représentations du monde du travail (quelles épreuves ont été rencontrées ? comment on se maintient à distance ou comment on envisage de s'y intégrer ?) ;
- iii. les dimensions du travail et les critères d'appréciation des emplois (pour quoi travaille-t-on : de l'argent, du prestige, une reconnaissance de soi,... ? qu'implique le fait de ne pas travailler ? quelles sont les critères d'évaluation du « bon » emploi ?).

4.2. Axe relation au logement

Il s'agit ici de considérer le logement à trois niveaux : sa localisation, sa taille, son état (insalubrité, coût du loyer ou de la charge locative). Les caractéristiques morphologiques du logement doivent permettre de mener à bien deux approches :

- une approche considérant le logement comme l'une des dimensions de la pauvreté en conditions de vie¹⁵ à partir des questions : où et comment les personnes vivant de manière monoparentales sont-elles logées : dans le parc social ? dans le parc privé ? dans des formes de logement marginales ? sans domicile ?
- une approche centrée sur les aspirations des personnes en matière de logement (sentiment d'insécurité quant à l'occupation du logement, freins à la mobilité, restriction de l'éventail de choix, sentiment par rapport au quartier¹⁶, place de l'espace interne dans la vie commune – effets de co-habitation, utilité, perceptions de problèmes du vivre ensemble,...)

Autrement dit, par rapport aux situations de cohabitation ou de décohabitation, qu'est-ce qui se joue lorsqu'il s'agit de décider d'aller habiter ailleurs, de quitter son logement, - que ce soit à côté (entendons par là le voisinage le plus proche), dans un autre quartier, dans la même commune, dans une autre ville - et de s'installer, de manière isolée ? Autrement dit, quelles sont les raisons qui amènent une personne à s'installer dans un espace résidentiel propre ?

Cette thématique ne veut se limiter ni aux raisons physiques du déménagement ni à une analyse des raisons de la mobilité résidentielle ; elle veut développer une analyse en termes d'usages du logement et d'impact des contextes locaux sur les sociabilités afin d'approfondir :

- l'analyse des raisons du départ (rupture du couple) en le mettant en rapport avec la relation locataire-propriétaire et la configuration du logement au plan interne (affectation des lieux qu'occupent les enfants – chambres, bureau,...-) ; de la même manière, le logement des enfants devrait faire l'objet d'une analyse des effets de la résidence alternée¹⁷.

¹⁵ MARPSAT M, *Le logement, une dimension de la pauvreté en conditions de vie*, Regards croisés de l'économie, n°4, 2008, pp. 70-82.

¹⁶ PAN KÉ SHON J.-L., *La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli*, Économie et statistique, n°386, 2005, pp. 3-35.

¹⁷ CADOLLE Sylvie, *La résidence alternée : ce qu'en disent les mères*, Informations sociales, n° 149, 2008, pp. 68-81.

- l'analyse des situations d'isolement choisies ou contraintes – en privilégiant l'entrée par le genre ; l'analyse du logement occupé, sa configuration, sa situation dans la zone géographique, les usages qui en sont faits sont autant d'éléments à prendre en considération.

5. Méthodes d'enquête

C'est sur base de la combinaison entre trois démarches - approche quantitative, approche par les entretiens biographiques et « extrospectives » et approche interventionniste – que cette recherche sera menée pour une période couvrant quatre années. Plus loin, nous avons engagé au sein de l'atelier de recherche urbaine un espace de recherche multidisciplinaire entre architectes, urbanistes et sociologues à travers l'analyse des grands ensembles et des situations de monoparentalité. Déclinons les approches méthodologiques qui seront mobilisées.

2.1 Approche quantitative

Un premier travail d'inventaire des données existantes a fait apparaître clairement une triple nécessité :

- utiliser les différentes banques de données ;
- établir annuellement un état des lieux sur la situation des familles monoparentales en collaboration avec les observatoires existants ;
- réaliser annuellement une analyse descriptive de l'état des lieux des familles monoparentales.

Sur les sources existantes pour brosser le portrait des familles monoparentales, le travail effectué par l'Observatoire bruxellois de l'emploi a permis de répertorier cinq sources :

- les statistiques démographiques du SPF Economie – Direction Générale Statistique et Information Economique (SPF-DGSIE) : données issues du Registre national mais présentant l'inconvénient de ne pas comptabiliser les couples non mariés, ce qui ne correspond pas à la réalité ;
- les statistiques du Centrum voor Bevolkings en Gezinsstudies¹⁸ (CBGS) : données prenant en considération les couples non mariés ; possibilités de comparer les familles monoparentales (pères ou mères seuls avec un enfant) aux familles duoparentales (couples, mariés et non mariés, avec enfants) ; possibilité de ventiler les parents en fonction du nombre et de l'âge de leurs enfants ;
- la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS) : Datawarehouse Marché du travail et Protection sociale permettant d'obtenir des taux d'emploi et de chômage par type de ménage. Son application 11 croise des statistiques de l'ONSS, de l'INASTI et de l'ONEM sur l'emploi et le chômage avec des statistiques démographiques issues du Registre national ; utile pour localiser les familles monoparentales ;

¹⁸ Le Centrum voor Bevolkings en Gezinsstudies. (CBGS) a, récemment, été intégré au Studiedienst van de Vlaamse Regering (SVR). Leur méthode de calcul est expliquée sur leur site : <http://aps.vlaanderen.be/cbgs/index.html>.

- l'Observatoire de la santé et du social bruxellois : suivi annuel de la pauvreté ; baromètre social ; surendettement et situation des revenus les plus pauvres ; l'Observatoire établit annuellement un rapport thématique sur un problème ou une situation ;
- la Société du Logement de la Région de Bruxelles-capitale (SLRB) : situation du logement social ; profils des publics.

Le projet ici consiste à développer la coopération de ces différentes sources de données afin de :

- établir une base d'échantillonnage des situations de monoparentalité (celle-ci devant servir pour établir la population de l'enquête longitudinale)
- réaliser annuellement un état des lieux reprenant les données existantes et leur possible amélioration

Lors de notre première année de travail, nous avons pu trouver d'autres sources statistiques possibles, et nous avons surtout su approfondir la question de l'utilité de certaines données pour notre recherche et du manque en général des critères statistiques clairs pour cerner les familles monoparentales. En bref, seulement les données conformes à la typologie 'LIPRO' permettent de réellement rendre compte de la monoparentalité en les distinguant des couples non-mariés vivants ensemble et des couples mariés. Nous reviendrons plus largement dans la partie 'résultats' sur les possibilités et manquements des chiffres disponibles. Retenons ici, que tout notre intérêt vise à parvenir à une base de données longitudinale à un niveau individuel anonymisé pour comprendre mieux de manière quantitative les trajectoires de monoparentalité et pour pouvoir au mieux trouver une connexion avec l'approche qualitative de notre projet de recherche.

2.2 Approche à partir d'entretiens biographiques

Comme annoncé dans l'introduction, nous avons opéré quelques adaptations afin de relier mieux le 'côté pratique' des entretiens avec l'inscription dans les courants théoriques utilisés par notre recherche. Plus généralement, nous optons méthodologiquement pour une triple ouverture : premièrement, face à une vision du temps « aplati » et « fragmenté », les notions de bifurcations¹⁹ et de processus²⁰ permettent de mieux rendre compte des effets temporels dans les trajectoires. Deuxièmement, par rapport à une vision d'un individu trop « atomisé », nous optons pour l'approche par les réseaux sociaux²¹ et de sociabilité. Troisièmement, face à certaines tendances de la sociologie à ne pas s'intéresser à l'individu (voir inversement à s'y intéresser trop sans en prendre en compte le contexte plus macrosociologique)²², nous optons pour une approche par les épreuves qui rend compte du processus historique de l'individuation et de la singularité des acteurs.

¹⁹ BESSIN *et al.*, *op.cit.*

²⁰ MÉNDEZ Ariel, (s.l.d.d.) *Processus : Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Academia-Bruylant, coll. "Intellection", 2010, 259 p.

²¹ LEMIEUX, *op. cit.*

²² MARTUCCELLI, SINGLY, *Les sociologies de l'individu*, Paris, Amand Colin, 2009.

2.2.1 Approche par les trajectoires

La démarche biographique privilégiera une forme particulière de changement dans la trajectoire sociale, à savoir celle de la bifurcation et s'appuiera théoriquement sur le concept d'épreuve.

L'article programmatique de Frédéric De Coninck et Francis Godard²³ passait en revue les formes de causalité et les conceptions des temporalités à l'œuvre dans les travaux biographiques empiriques. Ils distinguaient trois grands modèles d'analyse prenant en compte le temps : le modèle « archéologique », « *centré autour de la recherche d'un point d'origine pertinent à partir duquel d'autres événements vont se mettre en place* » ; le modèle du « cheminement » dont l'objet est la forme du processus lui-même, et le modèle « structurel » qui s'intéresse « *aux temporalités qui débordent une biographie particulière*²⁴ ». C'est le modèle du cheminement qui nous intéresse (« le plus foisonnant » selon les auteurs), parce que les temporalités de différents niveaux interagissent, notamment dans le sous-modèle dit « bifurcatif » où « *chaque existence se divise en tronçons calmes, où les choses suivent leur cours, et en moments décisifs où tout est remis en jeu, où les destinées bifurquent les unes des autres*²⁵ ». Selon de Coninck et Godard, ce sous-modèle « bifurcatif » comprend lui-même plusieurs variantes selon le degré de prévisibilité que l'on accorde aux moments d'apparition des bifurcations et à leur fin.

Nous retiendrons cette notion de bifurcation au sens défini par V. Hélaridot²⁶ qui, dans une recherche sur l'articulation biographique entre travail et santé, proposait la définition suivante que nous ferons nôtre : « *une « bifurcation » est une modification brutale, imprévue et durable de l'articulation biographique entre la sphère de la santé et celle du travail, pour autant que cette modification soit désignée par les acteurs concernés comme un point de basculement donnant lieu à une distinction entre un « avant » et un « après ». Cette utilisation du terme « bifurcation » est donc assez proche du sens étymologique qui désigne la « fourche », c'est-à-dire l'endroit où une voie se divise en deux branches. Par extension, on peut admettre que la bifurcation consiste en une redéfinition des orientations possibles à un moment donné du parcours*²⁷. »

Pour l'analyse des réseaux relationnels dans une perspective biographique, nous utiliserons les travaux que Claire Bidart a développés sur la sociabilité²⁸ et la dynamique des réseaux personnels à partir de bifurcations biographiques²⁹. Nous allons fortement nous inspirer de ces travaux sur la reconstruction des réseaux relationnels, mais pour construire une cartographie complète d'un réseau relationnel d'une seule personne l'équipe réunie autour de Claire Bidart au eu besoin de 2-3 entretiens d'une durée entre 3 et 5 heures. Les entretiens sont répétés tous les trois ans, ils sont actuellement à la 4^{ième} phase. Il est clair que l'intensité nécessaire pour reconstruire dans l'entièreté les réseaux mérite le travail d'une (équipe de) recherche en soi.

²³ DE CONINCK Frédéric et GODARD Francis, *L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation – Les formes temporelles de la causalité*, Revue française de sociologie, 1990, XXXI-1, p. 23-54.

²⁴ *Idem.* p.30

²⁵ *Idem* p. 36

²⁶ HÉLARDOT V., *Parcours professionnels et histoires de santé : une analyse sous l'angle des bifurcations*, Cahiers internationaux de sociologie, n°120, 2006, pp. 59-83.

²⁷ *Idem* p.66

²⁸ BIDART C., *Sociabilités : quelques variables*, Revue Française de Sociologie, volume 29, n°4, 1988, pp. 621-648.

²⁹ BIDART C., *Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques*, Cahiers internationaux de sociologie, Trajectoires sociales et bifurcations, n° 120, avril 2006, pp.29-57.

Nous allons donc reconstruire à un niveau individuel les réseaux de supports et de sociabilité qui soutiennent la personne. Il est plutôt question d'approfondir de manière qualitative les « liens forts³⁰ » tout en ne perdant pas de vue l'importance des « liens faibles », pour comprendre mieux les supports de l'individu³¹. C'est dans ce milieu en connexion avec l'autre que l'individu « *est censé recréer autour de lui un cercle permettant de filtrer et d'organiser sa vie au milieu de relations de plus en plus nombreuses et épisodiques*³². » Nous voulons donc « *[...]étudier la sociabilité de l'individu à partir de la forme de ses relations à la fois formelles et informelles*³³. » L'individu se construit soi-même à travers les relations à d'autres. Cette approche pose un nouveau regard sur les individus puisqu'il s'agit de « *prendre pour objets d'étude non pas les attributs des individus (leur âge, leur profession, etc.), mais les relations entre les individus, et les régularités qu'elles présentent, pour les décrire, rendre compte de leur formation et de leurs transformations, analyser leurs effets sur les comportements individuels. [...] Le propos est donc de restituer aux comportements individuels la complexité des systèmes de relations sociales dans lesquels ils prennent sens, auxquels ils donnent sens*³⁴. » C'est à travers ces interactions dans un réseau relationnel que l'on peut voir et comprendre comment l'individu 'en lien avec d'autres' développe ses marges d'action. Cela nous permet de comprendre plus finement l'entourage de la personne qu'à travers la catégorie statistique « femme seule avec enfant(s) ». Les réseaux relationnels seront construits à partir de séries de questions posées à propos des divers contextes de vie abordés (études, travail, loisirs, famille, voisinage, etc.).

Techniquement, la méthode d'enquête combinera des questionnaires retraçant les trajectoires des personnes en situation de monoparentalité sur des questionnaires basés sur la fiche « Ageven³⁵ » utilisé dans les enquêtes INED³⁶: « *Notons d'ailleurs qu'initialement, la fiche Ageven était utilisée comme un outil d'aide au séquençage de la biographie, préalable à la passation du questionnaire proprement dit. Ni codée, ni saisie, elle visait à faciliter la remémoration de la trame biographique ; les informations ainsi recueillies étaient systématiquement reportées dans le questionnaire à modules. Dans des enquêtes plus récentes, la grille biographique inspirée de la fiche Ageven constitue désormais le cœur même du questionnaire, codé et saisi*³⁷. » L'auteure conclut dans un autre article que différentes approches quali- et quantitatives ont permis de valider la fiabilité et l'intérêt de cette méthode : « *Et dans cette perspective, la grille biographique de type Ageven constitue un outil à la fois simple et efficace pour retracer différentes trajectoires et maximiser la qualité des données obtenues. La convivialité de cet outil et la qualité de relation qu'il permet entre enquêteur et enquêté*

³⁰ GRANOVETTER Mark S., The strength of weak ties, American Journal of Sociology, Vol.78, 6, 1973, pp. 1360-1380

³¹ MARTUCCELLI, SINGLY, *Les sociologies de l'individu*, op.cit. (En suivant l'auteur nous notons qu'il ne faudra pas perdre de vue que les supports dans le réseau relationnel ne forment qu'une partie des multiples soutiens/soutenances possibles de la personne).

³² MARTUCCELLI Danilo, *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard, 2002, p.71

³³ MARTUCCELLI Danilo, *Grammaires (...)*, op. cit.. p.67

³⁴ MERCKLE Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, Repères, La Découverte, Paris, 2004, P.3-4

³⁵ Age - événement

³⁶ INED/GRAB, *Bilan de 14 collectes biographiques*, op.cit. ; INED/GRAB, *Etats flous et trajectoires complexes : observation, modélisation, interprétation*, Méthodes et Savoirs, INED/PUF,n°5, 2006, 301p.. ; VIVIER Géraldine, *Comment collecter des biographies? De la fiche Ageven aux grilles biographiques*, Principes de collecte et Innovations récentes, Population et travail. Dynamiques démographiques et activités. Colloque international d'Aveiro, AIDELF, Portugal, 18-23 septembre 2006. ; VIVIER Géraldine, *La fiche AGEVEN : un outil adapté à la collecte des trajectoires*, Draft, Colloque international d'Aveiro, AIDELF, Portugal, 18-23 septembre 2006. ; etc.

³⁷ G. VIVIER, "Comment collecter des biographies? De la fiche Ageven aux grilles biographiques, Principes de collecte et Innovations récentes.," *erudit.org* (2006), p.2

*constitue un autre atout. Loin d'être anecdotiques, elles participent directement à enrichir la collecte et à en assurer la qualité*³⁸. »

L'approche par les trajectoires collectées lors d'interviews qualitatives et approfondies permet de contrer quelques effets critiqués dans des démarches biographiques habituelles³⁹ :

- L'« effet de mémoire » postule que les événements sont vus et revus selon la situation actuelle de la personne. À travers la fiche « Ageven » la reconstitution de la trajectoire sera amoindrie en privilégiant une perspective croisée entre différents processus/moments. La personne interviewée arrive par ailleurs à mieux se remémorer les événements en remplissant lors de l'entretien la fiche. La personne est invitée à se rappeler les événements et périodes de sa vie en fonction d'autres et en suivant un fil rouge qu'est la temporalité chronologique. Chaque événement noté devient un support pour se rappeler les autres. C'est en mettant en lien différents contextes, situations, événements, personnes et temporalités que l'« effet de mémoire » sera diminué davantage.
- Les bifurcations comme résultantes d'interaction entre trajectoires familiales, de travail, de logement ou des supports sont mieux visibles sur la feuille et peuvent être traitées lors des entretiens.
- La linéarité supposée d'un parcours est remise en cause en regardant les différents aspects des différents domaines de la trajectoire.
- La méthode permet de mieux rendre compte de certaines « dissonances », « résonances », « interconnexions », « conciliations » et « tirements » des domaines de la trajectoire à certains moments de la vie (p.ex. vouloir changer de logement, mais privilégiant une proximité par rapport au travail).
- La collecte des données à travers des fiches standardisées et personnelles permet de garantir une bonne homogénéité des informations recueillies tout en conservant la richesse et la singularité de chaque biographie⁴⁰.

Un premier entretien vise donc à remplir ensemble les fiches « Ageven » tout en approfondissant certains domaines de la trajectoire à travers plusieurs questions ouvertes. Le chercheur privilégie une ambiance dialogique⁴¹ de construction commune d'un savoir. Le tableau ci-après reprend de manière télégraphique plusieurs thématiques auxquelles nous nous intéressons :

³⁸ VIVIER Géraldine, *Comment collecter (...) op.cit*

³⁹ Voir par ex. : BOURDIEU Pierre, *L'illusion biographique*, Actes de la Recherche en Sciences sociales, 62-63, juin 1986.; CLOT Yves, *L'autre illusion biographique*, dans : DE CONINCK Frédéric, GODARD Francis, (s.l.d.d.) *Biographie et cycle de vie*, numéro 5, Enquête. Cahiers du CERCOM, 1989, p. 5-8.

⁴⁰ LELIÈVRE Eva, VIVIER Géraldine, *Evaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif. L'enquête Biographie et Entourage*, Population, 56, 2001, pp. 1043-1074.

⁴¹ LE GRAND Jean-Louis, PINEAU Gaston, *Les Histoires de vie*, "Que sais-je?", Presses Universitaires de France - PUF, p. 128.

Trajectoires familiales	Trajectoires professionnelles	Trajectoires résidentielles	Trajectoires par rapport aux ressources/soutiens /amitiés
<i>Evénements familiaux</i>	<i>Evénements par rapport au travail ou à l'éducation</i>	<i>Evénements par rapport au logement et au lieu de vie</i>	<i>Personnes/services présentes qui forment un soutien à la personne</i>
• Naissance, décès • Vie de couple • État civil • Personnes qui font partie du ménage • Passé des relations amoureuses importantes, mariages, compagnons ,... • Famille au sens large • Moment de séparation • Familles recomposées • ...	• Formation : Lieux et niveau d'études • Travail : • Penser aux statuts, contrats, dénominations officielles et personnelles/courantes • Temps plein/partiel • Raisons de perte d'emploi/ de reprise de l'activité • Endroit du travail : Où et intérieur/dehors /mixte • Evtl. ; horaires (tôt, tard, ..) • Congé parental • Chômage • CPAS • Maladie/handicap • Congés maternité/paternité, crédit-temps, pause-carrière, • ...	• Lieux de vie • Logement (Type, caractéristiques, personnes présentes) • Adresses • Quartiers • les parcours urbains [lieux fréquentés ou évités, commerces, transport...] • les temporalités [heures préférées, heures évitées...] • les échanges dans le voisinage [entraide, invitation, salutation, partage des événements de la vie intime (naissances, mariage...)...] • la sociabilité [parents, amis, association, militantisme, lien avec l'étranger, le marché, les sorties...] • les actes répréhensibles [agression, délinquance, dégradation, pollution, incivilité...] • les nuisances [la saleté, le bruit,...]	• Compagnons, copains, copines, voisins, connaissances,... • Les personnes et services importantes (pas tout...) • Groupes, associations, clubs, ...

La population de l'enquête sera sélectionnée sur la base des critères - sexe, situation par rapport à l'emploi, nature et localisation du logement – qui feront l'objet de l'analyse des différentes sources statistiques en coopération entre les différents organismes et observatoires cités plus haut.

2.2.2 Approche « extrospective » par les épreuves

Cet usage de l'approche biographique centrée sur la notion de bifurcation reste heuristique. Elle a besoin d'un concept théorique fort pour rendre compte de l'articulation entre nos deux axes problématiques, à savoir la relation au travail et au logement. Nous nous proposons d'utiliser le concept d'épreuve pour mener à bien ce travail d'analyse.

En ce qui concerne le concept d'épreuve, il revient à Charles Wright Mills⁴² d'avoir donné la meilleure définition de celui-ci. C'est, selon lui, une notion théorique permettant d'articuler les problèmes personnels avec les structures sociales qui les créent ou les amplifient. *« C'est probablement la meilleure et la plus économe des caractérisations de l'épreuve : partir des difficultés des acteurs afin de comprendre les manières dont les structures sociales permettent d'en rendre compte. On cherche à caractériser précisément les épreuves et les enjeux auxquels sont soumis les acteurs et les manières dont elles permettent de relier l'individuel et le collectif »*⁴³.

Nous nous inspirerons du travail mené par Danilo Martuccelli⁴⁴ pour qui le concept d'épreuve a quatre caractéristiques : i. elle est indissociable d'un récit de mise à l'épreuve ; ii. elle suppose une conception de l'individu qui affronte l'épreuve et s'y mesure ; iii. elle est indissociable d'un processus d'évaluation des situations ; iv. elle désigne des défis structurels et historiques qui renvoient à des enjeux collectifs.

Cette approche s'appuie également sur la notion de supports : *« il s'agit en effet de repérer et de rendre compte des manières effectives par lesquelles les individus parviennent à se tenir face au monde »*⁴⁵ ; dit autrement, sur quoi ils peuvent s'appuyer pour faire face aux épreuves. Sans tomber dans une sociologie du comptage des capitaux ou de la mobilisation des ressources, il s'agit ici de manière plus fine de tenir compte de ce qui est à la fois réseaux et dépendances sur le mode d'une production différentielle. Car *« c'est bien vers les oppositions entre les différents supports que doit se centrer le regard sociologique afin de repérer, au-delà des clivages moraux, la diversité d'épreuves à l'œuvre »*⁴⁶.

Par rapport à nos deux axes problématiques – relation au travail et relation au logement –, nous utiliserons cette approche en la mettant en perspective en combinant trois espaces : un espace d'existence où l'individu déploie des expériences en développant une multiplicité d'actions. Espace d'existence, d'expérience, d'action, c'est en croisant chacun de ces espaces les uns par rapport aux autres que l'on est à même de dégager des intermondes et des épreuves subjectives qui s'appuient sur des supports qui ont des épaisseurs différentes. Quand l'espace d'existence rencontre l'espace d'expérience, l'intermonde qui se déploie est celui de la société des voisins. Quand l'espace d'expérience rencontre l'espace d'action, c'est l'intermonde de la société en réseaux qui se développe. Quand l'espace d'existence rencontre l'espace d'action, ils produisent un intermonde dominé par le local. Ces croisements permettent de répertorier les dimensions de l'individuation

⁴² WRIGHT MILLS Charles, *L'imagination sociologique*, Paris, La découverte, 1997 (1ed. 1959);

⁴³ MARTUCELLI, SINGLY, *Les sociologie de l'individu*, op.cit. pp. 73-74.

⁴⁴ MARTUCELLI D., *Forgé (...)*, op.cit.

⁴⁵ CARADEC, MARTUCELLI, *Matériaux pour une sociologie de l'individu – Perspectives et débats*, Presses universitaires du septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2004, p 22.

⁴⁶ MARTUCELLI D., *Grammaires (...)* op.cit. p. 80.

urbaine en laissant ouvert au maximum l'imagination sociologique qui préside à la rencontre des épreuves et des enjeux collectifs qui donnent aux intermondes leurs textures ou leur consistance.

Les différentes épreuves ont été établies chez Martuccelli à partir d'un travail déductif de traitement d'entretiens dans son livre « *Forgé par l'épreuve* ». La démarche « extrospective » est décrite dans « *La société singulariste* ». Cette démarche consiste à confronter les individus à une série des questions (8-10) par épreuve pour que l'individu arrive à faire sien « l'ensemble sociétal d'épreuves⁴⁷ » pour le combiner ensuite avec sa propre dimension personnelle, son inscription au monde (cf. Ensemble personnalisé d'épreuves). Dans une étape suivante, l'individu est invité à partir du travail extrospectif, à étudier « *en détail les caractéristiques spécifiques de l'environnement à partir duquel l'acteur affronte les diverses épreuves. Le but est de dégager l'écologie sociale personnalisée de l'épreuve (ESP)*⁴⁸ ».

Nous nous sommes fortement inspirés de cette démarche pour établir une méthodologie connexe, mais en l'adaptant à l'approche biographique présentée dans la section précédente. Un premier travail a été l'adaptation des épreuves à notre contexte bruxellois. Nous avons établi ensemble avec Bernard Francq et Danilo Martuccelli une première version hypothétique des différentes épreuves qui vont nous guider lors de notre deuxième entretien. Le contenu des épreuves n'est à ce moment que formulé sur base de questions dans le guide d'entretien. Le sens exact de chaque épreuve reste à définir au fur et à mesure de l'avancement de notre recherche sur les familles monoparentales. Il s'agit de mettre en forme une intuition de ce que représente les épreuves à partir des études de la littérature et basées sur l'expérience des chercheurs, mais le sens exact de la condensation des difficultés au niveau des individus reste à définir à travers la recherche. C'est donc une approche à l'interstice de l'opposition entre l'inductif et le déductif, en co-construisant le savoir avec les personnes enquêtées lors de l'entretien et en prouvant l'application des épreuves dans leur situation de vie. La figure 1 montre de manière schématique une première version des épreuves.

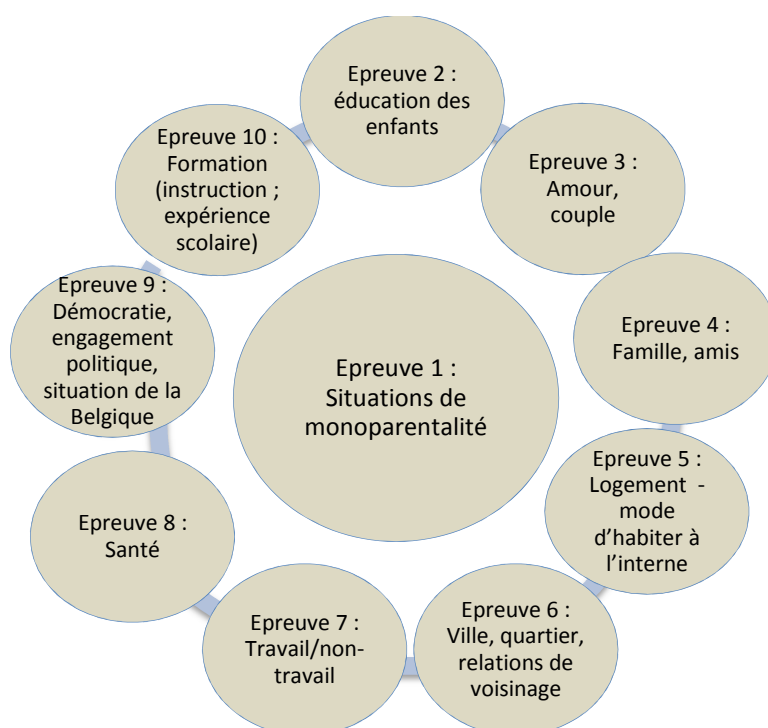
Tandis que le premier entretien s'intéresse plus à la vie personnelle de chaque individu, nous voulons lors du deuxième entretien arriver à travers la démarche extrospective à approfondir le savoir dont disposent les personnes sur la société, sur ce qui est partagé avec d'autres dans les épreuves et, comment ils expérimentent eux-mêmes cet état. Comme le dit Danilo Martuccelli : « *C'est donc par le biais d'une étude personnalisée, s'efforçant de traduire les enjeux sociétaux sous forme d'épreuves à l'échelle de chaque acteur, que se met en place une forme de connaissance répondant à la fois à l'interrogation sur la société et sur ses propres marges d'action*⁴⁹. »

⁴⁷ MARTUCCELLI Danilo, *La société singulariste*, op. cit. p.225

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ MARTUCCELLI Danilo, *La société singulariste*, op. cit., p.176

Figure 1 : Un schéma provisoire des épreuves de monoparentalité



L'étude des trajectoires doit permettre de créer un espace et une relation analytique entre le chercheur et les personnes en situation de monoparentalité pour comprendre mieux leurs situations 'concrètes' de vie. Ce matériau forme l'entrée pour l'étude commune d'un ensemble personnel et sociétal des épreuves. Nous voulons donc mettre en relation les phénomènes sociaux et les faits individuels ; ce qui implique de s'intéresser à la partie singulière de la trajectoire individuelle à un premier niveau tout en établissant les liens avec une réalité plus structurelle de la société à travers les épreuves à un deuxième niveau. Comme le dit Martuccelli : « [...] la réalité d'une épreuve ne se réduit pas à la perception qu'en a l'acteur, mais sa perception n'est jamais un pur corollaire de son existence. La réalité structurelle d'une épreuve (dégagée au niveau 2) et son expression individuelle ou collective (niveau 1) sont deux choses différentes et irréductibles, ayant cependant un grand nombre d'articulations possibles, d'un reflet à un divorce radical⁵⁰. » L'analyste tient à rendre compte simultanément dans l'entretien de ce qui se réfère aux 'états objectifs', aux niveaux de conscience, de l'expérience et du degré de maîtrise concrète dans les diverses situations sociales. Au mouvement habituel 'centripète' de recherche sur les l'intériorité de la personne, nous voulons établir un mouvement 'centri-fuge', qui décentre l'acteur de soi-même pour examiner avec lui les liens avec le monde qui l'entoure.

Ainsi, une définition au préalable des épreuves par un groupe des chercheurs, le travail sur les statistiques et la confrontation (consultation) d'autres matériaux lors de l'entretien permettent d'élaborer des pistes pour cerner les épreuves de manière plus objective. Une relation plus analytique que narrative lors de l'entretien permet de décentrer de soi-même le regard que porte la personne sur la société. Un processus de conscientisation par la personne de sa propre place en société pourra alors permettre que l'acteur arrive à s'approprier ses différents assujettissements

⁵⁰ MARTUCCELLI Danilo, *La société singulariste*, op. cit. p.202

pour devenir ‘un peu plus’ acteur libre⁵¹. Danilo Martuccelli souligne dans ce contexte que la recherche pourra par ailleurs rencontrer un idéal d’émancipation sociale, puisqu’elle permet à l’acteur de se rendre compte de sa situation ‘extérieure’ pour pouvoir « grandir » : *« Dans l’extrospection, en revanche, « grandir » - si on garde ce mot – consiste à mieux reconnaître la part de soi qui dépend étroitement de valorisations externes, accordées de manière différentielle aux différents domaines sociaux, aux activités et aux supports dans et par lesquels nous existons, nous dictant, parfois de manière induite, une part de notre propre valeur⁵². »* Au travers du seul objectif de faire de la science comme but en soi, les entretiens pourraient donc, dans le meilleur des cas, augmenter les marges de manœuvres et les capacités d’action dont bénéficient les personnes, ou du moins augmenter leur conscience quant à ces processus. Nous pouvons donc retenir que l’extrospection en tant que manière de mener des entretiens *« [...] propose à l’individu de s’approprier de façon singularisée la connaissance sociologique pour qu’il parvienne à comprendre les événements sociaux qui, tout en dépassant sa personne, n’en ont pas moins des conséquences importantes et parfois décisives pour lui⁵³. »*

Concrètement, le travail de recherche fera donc l’objet de trois campagnes d’entretien :

- Le premier entretien à partir d’une sélection des profils des personnes qui utilisent les Maisons d’enfants mis en place par Actiris, de leurs crèches partenaires et d’autres ou qui vivent dans des grands ensembles (La population de l’enquête sera au fur et mesure élargie à différents contextes et personnes pour parvenir à une représentation suffisante des différentes situations de monoparentalité dans la Région de Bruxelles-capitale selon les critères établis précédemment) (entre 80 à 100 personnes).
- Un deuxième entretien « extrospectif » basé sur l’analyse des épreuves se fera environ six semaines après le premier entretien avec les mêmes personnes.
- La troisième vague réinterroge l’ensemble des personnes environ un an et demi après la deuxième campagne d’entretien pour cerner les évolutions dans les trajectoires.

2.3 Approche collective à partir d’interventions sociologiques

Ce dernier volet de la recherche veut se consacrer à développer un programme de discussion de groupes autour des injonctions contradictoires⁵⁴ qui traversent les politiques publiques ET les services qui sont supposés les matérialiser. Ainsi, quelques-unes de ces injonctions opposent

- les droits des femmes aux politiques de la famille
- une politique centrée sur l’individu à celle centrée sur la politique de la famille
- une politique familiale à celle de l’emploi
- une politique de redistribution à une politique de privatisation
- une politique fédérale à une politique locale et autonome,...

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Loc. cit.*, p.179

⁵³ *Ibid.*,

⁵⁴ COMMAILLE J., *Les injonctions contradictoires des politiques publiques à l’égard des femmes*, in : LAUFER J., MARRY C., MARUANI M. (dir), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l’homme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, pp.129-148.

Dit autrement, les politiques publiques actuelles oscillent en permanence autour de quatre figures en ce qui concerne les « familles monoparentales » : celle du parent, celle de travailleur(se), celle de sexe et de différence de genre entre les hommes et les femmes, voire celle d'habitant ou d'usager des services. Il y a là un problème d'enjeu à clarifier selon le point de vue adopté.

Pour faire un travail d'analyse des enjeux collectifs à mettre en perspective avec les épreuves subjectives, nous ferons le choix d'utiliser la méthode de l'intervention sociologique, notamment telle qu'elle a été utilisée en matière de précarité et de situation des femmes vivant de manière monoparentale⁵⁵ et d'une manière plus large sur la transformation du champ culturel et la place des femmes⁵⁶.

L'intervention sociologique est une procédure analytique dans laquelle se croisent les discours des acteurs et les analyses des chercheurs. Elle n'est pas une photographie des opinions mais un espace de débat dont l'objectif est de renforcer chez les acteurs les capacités d'analyse et de réflexion. Les acteurs racontent leur vie, leurs problèmes et leurs rêves et, peu à peu, sont tirés en dehors de ces témoignages et invités à les analyser. Mais au lieu de tirer vers ce qui est le plus intime et le plus personnel, le chercheur introduit le « point de vue » des problèmes d'une société⁵⁷.

La méthode à proprement parler consiste à constituer des groupes de discussion encadrés par un chercheur et un-e secrétaire de séance. Ces groupes sont composés d'individus ayant des âges, des cultures, des expériences de vie différents. Ils se réunissent pendant 6 à 8 séances de deux heures au rythme d'une ou deux fois par semaine. Les trois ou quatre premières séances sont dites ouvertes à un-e interlocuteur (trice) qui intervient le temps d'un exposé d'une vingtaine de minutes sur un problème. Ce faisant, il/elle sert de prétexte à la discussion du groupe, en le mettant dans une situation de débat et en discutant avec lui. Le chercheur gère le débat et pose les questions, le secrétaire transcrit les interventions des participant-e-s. Les dernières séances sont dites fermées : il n'y a pas d'invité-e extérieur-e au groupe. Celui-ci va élaborer un travail de réflexion et d'auto-analyse autour des informations et des expressions récoltées lors des séances ouvertes et des questions suivantes : *Ce qui demain peut changer ? ce que l'on peut faire pour changer ?* Le groupe discute alors d'une série d'hypothèses relatives au sujet qui les réunit. Ici, en l'occurrence l'articulation relation de travail-logement dans le cadre des situations monoparentales.

Ce travail devra être réalisé la 3^{ème} et 4^{ème} année du projet de recherche avec 4 à 6 groupes dont la composition relèvera des critères utilisés par l'approche biographique - sexe, situation par rapport à l'emploi, nature et localisation du logement. Nous utiliserons la base de données établies pour la réalisation de l'approche biographique pour constituer les groupes de manière aléatoire mais sur une base géographique (à voir en fonction des résultats des campagnes d'entretiens).

⁵⁵ VIE FÉMININE (V. LOOTVOET et B. FRANCO), 2006, *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, Bruxelles, éditions vie féminine, 166 p.

⁵⁶ TOURAINE, *Le monde des femmes*, op.cit.

⁵⁷ DUBET F., *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard/Seuil, coll. « Points », 1995 (^{1ed.} 1987)

3 Un recherche au croisement de deux démarches

Le projet détaillé qui suit a été élaboré au croisement de deux démarches :

- une démarche d'équipe de recherche associant architectes, urbanistes et sociologues ayant obtenu un financement universitaire (FSR-UCL) pour mener une analyse des Grands Ensembles Modernes d'habitat à Bruxelles,
- une démarche partenariale avec le groupe de travail « monoparentalité » au sein du Pacte territorial de l'emploi d'Actiris.

3.1 Une collaboration entre architectes, urbanistes et sociologues

S'il est nécessaire de réaliser un état général de la nature du logement occupé par les familles monoparentales (enquête en cours par la SLRB), nous voudrions accorder une place particulière au logement en Grands Ensembles. En effet, l'équipe de recherche a obtenu le soutien du Fonds spécial de la recherche de l'UCL pour mener à bien la recherche suivante :

Les Grands Ensembles modernes d'habitat en Région de Bruxelles-Capitale :
Architecture : Inventaire, Histoire, Analyse et Perspectives
Gérald Ledent (doctorant en architecture UCL-LOCI)
Direction : O. Masson, B. Francq, B. Declève

Les logements sociaux en Grands Ensembles dans la région de Bruxelles ont un lien fort avec l'analyse de trajectoires de monoparentalité en ce qu'il y réside un nombre plus important - comparé à la moyenne bruxelloise – de familles monoparentales (voir Partie II : Résultats – partie « Grands Ensembles »). Ce constat est en mettre en lien avec les règles d'attribution des logements, les trajectoires familiales de ces familles et la place qu'occupent ces logements dans le parc locatif Bruxellois. C'est à l'intersection de contextes (structurel, institutionnel, architectural) et des trajectoires personnelles qu'il faut comprendre et analyser la surreprésentation des ménages monoparentaux dans les Grands Ensembles.

Par ailleurs bon nombre de situations précaires se référant au travail/non-travail et à l'articulation avec les charges familiales se montrent de manière aiguë dans les Grands Ensembles de logements sociaux. C'est pourquoi nous ne pouvons qu'insister sur le lien de la recherche sur les trajectoires de monoparentalité et le cas de figure des Grands Ensembles comme forme de logement spécifique où bon nombre de difficultés de travail/non-travail se condensent.

Les logements en Grand Ensemble ont vu le jour après la seconde guerre mondiale, pour permettre aux personnes avec faibles revenus ou bénéficiant d'allocations sociales d'accéder à un logement. La construction, à moindre coût, de logements établis en contact avec l'air, le soleil et la nature⁵⁸ devait

⁵⁸ MASSON Olivier, *L'architecture moderne à l'épreuve de l'exclusion*, ATD Quart-Monde Belgique, Collection "Connaissance et engagement", 2008

provoquer un impact bénéfique sur la « moralité » des habitants⁵⁹. Comme le dit Olivier Masson : « *Motivés par des raisons d'hygiène et par l'aspiration à un monde meilleur à venir, les modernistes transcrivent dans des formes matérielles nouvelles leur pensée de ce qu'est la collectivité humaine*⁶⁰. » C'était donc un projet clairement volontariste qui voulait donner du logement aux classes populaires, mais qui participait en même temps à un projet où le changement social devra passer par un changement du bâti.

L'analyse architecturale d'Olivier Masson nous indique plusieurs éléments relatifs à l'espace bâti et à la place qu'occupe cette forme de logement dans l'espace urbain. Tandis que les équipements mécaniques et sanitaires ont été un gain réel comparé aux conditions de vie dans les anciens quartiers populaires⁶¹, Olivier Masson retient trois grands principes de différenciation sociale :

- *Technique* : la séparation technique entre les éléments porteurs (colonnes métalliques ou de béton) et les éléments de fermeture (panneaux de façade, murs-rideaux) permettent une plus grande liberté architecturale. Les planificateurs peuvent construire plus librement. Mais l'usage de cette liberté apporte aussi des « problèmes de jeunesse » architecturale (Problème de sonorisation des murs -on entend les voix des voisins, peu d'isolation, condensation et humidité,...) qui font que le logement en Grand Ensemble est rapidement dévalorisé, entraîne la fuite des classes moyennes et devient un dernier choix.
- *Physiques* : La constitution du système urbain moderne renforce certains mécanismes de séparation: « *pour atteindre les qualités visées d'air, de lumière, de verdure, les édifices modernes doivent s'écarter les uns des autres au milieu d'un grand parc. Le modèle de l'îlot, enceinte refermée sur elle-même ne permet pas de donner à chaque logement une bonne orientation*⁶². » Si l'architecture moderne donne des qualités d'air, de lumière et de verdure, c'est au prix d'un éloignement physique des édifices. Si on ajoute à cela, la promiscuité de nombreux logements sur un espace limité et le fait qu'il n'existe pas de lieux de rencontre ou de construction d'une « unité d'ensemble », on aura creusé un écart avec les autres habitants et la ville.
- *Sociaux* : Une mise à distance territoriale s'opère entre populations riches et populations pauvres. Les soutiens à la collectivité sont également plutôt précaires. Plusieurs autres facteurs contribuent à ce que « *...le logement, ou son absence, devient un facteur d'écartement qui maintient les personnes pauvres éloignées des autres. La personne pauvre, subit cet éloignement, autant quantitatif que qualitatif, et devra trouver les moyens de le surmonter.* »⁶³.

Les constats sociaux renvoient, pour prendre référence à Chamboredon et Lemaire⁶⁴, à l'importance de prendre en considération les trajectoires des personnes qui sont à l'origine du peuplement de ces Grands Ensembles. Face au constat de l'inexistence d'un groupe majoritaire d'habitants dans cette étude datant des années 60, les auteurs s'intéressent aux filières d'organisation qui font que

⁵⁹ AUTHIER Jean-Yves, GRAFFMEYER Yves, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 2008, 128 p.

; AVENEL Cyprien, *Sociologie des quartiers sensibles: Domaines et approches*, Armand Colin, coll.128, 128p.

⁶⁰ MASSON Olivier, *op. cit.*, p.4

⁶¹ ENGELS Friedrich, *Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Paris : Éditions sociales, 1960, 413 p. dans : MASSON Olivier, *op. cit.*p.7

⁶² MASSON Olivier, *op. cit.*, p.9

⁶³ MASSON Olivier, *op. cit.*, p.5

⁶⁴ CHAMBOREDON Jean-Claude, LEMAIRE Madeleine, *Proximité spatiale et distance sociale. Les Grands Ensembles et leur peuplement*, Revue Française de Sociologie,11, 1970.

certaines catégories de personnes arrivent plutôt que d'autres. Les critères de désignation et d'éligibilité à ce type de logement jouent ici un rôle important. Des mécanismes de prise de distance entre personnes appartenant à différentes 'classes', font que le 'cadre bâti' est réapproprié selon la position socio-économique de la personne en lien avec les autres habitants. Cyprien Avenel retrouve à travers plusieurs lectures sur cette question en France des « *logiques de séparation qui se construisent sur des stratégies de distinction et d'évitement entre les ménages selon leurs revenus et leurs trajectoires résidentielles*⁶⁵. » Ces logiques de séparation⁶⁶ renvoient cependant aussi à des logiques d'agrégation, c'est-à-dire à la recherche des différentes formes d'être « entre soi », de former un groupe avec des semblables.

La politique de mixité sociale a tenté d'aller à l'encontre des tendances de ségrégation : « *Si cette politique de mixité a évité la constitution de ghettos, elle imprègne en partie négativement les modes de vie et le lien social. En effet, la dispersion des problèmes rapproche les ménages de manière contrainte et met en présence une diversité de comportements qui se distinguent quant à la manière d'organiser son espace et son temps. Le rapprochement contraint crée en lui-même une humeur ségrégative, dès lors que les petites différences finissent par occuper tout l'espace*⁶⁷. »

Le constat de ségrégation et de différenciation entre quartiers urbains a été largement établi⁶⁸ - les cartes que nous reprenons dans la deuxième partie vont dans ce sens - mais nous savons cependant peu de choses sur les logiques d'appropriation du logement et de l'espace par les familles monoparentales et par les autres habitants des Grands Ensembles. Tandis que les études des géographes ou des architectes établissent des différenciations sur base des critères statistiques, cartographiques ou qualitatifs de l'espace ou du bâti⁶⁹, nous devons nous interroger comme sociologue plus sur les « effets de l'espace⁷⁰ » et sur sa réappropriation par les habitants.

Chombart de Lauwe revient dans une étude classique datant de 1965 sur les liens entre la famille et l'habitation. Le logement est dans ce sens une image de la société inscrite sur le sol⁷¹. En étudiant le logement, on étudie en même temps « *les rapports entre la vie d'une famille et le cadre qu'elle a pu se donner ou que la société lui a imposé*⁷² ». Il propose entre autres d'étudier l'habitation dans la vie sociale (rapports techniques, sociaux, économiques, culturels, ...) et la vie sociale dans l'habitation (comportements des habitants et rapports qui s'établissent entre eux et avec l'entourage, le quartier, la ville ...). Plus généralement, il donne le ton sur comment devra se concevoir une sociologie

⁶⁵ AVENEL Cyprien, *La mixité dans la ville et dans les Grands Ensembles: Entre mythe social et instrument politique*, Informations sociales, 2005.

⁶⁶ Nous tenons à ajouter que la comparaison entre la France et la Belgique en matière de Grands Ensembles doit encore être éprouvée. A ce stade-ci nous conservons l'hypothèse selon laquelle les mécanismes de ségrégation se jouent de manières différentes, et que les Grands Ensembles occupent une place différente dans le tissu urbain. Une première différence réside dans la localisation des populations précaires : à Bruxelles, plusieurs études parlent du « croissant pauvre » et les personnes-pauvres se trouvent plutôt au centre. Nous y reviendrons dans la partie 'résultats'.

⁶⁷ AVENEL Cyprien, *La mixité (...)*, op. cit., p.70

⁶⁸ P.ex. FRANCO Bernard, *La ville incertaine – Politique urbaine et sujet personnel*, Bruylant-Academia, Collection « sciences et enjeux », Louvain-la-neuve, 2003. ; WILLAERT Didier, DEBOOSERE Patrick, *Atlas des quartiers de la population de la Région de Bruxelles-Capitale au début du 21^{ème} siècle*, Ed. IRIS, n° 42, Bruxelles, 158 p. ; OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, *Atlas de la santé et du social de Bruxelles-capitale*, 2006 ; etc.

⁶⁹ Bernard Franco, *La ville incertaine (...)* op.cit.

⁷⁰ DANSEREAU F., et al., *La mixité sociale en habitation – Rapport de recherche réalisé pour le service de l'habitation de la Ville de Montréal*, INRS, Montréal, 2002, 138p.

⁷¹ CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry, *Des hommes et des villes*, Payot, Paris, 1965. p. 87ff.

⁷² *Ibid.*

urbaine : « *Si nous voulons maintenant étudier de l'intérieur ces différents échelons, il nous faut voir quelles sont les pratiques sociales des habitants correspondant aux structures spatiales ou aux ébauches de structures, quelles connaissances ils ont de l'univers matériel dans lequel ils vivent, dans quelle mesure les représentations agissent sur ces structures et dans quelle mesure ces structures agissent sur leurs représentations*⁷³. »

En suivant ces différentes études citées, nous retenons l'intérêt de combiner des méthodes quantitatives pour comprendre mieux la 'socio-morphologie' des Grands ensembles (peuplement et démographie des familles résidentes, immigration, statut des générations et contexte migratoire, niveaux de revenus et difficultés financières, niveaux d'instruction et emploi, trajectoire résidentielle et logement, ..) et les méthodes qualitatives pour cerner mieux l'expérience des habitants. Des questions telles que les supports éprouvés par les habitants, les pratiques d'appropriation de l'espace, du bâti, l'inscription territoriale des habitants, la mobilité interne ou externe au quartier, la mobilité sociétale (horizontale ou verticale), la différenciation des habitants (par rapport aux voisins, aux jeunes, aux autres quartiers, aux personnes d'autres origines, de culture ou de positions socio-économiques différentes,...) , la question des réseaux sociaux de soutien et de sociabilité, l'utilisation et la perception des endroits pour des activités familiales (jeux, détente, rencontre, etc.), la perception de soi, l'intégration et la compréhension des épreuves qui se manifestent dans les trajectoires par rapport au travail et au logement, etc. Ce sont d'autant de thématiques qu'il faut découvrir à travers différentes approches du 'terrain'.

3.2 Une première définition de la méthodologie qui croise le savoir architectural avec le savoir sociologique⁷⁴

Un présupposé communément admis présente les Grands Ensembles de logements comme des espaces sans qualité urbaine, vides d'histoire et de sens. Notre propos tendra à faire abstraction de ce préjugé afin d'établir un constat objectif de la situation avant de proposer des solutions adaptées.

Il s'agit tout d'abord de reconnaître que, sous leur immobilité apparente et leurs défauts, les Grands Ensembles de logements possèdent également des qualités et potentiels propres que ne connaît pas la ville traditionnelle (compacité qui ménage de grands sols, organisation en hauteur qui offre des vues, de la lumière à tous, ...). Les immeubles hauts de logements résultent d'une pensée systémique qui doit, lors de l'analyse de la situation existante, être mise à l'épreuve de la singularité. Pour ce faire, deux examens sont indispensables et indissociables : celui des espaces visibles (univers physique) et des espaces invisibles (univers socio-anthropologique).

⁷³ *loc.cit.*, p.25.

⁷⁴ Le texte suivant est repris partiellement – et retravaillé par après – à partir d'un document de travail interne. FRANCO B., MASSON O., LEDENT G., WAGENER M., *Documents de travail - Atelier de recherche urbaine*, ULC – LOCI/CriDIS, 2010

A. Un regard sociologique - Les espaces « invisibles » (univers socio-anthropologique)

L'habitat ne peut pas seulement être vu comme le fait simple de l'interaction entre différents éléments construits. Déjà Simmel retenait que « *c'est l'esprit qui confère à l'espace sens et fonction*⁷⁵ ». Il faut révéler l'usage que font – ou non – les personnes de l'espace et du bâti, en s'intéressant aux modalités diverses et multiples selon lesquelles localement le bâti et l'espace rendent sens, et sont reproduites et réappropriés selon les modalités diverses et multiples par les habitants. En général, il s'agit de comprendre les relations spécifiques qui s'établissent entre les modes d'habiter, les dynamiques résidentielles et l'organisation de l'espace tout en s'intéressant aux formes urbaines et au fonctionnement des organisations qui participent à la gestion de l'espace urbain et de l'habitat⁷⁶.

Pour comprendre la conception qu'ont les habitants du Grand Ensemble de l'environnement et de leurs relations spécifiques, il s'agit de croiser l'analyse d'une description des caractéristiques de la population du bâtiment avec une démarche plus qualitative :

• Une description socio-morphologique

Cette approche consistera à décrire morphologiquement la composition de la population des Grands Ensembles étudiés. Elle établit un diagnostic à partir de données quantitatives existantes en privilégiant la composition socio-économique de la population habitant les immeubles tout en la situant brièvement dans son contexte environnemental. Pour rappel, l'approche morphologique est un outil de choix pour montrer comment la vie sociale s'organise à partir d'un milieu physique spécifique, fait de personnes et de choses rassemblées et agencées selon un certain ordre. Elle consiste à utiliser les statistiques existantes afin de décrire le type d'occupation des logements.

En détail, les critères utilisés pour réaliser ce travail sont les suivants :

L'approche de morphologie socio-économique comprendra sept dimensions, soit⁷⁷ :

- *Peuplement et démographie des familles résidentes* (sexe, âge, présence d'un conjoint, taille des ménages, composition familiale et liens de parenté)
- *Immigration, statut des générations et contexte migratoire* (raisons et statut d'immigration, région d'origine, statut des générations)
- *Niveaux de revenus et difficultés financières* (revenus des familles, seuils de faible revenu, nombre d'enfants vivant dans les ménages à faible revenu, proportion des impayés)
- *Niveau d'instruction et emploi* (répartition de la population par niveau d'instruction, secteur et type d'activités, non-emploi et recherche d'emploi)
- *Trajectoire résidentielle et logement précédant l'entrée dans le parc de logements sociaux*
- *Entrée et vie en Grands Ensembles* (durée de résidence et mobilité résidentielle à l'intérieur du logement social (taille et qualité du logement, logement en Grand Ensemble comme milieu de vie, satisfaction et futur résidentiel)
- *Espace social du logement en Grand Ensemble destiné aux familles avec enfants* (espace social du point de vue financier, espace social du point de vue relationnel).

⁷⁵ SIMMEL, *Philosophie de la modernité 1 : la femme, la ville, l'individualisme*, Payot, 1988 (1999), p.599

⁷⁶ BONETTI Michel, *Recherche et intervention sociologique sur la requalification urbaine des Grands Ensembles. La programmation générative*, Revue internationale de Psychosociologie, VII (2001), p.294

⁷⁷ Il est clair que cette liste représente une situation idéale où on pourra bénéficier de toutes ces statistiques. Nous verrons dans le chapitre 'résultats' qu'il reste assez difficile de trouver des statistiques fiables, cohérentes et complètes.

- **Etablissement d'un diagnostic partagé**

Une première analyse s'appuiera sur l'approche par les entretiens biographiques et « extrospectives » présenté dans le chapitre précédent. Nous tentons de multiplier les entretiens avec les familles monoparentales qui vivent dans des logements en Grands Ensembles. La méthode de l'intervention sociologique⁷⁸ nous permettra d'établir avec les résidents de chacun des immeubles un diagnostic partagé sur la situation du quartier et sur la satisfaction par rapport au logement afin de qualifier la qualité de vie qu'ils y associent, qu'elle soit reliée à l'usage privé du logement ou aux relations sociales qui se nouent à l'échelle du projet résidentiel et du voisinage. Ce diagnostic partagé est établi à partir d'une discussion collective réunissant plusieurs habitants des Grands Ensembles – dont plusieurs personnes en situation de monoparentalité – et d'autres utilisateurs, travailleurs sociaux, gestionnaires de bâtiments etc..

L'objectif étant d'établir avec eux un diagnostic basé sur la méthode consistant à mesurer qualitativement l'intensité des items (localisation, habitat et cadre de vie, présence de services, vie locale, présence de problèmes, cohésion sociale, etc.). Le contenu des items et les thèmes à discuter lors des interventions sont à établir et à approfondir à travers les différentes vagues d'entretiens individuels et à travers l'approche croisée entre architectes et sociologues. Cette démarche permettra de comparer les problèmes vécus par les populations occupant les différents Grands Ensembles. La confrontation ou la discussion directe entre différents points de vue individuels permet d'établir un savoir croisé, qui peut rendre compte des multiples manières d'accorder du sens aux expériences sociales.

B. Un regard architectural - Espaces visibles (univers physique)

Olivier Masson et Gérald Ledent proposent une méthode d'analyse) sur base d'un principe qui croise l'espace visible avec l'espace invisible, énoncé par Hélène Hatzfeld et Yves Mouton⁷⁹, professeurs de sociologie et d'architecture à l'école nationale supérieure d'architecture de Lyon.

Il s'agit ici d'effectuer un relevé objectif des aspects construits des Grands Ensembles. On peut distinguer les modes d'analyse suivants :

- URBANISTIQUE
 - analyse des accès au site (piéton, automobile, transports en commun, ...)
 - coexistence et positionnement des différents volumes bâtis ;
 - définition des sols ;
 - ...

⁷⁸ P.ex. COUSIN Olivier, RUI Sandrine, *L'intervention sociologique : Histoire(s) et actualités d'une méthode*, PURennes, 2010.

⁷⁹ HATZFELD Hélène, MOUTTON Yves (s.l.d.d.), *Les espaces libres, atouts des grands ensembles*, : Certu, vol. 1, Lyon, 2006, 141 p.

- FONCTIONNEL

Une évaluation globale des bâtiments doit être réalisée. Il reprendra, de manière non exhaustive, les éléments suivants :

- disposition générale des espaces communs intérieurs et extérieurs (dispositifs d'entrée, circulation horizontale et verticale, locaux techniques : poubelles, compteurs, poussettes et vélos, parkings, rampes et escaliers d'accès, ...) ;
- disposition des logements (surfaces et hauteurs nettes minimales, relations entre les différents espaces, largeur des couloirs, coefficient d'éclairage naturel des pièces, espaces extérieurs...) ;
- accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
- équipement des salles d'eau, et des cuisines ;
- ...

- TECHNIQUE

- adéquation, conformité, vétusté et flexibilité de la structure des bâtiments ;
- adéquation, conformité et vétusté du réseau électrique, du système et des équipements de chauffage, du système et des équipements sanitaires, et de la ventilation des logements et des espaces communs ;
- conformité des techniques spéciales en place dans les immeubles et particulièrement les ascenseurs ;
- bilan énergétique du bâtiment ;
- bilan global de la sécurisation incendie ;
- ...

- DURABILITE

- repérage et définition des matériaux utilisés, compacité, orientation du bâtiment ;
- coût écologique de l'opération elle-même (déchets, énergie grise) ;
- ...

- ECONOMIQUE

- Prix de revient et coefficient loyer
- Coût de la construction
- emprunts en cours ;
- valorisation potentielle du patrimoine foncier ;
- coût des éventuelles rénovations ou transformations ;
- manque à gagner du patrimoine existant pendant d'éventuelles phases de rénovation ou de transformation ;
- ...
-

Cette connaissance aidera à établir les rapports entre les dispositifs physiques et les appropriations par les habitants et à évaluer les potentiels et les nécessités de changement de l'habitat.

3.3 Une démarche partenariale avec le groupe de travail « monoparentalité » au sein du Pacte territorial de l'emploi d'Actiris

Le document 'Tour d'horizon' familles monoparentales⁸⁰ a été présenté le 5 février à des collègues de différents secteurs concernés de la région et après aux différentes instances et aux présidents des commissions parlementaires de la région, de la Cocof, Cocom et du Vgc. Cela a été aussi l'occasion de présenter aux partenaires à Bruxelles le projet de recherche « Prospective Research for Brussels ».

Deux suites et de deux différentes manières de travail ont été prévues :

- *L'accompagnement des travaux d'études lancés dans la cadre de la recherche « Trajectoires de monoparentalité – relations au travail et au logement ».* C'est un premier cercle, plus de type noyau dur, qui se concentre, certainement dans un premier temps, sur l'accompagnement de la mise en œuvre de l'étude Prospective research for Brussels.
- *L'élaboration de pistes de travail aussi bien sous forme de recommandations, que sous projets-pilote de partenariats.* Ce deuxième cercle, plus large, de réflexion et de laboratoire insiste sur des pistes de travail en proposant et soutenant des partenariats sur des aspects de la problématique.

3.3.1 Groupe d'accompagnement Prospective Research for Brussels

Ce groupe de travail porte plusieurs missions :

- accompagnement au niveau du contenu de Martin Wagener (UCL) dans la mise en place et l'exécution des premières phases de l'étude
- apport de matériel et de sources, suivre les actualités politiques, scientifiques et sociales
- garantir des liens avec d'autres recherches et chercheurs sur des terrains d'études proches.
- organisation de 7-8 réunions annuelles

Deux fonctions centrales :

a. *La veille informative* est une activité qui met en œuvre des techniques d'acquisition, de stockage et d'analyse d'informations, concernant une politique, un dispositif, une action ; elle envisage de manière permanente la mise à jour de l'état de l'art et l'évolution de ses interactions scientifiques afin de collecter, organiser, puis analyser et diffuser les informations pertinentes qui permettront d'évaluer les politiques mises en place et/ou leurs réformes. À noter que la veille informative peut s'alimenter de données provenant de tous types de sources, certaines méthodes de collecte ou certaines sources étant du domaine de compétence de spécialistes.

b. *Atelier de recherche urbaine* : Ce workshop est organisé par l'équipe du projet IRSIB « Trajectoires de monoparentalité : relations au travail et au logement » associant sociologues, architectes et urbanistes. Il a pour but de développer un regard croisé de la part de ces deux disciplines sur les problèmes soulevés par la problématique de la monoparentalité. Il se veut ouvert aux experts reconnus et aux jeunes chercheurs et étudiants pour leur permettre d'échanger leurs idées et pour encourager des collaborations.

⁸⁰ PACTE TERRITORIAL POUR L'EMPLOI EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *La monoparentalité à Bruxelles – Un tour d'horizon*, Bruxelles 2010

3.3.2 Plateforme bruxelloise technique sur familles monoparentales

Cette plateforme est composée à la base par le groupe 'scientifique' et complétée par des acteurs de terrains et des secteurs concernés : logement, familles, genre, pauvreté, travail social, enfance, emploi, etc.

Ce groupe plus 'technique' porte les missions suivantes :

- réfléchir et opérationnaliser des pistes de travail sur base de recommandations de type politique ou opérationnel
- approfondir les aspects du 'Tour d'horizon' sur base des résultats intermédiaires de l'étude Prospective Research for Brussels et sur base de témoignages d'acteurs de terrain, actif sur la thématique en région bruxelloise et en dehors
- formuler des recommandations envers des porteurs de projets éventuels et leur garantir la mise en réseau avec d'autres partenaires
- réflexion sur une structuration d'une telle plateforme technique dans le moyen terme
- représentation et mobilisation autour de la thématique « familles monoparentales » au niveau professionnel.
- organisation annuelle d'une matinée de réflexion qui fait le topo des avancées et qui fixe l'agenda pour les travaux futurs devant un public de techniciens et d'acteurs de terrain.
- organisation de 3 réunions annuelles

3.3.3 Secrétariat – briefing régulier

Afin de permettre le bon fonctionnement de ces deux groupes de travail, il faudra parvenir à une bonne communication et gestion quotidienne entre tous les partenaires, c'est le 'secrétariat' qui assure cette fonction. Le secrétariat du suivi du groupe d'accompagnement étude est garantie par Martin Wagener, dans le cadre de l'étude Prospective Research. Le secrétariat de la plateforme est garanti par le Pacte Territorial pour l'Emploi.

Régulièrement un groupe plus large d'intéressés seront tenu au courant des évolutions dans les travaux : les membres du Pacte, les partenaires d'Actiris, les collègues qui ont déjà manifesté leur intérêts.

Le relais avec l'assemblée plénière du Pacte sera garanti par Bernard Francq UCL et promoteur dans le cadre de la Prospective Research for Brussels.

Partie II : Premières analyses et résultats

1 Introduction

Cette partie de notre rapport est consacrée à faire un état des lieux d'un point de vue quantitatif sur la monoparentalité à Bruxelles. Nous avons travaillé ces derniers dix mois à l'établissement d'une 'veille quantitative' c'est-à-dire que nous avons collaboré avec l'Observatoire du social et de la santé et avec l'Observatoire de l'emploi pour affiner les chiffres existants et pour actualiser les données. Ce présent rapport doit beaucoup à Truus Roesems et à Sharon Gezcynski⁸¹, qui étaient les deux personnes chargées de l'étude quantitative auprès de ces deux observatoires et qui ont fourni les données pour la première publication au sein du groupe de travail 'monoparentalité' du Pacte Territorial de l'Emploi⁸². Nous avons donc repris ces travaux tout en les réactualisant, et surtout en élargissant les domaines et les données en plein accord avec les auteurs initiaux. Nous leur en sommes reconnaissants.

Nous présentons la situation statistique de la monoparentalité à Bruxelles à travers différentes thématiques. Le document commence par un aperçu général pour envisager ensuite une nécessaire critique des données statistiques disponibles. Les manquements dans les sources et les différences de définition des situations officielles sont importantes pour éclairer le lecteur sur la fiabilité des données disponibles avant de passer réellement à l'analyse. Les parties qui suivent présentent des analyses descriptives dans différents domaines : la localisation géographique au sein de la Région de Bruxelles-capitale, le travail et les situations de non-travail, une vue à partir des enfants, les revenus, le logement et les questions urbaines avec un sous-chapitre sur les Grands Ensembles, la formation et le niveau d'instruction, la santé, la thématique de la migration et de l'origine étrangère, les politiques publiques et la prégnance de la précarité. Nous concluons sur une analyse générale et sur une mise en perspective pour les prochaines années.

⁸¹ OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, *Situation des familles monoparentales face à l'emploi et au chômage en région bruxelloise*, juin 2009.

⁸² PACTE TERRITORIAL POUR L'EMPLOI EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *La monoparentalité à Bruxelles (..), op.cit.*

2 Une remise en question nécessaire des données disponibles

Dans ce qui suit nous allons principalement utiliser des données de deux sources : ceux du SPF-DGIES et du Datawarehouse « Marché du travail et protection sociale ». Comme deux différentes manières de désigner les formes de ménages sont utilisées, il s'avère nécessaire de présenter d'abord brièvement les différentes sources disponibles sur les situations de monoparentalité en Belgique.

Ces différences de définition ont des fortes implications pour notre objet d'étude, comme nous pouvons les voir dans le Tableau 1:

Tableau 1 : Différence entre les données des types de ménages du SPF Economie –DGIES et de ceux du BCSS en 2006 pour la Région de Bruxelles-Capitale⁸³

	Monoparentaux		Epoux/Cohabitants avec enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Données SPF DGIES	70371	43,9%	89785	56,1%	160156	100
Données BCSS	52654	34,2%	101335	65,8%	153989	100
Différence	17717	9,7%	-11550	-9,7%	6167	

Dans les données du SPF-DGIES, nous distinguons 43,9 % de ménages monoparentaux comparés aux ménages composés d'époux avec enfants dans la région bruxelloise. Cette proportion n'est plus que de 34,2 % dans les données du BCSS – la différence entre les deux sources est donc de 9,7% ! Cet écart⁸⁴ est dû à une différence de définition entre les couples habitant ensemble et les mariages mariés :

Un premier constat par rapport à ces chiffres est qu'ils ne semblent pas du tout pouvoir rendre compte de l'évolution réelle des ménages. Le nombre de monoparentaux est fortement surestimé dans les données du SPF Economie DGIES, vu qu'elles ne recensent pas les cohabitants qui ne portent pas officiellement le statut de marié ou 'cohabitant légal'. La non-prise en compte des couples non-mariés et cohabitants avec enfants surestime amplement le nombre réel des familles monoparentales. C'est donc une définition qui ne reconnaît pas du tout les nouvelles formes familiales, tout en regardant la réalité à partir du prisme « marié(e) » et « ensemble » versus « non-marié(e) » et « seul(e) ». Différentes alliances hors du mariage n'apparaissent donc pas.

Cet exemple nous montre à quel degré il faut être attentif aux logiques des définitions statistiques qui tentent de représenter une réalité sociologique. La famille nucléaire reste le modèle dominant dans les statistiques officielles du SPF Economie DGIES, et cela a pour conséquence de donner une image déformée des réalités des diverses formes de ménages possibles⁸⁵.

⁸³ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

⁸⁴ Les chiffres représentant la Région de Bruxelles-Capitale ne totalisent pas le même nombre de personnes. Cela peut être dû au nombre de personnes célibataires officiellement, mais qui vivent de fait en cohabitation. Mais peut-être est-ce aussi un effet qui provient du recueil des données.

⁸⁵ Malheureusement, nous ne bénéficions à ce stade de la recherche des données BCSS autre que celles de 2006, il nous est donc impossible de regarder des évolutions plutôt historiques. Pour comprendre mieux l'évolution au fil des années, nous allons recourir aux données du SPF Economie DGIES, tout en gardant en tête les critiques et remarques formulées.

La typologie LIPRO⁸⁶ permet de pouvoir mieux comparer les situations réelles des ménages en intégrant le statut de cohabitant. Cela évite de réduire les différentes configurations familiales existantes⁸⁷ au modèle de la famille mariée. Cette typologie a été mise en place au départ pour faire des projections démographiques et comprendre mieux les transitions entre différentes phases de la vie ou statuts de ménage.

À partir de 11 positions individuelles⁸⁸ qu'une personne peut occuper au sein d'un ménage, la typologie LIPRO rend compte de différents types de ménages :

- Ménages à une personne
- Familles monoparentales
- Couples mariés sans enfant(s) (et éventuellement avec d'autres personnes cohabitants)
- Couples mariés avec enfants (et éventuellement avec d'autres personnes cohabitants)
- Couples non-mariés sans enfant(s) (et éventuellement avec d'autres personnes cohabitants)
- Couples non-mariés avec enfants (et éventuellement avec d'autres personnes cohabitants)
- Toutes les autres types de ménages (entre autres les ménages collectifs)

Il paraît évident que pour notre thématique de recherche, il faut absolument bénéficier des données sous forme de la typologie Lipro. Il serait encore plus pertinent de pouvoir trouver des indicateurs clairs pour cerner les familles recomposées. À ce stade de notre connaissance, c'est l'équipe réunie autour de Marie-Thérèse Casman⁸⁹ dans une recherche à partir des données PSBH, qui a su établir des données qui permettent de comparer les familles monoparentales aux familles recomposées et « classiques ».

Le service d'étude du gouvernement flamand, le SVR⁹⁰, a accès à des données à partir du registre national, mais sous forme de la typologie LIPRO. Les données ne sont pas disponibles sous forme 'brute', mais ce service a collaboré avec plusieurs autres services de recherche bruxellois et flamand autour des questions liés aux différentes formes familiales.

⁸⁶ VAN IMHOFF, E., N. KEILMAN, *LIPRO 2.0: An application of a dynamic demographic projection model to household structure in the Netherlands*. NIDI/CBGS Publications, vol. 23, Lisse: Swets & Zeitlinger, 1991, 245 p.. ; LODEWIJCKX, E. DEBOOSERE, P., *LIPRO: een classificatie van huishoudens*, SVR- Technisch rapport 2008/2.8

⁸⁷ BECK Ulrich, *Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités*, Lien social et Politiques, n° 39, 1998, p. 15-25.

⁸⁸ DEBOOSERE P., *De huishoudenposities in de volkstelling van 1991. Basistabellen en vergelijking met 1981*, Steunpunt Demografie, VUB, Working Paper 1.

⁸⁹ Voir Annexe 3 dans : FONDATION ROI BAUDOUIN, *L'enfant dans la famille recomposée*, Novembre 2008. (Les données de Silc permettent aussi de retrouver les familles recomposées au niveau Belgique selon Joris Ghysels dans le même rapport cité.)

⁹⁰ Cf. SVR – Studiedienst van de Vlaamse Regering; Le service CBGS - Centrum voor Belvolkingen en Gezinstudies (Centre pour l'étude de la population et de la famille) a été réintégré au SVR. Edith Lodewijkckx est directrice de ce service qui a produit plusieurs publications sur la thématique des familles monoparentales, recomposées et autres.

2.1 Les enquêtes

Les enquêtes permettent de mieux cerner les formes familiales, puisqu'elles se basent en général sur des questions clairement définies qui donnent une image plus réaliste de la composition des ménages. Le tableau ci-après donne un aperçu de certaines enquêtes qui peuvent être intéressantes pour notre thématique. Notons directement, que la taille de l'échantillon ne permet que très rarement de faire une étude approfondie sur les familles monoparentales bruxelloises. En général, seulement 2000 à 3000 personnes sont interviewées à Bruxelles, pour des raisons statistiques de fiabilité avec pour limite que cela ne permet pas d'aller plus loin que des tableaux descriptifs de base.

Tableau 2 : Aperçu des données issues des enquêtes⁹¹

	Belgique	Région bruxelloise	Commune	Quartier (Monitoring)	Secteur statistique
Enquête socio-économique 2001	•	•	•	•	•
Enquête force de travail (marché du travail, diplômés)	•	•			
Enquête santé	•	•			
EU-SILC (indicateurs de pauvreté)	•				
Enquête budget des ménages	•	•			
Observatoire des loyers		•	•	•	
Programme "Génération et Genre"	•				

Les données issues d'enquêtes ne permettent donc pas une analyse au niveau de Bruxelles. Il semble impossible de mener à bien l'analyse des thématiques plus urbaines en lien avec la monoparentalité. La seule exception à cette règle est l'enquête socio-économique de 2001. Cette enquête a été effectuée comme un recensement national, c'est-à-dire que tous les ménages belges ont été interviewés, mais les données ne sont plus assez récentes pour notre recherche.

Le programme 'Génération et Genre'⁹² permet de mieux combiner – dans l'optique de notre recherche – des données sur les aspects familiaux (au sens élargi), de logement et de travail. Les données pour la Belgique vont être disponibles dans les mois qui arrivent. L'équipe de recherche pourra à travers un partenariat au sein de l'UCL avoir accès à ces données pour une analyse quantitative. Nous souhaitons utiliser ces données dès que possible pour mieux analyser la monoparentalité au niveau de la Belgique et éventuellement de manière inter-régionale, mais nous n'arriverons cependant pas à établir des constats à un niveau territorial inférieur.

⁹¹ IGEAT, *Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise - Sources et références*, 2010, pp. 1-31. (Nous avons rajouté le programme « Génération et Genre »)

⁹² <http://www.unece.org/pau/ggp/Welcome.html>

Tableau 3 : Aperçu des différentes sources statistiques disponibles⁹³ :

	Actiris : demandeurs d'emploi	BCSS : BIM + Omnio	BCSS : datawarehouse	commune : registre national	CPAS	Etnic - Service des stat. de la com.fra.	DGSIE : enquête socio-economique 2001	DGSIE : registre national	DGSIE : statistiques fiscales	Obs. de la Santé / Social : Bulletins stat.	ONEM	ONP	SLRB : observatoire rég. de l'habitat	SLRB : Observatoire des loyers	SPF Intérieur : registre d'attente	SPF sécurité sociale	SPP Intégration sociale	Studiedienst Vlaamse regering	Vlaams min. van onderwijs en vorming	IBSA : monitoring des quartiers	IBSA : indicateurs statistiques	Observatoire de la Santé et du Social	PSBH ⁹	Programme « Générations et genre ⁹	EU - SILC ⁹
Typologie LIPRO ⁹			X				-	-										X		X		-	X	X	X
Démographie																									
population				•			•	•							•					Δ	Δ		X	X	X
âge	•		Δ	•			•	•															X	X	X
nationalité	•		Δ	•			•	•												Δ	Δ		X	X	X
nation. d'origine				•			•																X	X	X
ménages*			Δ				•	•										Δ	Δ	Δ	Δ		X	X	X
migrations				•			•	•												Δ	Δ				
Socio-économique																									
travailleurs			Δ				•													Δ	Δ		X	X	X
chômeurs*	•		Δ				•				•									Δ	Δ		X	X	X
pensionnés*			Δ				•					•											X	X	X
GRAPA												•										Δ	X	X	X
CPAS(RIS /equi.)*	•	Δ		•													•				Δ		X	X	X
handicapés*		•					•										•					Δ	X	X	X
Sit.Soc.-econ. Mé.	Δ				•																		X	X	X
revenus									•												Δ		X	X	X
BIM-Omnio		•																				Δ	X	X	X
Santé																									
espérance de vie								•													Δ	Δ			
santé subjective							•															Δ	X	X	X
Mortalité										•													•		
N° naissances								Δ		•											Δ	•			
Périnatalité										•													•		
Enseignement																									
Élèves						•	•														Δ				
Diplômes							•														Δ		X	X	X
Logement																									
Loyers							•							•									X	X	X
Logem. sociaux							•						•												
qualité logem.							•																X	X	X
environnement							•																X	X	X
Légende : source primaire : • source secondaire : Δ thèmes pour lesquels plusieurs sources sont disponibles * Indicateurs : X (surtout pour les enquêtes) evtl. : - Ajouté par UCL : ⁹																									

⁹³ IGEAT, op.cit. Nous avons ajouté les trois enquêtes et le critère de la « typologie LIPRO » (en gris clair).

2.2 Les registres

Le tableau 3 est issu d'une présentation des sources et références qui ont été analysés par une équipe de recherche entre l'ULB-IGEAT⁹⁴ en collaboration avec l'Observatoire de la Santé et du Social. Le tableau présente les domaines traités dans les différentes sources statistiques, nous y avons ajouté les enquêtes du PSBH, le programme « Générations et Genre », l'EU-Silc, ainsi que la possibilité d'utiliser des données avec la typologie LIPRO. Les tirets montrent que ce serait éventuellement possible, mais les données ne sont pas d'office mis sous la forme LIPRO.

Nous pouvons retenir trois sources principales de données⁹⁵ :

1. *Le registre national du SPF Économie –DGIES*

Comme nous venons déjà de le souligner, les données du registre national ne sont pas disponibles avec le format de la typologie LIPRO. Ce n'est que le SVR qui a accès à ces données sous forme LIPRO. Comme service d'étude du gouvernement flamand, seulement les publications de ce service sont accessibles. Les données du SPF Économie – DGIES sont les seules qui nous permettent d'établir des comparaisons historiques et il serait donc utile que le SPF adopte une typologie plus actuelle des formes familiales.

2. *Le micro-census de 2006*

Ce « Recensement administratif pilote de 2006⁹⁶ » était pensé comme une étape entre le dernier recensement de 2001 (l'enquête socio-économique) et un futur recueil de données à partir des données administratives⁹⁷ des différents services publics et du registre national. Ce recensement pilote s'est effectué avec un échantillonnage représentatif de 20% de la population belge.

Nous n'avons à ce stade-ci pas encore eu accès à ces données, mais nous prévoyons de prendre contact avec les responsables administratifs ayant géré ce recensement.

3. *Le Datawarehouse « Marché du travail et protection sociale » de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS)*

Les données du BCSS sont issues d'un croisement de plusieurs sources administratives⁹⁸ des institutions de la sécurité sociale et du registre national. Les applications de bases publiées annuellement sous forme d'un CD/DVD reprennent des indicateurs statistiques habituellement utilisés dans différentes recherches.

⁹⁴ Université Libre de Bruxelles - Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire

⁹⁵ Le monitoring des quartiers utilise d'autres sources pour représenter les données à l'échelle des quartiers bruxellois.

⁹⁶ http://www.belspo.be/belspo/fedra/agora/agHH117_fr.pdf

⁹⁷ P.ex. le Registre national, la Banque-Carrefour de la Sécurité sociale, la Banque-Carrefour des Entreprises, la base de données cadastrale de l'Administration générale de la Documentation patrimoniale, les bases de données de l'enseignement et des diplômes délivrés, ...

⁹⁸ P.ex. e CIN, le FAT, le FMP, l'INAMI, l'INASTI, l'ONAFST, l'ONEm, l'ONP, l'ONSS, l'ONSSAPL, Sigedis, le SdPSP, le SPP Intégration sociale et le VDAB/FOREM/Actiris/ADG

L'application 11 permet d'analyser à l'échelle des communes, des provinces ou des régions, les différentes formes de ménages avec la typologie LIPRO. Les données permettent d'établir des constats sur le statut d'activité (salarié, indépendant, chômage, CPAS, pensions, etc.), le secteur d'activité, le travail à temps partiel, la durée de chômage, l'âge, le sexe, la localisation (commune, région), le nombre d'enfants et leur âge. Les données sont pré-codées sous différents formats, en général le plus qu'on descend l'échelle territoriale, le plus que les catégories deviennent plus larges. Par exemple, au niveau du secteur statistique, nous ne retrouvons plus de données sous format LIPRO, et la variable avec les différents statuts socioéconomiques ne reprend que 4 catégories au lieu de 13. Cette présentation permet de respecter les lois en matière de la protection des données personnelles.

Nous avons étudié auprès du BCSS la possibilité d'introduire une demande de données à des fins scientifiques qui nous permettent d'analyser des données longitudinales anonymisées à caractère individuel. Ces données nous permettraient de croiser l'aspect 'trajectoire' avec une localisation plus poussée que le niveau commune, et ce afin de nous permettre d'analyser des effets plus 'urbains'. Nous attendons encore un dernier accord au sein de l'équipe de recherche entre architectes et sociologues pour introduire officiellement cette demande.

3 Monoparentalité à Bruxelles

Nous retrouvons à Bruxelles un nombre proportionnellement plus élevé de familles monoparentales comparé aux deux autres régions. En début de 2008, les familles monoparentales représentaient 74.226 ménages en Région de Bruxelles-Capitale. 3,4% des ménages correspondent à la situation où le père est seul et un ménage bruxellois sur dix comprend une mère isolée avec enfants. Une comparaison avec les autres Régions nous permet de constater que la Région bruxelloise comprend proportionnellement davantage de familles monoparentales que la Région flamande (13,1%), mais moins que la Région wallonne (18,5%). Cependant, ce résultat est à nuancer avec la plus forte présence d'isolés parmi les ménages bruxellois comparativement aux autres Régions.

Nous pouvons aussi retenir que la proportion entre pères et mères monoparentaux diffère aussi entre régions. Tandis que nous trouvons à Bruxelles 23% de pères parmi l'ensemble des monoparentaux, ce taux est de 33,2% pour la Flandre et 29,5% pour la Wallonie. A Bruxelles, les charges familiales sont plus souvent effectuées par les femmes comparées aux autres régions, la division genrée est donc davantage prononcée.

Tableau 4 : Répartition par type de ménage selon la Région au 1^{er} janvier 2008⁹⁹

	Région bruxelloise	Région flamande	Région Wallonne	Belgique
Pères non-mariés avec enfants	17.050	112.457	80.894	210.401
<i>% de pères parmi les familles monoparentales</i>	23,0	33,2	29,5	30,6
<i>% de pères avec enfants par rapport au total</i>	3,4	4,4	5,4	4,6
Mères non-mariés avec enfants	57.176	225.983	193.739	476.898
<i>% de mères parmi les familles monoparentales</i>	77,0	66,8	70,5	69,4
<i>% de mères avec enfants par rapport au total</i>	11,3	8,8	13,0	10,4
Total familles monoparentales	74.226	338.440	274.633	687.299
<i>% du total des ménages</i>	14,6	13,1	18,5	15,0
Total ménages	507.455	2.576.974	1.485.090	4.569.519

Si, dans un premier temps, la proportion de familles monoparentales, considérées par rapport à l'ensemble des ménages (y compris les isolés et couples sans enfants), ne représentent que 14,6%, en revanche, la proportion de familles monoparentales considérées exclusivement par rapport aux familles (couples avec enfants) s'élève à 34%. Tandis que dans la figure précédente la région bruxelloise occupait une position plutôt moyenne entre les deux régions par rapport au total des ménages, la comparaison entre ménages avec enfants montre la présence plus forte de la monoparentalité à Bruxelles.

⁹⁹ Source : SPF-DGSIE 1 janvier 2008 ; propres calculs

Tableau 5 : Proportion de familles monoparentales parmi les ménages avec enfants en 2006¹⁰⁰

	Région bruxelloise		Région wallonne		Région flamande		Belgique	
Familles monoparentales	54451	34,0%	178475	29,5%	203141	19,9%	436067	24,4%
Familles duoparentales	105801	66,0%	426725	70,5%	819896	80,1%	1352422	75,6%
Ménages avec enfants	160252	100,0%	605200	100,0%	1023037	100,0%	1788489	100,0%

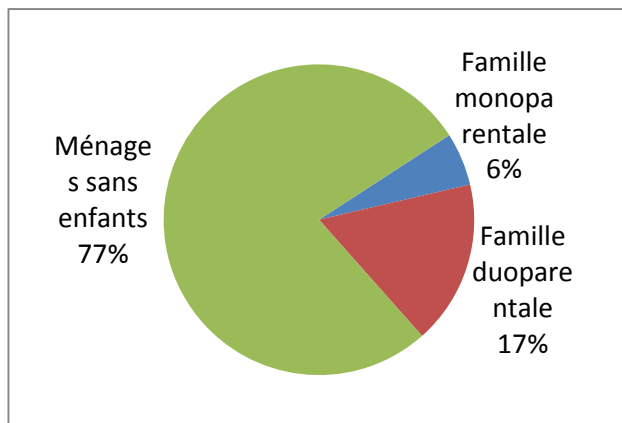


Figure 2 : Répartition par type de ménage Belge en 2006¹⁰¹

Le tableau suivant reprend les données des types de ménages à partir de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale - « Datawarehouse marché du travail et protection sociale ». Nous voyons que les familles monoparentales constituent un groupe plus faible par rapport aux données reproduites dans le tableau précédent. Cette différence est

due à la manière dont on recense les familles, à partir de la composition du ménage réelle ou déclaré. Comme déjà expliqué au début de ce chapitre : la différence réside dans ce qu'on appelle la 'Typologie LIPRO', cette dernière reprenant sous le sigle des duoparentaux toute personne avec enfants qui sont cohabitants sous le même toit. C'est donc plutôt une situation 'de fait' et moins une catégorie officielle. La figure 3 montre en détail les différents types de ménages en Belgique.

3.1 Évolution du nombre de familles monoparentales

Comme nous pouvons le voir dans la figure 4, depuis 1991 le nombre de familles monoparentales n'a cessé d'augmenter dans les trois Régions, sa part étant passée de 9,7% en 1991 à 15,0% en 2008. Il s'agit d'une tendance historique qui voit une diminution nette des «époux avec enfants» et une augmentation des familles monoparentales. Les chiffres issus du SPF-DGIES représentent plutôt les catégories officielles, et nous n'avons par ce biais pas du tout accès à ce qu'on nomme les familles recomposées¹⁰². Il est clair qu'il faudra trouver des données fiables qui recensent l'évolution des ménages depuis la deuxième guerre mondiale, puisque c'est surtout à partir des années 60 que les dynamiques familiales changent - comme nous pouvons le voir dans la figure 5.

¹⁰⁰ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹⁰¹ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹⁰² Voir : FONDATION ROI BAUDOUIN, *L'enfant (...), op.cit.*

Figure 3 : Répartition détaillé des types de ménages en Belgique en 2006¹⁰³

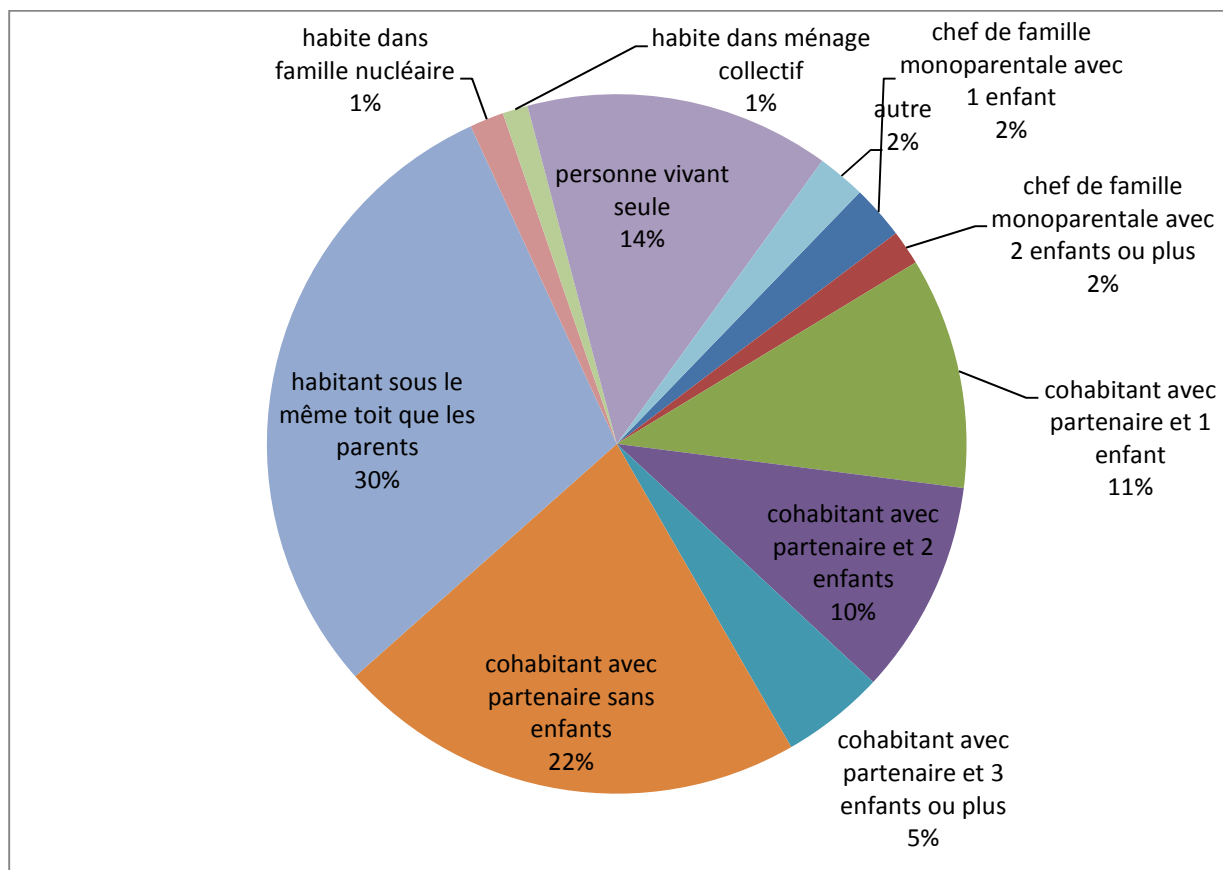
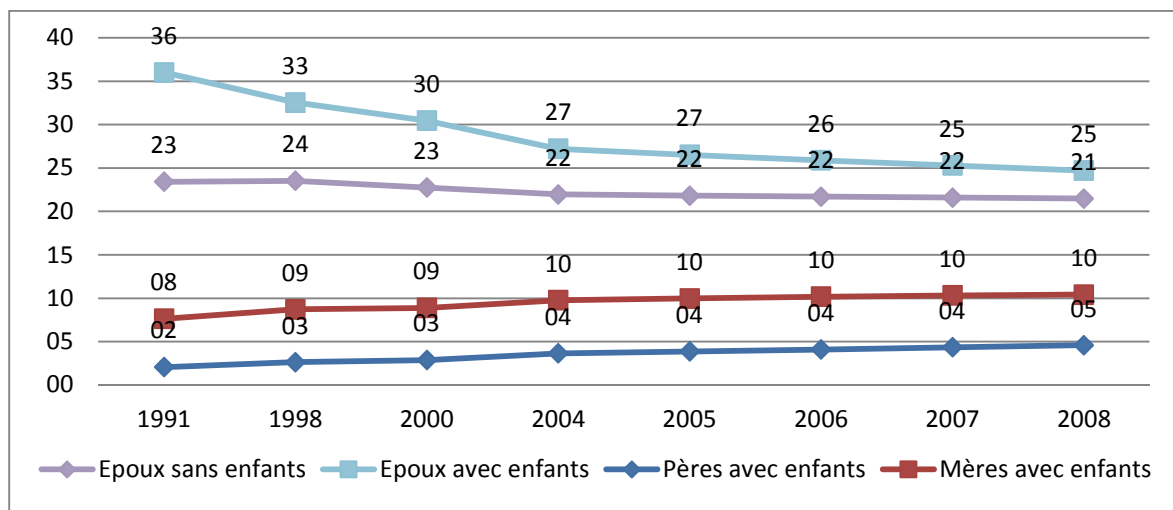


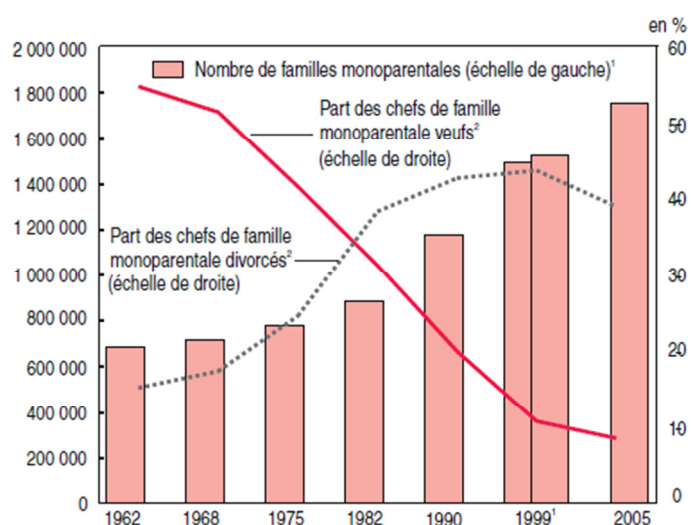
Figure 4 : Evolution des type de ménages belges (%)¹⁰⁴



¹⁰³ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹⁰⁴ Source : SPF-DGSIE 1 janvier 2008 ; propres calculs

Figure 5 : Evolution du nombre de familles monoparentales en France depuis 1962¹⁰⁵

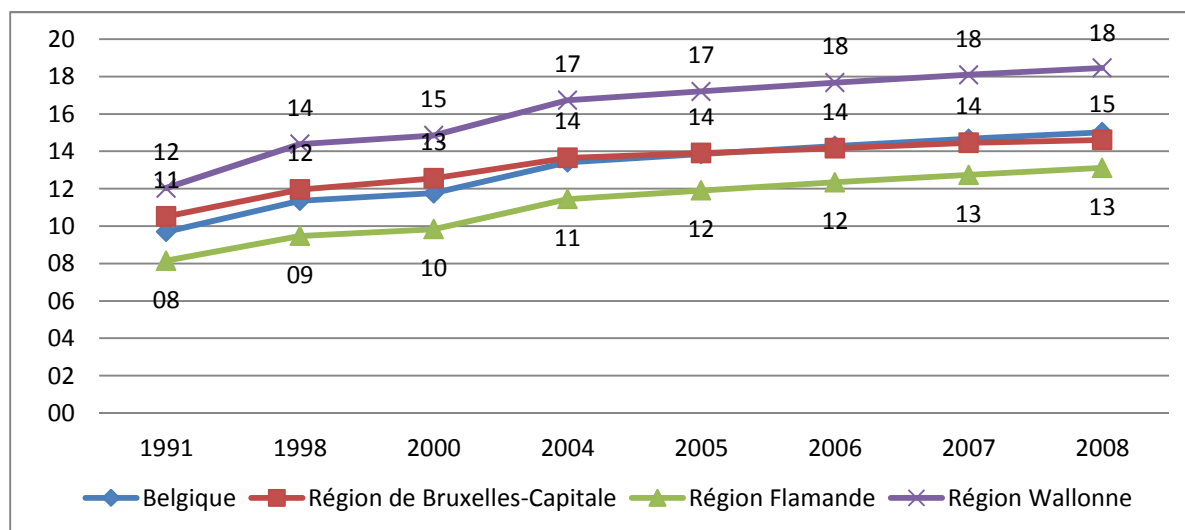


La figure ci-jointe montre l'augmentation du nombre de ménages monoparentaux depuis les années 60.

Les deux courbes montrent clairement que l'effet de rentrée dans la situation de monoparentalité à cause du « veuvage » diminue considérablement et la rupture d'union devient la cause principale. L'étude portant sur la France, indique pour les situations de monoparentalité que 9 couples sur 10 vivent séparément, et que parfois (15%), ils n'ont jamais vécu ensemble¹⁰⁶.

Les auteurs de cet article notent aussi que même si les cas de garde partagée sont plus nombreux, il revient en règle générale aux femmes d'être chef de ménage ; nous y reviendrons.

Figure 6 : Evolution de la part des ménages monoparentaux dans l'ensemble des ménages par Région (%)¹⁰⁷



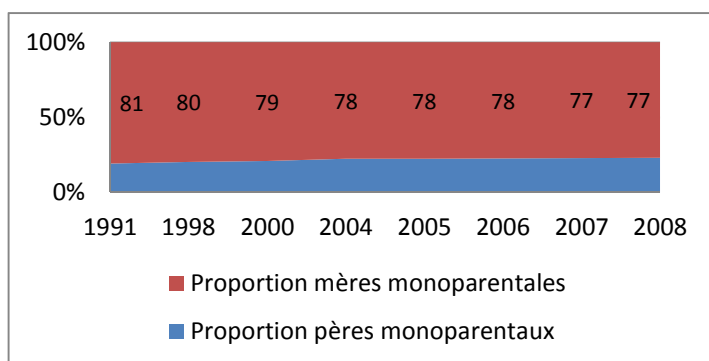
Nous voyons clairement dans la figure 6 que l'évolution de la part des ménages monoparentaux parmi l'ensemble des ménages suit les mêmes tendances dans les trois régions. Les écarts entre les régions restent d'ailleurs stables.

¹⁰⁵ CHARDON Olivier, DAGUET Fabienne, VIVAS Émilie, *Les familles monoparentales - Des difficultés à travailler et à se loger*, INSEE, Première n° 1195 (Même si la situation en France est légèrement différente, ce tableau nous permet de mieux voir quelques grandes tendances historiques).

¹⁰⁶ *Loc. cit.*, p.1 (Dans nos chiffres sur la Belgique nous n'avons pas du tout accès aux informations concernant la garde partagée)

¹⁰⁷ Source : SPF-DGSIE 1 janvier 2008 ; propres calculs

Figure 7 : Evolution du rapport entre pères et mères monoparentaux¹⁰⁸



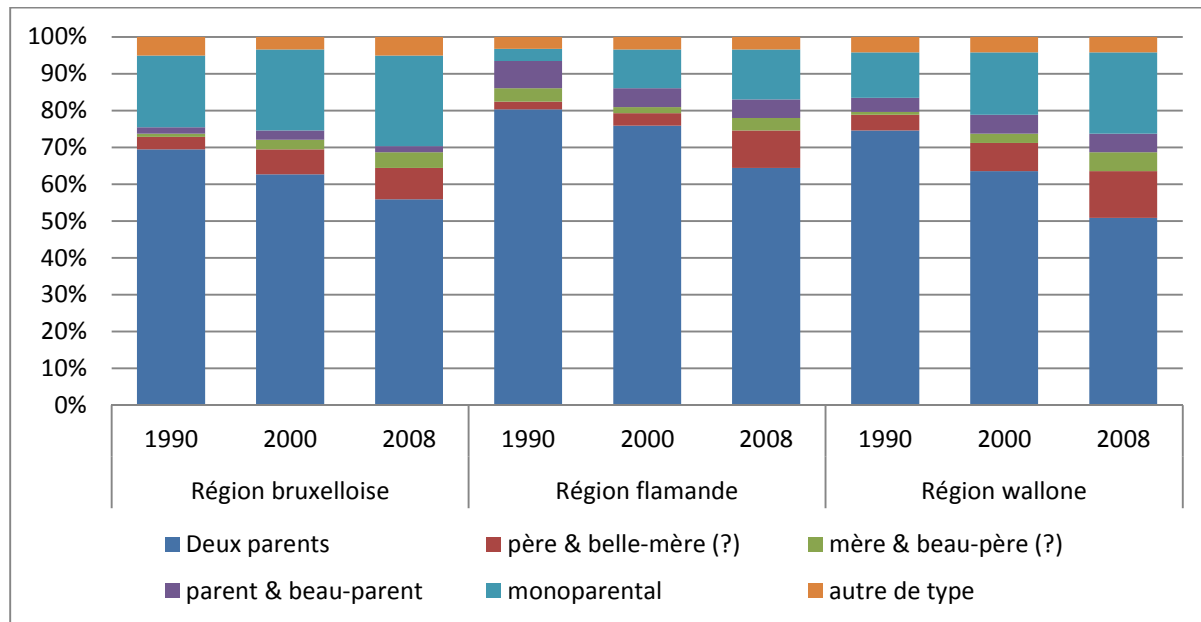
Dans cette figure, nous voyons l'évolution du pourcentage entre pères et mères monoparentaux. Elle montre d'abord une certaine stabilité entre les proportions de mères et pères. C'est surtout aux mères que revient la tâche d'éducation des enfants. La toute légère augmentation de presque 4 % dans la proportion des pères en charge

de l'éducation, est peut-être un premier signe de changement, mais la tendance reste stable.

3.2 Une vue à partir des enfants

La figure ci-après donne une image de l'évolution du type de ménage dans lesquels grandissent les enfants par région. L'intérêt de ce tableau est surtout de montrer la différence entre familles monoparentales et recomposées :

Figure 8 : Enfants vivant chez les parents et beaux-parents en 1990, 2000 en 2008, par région (en %)¹⁰⁹



¹⁰⁸ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹⁰⁹ Tableau repris entièrement de: LODEWIJCKX Edith, *Kinderen en de gezinsvorm waarin ze oopgroeien : een schets van de veranderingen tussen 1990 en 2008*, SVR-Webartikel, 2010, 8p. (Source: SPF-DGIES ; calculs: SVR) Le (?) signifie que le lien de parenté n'a pas pu être établi exactement dans les données.

La figure 8 montre qu'à côté de l'évolution dans la composition des ménages, c'est la différence entre familles monoparentales et recomposées qui est remarquable. Même si toutes les autres formes familiales augmentent par rapport à la famille nucléaire, c'est surtout la catégorie de monoparentalité qui augmente le plus par rapport au total. Comme nous n'avons pas réellement accès aux données ayant trait aux recompositions familiales, ce tableau nous permet de constater à travers une typologie des formes familiales plus proches de la réalité, que le groupe des monoparentaux reste plus important que les familles recomposées. Nous pouvons mieux voir les proportions « cachées » dans les statistiques qui ne montrent que les mono- ou duoparentaux – comme c'est le cas dans la base de données « Datawarehouse marché du travail et protection sociale ».

3.3 Les grandes villes belges

Dans les statistiques belges, nous retrouvons souvent la comparaison entre les différentes régions de la Belgique. Cette manière d'analyser les statistiques ne rend cependant pas compte que la Région de Bruxelles-Capitale est une zone urbaine. La comparaison entre les territoires flamands et wallons avec de larges espaces ruraux ou semi-urbains ne nous éclaire pas vraiment sur le caractère spécifiquement urbain de Bruxelles. Il convient donc de mieux comparer ce qui est comparable ; pour ce faire, nous présentons quelques indicateurs à partir des grandes villes belges.

Au regard d'un critère de faisabilité, nous avons choisi de comparer la Région de Bruxelles-Capitale¹¹⁰ aux communes des six autres grandes villes de la Belgique : Anvers, Bruges, Charleroi, Gand, Namur et Liège.

Tableau 6 : Nombre et proportion d'habitants dans les grandes villes belges en 2006¹¹¹

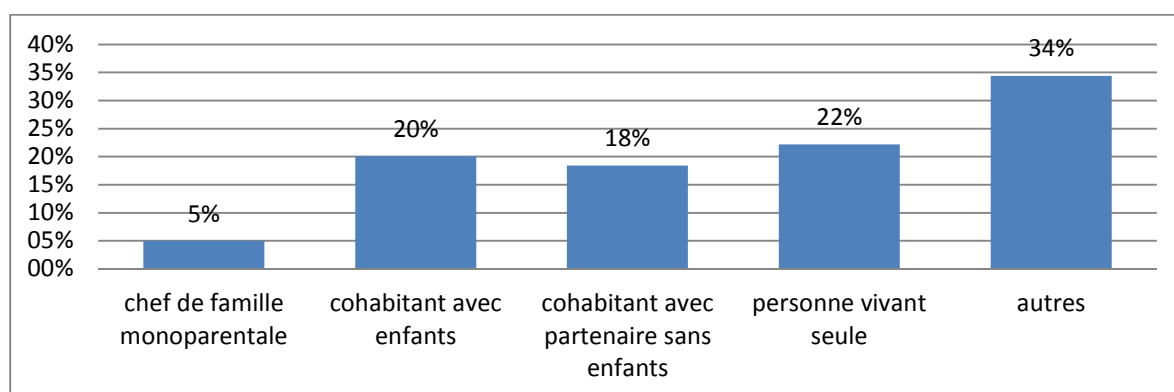
	Effectifs	%
Région de Bruxelles Capitale	1013859	43,2%
ANTWERPEN	476197	20,3%
BRUGGE	117551	5,0%
CHARLEROI	202844	8,6%
GENT	237438	10,1%
LIEGE	192206	8,2%
NAMUR	108330	4,6%
Total	2348425	100%

Ce tableau montre la différence de taille entre les grandes villes Belges. Il faut noter que la Région bruxelloise est représentée par ses 19 communes tandis que les autres villes belges ne sont que représentées par la commune centrale.

¹¹⁰ D'ailleurs, puisque nous ne prenons pas en compte l'agglomération plus large de Bruxelles (la zone métropolitaine), il convient de limiter les autres villes aux communes qui portent le même nom. Cela reste un choix arbitraire, mais cela augmente la possibilité de comparaison entre villes. Nous avons préféré suivre le choix de délimitation des villes opérés dans la plupart des sources de statistiques officielles dans ce pays.

¹¹¹ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

Figure 9 : Répartition des types de ménages dans les grandes villes belges en 2006 ¹¹²



Cette figure montre la moyenne des types de ménages dans les grandes villes belges. En comparaison avec les moyennes belges (cf. figure 3), la proportion de familles monoparentales (5% par rapport à 4%) et des personnes vivant seules (22% par rapport à 14%) est plus grande, tandis que les chiffres montrent proportionnellement moins de cohabitants avec enfants (20% par rapport à 26%) et moins de cohabitants sans enfants (18% par rapport à 22%). Les villes forment donc plutôt un intérêt pour les personnes seules avec ou sans enfants.

Tableau 7 : Répartition des types de ménages dans les grandes villes belges en 2006 (%) ¹¹³

	chef de famille monoparentale	cohabitant avec enfants	cohabitant avec partenaire sans enfants	personne vivant seule	autres	Total
RBC	5,2	20	15,4	23,5	35,9	100
ANTWERPEN	4,1	19,8	21,3	21,2	33,6	100
BRUGGE	3,5	24,3	25,3	14,7	32,2	100
CHARLEROI	7	20	17,9	20,4	34,8	100
GENT	4	21	22,7	20,6	31,7	100
LIEGE	5,9	16,9	17,5	28	31,6	100
NAMUR	5,2	22	19,2	18,4	35,2	100
Total	5	20,1	18,4	22,2	34,4	100

Le tableau précédent donne la variation des types de ménages entre villes. Comme nous avons vu dans les tableaux plus hauts qui mentionnaient les différences inter-régionales, ces dernières renvoient toujours à une position intermédiaire de Bruxelles entre la région flamande et la région wallonne. En comparant entre villes, la Région de Bruxelles-Capitale présente des proportions de la catégorie « chef de famille monoparentale » comparable à celui de Namur et fort proche de la moyenne belge (mais beaucoup plus de personnes seules). Charleroi et Liège représentent des chiffres plus élevés, tandis que Bruges, Gand et Anvers se trouvent en dessous de la moyenne. L'écart le plus grand se situe entre Bruges et Charleroi.

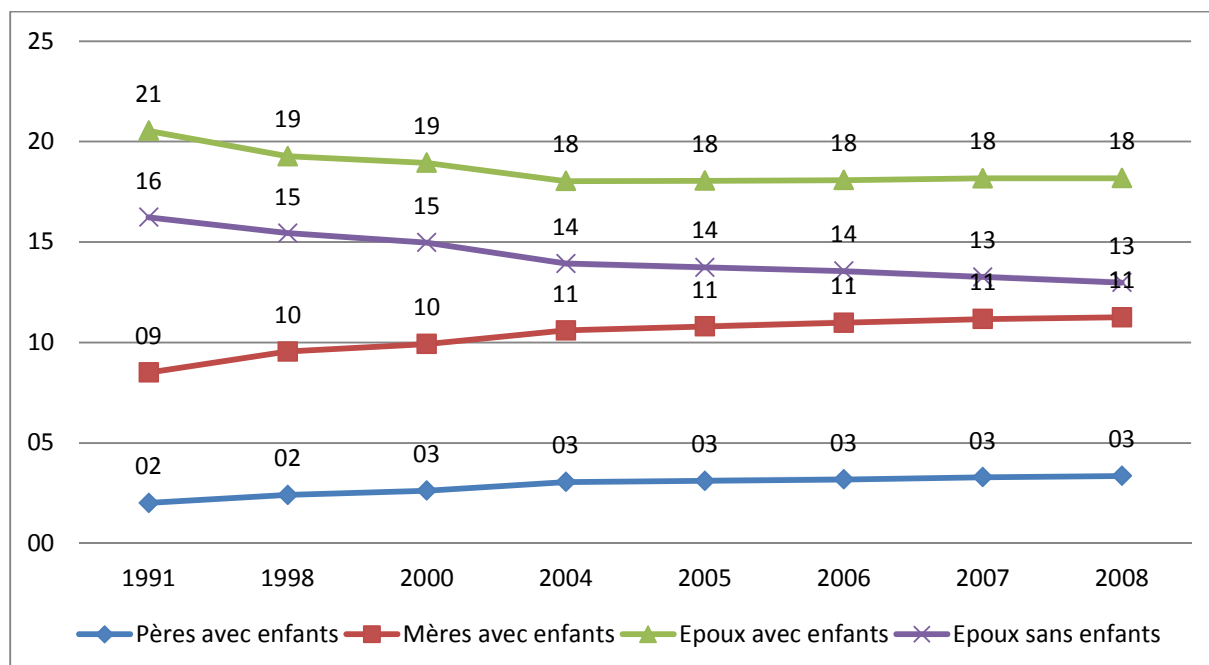
¹¹² Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹¹³ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

D'autres différences existent dans la proportion des autres types de ménages. Par exemple, nous pouvons constater que Bruges abrite plus de couples avec ou sans enfants (24,3% et 25,3%), et inversement nous trouvons à Liège une proportion beaucoup plus grande de personnes vivant seules.

La figure 10 montre à partir des données du SPF-DGIES¹¹⁴ l'évolution des pères et mères avec enfants comparée à celle des époux avec ou sans enfants. Nous voyons une augmentation des pères et mères seules avec enfants ces dernières dix-sept années. Elle est cependant moins marquée pour la moyenne belge. C'est peut-être là un effet spécifique à la Région de Bruxelles-capitale qui accueille plus de jeunes couples et de personnes isolées tandis que les couples mariés avec enfants choisissent plutôt d'aller vivre dans la périphérie Bruxelloise¹¹⁵. Cette hypothèse invite à mieux étudier les mouvements 'migratoires' entre Bruxelles et sa périphérie en fonction de l'âge, de la trajectoire et du statut de ménage.

Figure 10 : Evolution des différents types de ménages bruxellois¹¹⁶



¹¹⁴ Donc pas de cohabitants.

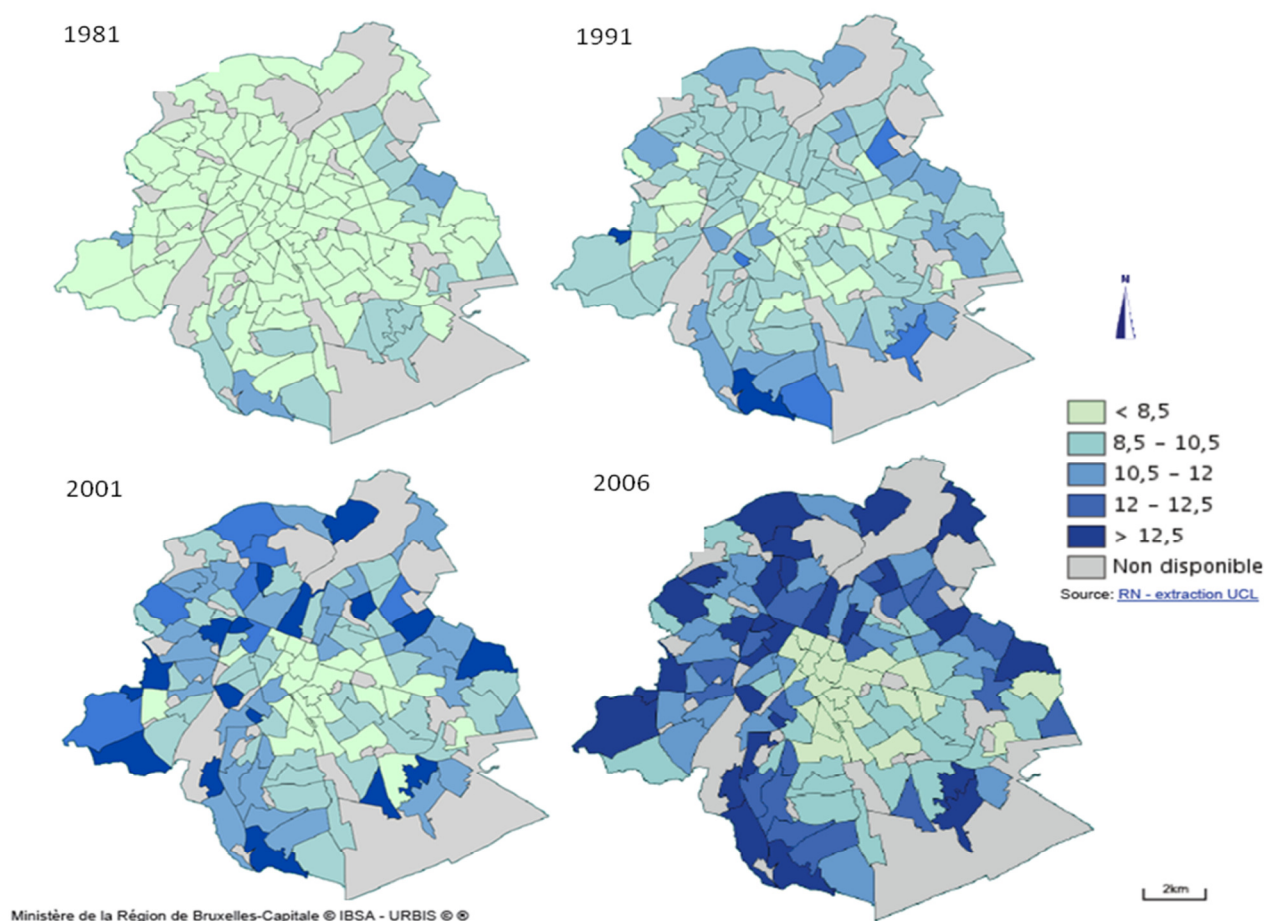
¹¹⁵ DE CORTE et al. (2003), *Etude des mouvements migratoires de et vers les trois grandes villes pour les trois Régions belges* commanditée par le SPP de l'intégration sociale – politique des grandes villes et réalisée par la VUB et Mens en Ruimte.

¹¹⁶ Source : SPF-DGIE 1 janvier 2008 ; propres calculs

4 Localisation

Géographiquement, les familles monoparentales ne se limitent pas au 'croissant pauvre' de la région de Bruxelles-capitale. Comme le montrent les cartes qui suivent, elles sont surreprésentées dans les quartiers où se situent d'importants ensembles de logements sociaux et globalement dans les zones où les loyers sont les moins chers ; elles se situent très peu en première couronne (centre-ville), mais plutôt en seconde couronne à l'exception du Sud-Est et se localisent majoritairement dans les quartiers où se situent également les couples avec enfants, à l'exception des quartiers situés dans le Nord-Ouest en extrémité de seconde couronne. Les quatre figures ci plus bas montrent comment l'inscription territoriale des familles monoparentales a évolué ces derniers 30 ans :

Figure 11 : Part des ménages monoparentaux par rapport aux quartiers en 1981, 1991, 2001, 2006 (%)¹¹⁷



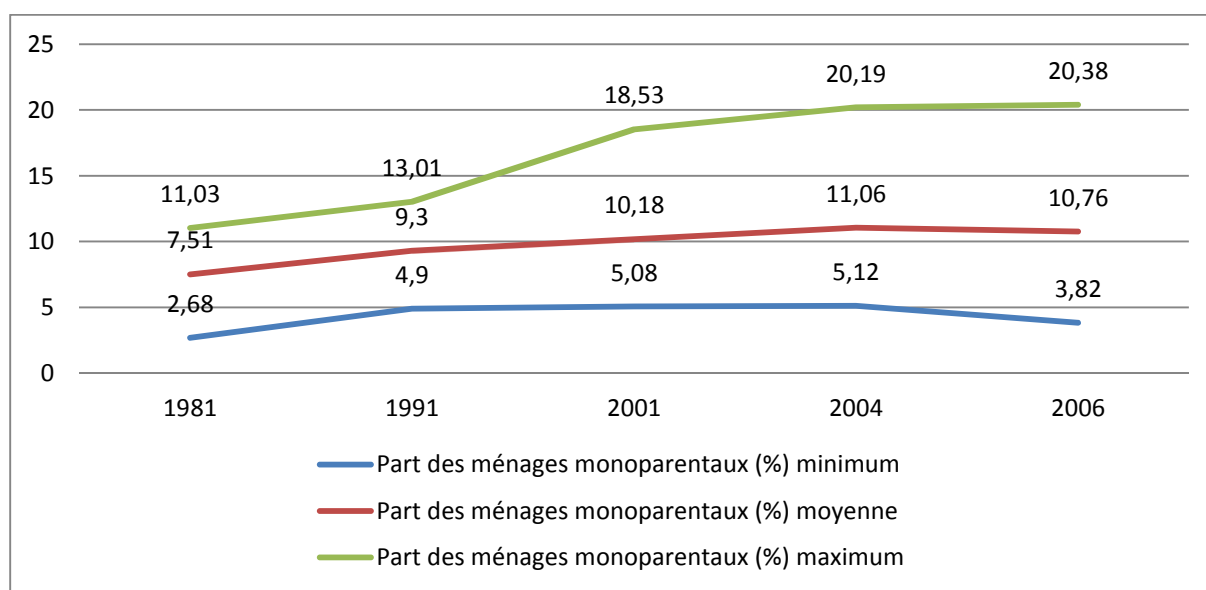
Un autre indicateur à une échelle plus petite de Bruxelles est la différence entre différents quartiers statistiques dans le 'Monitoring des quartiers'. La figure qui suit montre l'évolution de la part des ménages monoparentaux pour trois catégories de quartier (max, min, moyen). Le minimum se trouve dans le quartier statistique de la Grand-place, la diminution de la courbe à partir de 2004 étant probablement due à une insuffisance de moyens monétaires pour payer le loyer au plein centre-ville.

¹¹⁷ Sources : Monitoring du quartier (en ligne)

Le maximum se trouve à « Kriekenput-Homborch-Verrewinkel », un quartier dans le Sud d’Uccle¹¹⁸. Mais pour les autres, retenons que dans les douze premiers quartiers avec une forte présence de monoparentalité, nous retrouvons dix quartiers où sont localisés d’importants ensembles de logements sociaux.

Si on s’intéresse aux logements en grands ensembles, nous pouvons constater une forte présence allant jusqu’à 55%¹¹⁹ de ménages monoparentaux par rapport aux duoparentaux avec enfants dans le secteur statistique du « Germinal II ». Tous les secteurs statistiques qui contiennent des logements en grands ensembles publics¹²⁰ présentent des taux entre 41 et 56 %. Nous allons revenir sur ce constat.

Figure 12 : Evolution de la part des ménages monoparentaux par rapport au total des ménages en 2006 (par quartier en %)



L’étude réalisée par De Corte et alii¹²¹ souligne qu’il est probable que la Région bruxelloise en tant que grand centre urbain devienne, à un moment donné du cycle de vie, un refuge pour ces familles. Cette étude dont l’objectif était de cerner les motivations des migrations de et vers les grandes villes, a mis en évidence le fait que ces migrations s’expliquent principalement en fonction du cycle de vie. Les jeunes ménages à revenus moyens quittent la Région et trouvent un logement – abordable et mieux adapté à leur situation de famille naissante – en périphérie bruxelloise où ils s’établissent pour fonder une famille. À la suite d’une désunion ou d’un décès, ces familles, devenues entre-temps monoparentales, retournent en ville. Plusieurs raisons expliqueraient ce « retour ». D’abord, la nécessité de réduire les temps de déplacements entre lieu de travail, école et domicile et profiter de

¹¹⁸ Nous devons faire plus de recherches ou de visites pour comprendre pourquoi ce quartier.

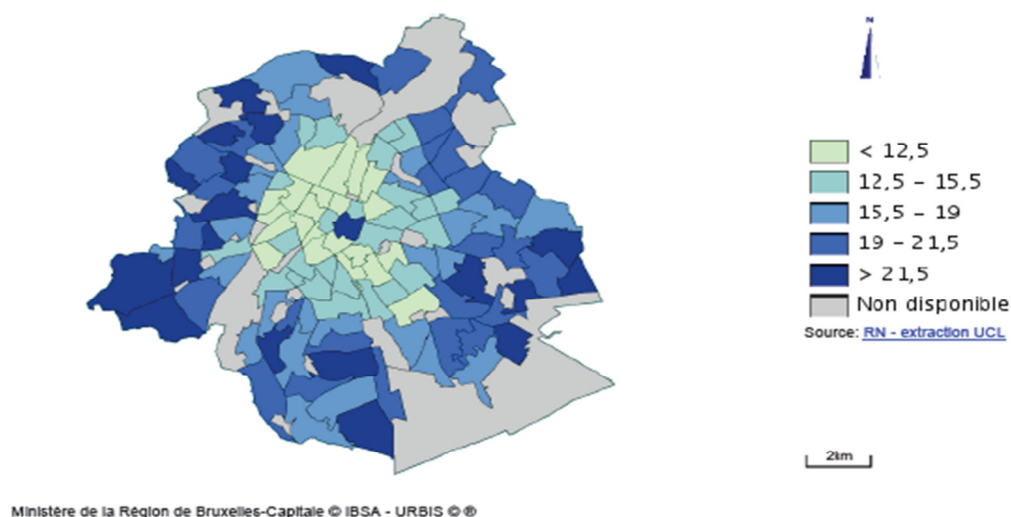
¹¹⁹ Source : SPF-DGSIE 1 janvier 2008 ; propres calculs

¹²⁰ Nous n’avons retenu pour nos travaux que les logements en grands ensembles qui partagent les mêmes frontières que les secteurs statistiques. Ceci pour pouvoir travailler sur les moyennes statistiques. Il est clair que dans les secteurs statistiques où les grands ensembles partagent un secteur statistique avec d’autres types de logements, la moyenne peut différer fortement en fonction de la population. C’est particulièrement le cas pour le centre de ville, où différents types de population peuvent se croiser sur un territoire repris par les secteurs statistiques.

¹²¹ DE CORTE et al. (2003), *Etude des mouvements migratoires de et vers les trois grandes villes pour les trois Régions belges* commanditée par le SPP de l’intégration sociale – politique des grandes villes et réalisée par la VUB et Mens en Ruimte.

la proximité des services et du commerce. Ensuite, au vu de la nouvelle situation familiale, la recherche d'un logement adapté. Enfin, après une séparation, le retour à la location d'un logement – par rapport à l'acquisition de la maison unifamiliale dans un environnement vert – en ville est plus souvent envisagé¹²².

Figure 13 : Part des couples avec enfants en Région bruxelloise par rapport aux quartiers en 2006¹²³



La carte ci-dessous montre que les couples avec enfants, par opposition aux isolés, se localisent préférentiellement dans les communes de deuxième couronne. Leurs choix dépendent de divers facteurs dont les revenus du ménage. On aurait pu s'attendre des familles monoparentales qu'elles soient localisées dans les mêmes espaces que les familles « classiques » ; néanmoins, elles se distinguent par leur localisation plus « éclatée » alors que les familles duoparentales se trouvent plus clairement au Sud et dans les communes de deuxième couronne.

La figure 13 montre la part des enfants de moins de trois ans dans la Région bruxelloise. Cette répartition donne une toute autre image que les cartes précédentes. Les enfants sont plus situés dans les communes du 'croissant pauvre', ceci est aussi dû aux taux de natalité plus élevés dans ces communes. Plus généralement, « *On constate ainsi que par-delà les frontières géographiques communales, les plus fortes concentrations d'enfants de moins de 18 ans se retrouvent dans les quartiers adjacents d'Anderlecht, Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles-ville, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek.* »¹²⁴. Ce sont les parties de Bruxelles où on trouve une population généralement plus jeune et des taux de natalité qui dépassent largement ce qu'on voit dans d'autres parties de la ville. (p.ex. Molenbeek : 20,8‰, Watermael-Boitsfort : 8,6‰, Moyenne bruxelloise : 14,8‰¹²⁵).

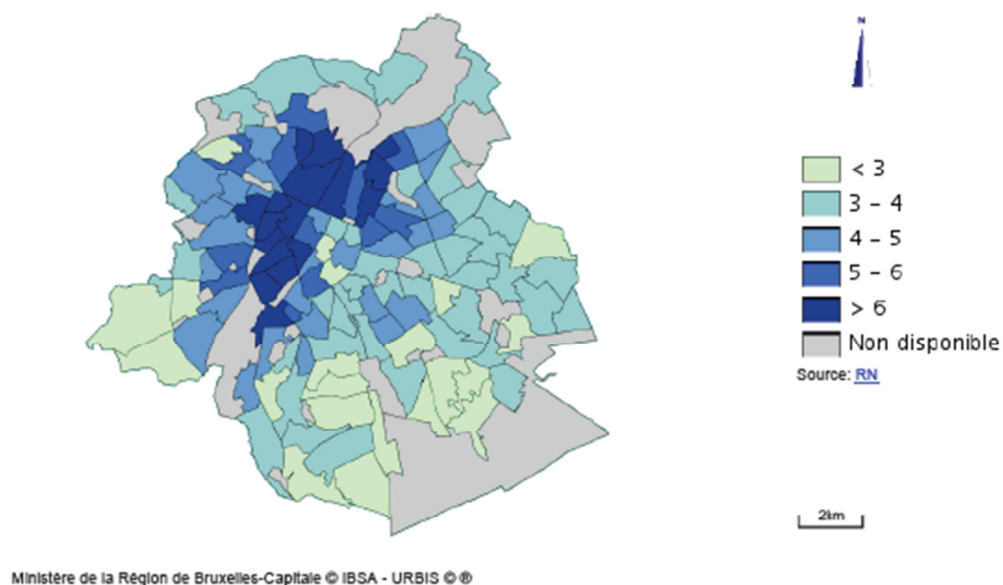
¹²² Idem

¹²³ Sources : Monitoring du quartier (en ligne)

¹²⁴ CERE, *Les conditions d'enfance en Région de Bruxelles-Capitale. Indicateurs relatifs à la petite enfance et aux familles*, 2007, p.12

¹²⁵ Registre national, données 2003, in *Statistiques sanitaires et sociales en Région de Bruxelles-Capitale*, fiches communales, Observatoire de la Santé et du Social, Bruxelles, Edition 2006/1 in : CERE, *Les conditions (...)*, op.cit., p.14

Figure 14 : Part des enfants de moins de trois ans par quartier en 2008¹²⁶



Le fait que la répartition géographique des familles ne suit pas nécessairement la répartition des enfants, nous amène au point prochain, à savoir une analyse des statistiques à partir des enfants.

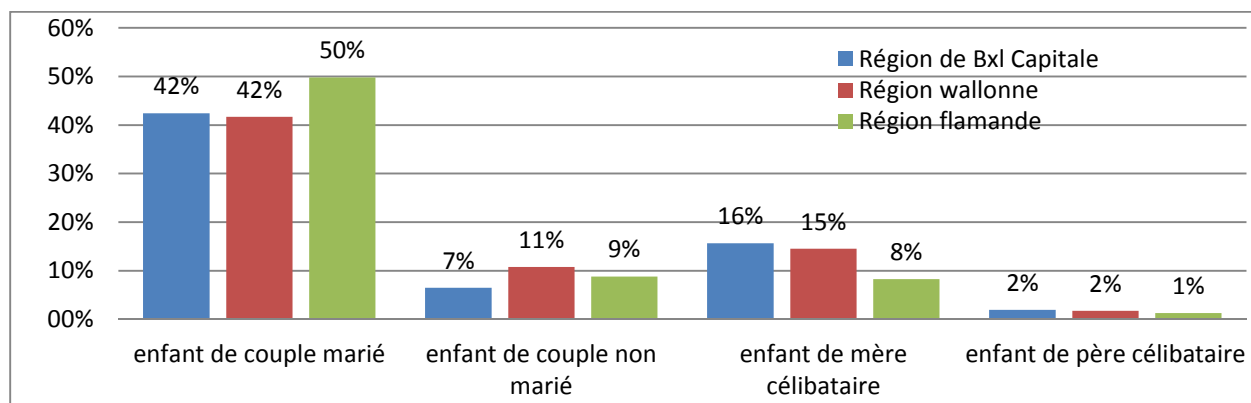
¹²⁶ Sources : Monitoring du quartier (en ligne)

5 Les familles monoparentales vues à partir des enfants

La région de Bruxelles-Capitale connaît un nombre moins important d'enfants qui grandissent dans une famille de couples mariés. À l'inverse la proportion des enfants qui grandissent dans une famille dont une femme seule est 'chef de ménage' est plus importante à Bruxelles. L'écart avec la région flamande semble important pour les mères monoparentales (15,7% à Bruxelles et 8,3% en Flandre).

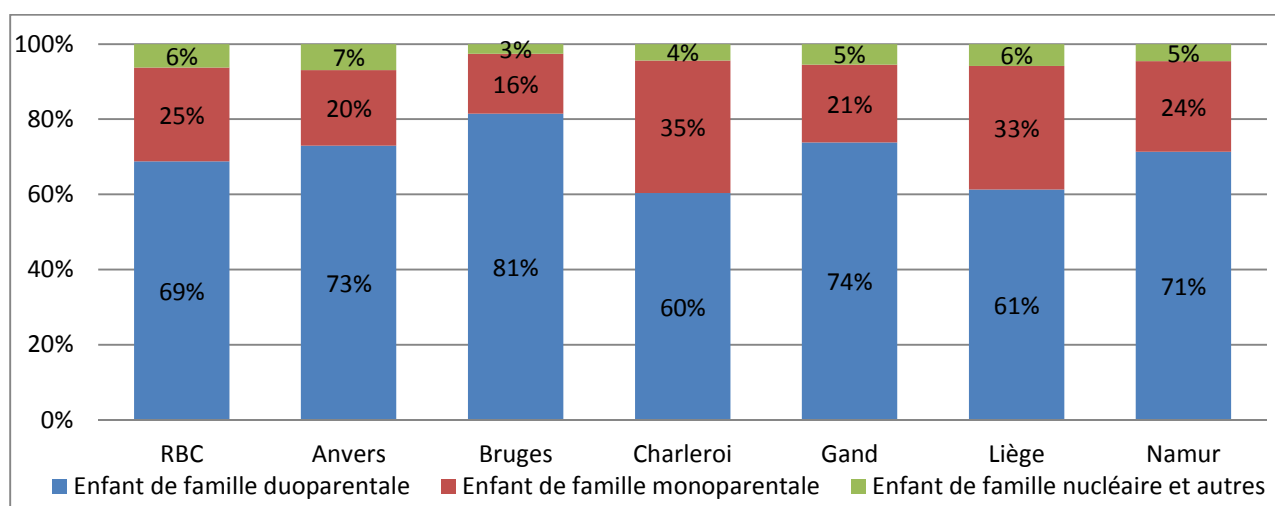
Figure 15 : Proportion des positions dans le ménage des enfants 0- 18 ans selon la région en 2006

¹²⁷



La Figure 15 montre que 25 % des enfants Bruxellois en dessous de 18 ans grandissent dans une famille monoparentale et 69% dans une famille plus 'classique'. Les 6,2% restants sont formés par des enfants qui vivent chez des grands-parents ou dans une famille d'accueil. Les données existantes ne nous permettent pas de nous prononcer plus clairement sur ce groupe.

Figure 16 : Répartition des types de ménages vus à parti des enfants de 0-18 ans selon les grandes villes belges en 2006 (%)¹²⁸



¹²⁷ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹²⁸ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

Les trois villes flamandes représentent les plus grandes proportions d'enfants grandissant dans des familles duoparentales (respectivement 81,5% à Bruges, 73,8 % à Gand et 73 % à Anvers). Bruxelles se trouve derrière Namur dans une position assez moyenne. Liège avec 32,9% et Charleroi avec 35,3 % présentent les proportions les plus élevées d'enfants qui grandissent dans des familles monoparentales.

Tableau 8 : Répartition des ménages avec enfants en fonction du nombre d'enfants 0-24 ans en Région bruxelloise en 2006 (%¹²⁹)

	N	%
Famille duoparentale	105801	100
1 enfant	41281,5	39,0
2 enfants	37247,5	35,2
3 enfants ou plus	27272	25,8
Famille monoparentale	54451	100
1 enfant	32052	58,9
2 enfants ou plus	22399	41,1

Les familles monoparentales ont généralement un seul enfant à charge (58,9%). Celles composées de deux enfants ou plus représentent néanmoins 41, 1 %, tandis que celles de deux enfants ou plus représentent 61% parmi les familles duoparentales. Autre information intéressante, 15 % des mères bruxelloises vivent seules lorsqu'elles accouchent¹³⁰.

Tableau 9 : Répartition des ménages bruxellois avec enfants (<24 ans) dont le plus jeune enfant est âgé de moins de 3 ans en 2006 (%¹³¹)

	Total des familles avec enfants	Total des ménages avec au moins un enfant de moins de 3 ans	%
Familles monoparentales	54451	7718	14,2%
Familles duoparentales	105801	31451	29,7%
Total ménages avec enfants	160252	39169	24,4%

Nous voyons que la proportion des ménages avec au moins un enfant de moins de 3 ans est de 14,2% chez les familles monoparentales par rapport au nombre total des enfants dans les familles monoparentales. Chez les familles duoparentales, près de 30% des ménages – soit le double – ont au moins un enfant âgé de moins de 3 ans. On voit là peut-être un effet de la séparation qui se joue un peu plus tard dans la vie du jeune ménage.

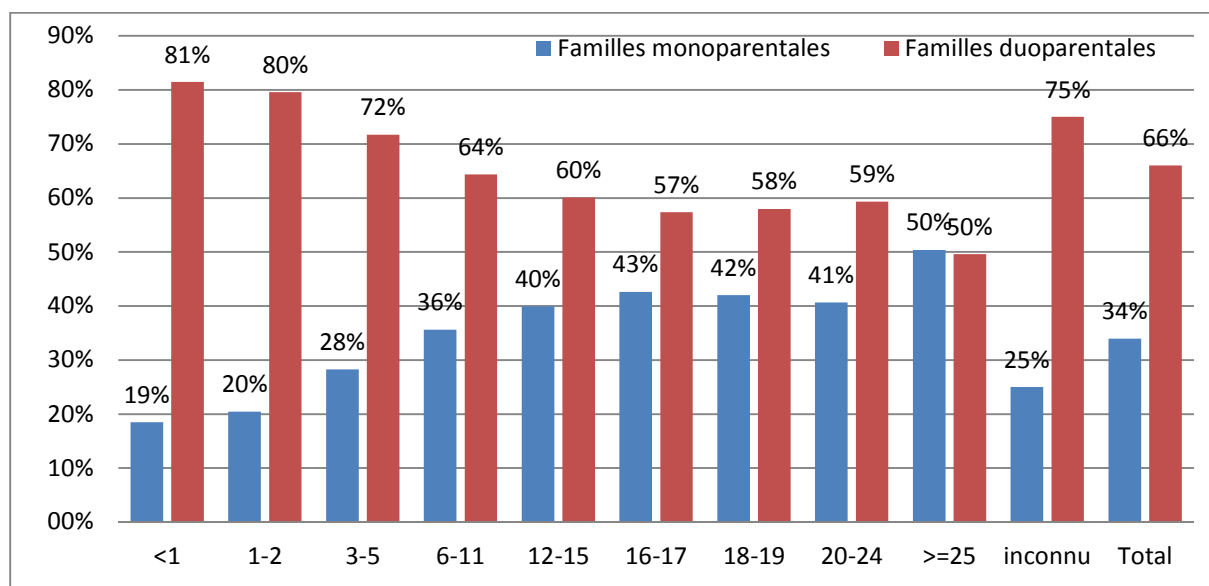
La figure 17 est très éclairante de ce point de vue. Nous y voyons un effet de ciseau, c'est-à-dire que les enfants se trouvent d'abord majoritairement dans des situations duoparentales (81,5 enfants de moins d'un an), puis diminue nettement pour arriver à 57,4 % à l'âge de 16-17 ans. L'inverse se produit chez les monoparentaux : tandis que 18,5% des enfants naissent dans des familles monoparentales, cette proportion augmente continuellement pour arriver à 42,6 % à l'âge de 16-17 ans. Il est donc clair que l'âge de l'enfant est un facteur important pour voir la proportionnalité entre familles mono- et duo parentales, la proportion des monoparentaux augmentant avec l'âge de l'enfant.

¹²⁹ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹³⁰ OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, *Les indicateurs de santé périnatale en RBC 1998-2004*, 2007.

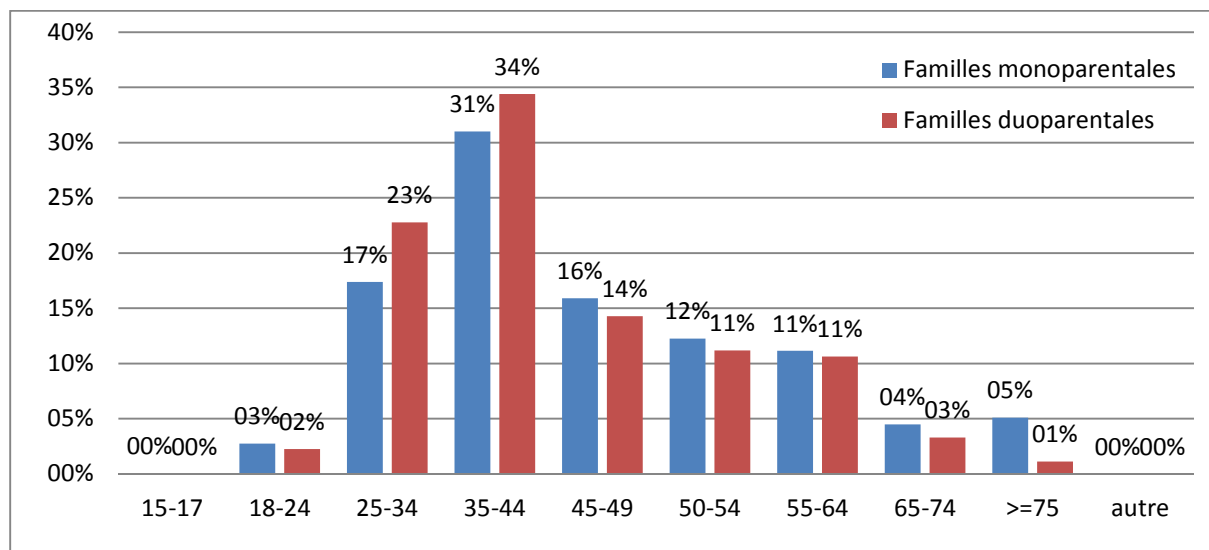
¹³¹ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

Figure 17 : Répartition de l'âge des enfants bruxellois selon le statut familial en 2006¹³²



Tandis que les monoparentaux sont très légèrement plus représentés chez les plus jeunes parents (2,7% contre 2,3%), les duoparentaux sont un peu plus présents dans les catégories d'âges entre 25 et 44 ans. A partir de 45 ans, les familles monoparentales sont un peu plus représentées. En somme, tandis que la répartition de l'âge des parents suit à peu près la même courbe, nous trouvons une toute légère surreprésentation chez les jeunes parents (<24 ans) et chez les parents au-dessus de 45 ans ; autrement dit, la courbe de répartition de l'âge des familles monoparentales est plus plate que celles des familles monoparentales.

Figure 18 : Répartition selon l'âge des parents des familles avec enfants bruxellois en 2006¹³³



¹³² Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹³³ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

6 Le travail et les situations de non-travail

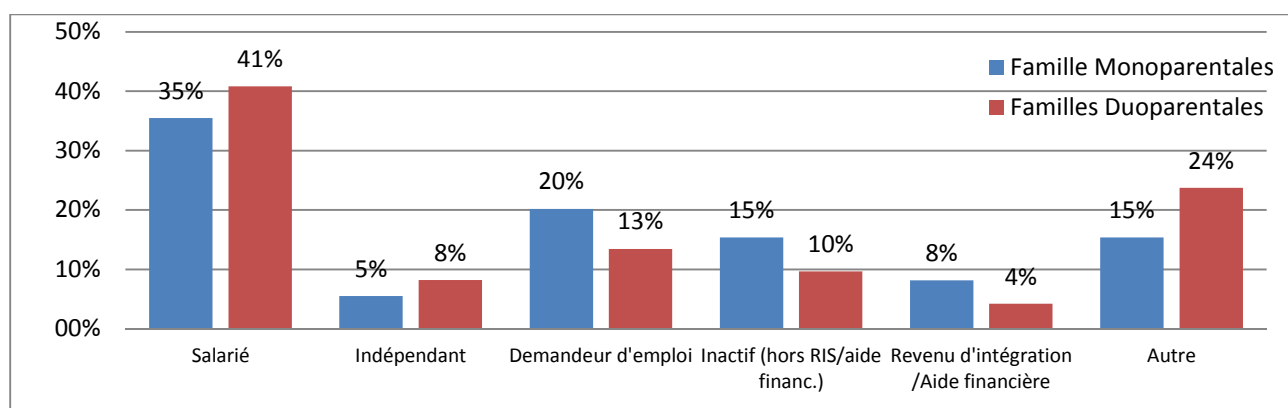
Le tableau 10 présente les différentes situations officielles repérées dans les statistiques du Datawarehouse pour les familles monoparentales et duoparentales en fonction du nombre d'enfants. Tandis que nous voyons plutôt un effet bénéfique avec l'arrivée d'un deuxième enfant pour les différents statuts 'actifs', ce taux diminue chez les duoparentaux à partir du troisième enfant. La position d'inactif (hors RIS/Aide financ.) renvoie plutôt à une incapacité de travail ou à une pension sans emploi, mais ce statut regroupe des positions différentes que nous ne pouvons pas généraliser. Nous reviendrons sur cette thématique à propos des chiffres ciblés sur la variable « nomenc » dans le Datawarehouse. La majorité des statuts 'autre' est composé de personnes qui sont aidants d'indépendant.

Tableau 10 : La répartition de la position socioéconomique selon le statut de ménage en 2006¹³⁴

	Salarié	Indé- pendant	Autre	Demandeur d'emploi	Inactif (hors RIS/aide financ.)	RIS/Aide financière	Total
Famille monoparentale							
avec 1 enfant	35,0%	5,6%	15,3%	17,2%	20,1%	6,8%	100,0%
avec 2 enfants ou plus	36,2%	5,2%	15,5%	24,5%	8,6%	10,0%	100,0%
Famille duoparentale							
avec 1 enfant	43,3%	9,8%	28,2%	7,4%	10,2%	1,1%	100,0%
avec 2 enfants	45,9%	12,1%	29,0%	8,0%	4,2%	0,8%	100,0%
avec 3 enfants ou plus	36,9%	9,6%	35,4%	12,0%	4,9%	1,1%	100,0%
Total	40,2%	8,8%	25,3%	12,7%	9,6%	3,4%	100,0%

La figure qui suit montre de manière graphique les différences constatées dans le tableau précédent. Les familles monoparentales ont des taux significativement plus bas pour les variables qui se réfèrent à l'emploi, et significativement plus haut pour toutes les positions de 'non-emploi'.

Figure 19 : Répartition de la position socio-économique selon le type de ménage en 2006¹³⁵

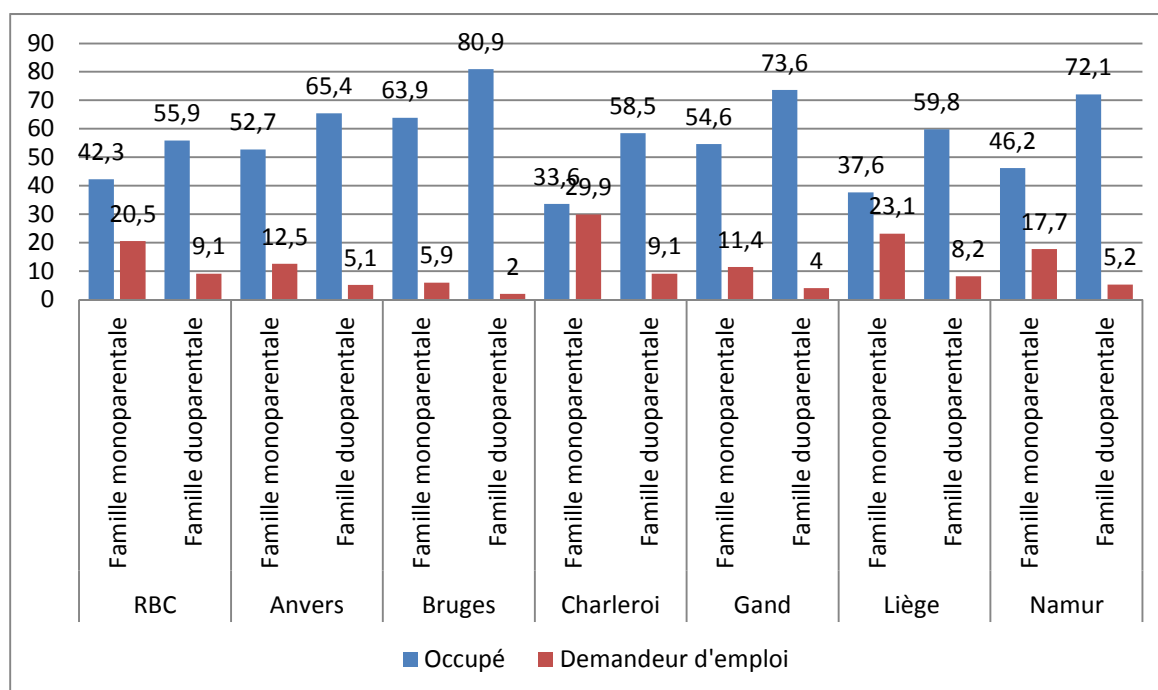


¹³⁴ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹³⁵ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

Le statut « occupé » des cohabitants et des personnes mariés avec enfants comparé aux monoparentaux est significativement plus haut dans les différentes villes, tandis que la proportion du chômage est manifestement plus élevée chez les monoparentaux.

Figure 20 : Statut "occupé" et "demandeur d'emploi" pour les familles monoparentales ainsi que les cohabitants des grandes villes Belges en 2006¹³⁶



Liège et Charleroi ont le taux d'occupation des chefs de familles monoparentales le plus bas avec respectivement 37,6% et 33,6%. Bruxelles suit avec 42,3%. Charleroi se caractérise d'ailleurs par la situation la plus difficile pour les familles monoparentales avec des taux d'emploi de 33,6% et un chômage de 29,9%. Ces chiffres sont de 42,3% d'activité et 20,5% de chômage pour Bruxelles.

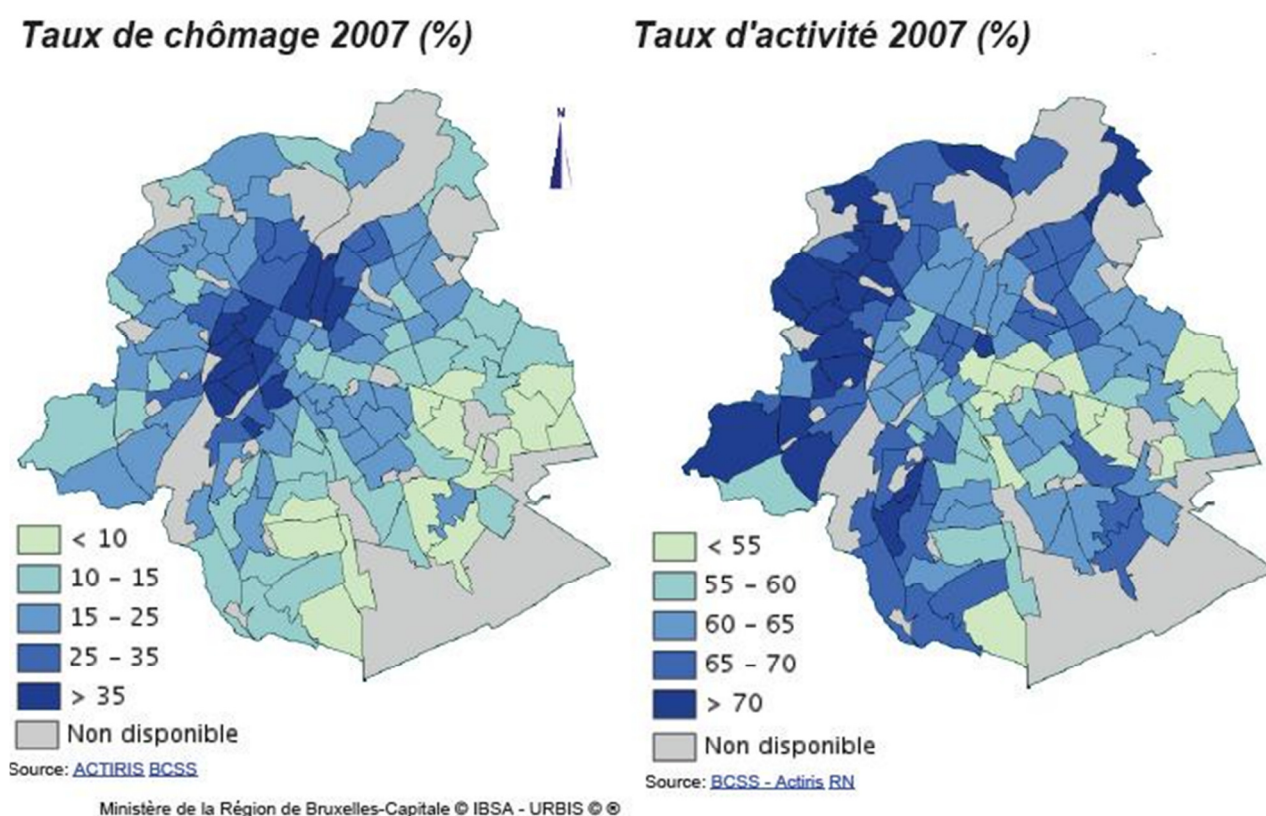
Les extrêmes en termes du nombre de demandeurs d'emploi sont formés par les cohabitants à Bruges avec un taux de 2% de demandeurs d'emploi, comparé à 29,9% de familles monoparentales à Charleroi. Notons par ailleurs que Bruges montre un forte 'activité' des différentes catégories.

Bruxelles occupe une position entre, d'un côté, Liège et Charleroi et, de l'autre côté, les quatre villes restantes de notre tableau. La position intermédiaire de la Région de Bruxelles-Capitale est à nuancer en fonction d'où on se situe dans la capitale. Certains tableaux du Baromètre Social¹³⁷ de Bruxelles montrent que les différentes communes ont des profils très divers. Les indicateurs de chômage de St. Josse-ten-Noode sont plus importants que ceux de Charleroi, et inversement Watermael-Boitsfort montre des pourcentages moyens de chômage comme p.ex. Gand. Cette manière de regarder les chiffres par les communes révèle donc une thématique urbaine plus complexe que celle des seules villes prises globalement. Il est alors intéressant de s'intéresser plus à la localisation de familles monoparentales dans la région Bruxelles-capitale :

¹³⁶ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹³⁷ OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté, Baromètre social*, 2010, p.28-52

Figure 21 : Taux d'activité et de chômage « global » par quartier en 2007¹³⁸



Tandis que le taux de chômage par quartier fait plutôt ressortir le croissant pauvre, celui de l'activité montre de plus hauts taux à l'ouest de Bruxelles. Les deux cartes ne suivent pas du tout la même distribution géographique, comme nous avons pu le voir sur la carte des proportions des familles monoparentales par quartier. La carte du chômage présente des similarités avec la carte qui montre la part des enfants de moins de 3 ans. Nous n'avons pas pu trouver une représentation graphique du taux d'emploi et de chômage des familles monoparentales. Il s'ensuit que nous devons comparer la distribution géographique au sein de la région avec des chiffres plus globaux. Il n'y a donc pas de lien géographique direct entre la distribution des familles monoparentales sur le territoire bruxellois et les taux de chômage et d'activité globaux.

Passons à une présentation plus détaillée des différentes situations d'emploi.

6.1 Situation d'emploi

Une comparaison régionale des différents taux d'emploi des femmes entre 25 et 44 ans avec enfants de moins de 3 ans ou sans enfants montre des valeurs particulièrement faibles pour la région bruxelloise, et ceci pour toutes les types de ménages confondus.

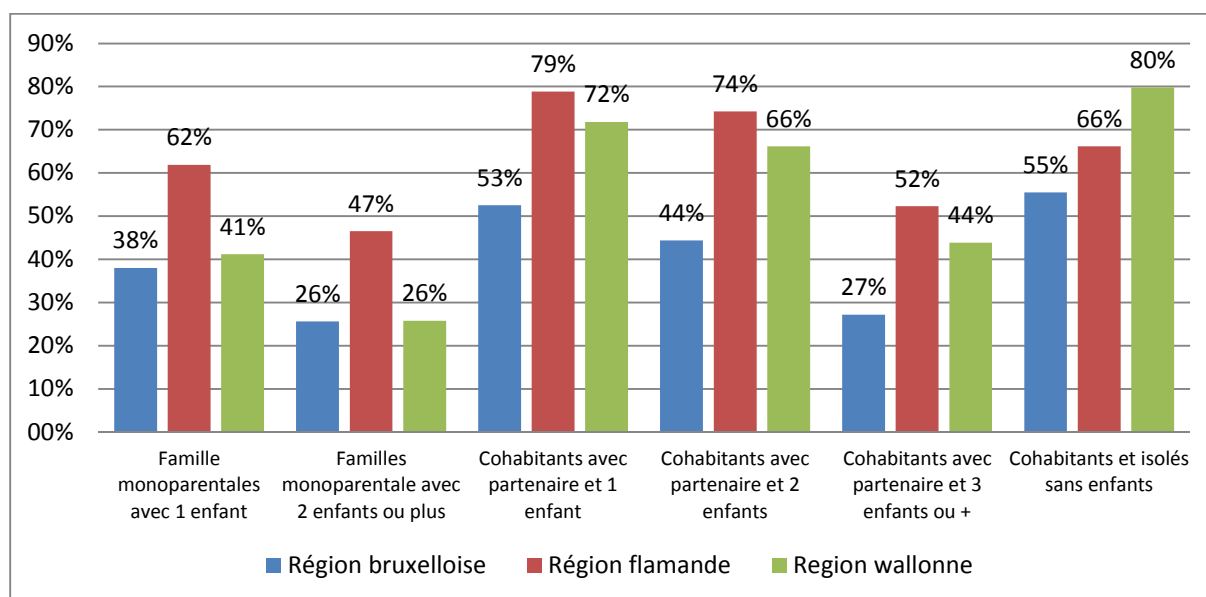
Dans les trois régions nous constatons une diminution du taux d'emploi en fonction du nombre d'enfants. Cet effet est encore plus contraignant pour les familles monoparentales : pour Bruxelles le

¹³⁸ Sources : Monitoring du quartier (en ligne)

taux d'emploi des familles monoparentales avec 1 enfant est de 38%, et diminue vers 25,6 % pour deux enfants et plus.

Il paraît remarquable que pour les femmes avec statut de cohabitant et isolée en Région wallonne, le taux d'activité est supérieur que tous les autres taux d'activité de ce tableau (79,8%) puisqu'il est respectivement de 66,2 % en Flandre et de 55,5% à Bruxelles.

Figure 22 : Taux d'emploi des femmes entre 25-44 ans dont l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans (et pour les femmes avec statut cohabitant et isolé) en fonction du type de ménage dans les trois Régions en 2006¹³⁹



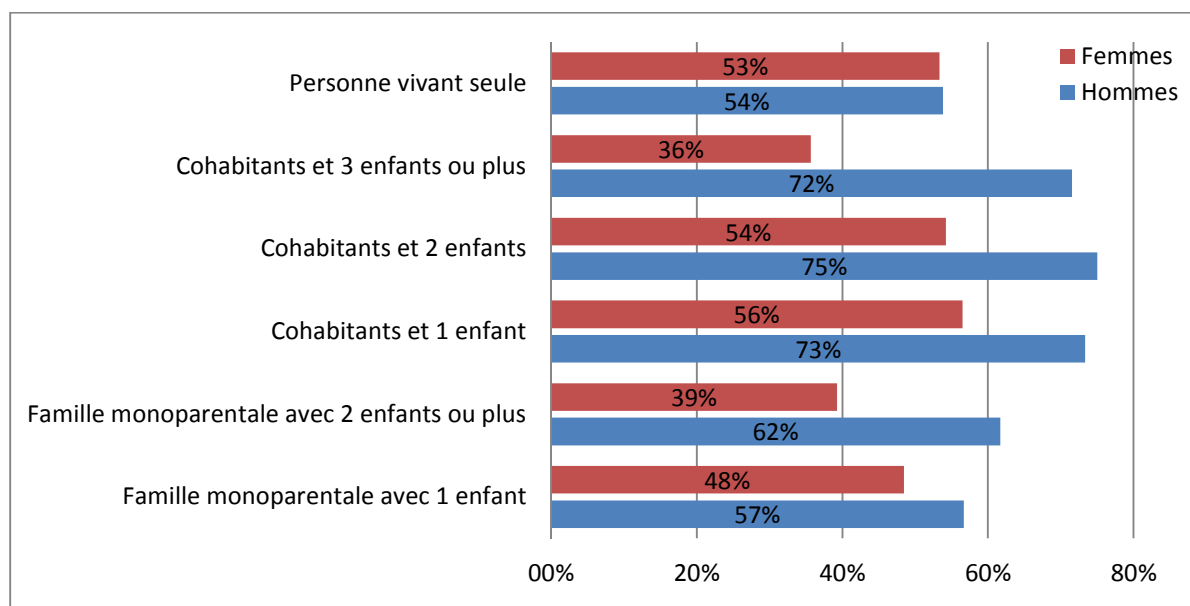
La comparaison (voir figure 22) entre le taux d'emploi des familles monoparentales et celui des familles duoparentales montre que le taux d'emploi des parents qui élèvent seuls leur(s) enfant(s) est significativement plus bas et cela, autant chez les hommes que chez les femmes.¹⁴⁰ Par hypothèse, la présence d'enfants génère sans doute des changements dans la vie d'un ménage, notamment au niveau professionnel en réduisant les possibilités des ménages à participer au marché de l'emploi. La diminution du taux d'emploi en fonction de la présence des enfants n'est applicable que pour les femmes.

Une différence notoire s'observe d'emblée entre le taux d'emploi des parents seuls selon le sexe et le nombre d'enfants. Alors que chez les mères, le taux d'emploi diminue en fonction du nombre d'enfants, chez leurs homologues masculins, c'est l'inverse qui se produit. 48,5% de mères seules avec un enfant travaille, mais seulement 39,3% avec 2 enfants alors que 56,7% des pères seuls avec un enfant et 61,7% avec 2 enfants travaillent.

¹³⁹ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹⁴⁰ OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, Situation des familles monoparentales face à l'emploi et au chômage en Région bruxelloise, juin 2009, p. 14.

Figure 23 : Taux d'emploi des 25-44 ans en fonction du type de ménage en Région bruxelloise en 2006¹⁴¹



Un autre constat important dans la figure 23 est la forte diminution du taux d'emploi (de près de 15%), aussi bien chez les hommes que chez les femmes en situation de monoparentalité. Le taux d'emploi des femmes est aussi influencé par l'âge des enfants présents dans le ménage. L'impact de l'âge des enfants sur le taux d'emploi est encore plus marqué chez celles qui élèvent seules deux enfants ou plus. Le taux d'emploi considéré en fonction de l'âge de(s) enfant(s) passe de 42% chez les familles monoparentales avec un seul enfant en bas âge (< 3 ans) à seulement 26,5% dans les familles monoparentales avec deux enfants ou plus¹⁴².

Le type d'emploi occupé est un facteur de différenciation : environ 40% des mères isolées travaillent à temps partiel, mais c'est alors par contrainte. En effet, un salaire à temps partiel est le plus souvent insuffisant pour entretenir le ménage et le travail à temps partiel ne peut être une option que si le revenu est complété d'une allocation supplémentaire, comme la pension alimentaire ou une allocation de garantie de revenus (ces dernières sont d'ailleurs perçues à 64% par des parents isolés). Par ailleurs, les interruptions de carrière – crédit-temps à temps partiel – sont plus élevées chez les femmes vivant en couple que chez les femmes en situation monoparentale¹⁴³ : cinq fois plus pour les interruptions complètes et trois fois plus pour les partielles, car le revenu ne suffit pas pour les femmes monoparentales pour s'arrêter. Pour les hommes c'est différent. Les interruptions de carrière sont plus répandues chez les femmes en couple et dans les familles avec revenus élevés en particulier.

¹⁴¹ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹⁴² Observatoire bruxellois de l'emploi, Situation des familles monoparentales face à l'emploi et au chômage en Région bruxelloise, juin 2009.

¹⁴³ PACTE TERRITORIAL POUR L'EMPLOI EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *La monoparentalité à Bruxelles (...), op.cit.*, p.22

6.1.1 Temps plein et temps partiel

L'âge de l'enfant influence fortement la situation sur le marché de l'emploi :

Figure 24 : Proportion du travail à temps partiel des familles monoparentales de 25-44 ans en fonction de l'âge du plus jeune enfant en Région bruxelloise en 2006¹⁴⁴

Si d'une manière générale ce sont plus de femmes qui travaillent à temps partiel, chez les mères monoparentales, la proportion de travail à temps partiel augmente en fonction de l'âge des enfants (pour 2 enfants et plus : <1 ans : 8,1%, >12 ans : 18,5 %) ; chez leurs homologues masculins, c'est l'inverse qui se produit (pour 2 enfants et plus : <1 ans : 9%, >12 ans : 4,5 %).

Les tendances restent plus ou moins stables entre les familles d'un enfant ou de deux enfants et plus : pour les hommes comme pour les femmes, la proportion du travail à temps partiel est légèrement supérieure pour les ménages qui ont plus de deux enfants.

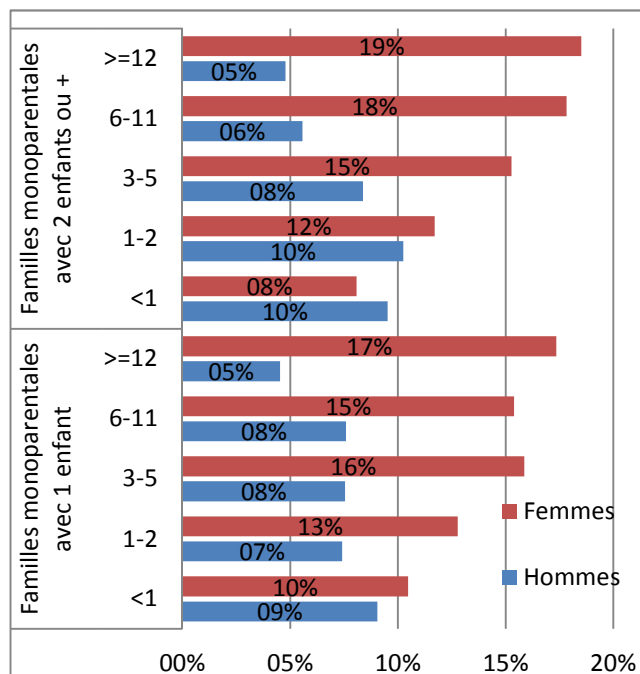
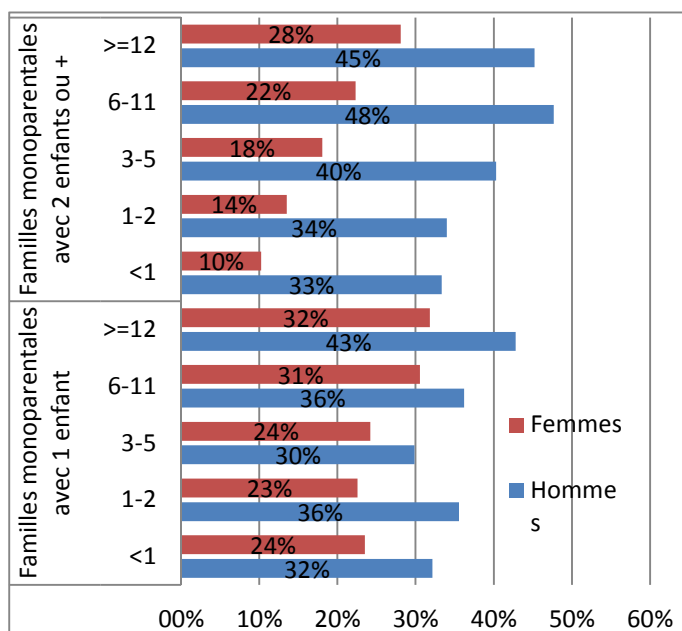


Figure 25 : Proportion du travail à temps-plein des familles monoparentales de 25-44 ans en fonction de l'âge du plus jeune enfant en Région bruxelloise en 2006¹⁴⁵



Région bruxelloise en 2006¹⁴⁵

La proportion du travail à plein temps est plus importante pour les hommes monoparentaux. De plus, nous voyons un effet d'augmentation du taux d'activité à temps-plein pour les 25-44 ans en fonction de l'âge des enfants.

Si 23, 5% des femmes avec 1 enfant travaillent, ce chiffre n'est plus que de 10,2% pour celles qui ont deux enfants ou plus. La proportion de travail à temps-plein reste plus importante en général pour ceux qui n'ont qu'un seul enfant, par rapport à ceux qui en ont plusieurs. La combinaison de la charge de travail à

temps-plein avec l'éducation de plusieurs enfants rend la tâche plus lourde pour les femmes.

¹⁴⁴ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹⁴⁵ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

6.1.2 Les Salariés

La proportion de travail à temps partiel chez les hommes salariés reste assez stable en fonction des différents types de ménage. La fluctuation varie entre 12,4% et 16%. L'image est toute autre chez les femmes : tandis que les femmes monoparentales avec 1 enfant représentent une proportion de 33,5 %, ce chiffre est de 56,3% pour les mères avec 3 enfants (ou plus) et cohabitantes. Le travail à temps partiel semble donc plus être un 'choix' des femmes pour pouvoir s'occuper de l'éducation de leurs enfants.

Figure 26 : Proportion de travail à temps partiel chez les salariés par type de ménage et sexe en Région bruxelloise en 2006¹⁴⁶

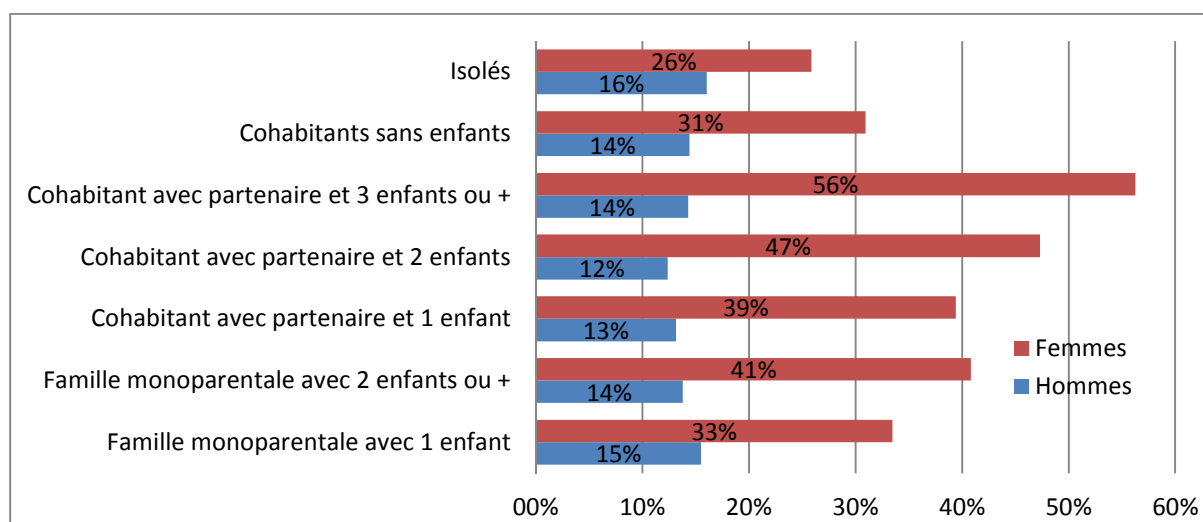
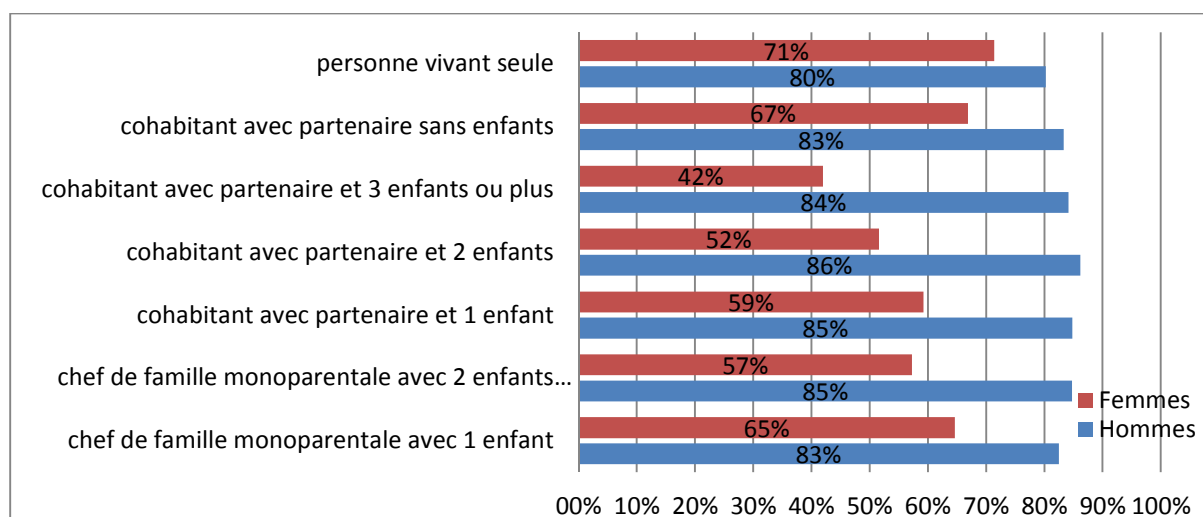


Figure 27 : Proportion de travail à temps plein chez les salariés par type de ménage et sexe en Région bruxelloise en 2006¹⁴⁷



¹⁴⁶ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

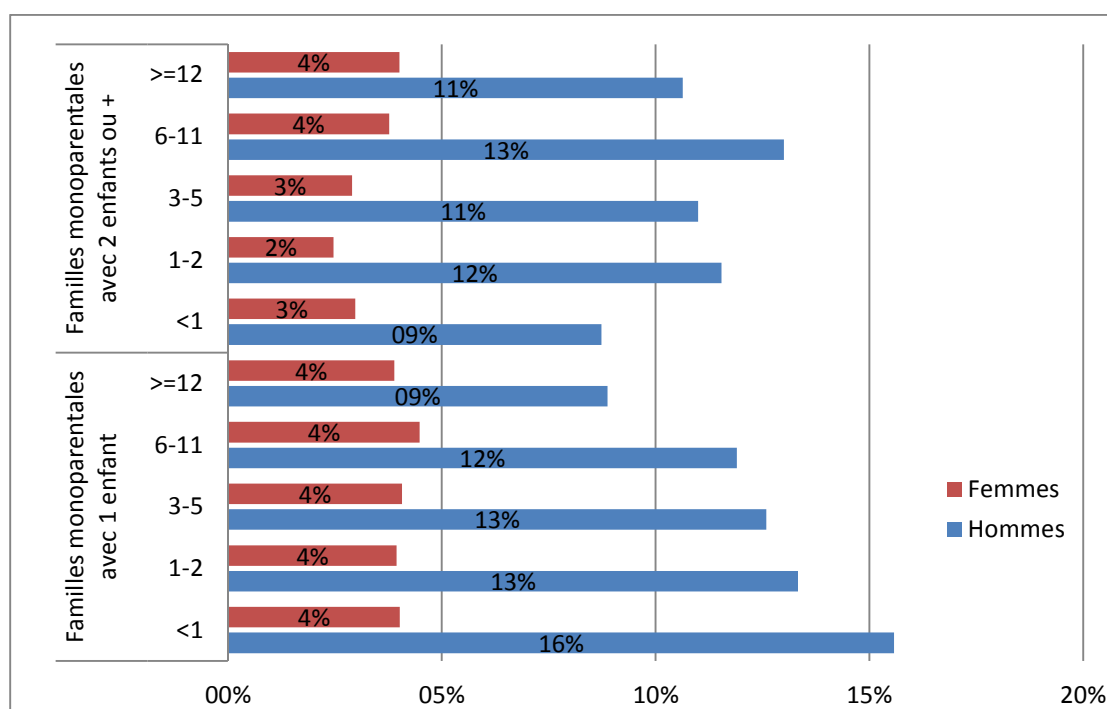
¹⁴⁷ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

La logique est exactement l'inverse comme pour celui du travail partiel chez les femmes ; en effet, ce régime d'horaire est plus répandu chez les femmes monoparentales avec un enfant et le moins chez les cohabitantes avec au moins 3 enfants. La tendance reste stable chez les hommes, le travail à temps-plein reste majoritaire chez les hommes, peu importe le type de ménage dans lequel ils vivent.

6.1.3 Les indépendants

La proportion des indépendants est très faible chez les femmes monoparentales, et plus répandue chez les hommes. L'effet de l'âge ne semble pas de mise chez les femmes pour cette catégorie, mais chez l'homme la proportion diminue pour ceux avec un enfant et augmente légèrement pour ceux qui ont deux enfants et plus, et ce pour des raisons qui ne sont pas claires. Il semble que les hommes monoparentales avec deux enfants et plus choisissent plus tardivement de devenir de devenir indépendant, et à l'inverse, pour ceux avoir un seul enfant à charge semble influencer la décision de ne pas rester indépendant. Mais il sera sûrement intéressant d'avoir des données sur les recompositions familiales pour comprendre mieux ce tableau pour les indépendants.

Figure 28 : Proportion des indépendants parmi les familles monoparentales de 25-44 ans en fonction de l'âge du plus jeune enfant en Région bruxelloise en 2006¹⁴⁸



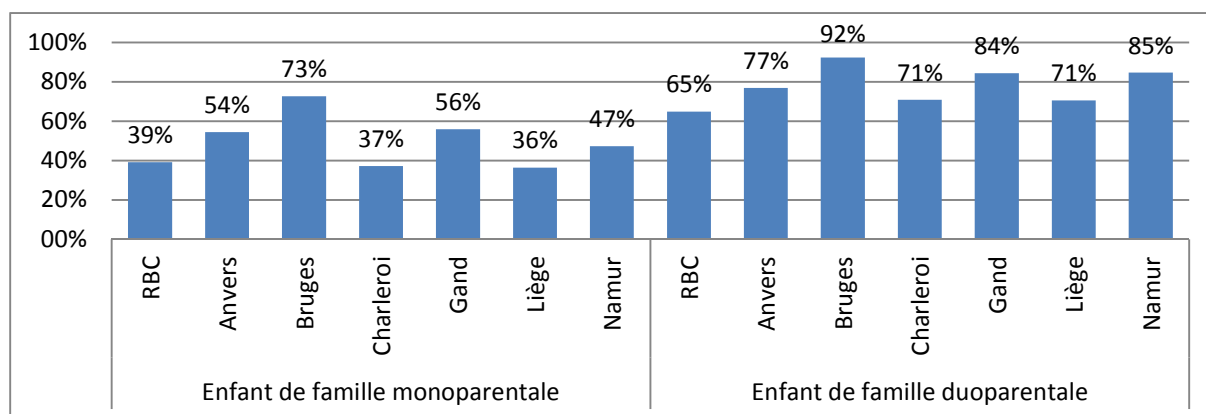
¹⁴⁸ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

6.1.4 Les familles monoparentales vues par les enfants

La figure ci-après montre la situation des chefs de ménage pour les enfants qui vivent dans les familles mono- ou duoparentales. Les enfants de famille monoparentale grandissent en général moins souvent dans des situations marquées par l'emploi. A Bruxelles, si 39,2% des enfants grandissent dans une famille monoparentale dont le chef de ménage a un emploi, par contre c'est 64,9% pour les chefs de ménage de famille duoparentales.

Les fluctuations entre les villes restent comparables à celles déjà constatés jusqu'à présent. Anvers, Bruges et Gand suivis de Namur montrent des taux d'activités plus favorables pour les deux types de ménages. Bruxelles, Charleroi et Liège montrent des taux d'activité particulièrement faibles pour les parents monoparentaux.

Figure 29 : Taux d'emploi des parents 'chef de ménage' repartitionné en fonction du type de ménage dans les grandes villes Belges en 2006¹⁴⁹

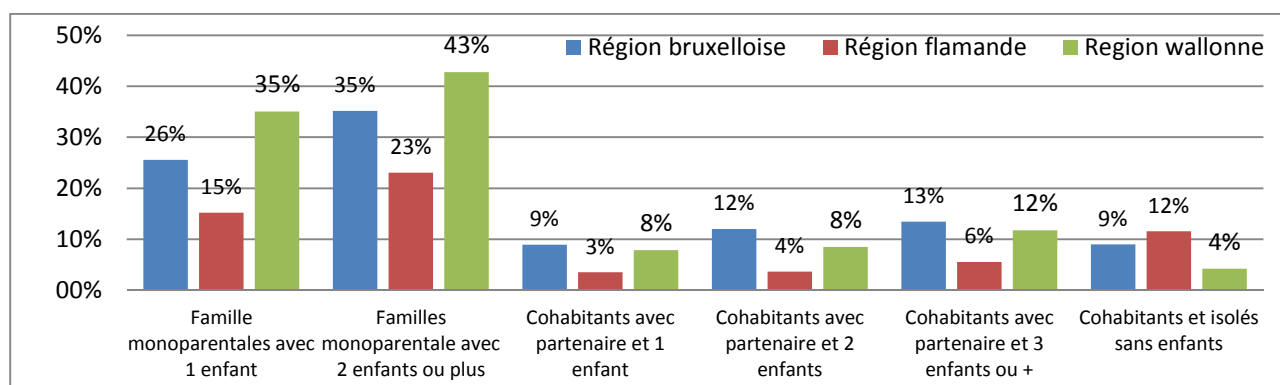


¹⁴⁹ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

6.2 Taux de chômage

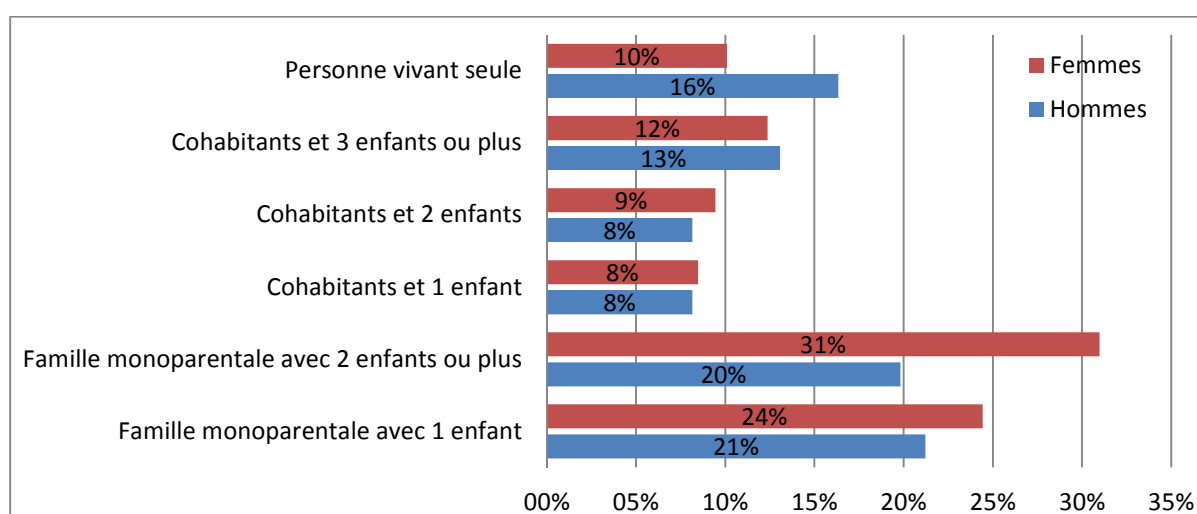
Un autre indicateur qui permet d'estimer la participation des ménages au marché du travail est le taux de chômage : celui-ci augmente proportionnellement au nombre d'enfants dans les ménages et cela surtout chez les femmes, le taux de chômage des familles monoparentales étant systématiquement plus élevé que dans les ménages de cohabitant avec enfants, comme l'indique la figure suivante. Bruxelles prend une position intermédiaire entre les deux autres régions. La Flandre a des taux de chômage plus bas, mise à part pour les catégories des cohabitants et isolés sans enfants.

Figure 30 : Proportion de demandeurs d'emploi féminins entre 25-44 ans dont l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans en fonction du type de ménage dans les trois Régions¹⁵⁰



La figure 31 nous informe que le taux de chômage est plus important pour les familles monoparentales que pour les autres formes de ménage et augmente avec le nombre d'enfants. Presque un tiers de femmes monoparentales avec au moins de 2 enfant et âgés entre 25 et 44 ans se trouvent sont demandeurs d'emploi alors que c'est le cas pour un cinquième des hommes de la même catégorie.

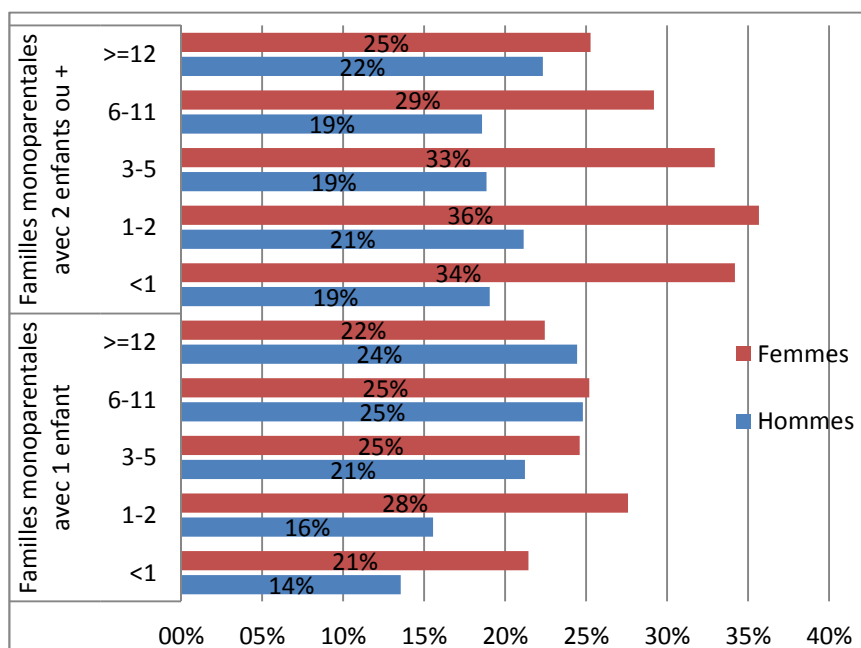
Figure 31 : Proportion des demandeurs d'emploi de 25-44 ans en fonction du type de ménage en Région bruxelloise en 2006¹⁵¹



¹⁵⁰ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹⁵¹ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

Figure 32 : Proportion de demandeurs d'emploi parmi les familles monoparentales de 25-44 ans en fonction du sexe et de l'âge du plus jeune enfant en Région bruxelloise en 2006¹⁵²



Les effets de l'âge de l'enfant décrit dans les parties précédentes sont un peu moins marqués pour les femmes monoparentales avec un enfant. Celles qui ont plus d'enfants sont moins confrontées au chômage avec l'augmentation de l'âge de l'enfant mais c'est moins le cas pour les femmes monoparentales avec 1 enfant.

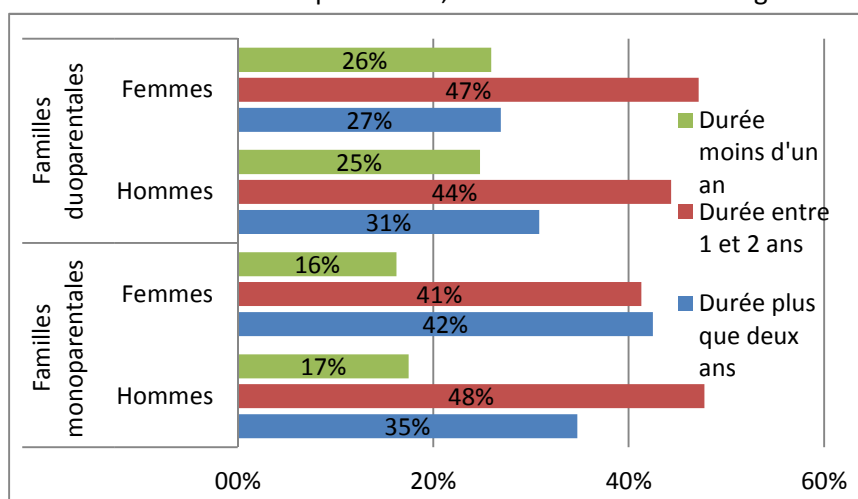
Curieusement, cet effet de l'âge de l'enfant joue plus fort chez les hommes monoparentaux avec un

enfant : 13,6% pour les pères d'un enfant de moins d'un an contre 24,5% pour les pères avec l'enfant le moins âgé qui a plus de 12 ans. C'est aussi la seule catégorie statistique dans notre recherche où le chômage des hommes dépasse celui des femmes. Mais globalement plus de femmes monoparentales sont dans une situation de demande d'emploi.

Autant les femmes que les hommes monoparentaux se trouvent confrontés au chômage de longue durée. 41,3 % des femmes ont une durée entre un et deux ans, et en chiffres cumulatifs nous pouvons dire que 83,5% des femmes monoparentales demandeuses d'emploi sont au moins depuis une année au chômage.

Figure 33 : Durée de chômage selon le type de ménage et le sexe en Région bruxelloise en 2006¹⁵³

Chez les familles duoparentales, nous trouvons un chômage de longue durée assez marqué parmi les



demandeurs d'emploi, mais c'est un quart de personnes qui sont au chômage depuis moins d'un an. Les familles duoparentales connaissent donc aussi le chômage de longue durée, mais elles connaissent plus souvent des durées en dessous d'une année.

En ce qui concerne les rentrées sur le marché du travail, une

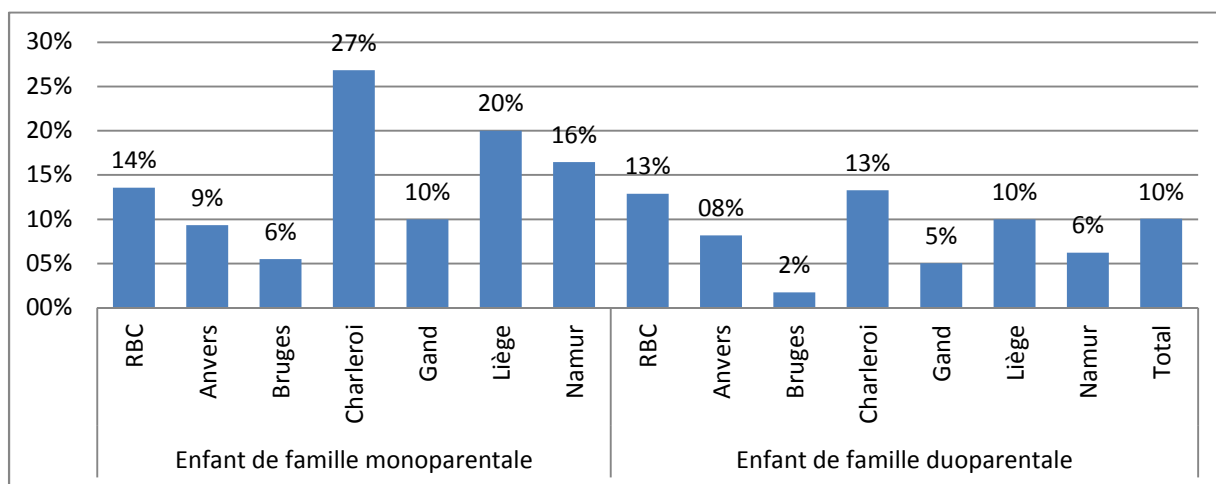
¹⁵² Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹⁵³ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

étude¹⁵⁴ montre que pour les femmes peu diplômées demandeuses d'emploi indemnisées, la solution qui semble rencontrer leurs attentes tant qu'elles ont des enfants sous leur responsabilité est celle qui consiste à garder leurs allocations de chômage tout en effectuant quelques heures de travail leur permettant de gagner un peu plus et d'avoir une activité professionnelle. Travailler pour quelques heures de prestations permet de s'organiser progressivement, si possible en augmentant petit à petit le nombre d'heures prestées jusqu'à un horaire plus complet lorsque les enfants sont plus grands (souvent lorsque les enfants sont sortis de l'adolescence).

Notons cependant que la législation ne favorise guère les modalités de reprise progressive de l'emploi des mères seules car quelques heures travaillées de manière déclarées ne peuvent être additionnées à des allocations de chômage (sauf pour les chèques ALE). Il en va de même pour le statut d'indépendante à titre complémentaire.

Figure 34 : Taux de chômage selon le statut de ménage de l'enfant dans les grandes villes belges en 2006¹⁵⁵



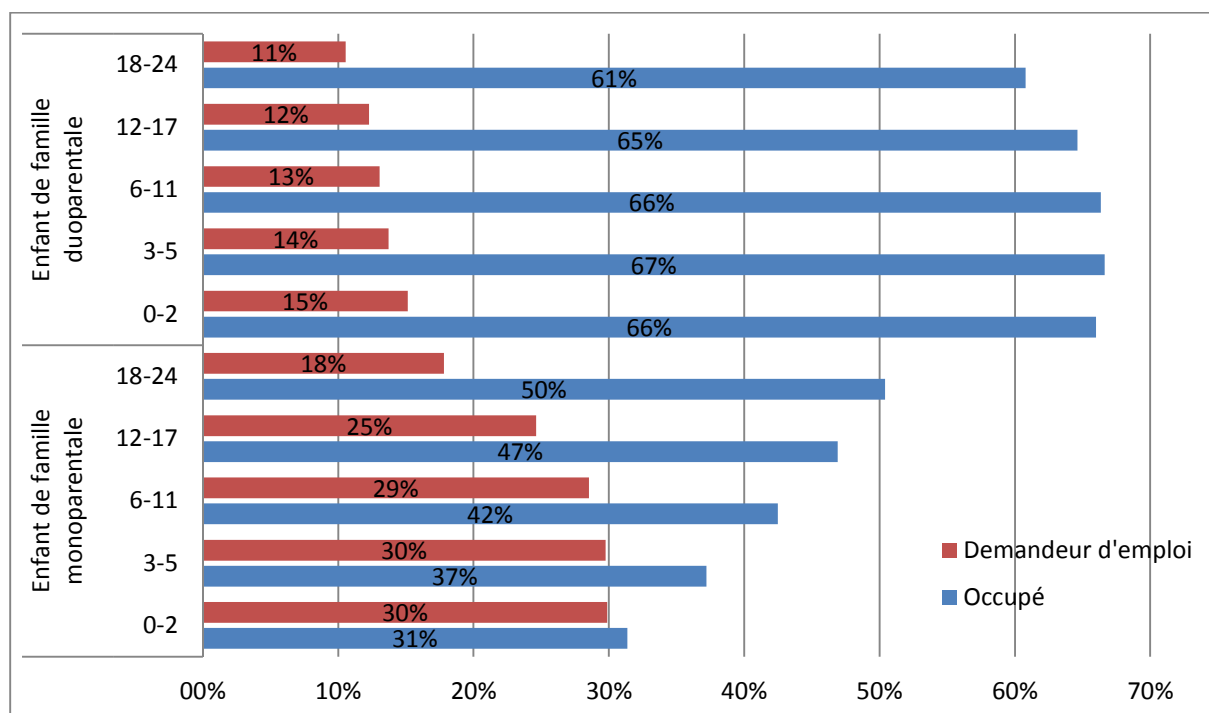
Les enfants grandissant dans des familles monoparentales sont plus souvent confrontés à une situation de chômage de leur parent que ceux qui grandissent dans les familles duoparentales. Tandis que le taux d'activité diffère fortement pour la région bruxelloise (voir plus haut), les taux de chômage entre familles monoparentales (13,6%) et duoparentales (12,9%) restent fort proches. Ce n'est pas le cas pour les autres villes. Nous gardons l'hypothèse que les jeunes couples mariés ont plutôt tendance à quitter la région¹⁵⁶ et les couples 'restants' sont plus confrontés au chômage. N'oublions d'ailleurs pas que les plus hauts taux de natalité se trouvent dans les quartiers où les plus hauts taux de chômage s'observent également.

¹⁵⁴ DIEU Anne-Marie, DELHAYE Christine, ss dir. CORNET Annie, *L'insertion ou la réinsertion professionnelle des femmes au foyer ou femmes « r-entrantes »*, , EGID (Etudes Genre et Diversité en Gestion)– Hec Ecole de Gestion de l'Ulg

¹⁵⁵ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹⁵⁶ CORIJN Eric, VLOEBERGHES Eefje, *Brussel !*, VUBpress, Bruxelles, 2009, 311 p.

Figure 35 : Taux d'activité et de chômage des parents par tranches d'âge et selon le type de ménage pour la Région bruxelloise en 2006¹⁵⁷



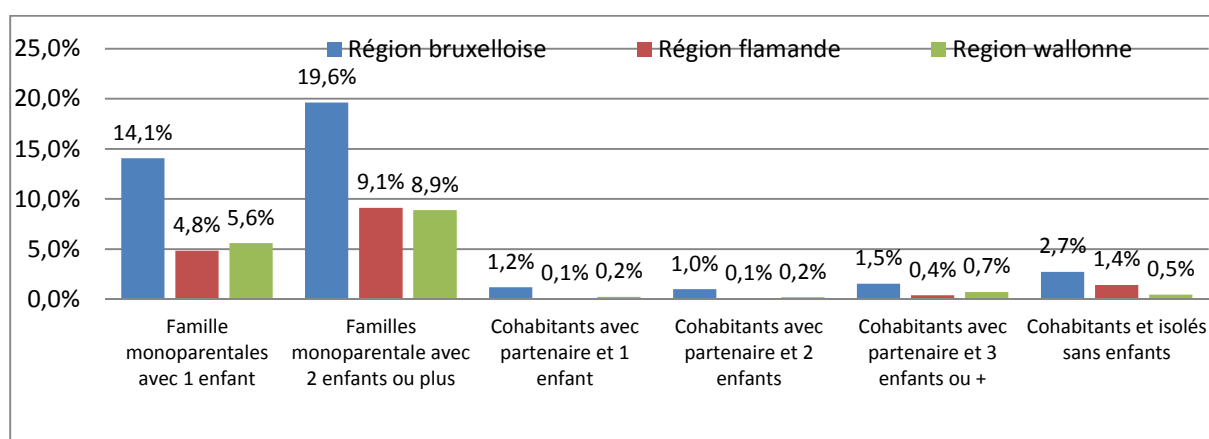
En conclusion, la figure ci-dessous représente clairement ce double effet de l'âge des enfants et de la combinaison des charges familiales avec ceux du travail qui différencie nettement les parents d'enfant grandissant dans des familles mono- ou duoparentales.

¹⁵⁷ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

6.3 Proportion des bénéficiaires du RIS ou d'une aide financière

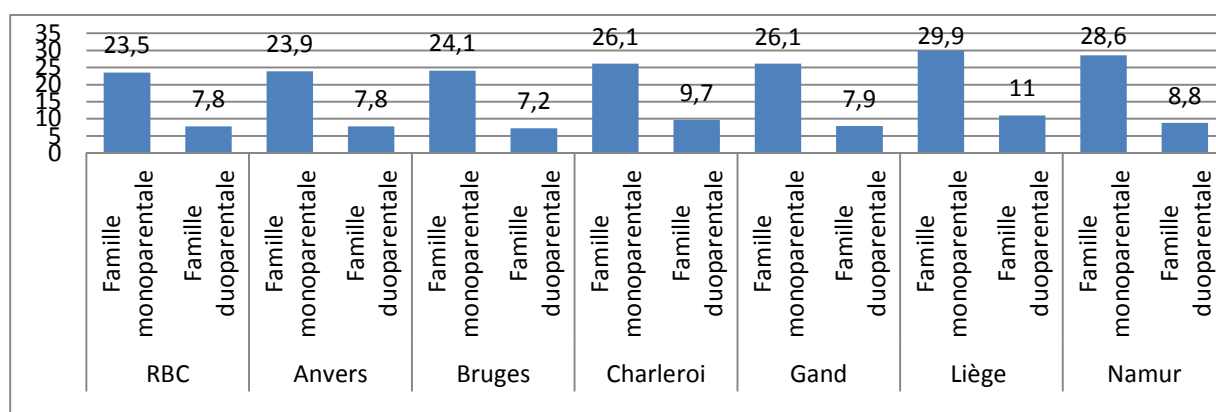
Comme l'indique la figure qui suit, la différence entre les familles monoparentales et les autres types de ménages est assez claire. La proportion des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou d'une autre aide financière de la part des CPAS varie entre 0,1 % (cohabitants avec enfant(s) en Flandre) jusqu'à 2,7% (cohabitants et isolés à Bruxelles). La proportion des personnes bénéficiaires du RIS ou d'une autre aide du CPAS est de 14,1% pour ceux avec un enfant et de 19,6% pour ceux qui ont au moins deux enfants.

Figure 36 : Proportion de bénéficiaires du RIS ou d'une aide financière des femmes entre 25-44 ans dont l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans en fonction du type de ménage dans les trois Régions en 2006¹⁵⁸



Pour compléter, nous avons repris la répartition des différents statuts 'inactif' pour les différentes grandes villes, même si cette catégorie est trop large pour pouvoir être analysée ici.

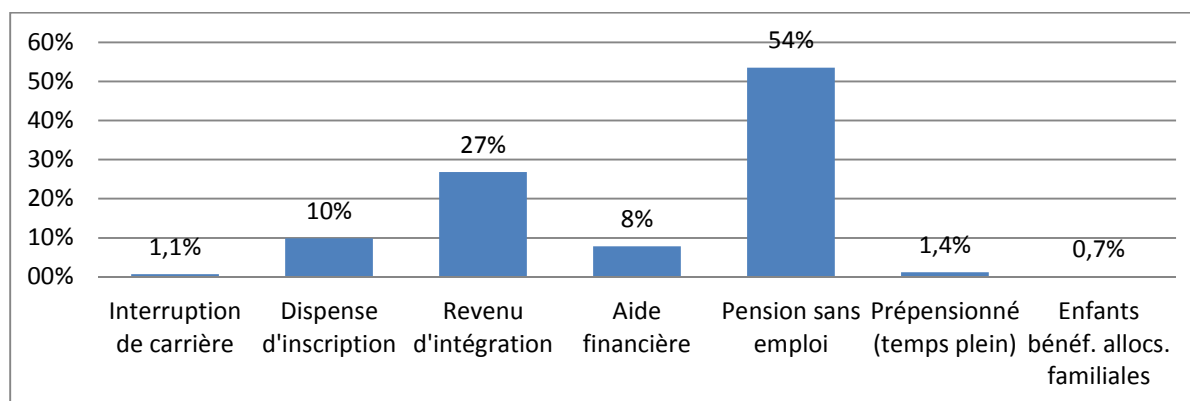
Figure 37 : Proportion de personnes avec le statut 'inactif' selon le sexe et le type de ménage dans les grandes villes belges en 2006¹⁵⁹



¹⁵⁸ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

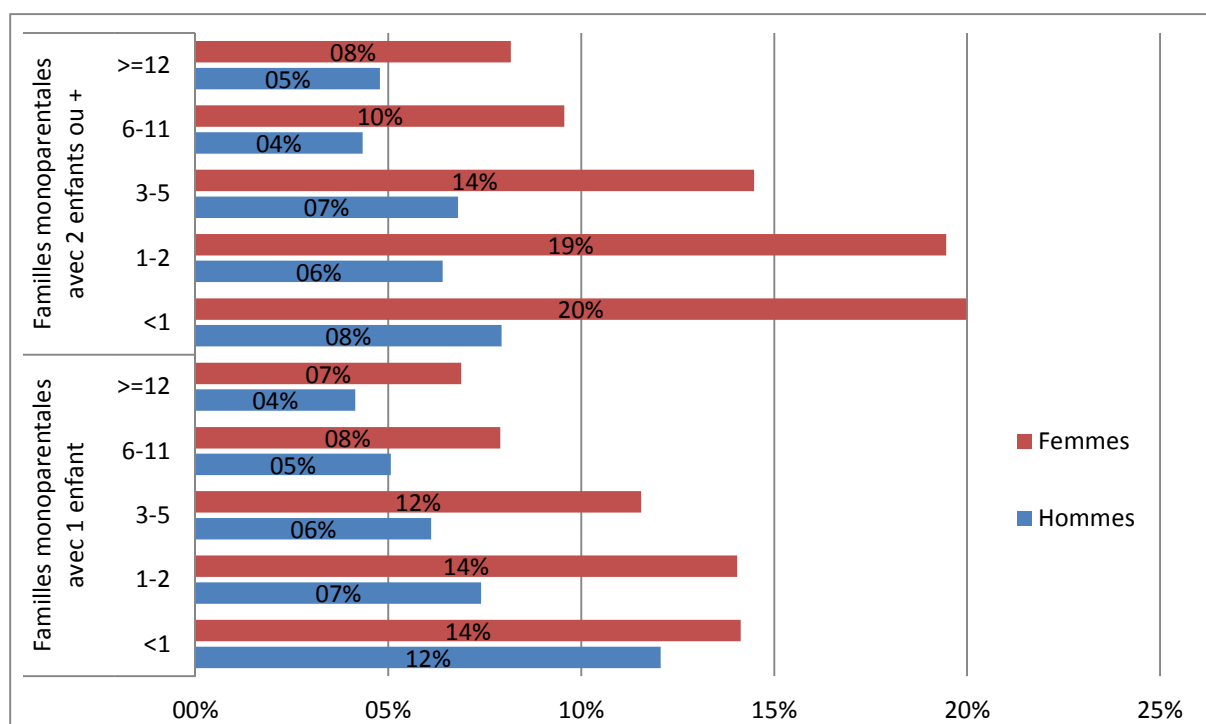
¹⁵⁹ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs ; Les données au niveau de la commune ou du secteur statistique que nous utilisons pour calculer les statistiques ayant regard aux villes ne reprennent pas la catégorie « inactif » plus en détail. Elle regroupe différents statuts qui recouvrent différentes catégories pour la Région de Bruxelles-Capitale : interruption de carrière complète, crédit-temps complet, dispense d'inscription comme demandeur d'emploi, revenu d'intégration / aide financière, bénéficiaire d'une pension sans emploi, prépensionné à temps plein, enfants bénéficiaires d'allocations familiales, incapacité de travail complète. C'est donc une catégorie très vaste.

Figure 38 : Aperçu de différents statuts que regroupe la catégorie 'inactive' pour les familles monoparentales de la Région bruxelloise en 2006¹⁶⁰



Cette répartition montre la difficulté de faire des constats communs sur cette catégorie statistique d'«inactif».

Figure 39 : Proportion des bénéficiaires du RIS ou d'une aide financière des familles monoparentales de 25-44 ans en fonction de l'âge du plus jeune enfant en Région bruxelloise en 2006¹⁶¹

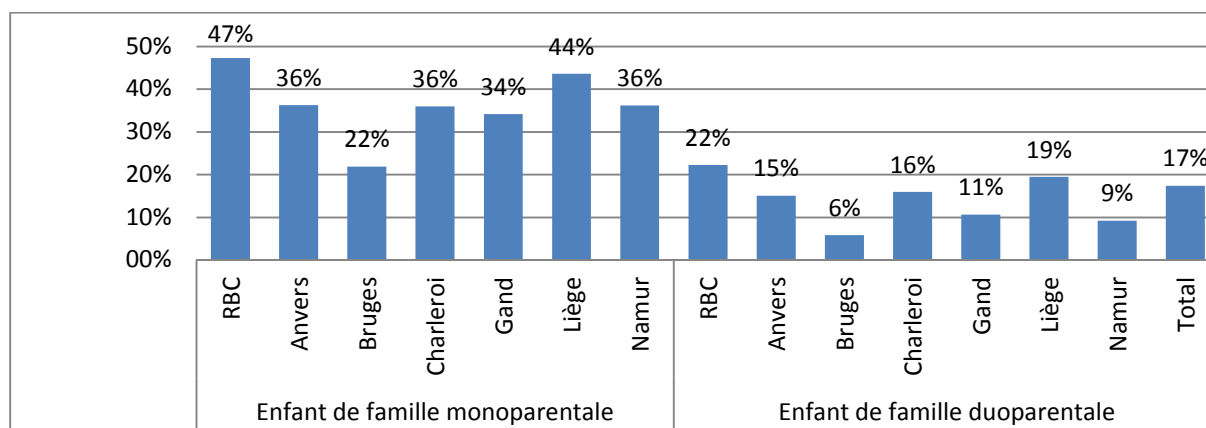


La possibilité pour les parents de se trouver confronté à demander de l'aide auprès du CPAS diminue avec l'âge de l'enfant le plus jeune et augmente avec le nombre d'enfants dans le ménage. L'effet prend la même direction pour les femmes comme pour les hommes, même si ces derniers ont des chiffres légèrement plus avantageux.

¹⁶⁰ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

¹⁶¹ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

Figure 40 : Proportion de personnes parents avec le statut « inactif/autre » dans les grandes villes belges en 2006¹⁶²



Presque la moitié des enfants bruxellois qui grandissent dans une famille monoparentale ont un parent qui se retrouve dans la catégorie « inactif/autre ». Comme cette catégorie administrative regroupe en moyenne à Bruxelles un tiers de personnes qui ont obtenu le RIS ou une autre aide financière auprès du CPAS, la moitié touche une « pension sans emploi ». Les 12 % restants sont partagés par d'autres catégories, nous ne remarquons que ce sont des situations donnant des revenus plus précaires (voir plus haut figure 38).

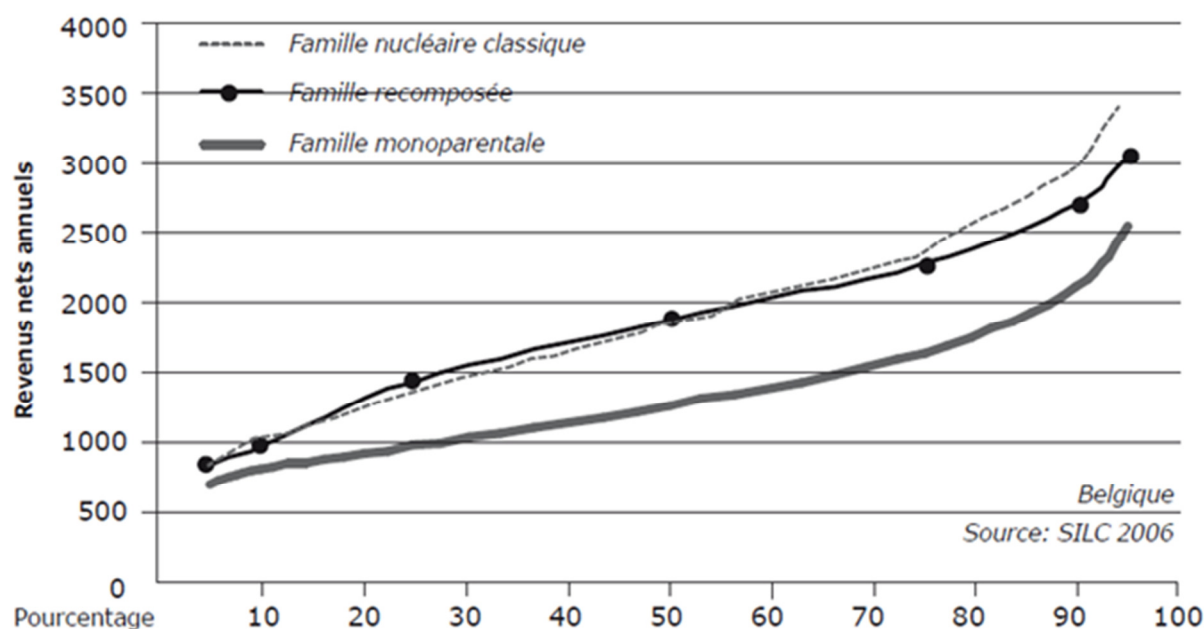
Retenons globalement que les catégories « inactif » se trouvent plutôt du côté des parents monoparentaux.

¹⁶² Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

7 Les revenus

Les données du Datawarehouse « marché du travail et sécurité sociale » ne reprennent pas les informations concernant les revenus des personnes. Nous nous référons dès lors à Joris Ghysels, qui a étudié les données SILC de 2006 pour montrer les différences en matière de revenus entre les différentes formes familiales. La figure 41 présente les différences en termes de revenus entre les formes familiales. L'auteur conclut, à partir d'une analyse des taux de risque de pauvreté que : « le pourcentage de familles dont les revenus nets sont inférieurs à 60% du revenu médian de l'ensemble des ménages belges (ce qui correspond au critère de pauvreté retenu dans l'Union européenne) est de 9,9% pour les familles nucléaires classiques, de 10,6% pour les familles recomposées et de... 30,3% pour les familles monoparentales¹⁶³. »

Figure 41 : Répartition des revenus selon différents types de ménages en Belgique en 2006¹⁶⁴



Un rapport de recherche de S. Petit et de M.T. Casman¹⁶⁵, reprend les données de l'enquête PSBH pour analyser de manière détaillée les différences de revenus. Retenons quelques constats centraux. Les familles monoparentales ont une plus grande propension à se retrouver parmi les catégories de revenus les plus pauvres. Tandis que 24% des familles classiques se retrouve dans la catégorie de revenu la plus basse (les 25% des personnes les plus pauvres de l'enquête : moins de 450 euros par personne), 47,8% des familles monoparentales et 34,2 % des familles recomposées se retrouvent dans cette catégorie. Les auteurs concluent : « Il y a donc de toute évidence une précarisation des familles une fois qu'il y a rupture dans le couple parental, et ce, que cette séparation amène à recréer un foyer de type monoparental ou recomposé¹⁶⁶. » Plus généralement, les familles monoparentales se trouvent plus souvent dans une situation de détérioration de leurs budgets, une situation difficile

¹⁶³ FONDATION ROI BAUDOUIN, *L'enfant (...), op.cit., p. 50*

¹⁶⁴ Source : Silc 2006 ; Joris Ghysels in FONDATION ROI BAUDOUIN, *L'enfant (...), op.cit.p. 50*

¹⁶⁵ Voir Annexe 3 dans FONDATION ROI BAUDOUIN, *L'enfant (...), op.cit..*

¹⁶⁶ *Loc.cit.* p.84

pour « joindre les deux bouts » et d'une plus grande difficulté d'accéder à certains biens (p.ex. remplacer des meubles usagés : 20,6%), d'épargner (20,6%), de trouver accès à l'internet (33,1%), etc. Ces pourcentages sont bien plus élevés parmi les autres types familiaux¹⁶⁷ et démontrent la situation particulièrement précaire d'une partie des familles monoparentales en ce qui concerne les revenus et l'accès à certains besoins et biens.

Une autre recherche¹⁶⁸ qui a inclus les revenus professionnels des femmes monoparentales, ainsi que les revenus de remplacement et les allocations familiales, souligne plusieurs difficultés. D'abord, le salaire minimum garanti n'étant pas suffisant pour une personne seule renforce encore les difficultés des femmes avec enfants à charge : « *Les femmes et en général et les femmes monoparentales en particulier sont sur-représentées parmi les travailleurs à salaire minimum garanti ou à bas salaires. Par ce seul fait, elles sont majoritaires dans la catégorie des « travailleurs pauvres »* »¹⁶⁹. Ensuite, l'étude retient que les allocations familiales n'ayant jamais garanties le « coût réel » des enfants, les femmes monoparentales se voient confronté à un facteur d'appauvrissement en plus. Enfin, l'étude souligne aussi le manque d'évaluations en ce qui concerne les paiements des créances alimentaires par les pères pour permettre des responsabilités parentales partagées en fonction des revenus de chacun.

¹⁶⁷ Nous renvoyons le lecteur à la source pour une lecture plus détaillée.

¹⁶⁸ CASMAN M.-T., NIBONA M., PEEMANS-POULLET H., *Femmes monoparentales en Belgique. Conditions d'existence, précarisation, santé*. Bruxelles, coll. Pensées féministes, éd. Université des Femmes, 2006.

¹⁶⁹ *Ibid.*

8 Logement et questions urbaines

Dans cette partie, nous aborderons la question du logement des familles monoparentales à travers un regard plutôt large sur la région bruxelloise, pour approfondir ensuite les liens avec le logement en Grands Ensembles.

8.1 Des situations de logement plus difficiles

Il n'existe actuellement pas de données plus récentes que 2001 (enquête socio-économique) et 2002 (PSBH) qui présentent un échantillonnage assez large pour pouvoir travailler au niveau de Bruxelles. Dans les données SILC, nous pouvons retrouver quelques indicateurs plus récents concernant le logement. Au moment où nous écrivons ce rapport, nous n'avons toujours pas eu accès aux données du Programme « Genre et Génération », ce qui aurait permis d'approfondir la question avec des données plus récentes au niveau de la Belgique. La première partie de ce chapitre ne peut donc que reprendre et mettre en lien les résultats que d'autres ont déjà publiés.

Edith Lodewijckx¹⁷⁰ retient que les enfants qui grandissent dans les grandes villes ou centres urbains ont proportionnellement plus de chance de se trouver dans une famille monoparentale. Les villes ont constitué un attrait pour les familles monoparentales dans les années 80 pour des raisons telles que leurs plus grandes possibilités d'emploi, le meilleur choix en termes de prise en charge des enfants et un nombre proportionnellement plus grand des baux locatifs. Une autre étude¹⁷¹ recense que 49% des familles monoparentales se retrouvent dans une agglomération et seulement 9,1% dans des zones rurales, les pourcentages restants étant partagés entre des villes de petite ou de moyenne taille.

La répartition en fonction du type de logement est aussi éloquent quant à la position plus difficile des familles monoparentales en Belgique¹⁷² : tandis que 92,9 % des familles 'classiques', et 90,6% des familles recomposées se trouvent dans une maison, seulement 73,7% des familles monoparentales ont accès à cette forme d'habitat. La moitié des familles monoparentales belges sont locataires, contre 13,2 % des familles 'classiques' et 40,2% des familles recomposées.

Nicolas Bernard retient plusieurs problèmes¹⁷³ : on sait que les mères seules, locataires, dépensent 2 fois plus pour leur logement que celles qui sont propriétaires. À Bruxelles, pour les mères seules avec enfants, les logements sont souvent plus petits (1,7 pièce par habitation en moyenne, surtout accès logement de moins de 55m²), de moins bonne qualité (salubrité, y compris difficultés à rénover), et proportionnellement plus coûteux que la moyenne (loyers, charges, ou remboursements d'emprunts plus lourds sur le budget). Les logements sont d'ailleurs moins bien chauffés¹⁷⁴, plus petits, offrent

¹⁷⁰ LODEWIJCKX Edith, *Kinderen (...)*, op.cit.

¹⁷¹ VANNESTE Dominique, THOMAS Isabelle, GOOSSENS Luc, *Le logement en Belgique*, SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie, Bruxelles, 2007, p.41

¹⁷² FONDATION ROI BAUDOUIN, *L'enfant (...)*, op.cit., p.81

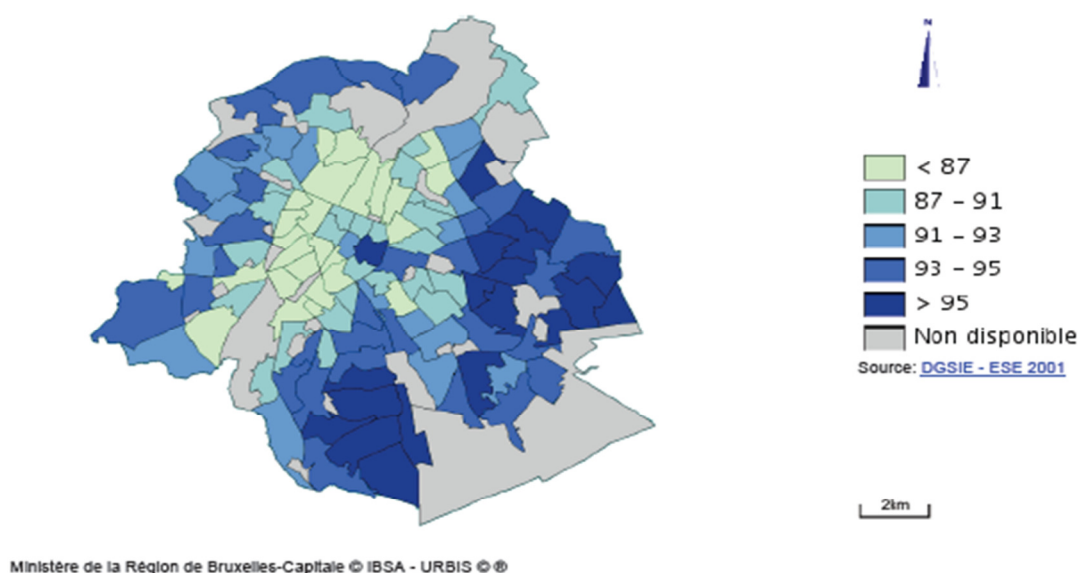
¹⁷³ BERNARD Nicolas, *Femmes, précarité et mal-logement : un lien fatal à dénouer*, n° 1970, CH CRISP, 2007.

¹⁷⁴ FONDATION ROI BAUDOUIN, *L'enfant (...)*, op.cit., p.81

moins d'espace d'intimité, démontrent plus de problèmes d'environnement (bruits, pollution, vandalisme, criminalité, ...) et sont moins bien équipés.

La figure 42 montre la part des logements avec confort de base ; les quartiers avec les plus forts taux de monoparentalité se trouvent plutôt dans les zones avec moins de confort de base ou dans les zones moyennes.

Figure 42 : Part des logements avec confort de base par quartier en 2001¹⁷⁵



Le manque criant de grands logements écarte du marché locatif les familles – et donc les ménages monoparentaux¹⁷⁶. 91% du parc locatif privé bruxellois est composé d'appartements, 43% comprenant une chambre et 33% deux chambres. Par voie de conséquence, les logements de plus grande taille s'arrachent tandis que leurs loyers s'envolent.

D'une manière générale, il semble que les femmes plus que les hommes vivent leurs besoins en logement sous le mode de *l'urgence*¹⁷⁷, que celle-ci soit dictée par la survenance d'une violence domestique, une grossesse inattendue, une nécessité imprévue pour l'enfant, etc.

La garde alternée des enfants pose également problème¹⁷⁸ : érigé aujourd'hui en norme par défaut par la loi du 18 juillet 2006, en modèle courant, ce type d'hébergement (dit "égalitaire") fait que le besoin en grands logements double quasiment puisque désormais chaque membre de l'ex-couple doit disposer d'une habitation susceptible d'héberger – une semaine sur deux – la descendance et ce, dans de bonnes conditions (de superficie notamment), et quand bien même la semaine d'après les locaux resteraient vides. De même, de plus en plus de seniors conjurent la société de logement de les autoriser à conserver les chambres excédentaires en vue d'accueillir leurs *petits-enfants*, ce qui indique une certaine recomposition familiale.

¹⁷⁵ Sources : Monitoring du quartier (en ligne)

¹⁷⁶ BERNARD Nicolas, *Femmes, (...), op.cit.*

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ Ibid.

Le tableau suivant pointe les types de ménages par rapport au nombre d'enfants dans le secteur du logement social. 58% des personnes avec un enfant sont des familles monoparentales, la moyenne dans ce parc locatif étant de 42% de familles monoparentales. Nous dépassons donc largement les moyennes bruxelloises.

Tableau 11 : Types de ménages dans le logement social bruxellois¹⁷⁹

Nombre d'enfants à charge	Homme	Femme	Total familles monoparentales	Total nombre de familles	Pourcentage monoparentaux
Un enfant	298	2.350	2.648	4.553	58%
Deux enfants	136	1.688	1.824	4.146	44%
Trois enfants	77	787	864	2.764	31%
Quatre enfants	14	247	261	1.270	21%
Cinq enfants	7	54	61	514	12%
Six enfants	1	14	15	151	10%
Sept ou plus	0	2	2	81	2%
Total	533	5.142	5.675	13.479	42%

Près de la moitié des locataires sociaux sont des isolés sans enfants (44,88%) et 70,41% des ménages ne sont composés que de deux personnes maximum. 39% des inscrits sur les listes d'attente du logement social sont des isolés, 54% ont une descendance à charge. Et près de 90% de ces parents seuls sont des femmes. Pas moins de quatre locataires sur cinq dans le parc public émargent à un système ou un autre de sécurité sociale.

8.2 Des situations sans logement

Le rapport de la fondation Abbé Pierre pointe les difficultés de logement en France qui amène bon nombre de femmes monoparentales avec leurs enfants dans le secteur de l'aide aux sans-abri : « *Issus de familles dont les adultes peuvent être fortement désocialisés, la majeure partie des enfants que l'on retrouve dans ces structures accompagnent l'un de leurs parents en difficulté suite à une rupture conjugale. Ce sont donc des « familles monoparentales » qui composent l'essentiel des ménages avec enfant(s) hébergés en structures¹⁸⁰.* » Une étude portant spécifiquement sur les femmes¹⁸¹ sans-abri en Belgique a montré qu'elles sont généralement plus jeunes (la moitié a moins de 30 ans) que les hommes sans domicile (60% ont moins de 40 ans) et qu'un tiers des femmes sont accompagnées d'au moins un enfant. Ce sont donc des femmes monoparentales. Les problèmes relationnels sont plus souvent évoqués (35%) que chez les hommes (5% des cas). 59,1 % des femmes prises en charge dans les structures d'accueil étaient célibataires (contre 96 % des hommes). Les femmes mariées sont plus nombreuses, ce qui donne une indication des violences conjugales subies

¹⁷⁹ Travaux d'études récents de la Société de logement de la Région de Bruxelles-Capitale, pas encore publiés. in : PACTE TERRITORIAL POUR L'EMPLOI EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *La monoparentalité (...), op.cit., p.30*

¹⁸⁰ FONDATION ABBÉ PIERRE, *L'état du mal-logement en France. 15e rapport annuel*, 2010, p.73

¹⁸¹ DE DECKER P., *La femme face à la pauvreté, aux difficultés de logement et au sans-abrisme en Belgique*, 2001, in: B. EDGAR & J. DOHERTY, *La femme sans-abri en Europe. Parcours services et expériences*, The Policy Press, Bristol, 2001, p. 117-129. et: VAN REGENMORTEL Tine, DEMEYER Barbara, VANDENBEMPT Katrien, VAN DAMME Benediekt, *Zonder (t)huis: Sociale biografieën van thuislozen getoetst aan de institutionele en maatschappelijke realiteit*, LannooCampus, Leuven, 2006, p.40.

avant l'accueil. Leur niveau d'instruction est très bas. L'immense majorité des femmes ne dispose d'aucun revenu régulier de travail, que ce soit à l'entrée ou à la sortie des structures de prise en charge. Les rares augmentations de la situation économique, sont essentiellement liées aux revenus de remplacement.

Dans le rapport du dénombrement de 2010¹⁸² de la Strada (Centre d'appui bruxellois au secteur d'aide aux sans-abri), 37 % des personnes hébergées par un service d'aide aux sans-abri sont des femmes (hors squat/occupation négociée et rue). 101 femmes se trouvent dans les services d'urgence sociale avec un nombre total de 61 enfants. 34 femmes sont seules dans les Maisons d'accueil et 109 femmes se trouvent avec 134 enfants dans des maisons d'accueil pour femmes avec enfants. Ces chiffres ne permettent pas de décrire plus en détail les situations familiales. D'autres auteurs rapportent que le nombre de femmes sans-abri accueillis dans les centres d'accueil ne cesse d'augmenter depuis les années 80¹⁸³.

Les maisons d'accueil pour femmes (avec ou sans enfants), qui étaient anciennement des maisons maternelles, forment un refuge dans les situations de non-logement qui sont souvent aussi provoquées par la violence conjugale : « *Les violences familiales sont très fréquentes surtout parmi les femmes et les enfants vivant sans chez soi. Les maisons d'accueil concernées hébergent une grande part de personnes ayant subi des violences familiales*¹⁸⁴. » Cette situation est particulièrement difficile pour les femmes d'origine étrangère.

Parfois il arrive même que la situation extrême de non-logement entraîne une perte de contact avec l'enfant : « *Pour pouvoir entrer dans une maison (pour femmes seules), certaines mères doivent se séparer de leurs enfants. Dans les cas de violence, les confier au père pose question. Certaines mères ne peuvent s'y résoudre. Lorsque la séparation a tout de même lieu, elle provoque de la souffrance de part et d'autre*¹⁸⁵. »

Les femmes en situation de non-logement et accompagnées d'enfants vivent donc des situations très difficiles. Nous parlons à ce titre de femmes puisqu'il n'existe pas de place subsidiée officiellement dans le secteur pour « hommes seuls avec enfants ». Cela arrive très rarement dans les maisons pour familles, mais les personnes de contact dans le secteur n'ont pas connaissance d'un cas d'homme seul accompagné d'enfants – ces derniers sont donc plus rares et trouvent peut-être d'autres solutions. La manière genrée d'attribuer la garde d'enfants aux femmes dans les situations difficiles joue un rôle ici. Mais d'un autre côté, beaucoup d'hommes sans-abri n'ont plus de contacts avec leurs enfants : « *Rappelons aussi que la plupart de ceux que l'on désigne comme sans domicile fixe sont des pères désaffiliés de leurs enfants*¹⁸⁶ ». Ces auteurs montrent qu'à côté des difficultés que vivent les femmes monoparentales, il faudra penser les situations de ruptures familiales avec leurs composantes matérielles, sociales et psychologiques pour prévenir la désaffiliation des femmes monoparentales, et des hommes en tant que pères.

¹⁸² LA STRADA, *Dénombrement 2010*, données non encore publiés.

¹⁸³ DE BACKER, Bernard, *Les cent portes de l'accueil – Héberger des adultes et des familles sans-abri*, éditions [Couleur Livres] ASBL, Charleroi, 2008, 152 p.

¹⁸⁴ OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté, Rapport Thématique : Vivre sans chez soi*, 2010, p.22

¹⁸⁵ *Loc.cit.*, p.39

¹⁸⁶ NEYRAND G., ROSSI P., *op.cit.*, p.10

8.3 Le logement en grands ensembles

La rencontre entre professionnels de différentes disciplines scientifiques nécessite un travail en profondeur pour confronter les catégories, les concepts, les outils et les cadres de référence utilisés. Plusieurs rencontres, lors de l'atelier de recherche urbaine, avaient comme objectif la clarification de différents thèmes de base comme, par exemple ce qu'est un Grand Ensemble pour un sociologue ou pour un architecte.

Il est clair que nous ne pouvons pas mener une analyse de l'ensemble des Grands Ensembles à Bruxelles. Selon différentes définitions, on comptabilise plus que 250 tours et barres sur l'ensemble de la région. Il est clair aussi que nous ne pouvons pas transposer directement les critères utilisés par exemple en France où les Grands Ensembles montrent des caractéristiques différentes. Un premier choix de recherche a été donc de limiter le nombre de cas à analyser. Nous avons choisi un critère de faisabilité et de comparaison statistique c'est-à-dire que nous avons choisi les 27 grands ensembles qui composent à eux seuls un secteur statistique¹⁸⁷. Cette approche nous permet de trouver certaines statistiques dans différentes sources ayant directement trait à ces unités de logement. Une première définition sur base de quatre critères a été retenue :

- 1) l'immeuble doit être élevé de minimum 6 étages ;
- 2) le bâtiment doit être détaché des voiries ;
- 3) il doit être également détaché du parcellaire traditionnelle ;
- 4) il doit correspondre à une forme architecturale singulière et unifiée.

Dit de manière plus large, nous nous intéressons aux immeubles en grands ensembles « modernes » en termes architecturaux.

C'est certes un choix critiquable, mais cela donne la possibilité de comparer de manière chiffrée les différents Grands Ensembles entre eux.

Nous allons dans ce qui suit rendre compte de notre travail d'avancement et de remise en questions que soulève une recherche interdisciplinaire. La rencontre avec le pendant architectural se fait à ce stade lors de nos discussions de travail. Ce qui suit représente surtout une entrée par la sociologie qui s'ouvre aux questions urbaines et architecturales. Un réel croisement des savoirs mérite un travail plus approfondi que nous mènerons par la suite.

¹⁸⁷ Le secteur statistique est l'unité territoriale la plus petite dans les données des enquêtes et des registres.

8.3.1 Des « visites » et une description quantitative

Un premier moment de travail en commun a été la visite des 27 grands ensembles dans la Région bruxelloise. Le concept de visite n'existe pratiquement pas en sociologie¹⁸⁸, plusieurs chercheurs développant une sorte de 'cuisine interne' pour choisir leur terrain. L'explication de cette démarche est souvent donnée en aval, la partie plus douteuse et tâtonnante de l'établissement de la question de recherche et du terrain est souvent réappropriée plus intellectuellement par la suite. Nous en sommes encore à cette phase de tâtonnement de notre terrain pour établir nos propres critères de sélection et d'analyse.

Une visite en soi n'est rien de plus « qu'une première imprégnation » avec quelques éléments du terrain, mais une visite est fortement influençable par le moment où elle s'effectue, le temps, l'actualité, etc. L'expérience du chercheur comme son savoir acquis influencent et orientent fortement ses capacités d'observation, de réflexion et de compréhension. Le métier de sociologue implique d'être très attentif à ses propres présupposés et cadres d'interprétation. Lors de nos différentes visites, nous avons été attentifs à ces cadres.

Cela a eu des implications parfois très pratiques, comme la différence des temps de visite entre grands ensembles (1h10 pour 'Les villas de Ganshoren' et 15 minutes pour 'Vives' : à titre d'exemple, on peut retenir que le chercheur y était déjà passé plusieurs fois et avait discuté avec une amie des manières d'habiter ces tours). La connaissance de certains habitants des grands ensembles ou des environs a permis aussi de relativiser certaines impressions (« *tout est cassé* » à Versailles-Coins de cerises et de l'autre côté l'habitant qui dit que c'était un problème avec une grue qui venait de percer une couverture d'étanchéité des garages, ce qui conduisait à l'impression des 'gros travaux'). Nous voyons donc que « la réalité sociale » est difficile à appréhender. L'heure de visite peut à titre d'exemple ramener à des constats divers tel que : « *Il y a beaucoup de femmes seules avec chiens* » à 14h, ou, « *il y a beaucoup de jeunes fumeurs en groupe sur les installations destinées aux enfants* » si on passe après 19h.

Ces quelques exemples nous ramènent au point principal, à savoir la possibilité de penser le concept de « visite » en sociologie qui reste, malgré toute notre bonne volonté, assez flou. D'où l'intérêt de croiser les moments, les sources et les 'entrées' de notre terrain de recherche. Nous pensons qu'il est absolument primordial d'investir plus de travail de recherche pour comprendre réellement la thématique des grands ensembles en Région bruxelloise, mais retraçons d'abord les premières étapes.

¹⁸⁸ FIJALKOW Yankel, *Sociologie des villes*, La découverte, Coll. Repères, 2007. ; AUTHIER Jean-Yves, GRAFFMEYER Yves, *op.cit.* ; STÉBÉ Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *La sociologie urbaine*, 2e éd., Paris, P.U.F. « Que sais-je ? », 2010, 128 p. ; GROISJEAN Michèle, THIBAUD Jean-Paul, (s.l.d.d.) *L'espace urbain en méthodes*, Ed. parenthèses, collection eupalinos, 2001 (2008), 219p. ; etc.

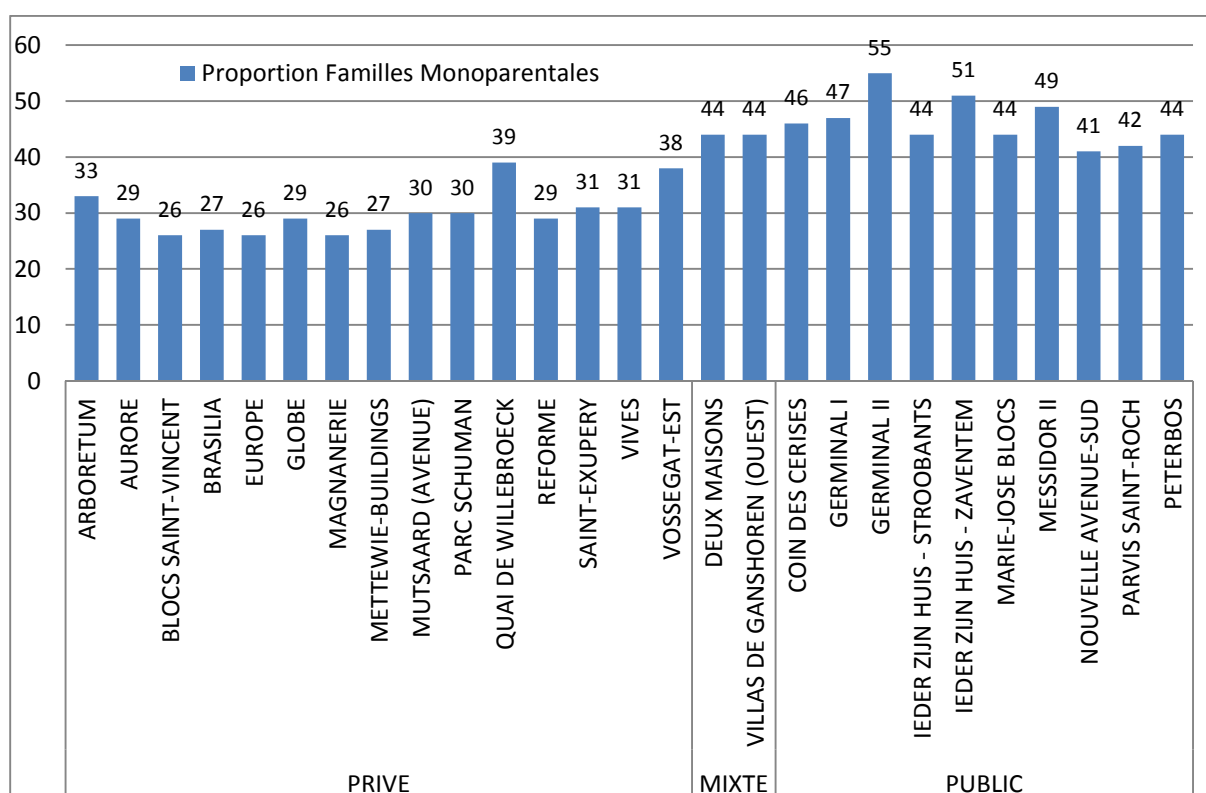
Figure 43: Localisation des 27 grands ensembles



Plus concrètement, nous avons donc visité 27 grands ensembles à trois personnes séparément et à des moments différents. Chacun a essayé d'établir son propre regard sur une réalité sociale. À titre d'exemple, on peut retenir que le sociologue a été plus sensible aux services offerts dans les alentours, aux signes de réappropriation de l'espace (p.ex. mettre des fleurs sur le balcon) ou l'utilisation des espaces publics par différentes catégories d'habitants. Les deux architectes ont privilégié un regard pour l'un d'entre eux plus urbanistiques (p.ex. inscription dans le tissu urbain) et pour l'autre plus architectural (p.ex. types de tours, hauteurs, étages, présence de murs séparant l'espace, isolation, entrées d'immeubles ouvertes ou fermées, etc.). Nous avons discuté par après de nos différentes appréciations, pour parvenir à établir des critères communs d'analyse des grands ensembles. Plus tard ces critères devront permettre d'établir des typologies qui croisent le savoir de chaque discipline.

Nous proposons de commencer par une description plus statistique – nourrie par les visites – des 27 grands ensembles au sein de la région bruxelloise. Dans ce qui suit nous ne pouvons pas nous baser sur des études ou données autres que celles que l'on a utilisées puisqu'aucune autre recherche à notre connaissance n'a effectué des choix comparables à Bruxelles. La plupart des recherches se sont basées soit sur l'entièreté du parc public, soit sur une analyse à partir des quartiers statistiques ou soit elles ont approfondi des études de cas à travers des monographies. Il vient de là que notre recherche a certains côtés très exploratoires et que nous ne pouvons pas nous baser directement sur des résultats d'autres études¹⁸⁹, mais passons aux premières analyses.

Figure 44 : Proportion des familles monoparentales parmi les ménages avec enfants dans les 27 grands ensembles bruxellois¹⁹⁰



Le tableau montre sur base des données du SPF –DGIES de 2008 les différences de proportion des familles monoparentales parmi l'ensemble des ménages avec enfants dans les grands ensembles. Tous les grands ensembles mixtes et publics ont des taux supérieurs aux privés. Rappelons-nous que la moyenne bruxelloise dans les données du SPF DGIES est de 37,8% (celle du BCSS est de 34%) ; les grands ensembles privés se trouvent donc en dessous et les logements publics au-dessus. Les taux varient entre 41 et 55 % de familles monoparentales parmi l'ensemble des ménages avec enfants.

¹⁸⁹ Il semble qu'à partir de la lecture de nos premiers résultats que les Grands Ensembles bruxellois abritent des populations légèrement différentes et que cette forme d'habitat occupe une position dans le tissu urbain et dans les 'mentalités' qui sont différentes que ce qu'on connaît de la France. Cette comparaison est au stade hypothétique et reste à étayer.

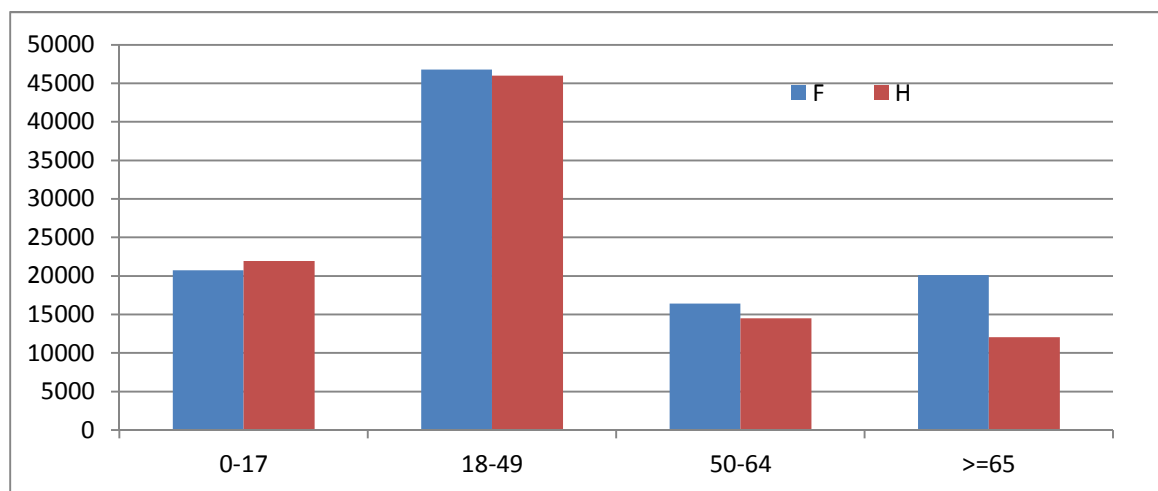
¹⁹⁰ Source : SPF-DGSIE 1 janvier 2008 ; propres calculs

Le tri effectué dans les tableaux suivants reprend comme premier critère de choix la différence entre public et privé et puis un classement par ordre alphabétique.

Ce constat devra cependant faire place à une certaine critique des chiffres. Nous avons vu dans la partie descriptive des données que celles du SPF-DGIES ne recensent pas les cohabitants. Comme dans les logements publics le critère du statut de ménage influe fortement sur l’octroi du logement¹⁹¹ et que les organismes tels que l’ONEM et le CPAS octroient des taux différents selon qu’on est cohabitant (cf. taux isolé vs taux cohabitant), nombre de personnes dans ces logements ont plutôt ‘intérêt’ à ne pas trop manifester s’ils ont engagé une relation au risque de perdre une partie des leurs ressources ou de se voir octroyer un autre logement. Nombre d’études et d’acteurs ont déjà pointé ce problème du statut de cohabitation qui ne permet pas que les personnes puissent vivre une solidarité et une affectivité plus naturelle : « *La différence de traitement selon le statut favorise la pauvreté. L’allocataire cohabitant devient souvent tributaire de la personne avec qui il vit, si celle-ci dispose d’un revenu supérieur. Les cohabitants peuvent ainsi être entraînés vers la pauvreté. Lorsque les deux personnes qui vivent ensemble bénéficient chacune d’allocations, l’existence de ce statut est une véritable condamnation à la pauvreté*¹⁹² ». L’existence de ces règles d’attribution des logements, comme celui du taux de cohabitant, a pour conséquence que l’on surestime le nombre de personnes seules avec enfants dans les chiffres du SPF-DGIES ; cette remarque de surreprésentation dans les statistiques ne diminue pas réellement le constat qu’il y a un nombre important de familles monoparentales dans les grands ensembles du parc de logement public.

Les données du BCSS permettent de montrer la différence entre hommes et femmes dans les différents secteurs statistiques. Comme nous n’avons pas la possibilité de différencier entre parents et enfants ou selon le type de ménage, regardons d’abord la distribution par âge :

Figure 45 : Distribution des groupes d’âge dans les grands ensembles selon le sexe¹⁹³



À part des jeunes, nous trouvons légèrement plus de femmes et c’est surtout pour les personnes au-dessous de 65 ans que le nombre des femmes devient plus important (20 000 personnes).

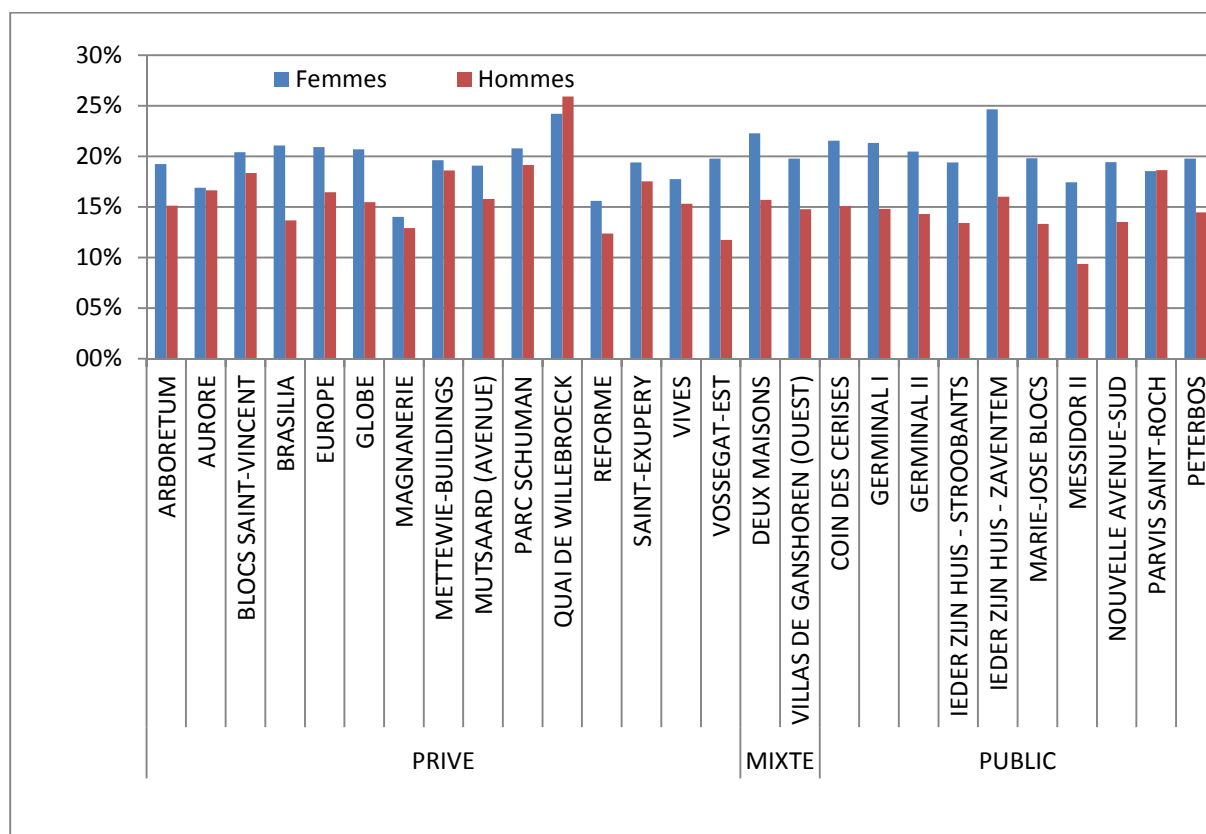
¹⁹¹ BERNARD Nicolas, *Femmes, (...), op. cit.*

¹⁹² FCSSB, *L’accès aux droits sociaux fondamentaux - Regards des travailleurs sociaux de terrain (issus des CAP, des CASG et des CSSW, 2009, p.51*

¹⁹³ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 4, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

La figure qui suit montre la proportion des femmes et d'hommes entre 18 et 49 ans par rapport à la population au total. Dans tous les grands ensembles à part 'Quai de Willebroeck' et le 'Parvis Saint Roch'¹⁹⁴, nous trouvons plus de femmes. La proportion des femmes dans les 'publics' n'est en moyenne qu'un pourcent plus grand que dans les privés (20,2% par rapport 19,3%), mais si on compare par grand ensemble, nous trouvons parfois des écarts plus important. Dans quelques immeubles nous trouvons jusqu'à dix pourcents de différence entre la proportion d'hommes et de femmes pour cette classe d'âge (18-49ans).

Figure 46 : Proportion de femmes et d'hommes entre 18 et 49 ans par rapport à la population totale¹⁹⁵

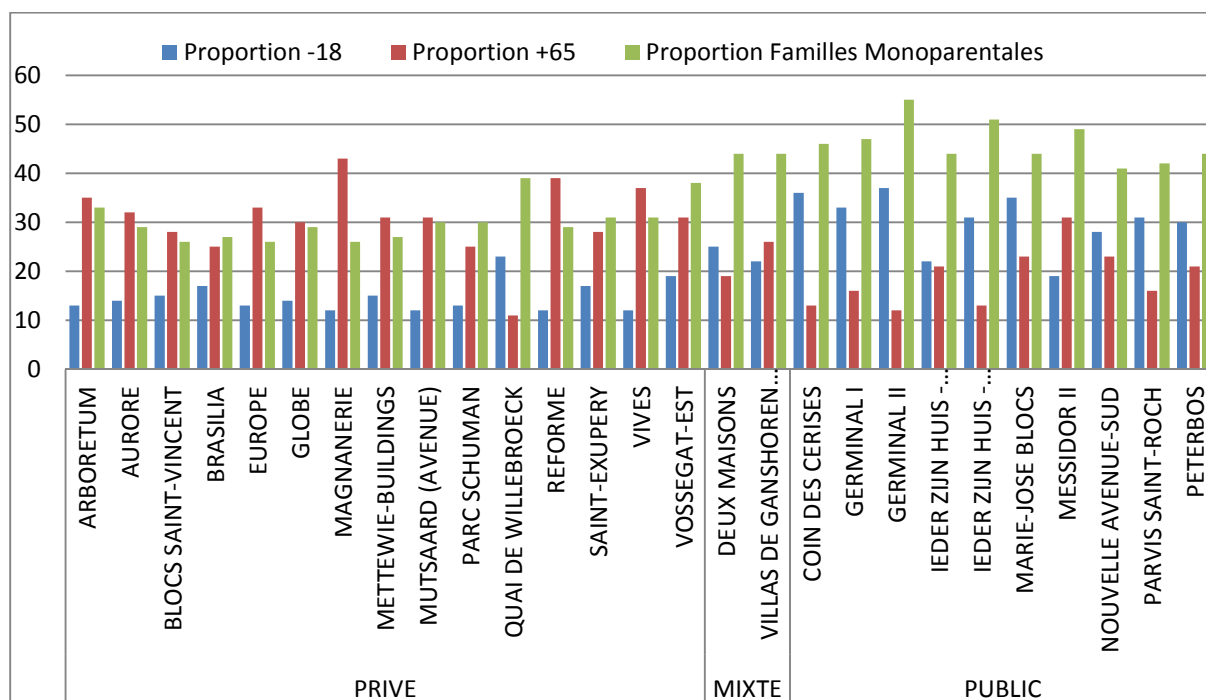


Regardons ensuite la distribution des personnes plus jeunes et plus âgées :

¹⁹⁴ Ce sont d'ailleurs deux Grands Ensembles qui se trouvent l'un à côté de l'autre près de la station métro 'Yser'.

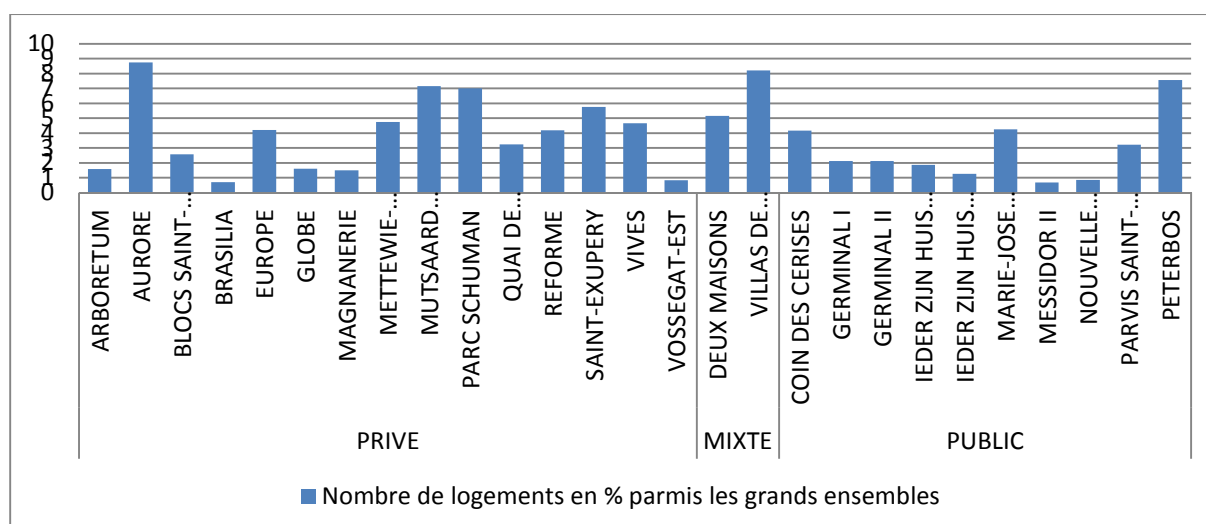
¹⁹⁵ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 4, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

Figure 47 : Proportion de jeunes (-18ans,) de personnes âgées (+65ans) et de familles monoparentales dans les 27 grands ensembles bruxellois¹⁹⁶



Dans ce tableau, nous avons ajouté aux proportions des familles monoparentales (parmi les ménages avec enfants) la proportion de personnes âgées de plus de 65 ou de moins de 18 ans. Le constat est clair : dans les logements publics la forte prégnance des familles monoparentales, s'accompagne d'une forte présence de jeunes en dessous de 18 ans. Dans les privés, ces deux populations sont moins représentées au profit des personnes de plus de 65 ans.

Figure 48 : Proportion de logement parmi l'entièreté des 27 grands ensembles (%)¹⁹⁷



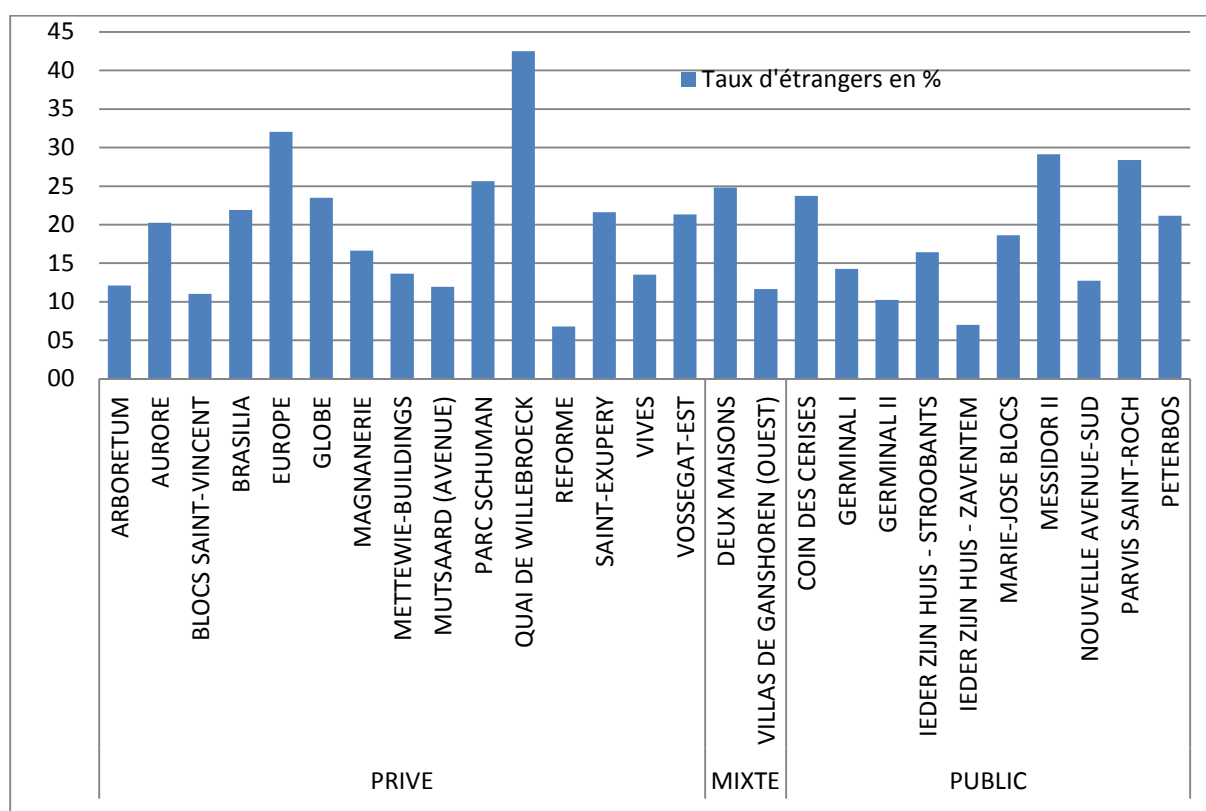
¹⁹⁶ Source : SPF-DGSIE 1 janvier 2008 ; propres calculs

¹⁹⁷ Différentes sources, SLRB

Nous voyons dans la figure 48 que le nombre de logements qu'abrite un grand ensemble n'est pas en lien avec la division entre public, privé et mixte. Mais, en chiffres totaux, nous trouvons une différence remarquable : les privés (10.948 logements) représentent bien plus de logements que les publics (5249) et les mixtes (1852 publics + 643 privés = 2495) dans notre échantillon.

La présence des services publics de proximité (en dehors de écoles) répertoriés dans nos visites suit nettement la courbe de la taille en général dans les grands ensembles publics. Nous y avons constaté une moindre présence de toutes sortes de services publics de proximité (hors écoles) dans les grands ensembles privés.

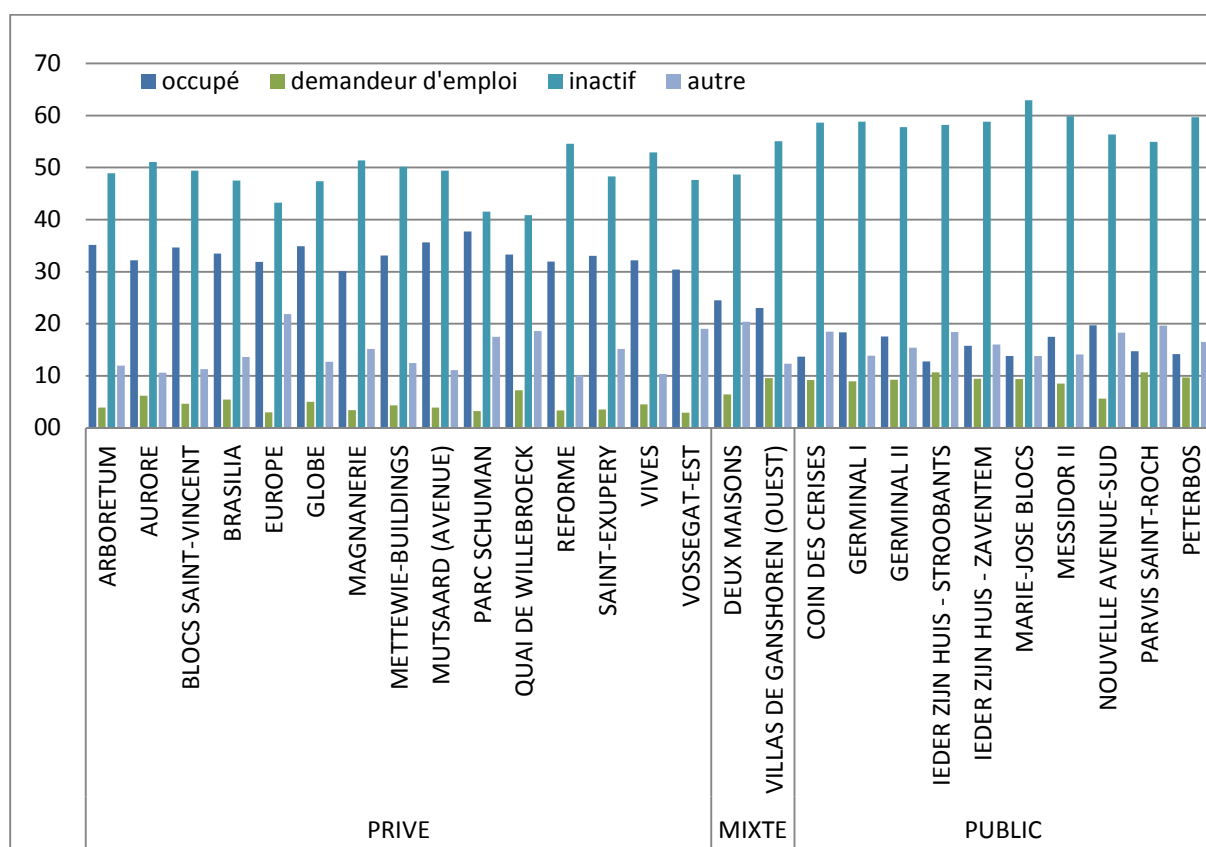
Figure 49 : Taux d'étrangers dans 27 grands ensembles bruxellois (%)¹⁹⁸



Le taux d'étrangers ne suit ni la proportion des logements, ni la proportion des personnes jeunes ou âgées, ni la division public/privé et non plus la proportion des familles monoparentales. Le problème avec nos données actuelles au niveau du secteur statistique réside dans le fait qu'ils ne prennent pas en compte les origines entre différentes régions (p.ex. EU-15, 27, Afrique du Nord/subsaharienne, autres, etc.) ni des personnes qui ont obtenu la nationalité belge.

¹⁹⁸ Source : SPF-DGSIE 1 janvier 2008 ; propres calculs

Figure 50 : Statut d'activité pourcent par rapport à la population du secteur statistique¹⁹⁹



La comparaison entre les statuts d'activité montre de fortes différences entre les logements publics et les privés. La proportion des personnes avec statut 'occupé' est nettement plus basse dans les publics (16,7%) en moyenne que dans les privés (33,3% en moyenne).

Un autre constat qui saute aux yeux est le niveau très bas des variables 'occupé', 'demandeur d'emploi' et 'autre' au profit du statut 'inactif' : 58,3% en moyenne parmi les publics. Nous savons que ce statut regroupe différentes situations (CPAS, Pension, incapacité de travail, etc. (voir plus haut)) mais il n'empêche que cette moyenne est largement au-dessus de la moyenne bruxelloise (39,8%).

Nous trouvons d'ailleurs aussi moins de demandeurs d'emploi dans les logements privés, ce qui est sans doute un effet de l'âge des personnes.

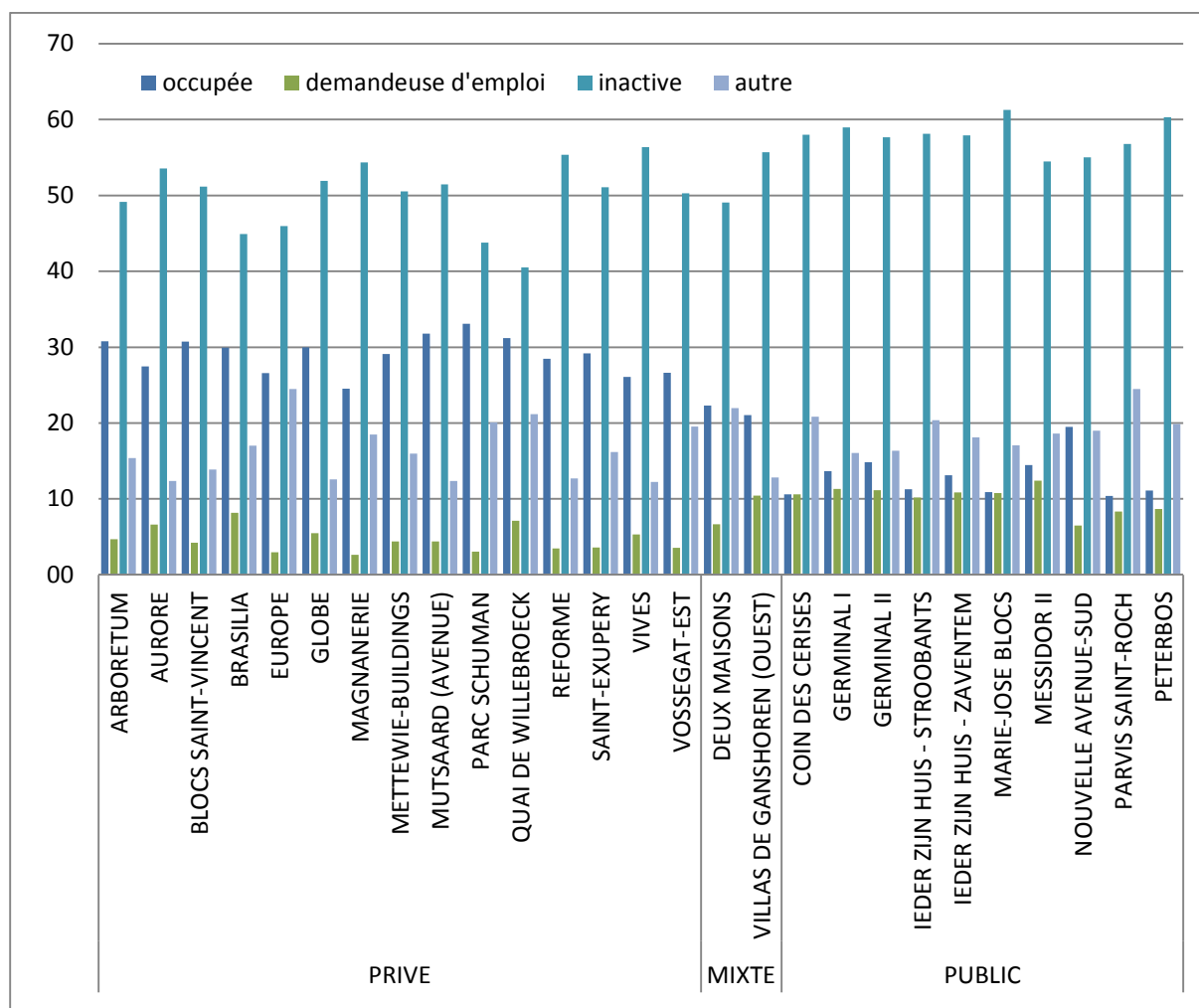
La proportion des personnes en demande d'emploi revient à 6,4% en moyenne parmi toutes les formes du logement. C'est donc un chiffre extrêmement bas pour la région bruxelloise, qui contraste avec la forte présence de personnes pensionnées et des personnes avec statut inactif (surtout CPAS). C'est le signe d'un certain degré de précarisation des statuts que rencontrent les habitants allant du chômage vers le revenu d'intégration sociale pour les personnes qui ne sont pas pensionnées.

¹⁹⁹ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 4, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

Nous n'avons malheureusement pas des données plus détaillées sur les positions socio-économiques et les revenus des personnes en lien avec l'âge et le type de ménage pour pouvoir analyser d'avantage cette première image.

Néanmoins, le constat des positions économiques particulièrement précaires se renforce encore si on ne regarde que les femmes :

Figure 51 : Statut d'activité parmi les femmes en pourcent par rapport à la population du secteur statistique²⁰⁰



La proportion moyenne de femmes avec statut 'occupé' dans les grands ensembles privés revient à 29% ; par contre dans les publics, nous arrivons à 13,7 %. Il y a donc proportionnellement beaucoup moins de femmes qui trouvent accès au marché du travail dans les grands ensembles publics, comparé aux privés. La moyenne de toutes les positions 'inactives' revient à 57,7%. Ce qui est fort proche de la situation des hommes (59,3%).

²⁰⁰ Source : BCSS-Datawarehouse, Appl. 11, données 2006 (31.12.) ; propres calculs

8.3.2 Une première étape vers la création d'une typologie commune entre architectes et sociologues

Pour affiner notre recherche sur les grands ensembles à Bruxelles, nous comptons approfondir nos apports mutuels pour croiser différents savoirs. Nous avons utilisé la méthode de l'analyse factorielle multiple et de la classification²⁰¹ par centres mobiles (clustering) pour pouvoir comparer des critères sociologiques et architecturaux au même niveau d'importance statistique. Le but est de voir jusqu'à quel degré on arrive à classer les grands ensembles dans une typologie qui permettrait éventuellement de trouver une validité plus large au niveau de la région.

Un premier travail a permis de répertorier nos critères. Pour cela, nous avons analysé en équipe partagé ce que les différentes bases de données puissent nous amener²⁰² :

Régionales:

- IBSA: Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
- SLRB: ANTILOPE, base de données de la SLRB reprenant l'ensemble du parc de logement social au niveau régional
- AATL: Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement de la Région Bruxelloise)
- IBGE: Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement
- Vues et photographies de la ville à travers le temps.
- Permis de bâtir pour les périodes qui nous intéressent plus particulièrement (archives par commune / région).

Fédérales:

- DGSIE: Direction Générale Statistique et Information Economique du SPF Économie
- RN: Registre national
- BCSS: Banque Carrefour de Sécurité Sociale

Pour pouvoir arriver à une analyse commune des différentes variables qui se réfèrent soit à la population, soit aux données architecturales ou urbanistiques, l'analyse factorielle par correspondances nous paraît particulièrement adaptée. Elle permet en effet de traiter l'information contenue dans les variables dans un même modèle d'analyse pour montrer de manière plus inductive certains liens, proximités et distances qui existent entre eux. C'est une technique d'analyse exploratoire des tableaux de contingence ou des tableaux de Burt. Elle permet de représenter graphiquement les similitudes entre variables et/ou observations. Examiner les proximités entre les profils revient à examiner la proximité entre chaque profil et son profil moyen, ce qui permet

²⁰¹ P.ex. CIBOIS Philippe, *Principe de l'analyse factorielle*, Analysis, 2006, p. 1-34.

²⁰² Notons ici que c'est surtout Gerald Ledent qui a travaillé sur les différentes bases de données qui se réfèrent au logement en grand ensemble. Nous ne maîtrisons donc pas tous les détails.

d'étudier la liaison entre deux variables nominales, c'est-à-dire l'écart à l'indépendance.²⁰³ Comme notre recherche s'inscrit à ce stade dans une démarche exploratoire, l'AFC a l'avantage de pouvoir représenter géométriquement quels liens peuvent exister entre les différentes variables des populations ou se référant aux bâtiments.

Nous allons tenter, à travers la création de différents axes qui seront projetés sur trois plans factoriels différents, de trouver des modalités qui s'approchent ou qui se différencient. À travers ces proximités ou distances de modalités le long des axes factoriels, nous allons dresser un tableau (ou émettre des hypothèses) sur plusieurs constats visibles dans les graphiques. Un autre avantage de la méthode est qu'elle permet une certaine compréhension plus intuitive pour des personnes qui n'ont pas nécessairement eu une formation en analyse de données quantitatives en sciences sociales. La représentation géographique des liens entre les variables peut être intuitivement comprise, même si une analyse approfondie nécessite une bonne connaissance de la technique pour cerner comment les calculs logarithmiques traitent les informations de base et quel biais il faut prévenir²⁰⁴.

Les analyses statistiques ont surtout dégagé trois axes factoriels importants. Nous allons présenter ces trois dimensions suivies de deux graphiques qui représentent quelques relations. Nous n'allons pas montrer l'inertie totale d'une dimension puisque cela ne varie qu'en fonction des variables, mais nous allons garder les contributions partielles de chaque modalité pour la construction des axes factoriels. Les contributions retenues sont en fonction de l'importance de chaque modalité pour la construction du facteur. Comme critère d'exclusion d'une modalité nous avons utilisé « l'indice des coordonnées contribuant le plus à l'inertie des colonnes²⁰⁵ », c'est-à-dire que nous avons retenu les variables qui ont influencé le plus fortement la construction du facteur²⁰⁶.

Au niveau de l'analyse, d'emblée soulignons que deux variables qui ne correspondent pas exactement aux critères pour prévenir un effet de distinction²⁰⁷ sont les modalités 'mixte' et 'première couronne'. Elles représentent des effectifs trop faibles et ressortent donc plus dans les calculs. D'un point de vue qualitatif, ce sont cependant des variables assez importantes dans le contexte de notre étude. Nous avons donc décidé de les garder tout en faisant attention à ne leur donner pas un poids trop important lors de la discussion des résultats.

Nous avons recodé les autres variables (surtout numériques) en trois classes qui représentent chacune 33,33% de la variance, c'est-à-dire que nous avons recodé la variable en trois classes qui sont des indicateurs d'une valeur faible, moyenne ou forte. Cette forme de recodage permet de donner à chaque variable le même poids statistique lors des calculs. Voici la liste des variables utilisées²⁰⁸ :

²⁰³ LEBART Ludovic, PIRON Marie, MORINEAU Alain, *Statistique exploratoire multidimensionnelle : visualisations et inférences en fouille de données*, Dunod, Paris, 4e édition, 2006, p.135

²⁰⁴ CIBOIS Philippe, *Les pièges de l'analyse des correspondances*, Histoire & Mesure, Editions du CNRS, 12 (1997), p. 299–320.

²⁰⁵ LEBART Ludovic, PIRON Marie, MORINEAU Alain, *op. cit.*

²⁰⁶ Par exemple, si les contributions partielles des variables ont fluctué entre 0 et 5, nous n'avons repris ceux au-dessus de 4, comme les plus fortes fluctuations(c'est-à-dire les plus importantes).

²⁰⁷ CIBOIS Philippe, *Les pièges (...), op.cit.*, p.309ff

²⁰⁸ Nous tenons à avertir le lecteur que cette liste de variables est une première base de travail qui permet à l'équipe de recherche d'avancer dans leurs travaux. Nous avons prévu d'affiner cette liste en rajoutant et en enlevant certaines variables selon l'avancement de nos travaux.

Numéro	Nom de variable	Modalités
1	NOM	ARBORETUM; AURORE; BLOCS SAINT-VINCENT; etc.
2	STATUT	MIXTE; PRIVE; PUBLIC
3	NOMBRE D'HABITANTS	HAB-; HAB=; HAB+
4	NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS	TLOG-; TLOG=; TLOG+
5	NOMBRE D'HABITANTS/LOGEMENT	HLOG-; HLOG=; HLOG+
6	PROPORTION ETRANGERS (%)	ETRA-; ETRA=; ETRA+
7	PROPORTION -18 ANS (%)	P18-; P18=; P18+
8	PROPORTION + 65 ANS (%)	P65-; P65=; P65+
9	PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES (%)	PMONO-; PMONO=; PMONO+
10	S: SUPERFICIE (ha)	FIC-; FIC=; FIC+
11	DENSITE (log/ha)	DEN-; DEN=; DEN+
12	B: EMPRISE AU SOL (m2)	ESOL-; ESOL=; ESOL+
13	P: Surface plancher (m2)	SPLA-; SPLA+
14	P/S : DENSITE BATIE NETTE	DENbN-; DENbN=; DENbN+
15	B/S : COEFFICIENT D'EMPRISE NET	CoEmN-; CoEmN=; CoEmN+
16	SUPERFICIE LIBRE (ha)	SupLi-; SupLi=; SupLi+
17	PROPORTIO DE SURFACE LIBRE	PSuLi-; PSuLi=; PSuLi+
18	POSITION DANS LA VILLE	2 Couro; 1 Couro

Ces variables ont donc été utilisées dans les calculs avec le logiciel Modalisa. Dans l'analyse factorielle des correspondances (AFC), ces variables actives déterminent les axes factoriels et donc l'espace factoriel de référence. Les calculs ont fait ressortir 3 facteurs que nous avons projetés par après sur deux plans factoriels. Nous n'avons pas repris d'autres facteurs car d'un point de vue statistique, nous constatons que la valeur explicative retenue pour le quatrième facteur diminue fortement vers 9% et d'un point de vue analytique, c'est donc un facteur qui ne rajoute pas de valeur explicative²⁰⁹.

Facteur 1 (19,4%) : Contributions absolues		
	PUBLIC	3,72
	HAB-	3,63
4,08	TLOG+	
4,33	ESOL-	
5,22	SPLA-	
	SPLA+	3,82
4,33	DENbN-	
	DENbN=	4,99
4,32	CoEmN-	
5,33	SupLi+	

Le facteur 1 fait ressortir l'influence majeure dans la direction de l'axe : Les grands ensembles sous tutelle publique avec moins d'habitant, une plutôt plus grande surface de plancher avec une densité du bâti moyenne.

Les variables qui affichent un haut score en direction 'négative' de l'axe font ressortir l'image suivante : ce sont les unités avec proportionnellement plus de logements, avec une moindre emprise sur le sol, et une moindre surface de plancher (c'est-à-dire la somme de tous les surface de plancher du bâtiment), une moindre densité du bâti net, avec un plus petit quotient d'emprise sur le sol, et une plus grande superficie libre.

Le facteur explique en tout 19,4 % de la variance.

²⁰⁹ Cibois Philippe, *Principe (...), op.cit.*, p.26

Le facteur 2 est composé d'un côté des grands ensembles avec une moindre proportion de jeunes de moins de 18 ans, de moins de familles monoparentales et d'une plus grande densité du bâti nette.

De l'autre côté, les variables qui ont contribué fortement à la construction du facteur sont : le nombre plus grand d'habitants par logement, une plus forte présence des personnes au-dessus de 65 ans et le fait que le grand ensemble se situe en première couronne²¹⁰.

Facteur 2 (18,1%): Contributions absolues		
4,27	HLOG+	
	P18-	4,99
6,02	P65-	
	PMONO-	4,52
	DENbN+	5,58
4,44	1 Couro	

Le facteur explique 18,1% de variance retenue dans ce plan factoriel.

Facteur 3 (14,5%): Contributions absolues		
4,81	HLOG=	
5,5	P18=	
4,86	FIC-	
	ESOL+	5,89
4,86	SupLi-	

Le facteur 3 se compose d'un côté des unités qui ont une grande emprise sur le sol, et de l'autre côté par celles qui ont un nombre de logements moyen, une proportion moyenne des jeunes en dessous de 18 ans, une moindre superficie et une moindre superficie libre.

14,5 % de variance sur le plan factoriel sont retenues par ce facteur.

Les figures sur les pages suivantes montrent la projection des valeurs sur un plan factoriel en combinant les facteurs 1 – 2 et 1 – 3. Les lignes en tirets montrent les résultats de la classification par centres mobiles (clustering). Nous avons essayé différents types de classifications (ascendante et descendante) et avec différents nombres classes, le résultat présenté condense le meilleur accord entre arguments statistiques et analytiques selon des critères habituellement utilisés²¹¹. Les grandes lettres en italiques correspondent à la dénomination du groupe de la classification.

²¹⁰ Le fait que seulement 3 grands ensembles sur les 27 se trouvent en première couronne explique déjà en soi que cette variable prend plus de place. Il faut utiliser cette information avec toute précaution.

²¹¹ LEBART Ludovic, PIRON Marie, MORINEAU Alain, *op. cit.*

Figure 52 : Projection des facteurs 1 et 2 sur un plan factoriel

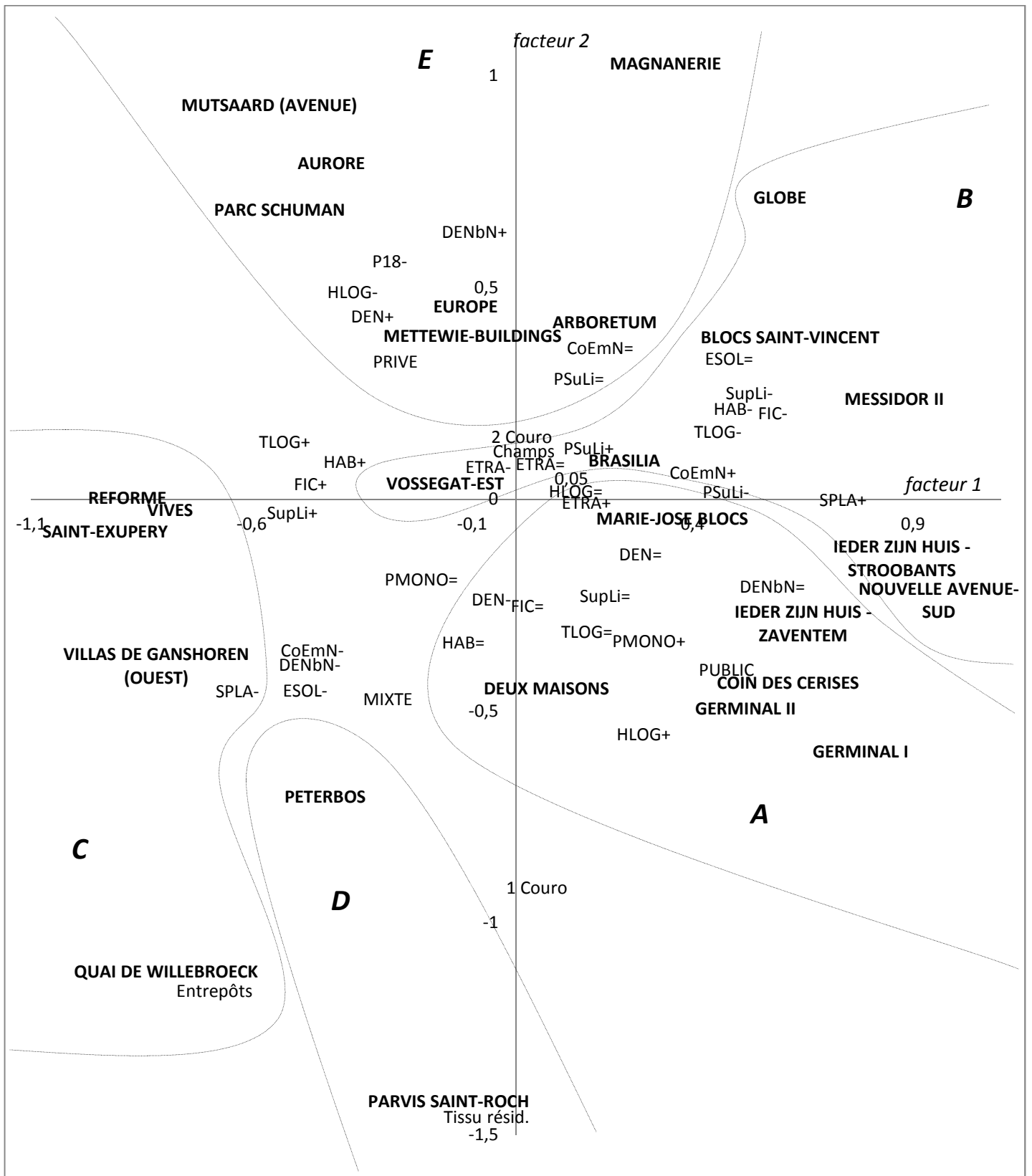
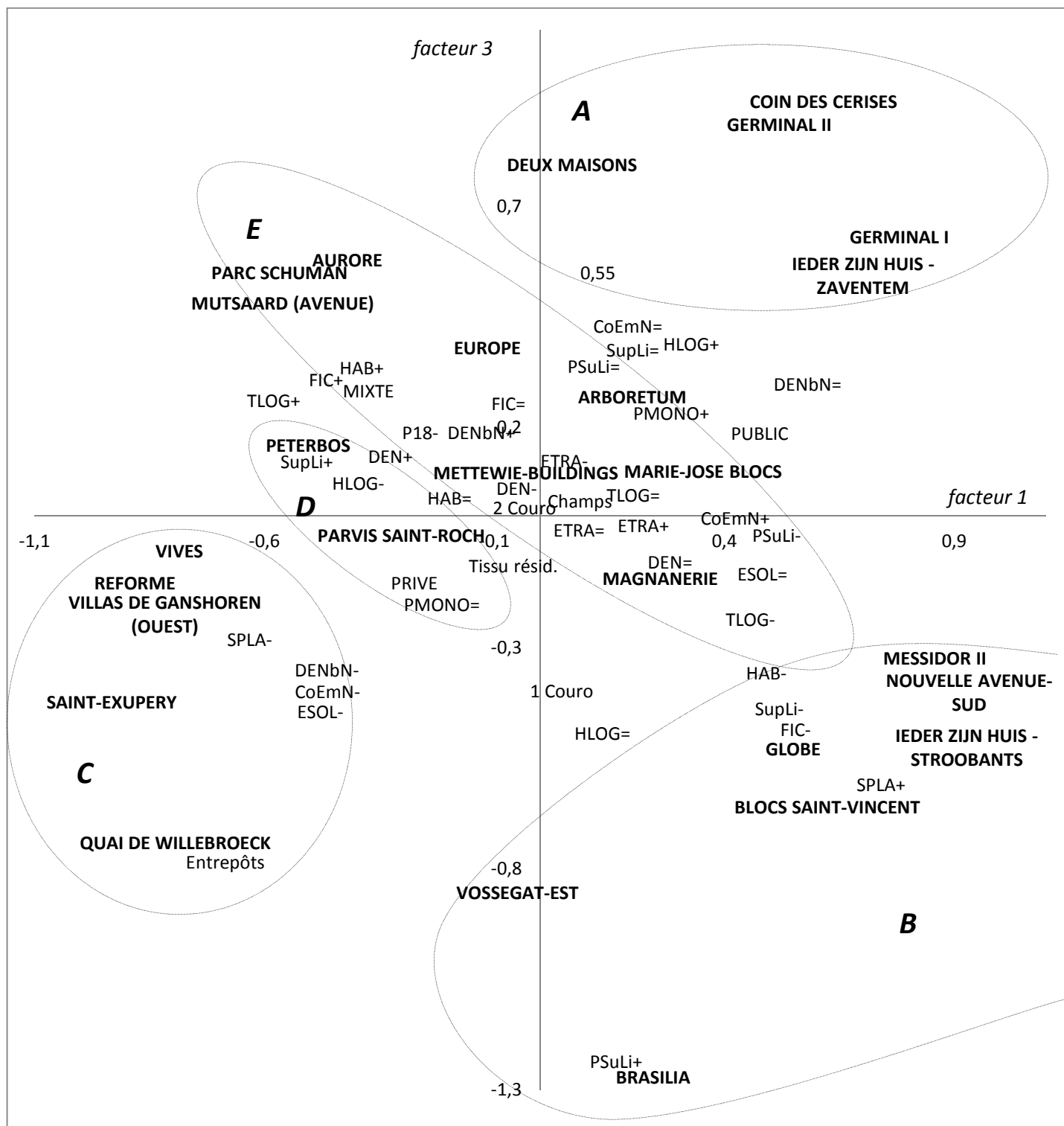


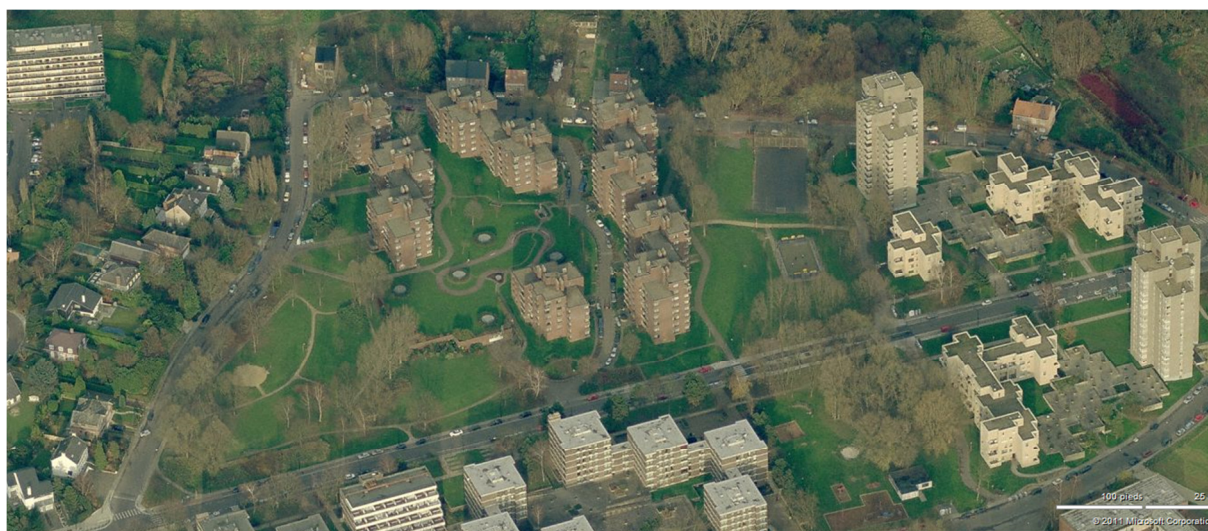
Figure 53 : Projection des facteur 1 et 3 sur un plan factoriel



Une première typologie peut être établie à partir de cette analyse factorielle par une classification par centres mobiles (clustering). La présentation des différents groupes de grands ensembles sera nourrie de quelques observations établies lors de nos visites. Pour rendre cette présentation plus compréhensible et parlante, nous ajouterons une ou deux photos des grands ensembles qui semblent plutôt bien représenter le groupe.

- **Groupe A** : Coin des cerises (Versailles), Deux Maisons (Andromède), Germinal I et II, Ieder Zijn Huis- Zaventem, Marie-José Blocs

Figure 54 : Photo aérienne de « Coin des cerises (Versailles) »²¹²



‘Deux Maisons’ est le seul grand ensemble de ce groupe qui abrite des logements publics (628) et privés (335), mais par son profil du moindre nombre de personnes âgées de plus de 65 ans et d’une plus forte présence de jeunes et ménages monoparentaux, il ressemble fortement à ceux qui sont entièrement publics.

Ce groupe comporte les immeubles qui contiennent un nombre relativement important de logements, mais de coefficients de superficie plutôt moyens qui se trouvent tous en deuxième couronne.

Ce sont les immeubles qui sont – comparé aux autres – plutôt mal entretenus. Par exemple beaucoup plus de traces de poubelles et de débris ont été vues dans les espaces communs.

Nous n’avons retenu presque aucune présence de magasins et constaté un nombre moyennement plus faible de voitures.

A ‘Deux Maisons’, aux ‘Blocs Marie-José’ et à ‘Coin des cerises (Versailles)’, nous avons constaté la présence des services publics autres que les écoles (clubs de jeunes, services d’aide sociale, médiation etc.).

²¹² Source: Bing Maps (en ligne)

Ces immeubles ont un score plus 'positifs' sur le facteur 2 (cf. plus de monoparentaux et jeunes) et montrent en même temps un fort score sur les facteurs 1 et 3. C'est-à-dire que l'on est en présence des grands ensembles sous tutelle publique avec moins d'habitants, une plutôt plus grande surface de plancher avec une densité du bâti moyenne et une grande emprise sur le sol.

Une comparaison avec les données sur les positions socio-économiques occupées fait ressortir un nombre plus important de personnes avec le statut 'inactif' et de moindre taux d'activité.

Aucun panneau n'interdisait aux enfants de jouer et ce sont plutôt des grands ensembles où nous avons rencontré des petits groupes de jeunes lors de nos visites. Un petit détail, peut-être anodin : nous avons trouvé beaucoup d'annotations des codes communaux (p.ex. 1080) sous forme de graffiti sur les murs des grands ensembles. C'étaient toujours les codes d'autres communes. Est-ce que c'est un signe d'appropriation de l'espace entre regroupements de jeune ou est-ce que c'est un « petit jeu » entre jeunes adolescents ? Nous ne savons pas le dire, mais nous retenons qu'il y a une forme de communication qui se joue à travers les graffitis et les différentes inscriptions territoriales des jeunes. L'appropriation des grands ensembles par les jeunes et les effets de distanciation restent à étudier.

- **Groupe B** : Blocs Saint Vincent, Brasilia, Globe, Ieder zijn huis – Stroobants, Messidor II, Nouvelle Avenue-Sud, Vossegat-Est

Figure 55 : Photo aérienne de «Ieder zijn huis – Stroobants»²¹³



²¹³ Source: Bing Maps (en ligne)

Figure 56 : Photo aérienne de « Brasilia »²¹⁴



Ce deuxième groupe rassemble plusieurs entités sous tutelle publique : ‘Ieder zijn huis – Stroobants’, ‘Messidor II’, ‘Nouvelle Avenue-Sud’, et d’autres privés : les ‘Blocs Saint-Vincent’, le ‘Brasilia’, le ‘Globe’ et le ‘Vossegat-est’.

Ces ensembles ont une position plus centrale sur le facteur 2, c’est-à-dire la différenciation entre d’un côté les jeunes et les familles monoparentales et de l’autre côté les personnes âgées est moins explicative pour ce groupe. Les autres variables se référant aux caractéristiques des populations sont aussi plutôt moyennes.

Cependant nous trouvons une plus forte variance aux facteurs 1 et 3 et ce sont des facteurs qui retiennent plus d’informations architecturales ou urbanistiques. Ces bâtiments ont moins d’habitants, moins de superficie et moins de superficie libre, mais inversement plus de superficie libre comparée à la taille du grand ensemble. Autrement dit, ce sont des plus petits grands ensembles qui ont en chiffres globaux moins de superficie, mais la superficie proportionnelle à la taille est moyennement plus grande. La surface de plancher est aussi moyennement plus grande.

Nous n’avons pas trouvé un seul service public - autre que les écoles - dans les environs de ces grands ensembles.

Les communs et espaces extérieurs sont plutôt bien entretenus (c’est-à-dire pas de présence de poubelles sur les pelouses). Une donnée à vérifier est l’importante diversité constatée en termes de la qualité des immeubles : tandis que ‘Vossegat-est’ ressemble plus à ce qu’on pourrait nommer un immeuble de standing dans une zone plutôt aisée d’Uccle, ‘Ieder zijn huis – Stroobants’ est un bâtiment abritant des logements sociaux à Evere. Ce sont donc plus les caractéristiques du logement qui jouent pour cette catégorie, et moins le genre d’habitants.

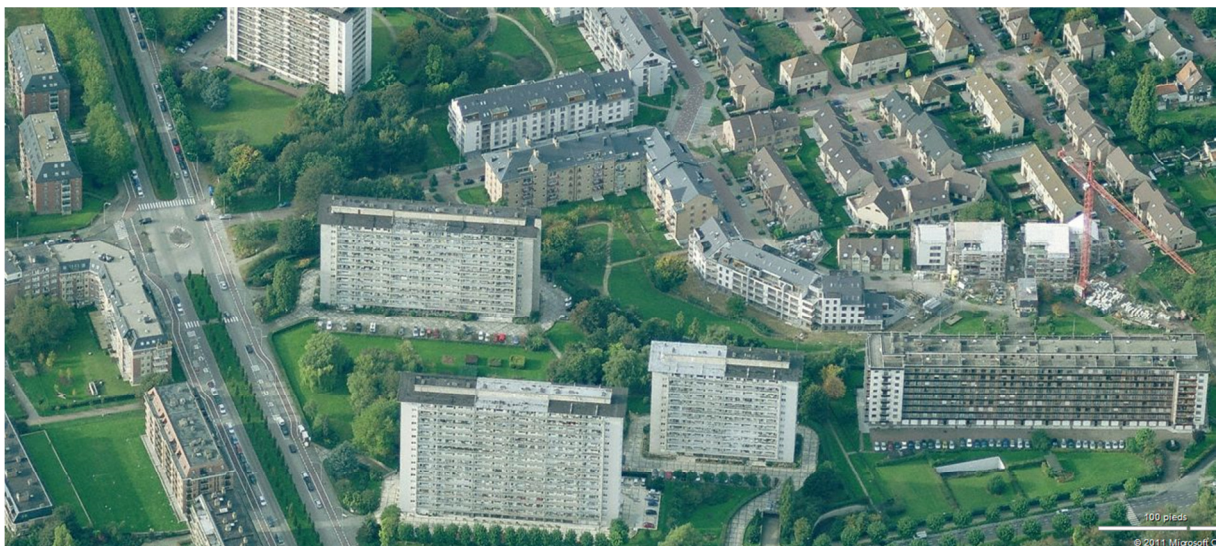
²¹⁴ Source: Bing Maps (en ligne)

- **Groupe C** : Quai de Willebroeck, Réforme, Saint-Exupéry, Villas de Ganshoren (Ouest), Vives

Figure 57 : Photo aérienne de « Villas de Ganshoren »²¹⁵



Figure 58 : Photo aérienne de « Saint Exupéry »²¹⁶



À l'exception des Villas de Ganshoren qui sont mixtes (1224 logements publics et 308 privés), nous ne trouvons ici que des grands ensembles privés.

Les ensembles montrent un petit score sur le facteur 1 : plus grand nombre de logements, moins de superficie libre et moins de densité nette du bâti. C'est surtout le facteur 1 qui est important dans la construction de ce groupe dans la classification.

Les grands ensembles sont plutôt construits dans des quartiers où se trouvaient anciennement des entrepôts. Les immeubles sont plutôt bien entretenus.

²¹⁵ Source: Bing Maps (en ligne)

²¹⁶ Source: Bing Maps (en ligne)

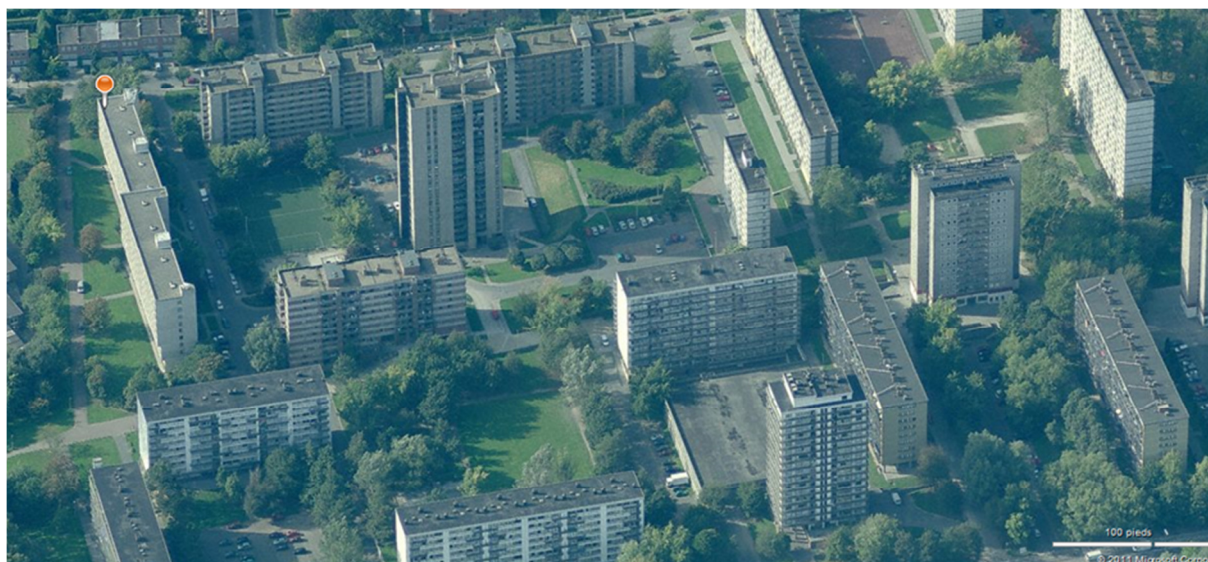
À part des Villas de Ganshoren et du Quai de Willebroeck, nous trouvons plutôt moyennement peu de familles monoparentales, plus de personnes âgées et moins de jeunes.

Villas de Ganshoren forme une autre exception dans ce groupe : c'est le seul endroit où les enfants/jeunes peuvent jouer et où l'on invite les voitures à rouler moins vite. Dans tous les ensembles privés, la place réservée aux enfants est plutôt réglée à l'extérieur par des pancartes « interdiction de jouer ».

C'est aussi dans ce groupe, à part des Villas de Ganshoren, que nous avons répertorié le plus de commerces lors de notre visite, mais pas de services publics. Aux Villas de Ganshoren une maison de jeunes et un centre sportif se trouvent à l'intérieur de l'ensemble.

- **Groupe D** : Parvis Saint-Roch, Peterbos

Figure 59 : Photo aérienne de « Peterbos »²¹⁷



Ce sont deux structures publiques avec plusieurs grandes tours. On y constate plutôt un nombre important de logements. Peterbos réunit le plus de logements en son sein parmi les publics de notre échantillon.

Les bâtiments accueillent beaucoup de jeunes et beaucoup de familles monoparentales. La position plus centrale – donc moyenne - sur le facteur 1, ainsi qu'une forte représentation sur le facteur 2 ressort du plan factoriel. La position est aussi plutôt centrale c'est-à-dire moyenne pour le facteur 3. Les caractéristiques des habitants se rassemblent donc avec l'élément du nombre important de logements.

Parvis Saint Roch sort du commun puisque c'est un des rares grands ensembles en première couronne et c'est aussi un des rares grands ensembles construit dans un tissu urbain à l'origine (quartier Nord près d'Yser).

²¹⁷ Source: Bing Maps (en ligne)

- **Groupe E** : Arboretum, Aurore, Europe, Magnanerie, Mettewie-Buildings, Mutsaard (Avenue), Parc Schuman

Figure 60 : Photo aérienne de « Mutsaard »²¹⁸



Le groupe E ne comporte que des grands ensembles privés. Ils ressortent plus sur le facteur2 (voir en haut de la figure 52), c'est-à-dire que ce sont les ensembles qui accueillent moins de jeunes et moins de familles monoparentales, tout en montrant une présence plus forte de personne âgées.

Les immeubles se caractérisent par une plus forte densité du bâti et un nombre plus important de logements, mais avec moins d'habitants en moyenne par logement. La figure 1 montre que les variables architecturales sont moins claires pour ce groupe : d'un côté, Aurore, Mutsaard et Parc Schuman qui accueillent plus de personnes dans des grandes structures, et de l'autre côté la Magnanerie avec une densité emprise sur le sol plutôt moindre et un moins grand nombre de logements au total.

Tous ces immeubles marquent clairement l'interdiction formelle de jouer pour les enfants ; des pancartes qui interdisent de marcher sur la pelouse sont visibles.

Les communs et les espaces verts sont en règle générale mieux entretenus, par les gestionnaires comme par les locataires dans le parc de logement privé (moins de poubelles, moins de graffitis, moins de petites salissures, etc.)

En somme, nous avons donc pu établir des critères qui permettent de regrouper les 27 grands ensembles en différentes catégories. Pour pouvoir arriver à généraliser ces premiers constats, il faudra approfondir notre méthode. Une limite de notre approche vient du fait que nous avons utilisé les grands ensembles qui forment un secteur statistique. La délimitation originale des secteurs statistique par la méthode d'analyse par composantes principales peut avoir des effets sur la

²¹⁸ Source: Bing Maps (en ligne)

délimitation des secteurs statistiques. Par exemple, une différenciation plus nette d'un bâtiment avec des personnes plutôt pauvres ressortira plus facilement comme un secteur statistique si l'environnement est moyennement plus riche. Le fait que nous trouvons plusieurs parcs, champs et équipements ferroviaires, maritime ou routier proches des grands ensembles peut avoir un effet sur la délimitation des secteurs statistiques²¹⁹. Plusieurs grands ensembles du centre-ville et de la première couronne ont donc eu moins de chances à former un secteur statistique en soi et de faire partie de notre échantillon par la suite. Cette limite est à prendre en compte lors de toute future décision de travail et d'analyse.

Le travail présenté ci-dessus n'est donc qu'une première étape dans notre recherche sur les grands ensembles et les trajectoires de monoparentalité. Deux orientations majeures s'ouvrent pour le futur : premièrement, nous pouvons tenter de trouver et d'établir des données plus fines pour mieux analyser les 27 grands ensembles tout en ajoutant d'autres ensembles qui n'ont pas satisfait à notre premier critère de choix (cf. le secteur statistique). Il est difficile (voir impossible) de trouver des données sur d'autres ensembles, puisqu'ils se trouvent dans des secteurs statistiques qui ressemblent plusieurs entités de logement (ou autres) différentes. Deuxièmement, nous devrions parvenir à un choix pour restreindre notre échantillon afin d'utiliser des méthodes qualitatives plus fines. La partie méthodologique de ce travail a déjà présenté notre volonté d'intensifier nos entretiens individuels avec des habitants des grands ensembles. Tout en combinant cela à une recherche plus globale qui associe l'analyse sociologique et urbaine à travers des données quali- et quantitatives avec une démarche plutôt collective qu'est l'« intervention sociologique ».

Comme déjà dit dans la méthodologie, tous ces domaines méritent un travail plus approfondi des questions telles que les supports éprouvés par les habitants, les pratiques d'appropriation de l'espace, du bâti, l'inscription territoriale des habitants, la mobilité interne ou externe au quartier, la mobilité sociétale (horizontale ou verticale), la différenciation des habitants (par rapport aux voisins, aux jeunes, aux autres quartiers, aux personnes d'autre origine, de culture ou de position socio-économique différente,...), la perception de soi, l'intégration et la compréhension des épreuves qui se manifestent dans les trajectoires par rapport au travail et au logement, etc. La démarche croisée entre l'architecte et le sociologue devrait permettre d'avancer dans cette direction.

²¹⁹ N'oublions pas que ce sont les zones où historiquement il y avait de l'espace pour construire les grands ensembles. Ce n'est donc pas nécessairement un biais.

9 Santé

C'est un autre domaine de notre étude où peu d'évaluations chiffrées sont disponibles, mais plusieurs rapports (dont *Au féminin précaire*, Vie Féminine, 2006) indiquent que la santé des mères seules passe après d'autres postes vitaux (logement, alimentation, déplacements, éducation, santé des enfants, ...). De même, le mal logement est souvent source de problèmes de santé pour elles et leurs enfants.

Le livre « *Femmes monoparentales en Belgique*²²⁰ » est exemplaire en ce que ses auteurs analysent des données de l'enquête santé de 1997 et de 2001 ainsi que les données de PSBH pour établir un état des lieux sur comment les femmes monoparentales parlent de leur santé, comment elles trouvent l'accès aux soins de santé et comment elles ressemblent ou se différencient des mères vivants en couple²²¹.

Reprenons quelques résultats essentiels de cette étude.

Si l'indicateur de la santé subjective peut être une mesure approximative de l'état de santé en général de la personne²²², il est révélateur de la situation des femmes monoparentales : « *on constate qu'un peu plus de 34% des femmes monoparentales et seulement quelque 15% des mères vivant en couple déclarent avoir une santé dont l'estimation va de « moyenne » à « très mauvaise »[...] »*²²³. De plus, elles perçoivent moins d'indemnités de maladie que les mères vivant en couple. Les auteurs constatent la présence de plus de maladies chroniques (17,48% contre 10,25%), la prévalence augmentant pour les femmes monoparentales avec la durée de la monoparentalité, et encore davantage avec le vieillissement. Les femmes monoparentales rencontrent plus de restrictions des activités habituelles (14,04% contre 8,58 %), plus souvent suite à des troubles psychiques. Les femmes qui ont vécu la monoparentalité ont un plus fort risque d'être hospitalisées (13,59% contre 8,63%).

L'étude inventorie les risques pour différents problèmes de santé (affections du système digestif et respiratoire, migraines, vertiges, fatigue chronique, maladies rénales, maladies de la peau, maladies du système locomoteur, des voies urinaires, cardio-vasculaires, tumeurs, troubles de la santé mentale, problèmes liés à la santé sociale et à l'environnement social, accidents graves et violences). Si les femmes monoparentales rencontrent plus de risques que les femmes vivant en couple, la seule exception est représentée – au grand étonnement des auteurs – par l'asthme et la présence de crise cardiaque. Notons par ailleurs que cette étude comme celle de Miriam Beck et al.²²⁴ note que la plupart des indicateurs de santé sont en général moins bons pour les femmes que pour les hommes. Les familles monoparentales connaissent des risques encore plus grands comme l'indique le tableau 12 qui résume les résultats de Casman et al.

²²⁰ Casman M.-T., Nibona M., Peemans-Poullet H., , *Femmes monoparentales (..)*, op.cit.

²²¹ *Loc.cit.*, p. 131

²²² BECK Miriam, VANROELEN Christophe, LOUCKX Freddy, *Sociale breuklijnen in de gezondheid en de gezondheidszorg*. VUBPress, Bruxelles 2002.

²²³ Casman M.-T., Nibona M., Peemans-Poullet H., *Femmes monoparentales (..)*, op.cit.. pp. 131-132

²²⁴ BECK Miriam, VANROELEN Christophe, LOUCKX Freddy, op.cit.

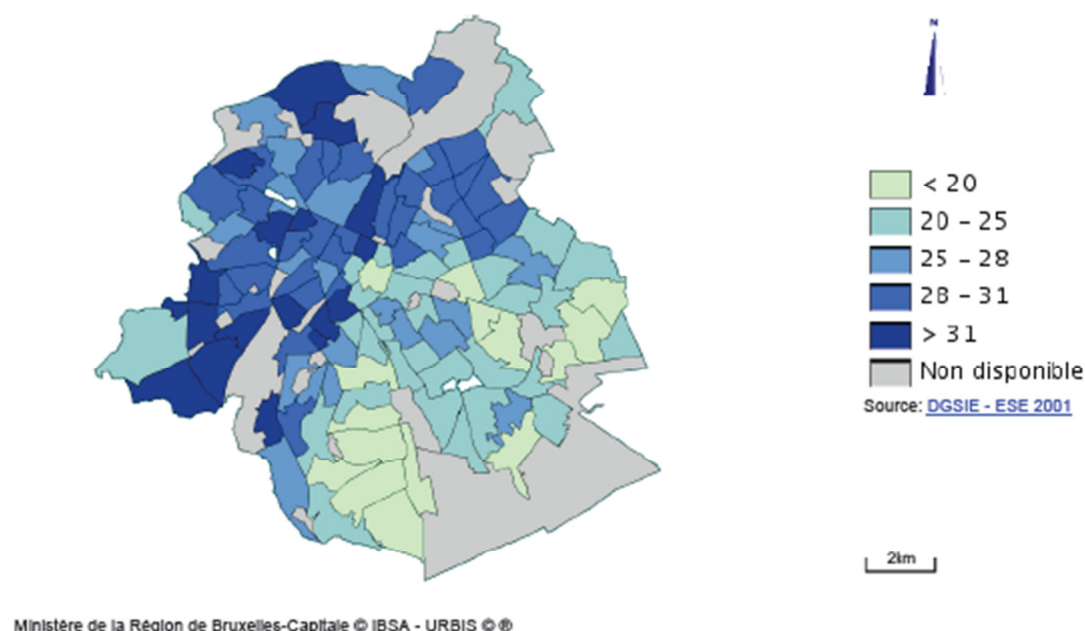
Tableau 12: Les femmes monoparentales souffrent plus (+) ou souffrent moins (-) ou souffrent autant (=) que les mères vivant en couple²²⁵

mauvaise santé subjective	+	soit 153% ou 1,5 fois plus
diarrhée avec fièvre	+	soit 200% ou 2 fois plus
ulcère à l'estomac ou duodénum	+	soit 128% ou 1,2 fois plus
troubles intestinaux graves	+	soit 206% ou plus de 2 fois plus
bronchite ... avec fièvre	+	141 % ou 1,4 fois plus
bronchite chronique	+	soit 104% ou 1,04 fois plus
asthme/quinzaine	-	moins
asthme/année écoulée	-	moins
allergie	+	soit 104% ou 1,04 fois plus
migraine	+	soit 147% ou 1,4 fois plus
vertiges avec chute	+	soit 228,5% ou plus de 2,2 fois plus
fatigue chronique	+	soit 219% ou plus de 2,1 fois plus
ostéoporose	+	soit 300% ou 3 fois plus
fracture de la hanche	=	pas de différence significative
arthrite	+	soit 158% ou 1,5 fois plus
autres formes de rhumatismes	+	soit 118% ou 1,1 fois plus
maladie rénale grave	+	soit 156% ou 1,5 fois plus
cystite chronique	+	soit 127% ou 1,2 fois plus
hypertension artérielle	+	soit 154% ou 1,5 fois plus
crise cardiaque ou infarctus	=	pas de différence significative
affection cutanée grave	+	soit 151 % ou 1,5 fois plus
diabète	+	soit 162% ou 1,6 fois plus
troubles de la thyroïde	=	pas de différence significative
tumeur maligne/cancer	+	soit 450% ou 4,5 fois plus
troubles dépressifs récents	+	soit 167% ou 1,6 fois plus
dépression /année écoulée	+	soit 257% ou 2,5 fois plus
troubles d'anxiété récents	+	soit 189% ou 1,8 fois plus
troubles psychosomatiques récents	+	soit 173% ou 1,7 fois plus
troubles du sommeil récents	+	soit 144% ou 1,4 fois plus
sentiment d'isolement	+	soit 135% ou 1,3 fois plus
peu satisfait environnement social	+	soit 152% ou 1,5 fois plus
faible soutien social si nécessaire	+	soit 129,9% ou 1,3 fois plus
accident grave au cours de l'année	+	soit 140% ou 1,4 fois plus
violences au cours de l'année	+	soit 192% ou 1,9 fois plus
violences école/travail	-	moins
violences à la maison	+	soit 1240% ou 12,4 fois plus
violences ailleurs	+	soit 546% ou 5,4 fois plus

²²⁵ Repris entièrement de Casman M.-T., Nibona M., Peemans-Poullet H., , *Femmes monoparentales (..), op.cit.*, p.176

Le monitoring des quartiers permet de regarder les résultats de l'enquête socio-économique de 2001 pour les bruxellois au regard de la santé subjective. Les quartiers avec une forte présence des logements sociaux présentent aussi des indicateurs plus importants de déclaration de mauvaise santé, et comme nous venons de le constater, ce sont également souvent les quartiers avec une forte proportion de monoparentalité.

Figure 61 : Part de la population qui déclare ne pas être en bonne santé²²⁶



Selon l'article d'Edith Lodewijckx²²⁷, nous savons que les enfants qui grandissent dans des familles monoparentales ont une moins bonne santé que ceux qui grandissent dans des familles duoparentales 'classiques'. Il cite plusieurs autres études qui ont établi le constat d'un moins bon bien-être psychologique, une moindre satisfaction de vie, plus de problèmes de comportements, plus de problèmes relationnels, etc. qui ne jouent pas seulement à l'âge de l'enfant mais qui peuvent avoir des influences sur la vie future des enfants devenus adultes (école, travail, problèmes de santé etc.).

²²⁶ Sources : Monitoring du quartier (en ligne)

²²⁷ LODEWIJCKX Edith, *Kinderen (...)*, op.cit., p.6

10 Migration, origine étrangère

Très peu de données existent sur la migration, l'origine étrangère et les familles monoparentales. Les bases de données ne nous permettent pas de faire le lien entre l'origine de la personne et le type de ménages. Souvent les données disponibles ne reprennent que la nationalité actuelle de la personne. Beaucoup de personnes issues des grandes vagues migratoires de travail en Belgique (surtout Italie, Maroc, Turquie)²²⁸ ont entre-temps acquis la nationalité belge et ne figurent pas dans les chiffres du DGIES, ni dans ceux du BCSS. D'autres personnes d'origine européenne qui ont migré plus récemment et qui forment un tiers des étrangers en Belgique ne demandent que rarement la nationalité Belge.

Pour comprendre mieux les trajectoires sociales de monoparentalité dans un contexte marqué par la migration, on est obligé à Bruxelles de tenir compte d'autres études qui présentent une partie de cette problématique. Par exemple, on sait que les femmes ont un taux d'activité plus bas²²⁹, le taux d'emploi des personnes avec une autre nationalité est aussi plus bas²³⁰, comme celui de la femme en 'famille monoparentale'²³¹, mais aucune source statistique ne peut nous informer à ce jour sur la situation des personnes qui cumulent ces trois caractéristiques.

L'article déjà cité d'Edith Lodewijckx²³² reprend des données concernant uniquement la région flamande. La figure suivante reprend le type de ménage dans lequel grandissent les enfants selon l'origine. Nous voyons une position plutôt moyenne pour les enfants d'origine belge qui grandissent dans des familles monoparentales. Les taux de monoparentalité sont les plus faibles pour les enfants issus du Maroc ou de la Turquie ; notons d'ailleurs que ce sont les deux pays où la famille 'classique' est la plus répandue et où nous trouvons très peu de cohabitants. La proportion de familles qui regroupent plusieurs générations au sein du même ménage (cf. autre) est aussi plus importante.

Proportionnellement nous voyons moins d'enfants belges dans des familles monoparentales, que les enfants avec des origines de l'Europe des 12 ou des autres pays, ces deux derniers groupes de pays présentent d'ailleurs des moindres taux de cohabitants non-mariés et de couples mariés. Reprécisons que tous les résultats comptent pour la Région flamande.

²²⁸ CORIJN Eric, VLOEBERGHES Eefje, *op.cit.*, pp.30-36

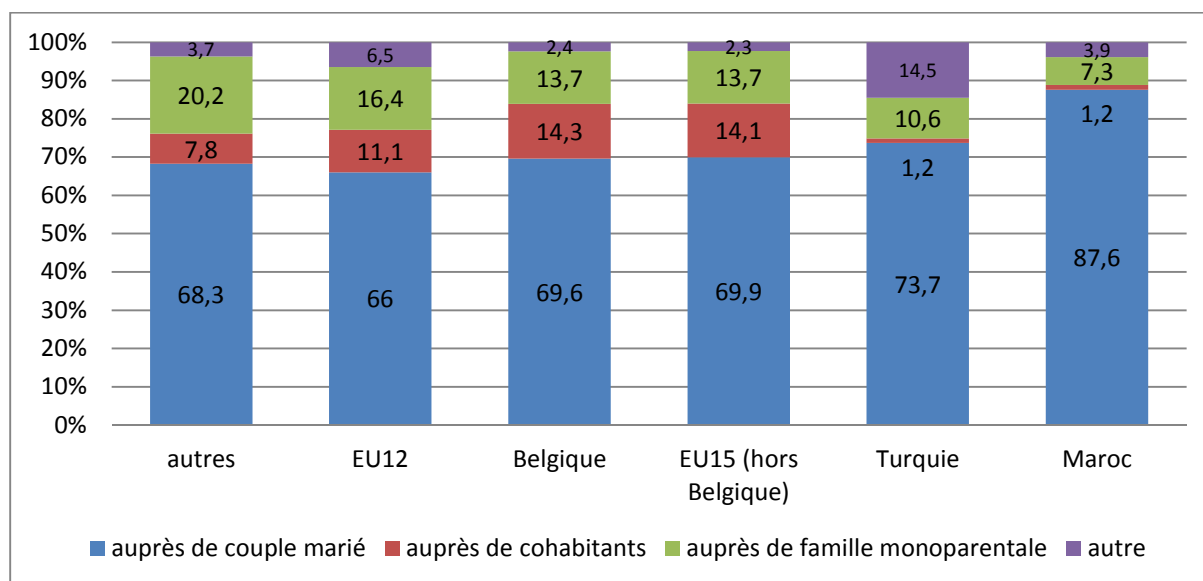
²²⁹ OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté*, 2010.

²³⁰ MARTENS A., VAN DE MAELE M., VERTOMMEN S., VERHOEVEN H., OUALI N., DRYON Ph., *Discriminations des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail de la Région de Bruxelles-Capitale*, KUL - ULB, janvier 2005.

²³¹ PACTE TERRITORIAL POUR L'EMPLOI EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *La monoparentalité (...)*, *op.cit.*

²³² LODEWIJCKX Edith, *Kinderen (...)*, *op.cit.*, p.6

Figure 62 Proportion d'enfants selon le type de ménage par origine dans la région flamande en 2008 (%)²³³



Plus généralement nous pouvons dire que Bruxelles est une ville qui est marquée la présence sur son territoire de personnes d'origine diverses. Lors de l'enquête socio-économique de 2001, 46,3% des Bruxellois étaient d'origine étrangère²³⁴. Malgré ce contexte, les études qui se sont intéressées à la question de la monoparentalité dans un contexte marqué par la migration sont plutôt rares et souvent ce n'est qu'un aspect d'une étude qui s'est intéressée à d'autres thématiques.

La recherche-action de Gérard Neyrand et de Patricia Rossi « *La monoparentalité précaire et femme sujet*²³⁵ » prend en considération la question spécifique de l'origine des personnes fréquentant des services sociaux. Leur analyse prend en compte les différences entre femmes monoparentales rencontrant des situations précaires semblables mais ayant des origines diverses (venant de la France, des Comores et de l'Afrique du Nord). Leurs résultats montrent des différences claires quant à la place de l'homme, de la femme, du statut de couple, du rôle des solidarités familiales et de la place des enfants. Ces différences ne sont pas à interpréter comme des effets du contexte socioculturel homogène, mais plutôt comme une sorte de continuum, ou mieux un bricolage, entre différents éléments de la culture d'origine et de la culture du pays d'accueil. Cette coprésence des différents éléments culturels peut se passer de manière plus ou moins 'réussie', mais peut aussi être source de problèmes et d'incompréhensions multiples. Un exemple cité par Neyrand et Rossi, témoigne de la place de l'oncle maternel dans l'éducation des enfants au sein du système matrimonial des personnes issues des Comores. C'est l'oncle qui devra soutenir la mère, qui peut avoir des partenaires différentes. Dans la société d'origine, un vaste réseau de solidarités et d'obligations fait en sorte que les femmes se trouvent rarement dépourvues de toute aide. En France, cependant la place accordée au père, que ce soit par les coutumes ou par le règlement juridique, est en désaccord avec la fonction éducative de l'oncle dans la famille d'origine comorienne. Ces différentes approches de la parentalité et des réseaux de soutien, peuvent expliquer le

²³³ Ibid.

²³⁴ OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, *Atlas de la santé et du social (...)*, op.cit.

²³⁵ NEYRAND G., ROSSI P., op.cit.

déséquilibre où la femme peut être dépourvue de toute aide ou soutien et se trouver seule face à l'éducation de ses enfants. Les auteurs concluent que la place que l'on accorde à la famille monoparentale dans un contexte marqué par une culture traditionnelle peut rendre certains conflits plus aigus : rejet de la séparation par la famille, non-acceptation de la place de la femme, manque des réseaux de soutien, etc.

Ces conflits entre valeurs des sociétés d'origine et de la société française dans le cas de l'étude de Neyrand et Rossi, ont aussi des implications sur les professionnels qui sont censés accompagner ces familles. Est-ce qu'ils comprennent toujours le sens culturellement imprégné qu'ont les trajectoires sociales dans un contexte de l'interculturalité, c'est-à-dire est-ce qu'ils comprennent la différence culturelle ou est-ce qu'ils regardent l'autre avec leurs « propres lunettes » (cf. schèmes incorporés d'attribution de sens aux comportements) ?

Quand on parle d'origine étrangère, la question de la religion s'invite assez directement. On pourrait s'attendre à ce que les personnes musulmanes aient différentes visions de la famille, de la place de la femme ou de l'enfant. Cette question est souvent vue sous l'angle d'une distance entre modernité et tradition. Selon Touraine²³⁶, on ne peut parler d'opposition entre les femmes musulmanes et l'Occident. Ces visions homogènes d'opposition entre deux cultures²³⁷ rendent peu compte du caractère multiple des positionnements des sujets dans un contexte traversé par des valeurs multiples. La personne est renvoyée à se donner une cohérence par elle-même à travers de combinaison de valeurs et de positionnements lors différentes étapes. Comme le dit P. Jamouille, les jeunes sont amenés selon leurs différents lieux de vie à jouer sur plusieurs registres. Ainsi « *leurs projections en matière de genre sont faites de mosaïques de positions, de nature différente, combinant parfois, de manière étrange, les traditions « à la turque », les aspirations « à la Belge » et les innovations syncrétiques* »²³⁸. Il en résulte que nous devrions rester ouverts lors de nos entretiens aux définitions et aux sens que les personnes donnent à leur origine.

²³⁶ TOURAINE, *Le monde des femmes*, op.cit.

²³⁷ HUNTINGTON Samuel P., *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Foreign Affairs 1993.

²³⁸ JAMOUILLE Pascale, *Fragments d'intime. Amours, corps et précarité*, Paris, La Découverte, 2009, p.205

11 Les politiques publiques

Les politiques en direction des familles monoparentales soulèvent une série de questions :

1. Une première question renvoie au rôle de l'État et à l'articulation entre solidarités familiales et solidarités publiques. Dans quelles circonstances, comment, et jusqu'où l'État doit-il se substituer aux familles et jusqu'où les garanties de services publics doivent-elles porter ?
2. Une deuxième question concerne la « cible » des politiques : faut-il prendre des mesures qui ciblent ces familles au risque de les stigmatiser, ou bien faut-il les traiter comme les autres, avec les mêmes outils, dans le cadre de politiques de lutte contre la pauvreté ?
3. Une troisième question a trait au point de vue adopté sur ces familles : faut-il privilégier le point de vue des enfants (en termes de conditions de vie et de lutte contre la pauvreté) ou miser sur le parent en privilégiant son retour à l'emploi ? En d'autres termes, quelle figure les politiques doivent-elles privilégier : celle de l'enfant, celle du parent, ou celle du travailleur ou de la travailleuse ?

À l'examen des dernières réformes adoptées dans plusieurs pays européens, appartenant pourtant à différents régimes de protection sociale, on peut faire l'hypothèse aujourd'hui d'une relative convergence. Le problème que partagent tous les pays européens consiste à endiguer le risque de précarité, voire de pauvreté qui menace ces ménages. C'est ce que l'on peut identifier comme une tendance commune à l'échelle européenne : faire en sorte que les parents isolés trouvent dans le travail la principale source de leurs revenus et éviter ainsi leur dépendance à l'égard du système de protection sociale.

Les réponses aux problèmes d'insertion sur le marché du travail se formulent alors à partir soit de la problématique conciliation vie professionnelle/vie privée, soit des constats sur la pénurie de structures d'accueil, soit encore de la précarité.

11.1 Conciliation vie professionnelle/vie privée

La conciliation entre vie professionnelle et vie privée des femmes monoparentales renvoie à la problématique générale du « *care* » (notamment garde des enfants et soins aux personnes âgées dépendantes). En déplaçant la répartition des responsabilités quant à la fourniture et au financement des services de '*care*' entre famille, État, marché et tiers secteur, les politiques sociales et, d'une manière générale, les politiques publiques induisent des conséquences différentes du point de vue de la citoyenneté des femmes.

Il s'agit de questionner les conséquences de l'externalisation des tâches domestiques à un double niveau : d'une part, ce qu'elle induit dans la division traditionnelle des tâches au sein du couple et, d'autre part, le statut des emplois de service très largement féminisés (par exemple, les titres-services). Le débat développe deux conceptions de la solidarité en matière de *care* : d'un côté, la solidarité courte (centrée sur l'individu, - aide directe, solidarité familiale, champ de négociation

complexe et difficile parce qu'individualisé...) ; de l'autre, la solidarité longue (centrée sur le collectif, - développement d'infrastructures, pouvoirs publics, champ de négociation collectif)²³⁹.

Il nous faudra dans la partie de la recherche consacrée à l'usage des services approfondir ces différentes alternatives.

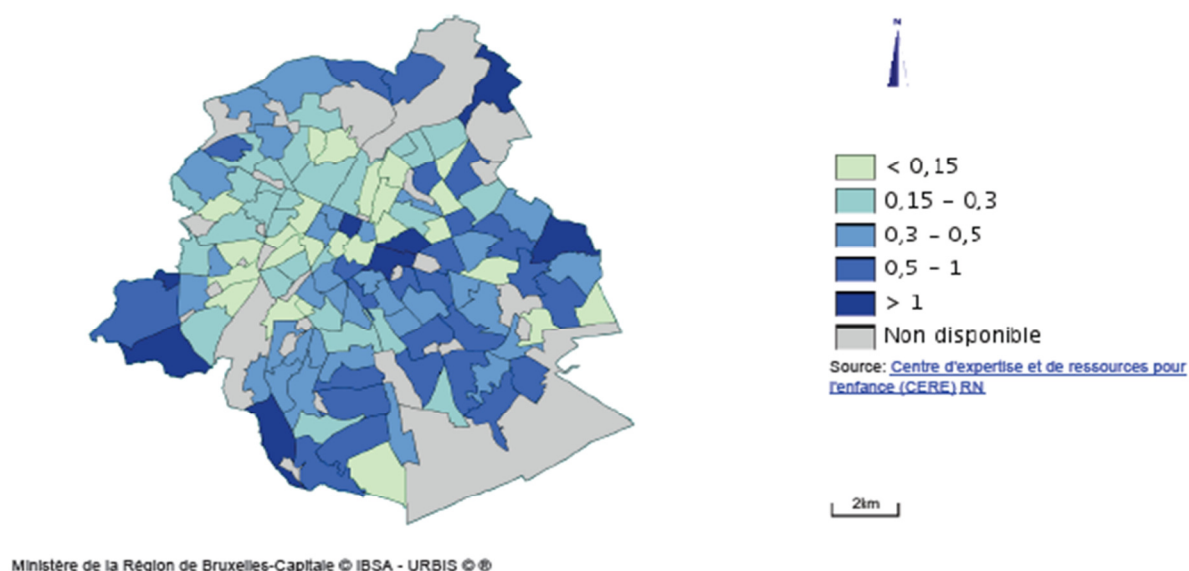
11.2 Les structures d'accueil

L'ensemble des acteurs identifie quelques freins concrets dans la conciliation vie privée et professionnelle pour les femmes monoparentales avant tout au niveau de l'organisation de l'accueil des enfants. Nombre de textes politiques focalisent fortement sur ce déficit organisationnel :

- manque de structures d'accueil avec longues listes d'attente ;
- horaires de l'accueil non adaptés aux horaires de travail / formation ;
- coûts élevés pour l'accueil et le fait qu'il est souvent réservé pour les parents qui travaillent

La carte du nombre de places disponibles en accueil collectif (crèches, maisons communales d'accueil de l'enfance, préguardiennat, crèche parentale, maisons d'enfants et halte-accueils) donne l'image inverse de la carte qui montre la répartition des ménages monoparentaux. Les familles monoparentales vivent donc plus souvent dans des quartiers où les pénuries des crèches sont plus aiguës. Le nombre d'enfants dans la région bruxelloise était de 47.440 au 1^{er} janvier 2008, le nombre total de places étant seulement de 14.391, soit une place pour trois enfants²⁴⁰.

Figure 63 : Nombre de places en milieu d'accueil collectif en 2008²⁴¹



²³⁹ DANG A. T., LETABLIER M.-T., *Citoyenneté sociale et reconnaissance du « care » : nouveaux défis pour les politiques sociales*, Paris, Centre d'Etudes de l'Emploi, document de travail n°108, novembre 2008.

²⁴⁰ GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, RENFORCER L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE 0-3 ANS EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE – LE « PLAN CRÈCHES ». Inventaire des acteurs et des mesures, CERE, VBJK, 2009.

²⁴¹ Sources : Monitoring du quartier (en ligne)

Tableau 13: Les places d'accueil pour la petite enfance en Région de Bruxelles-capitale au 1er septembre 2008²⁴²

	Places d'accueil ONE	Places d'accueil K8G	Total des places
Accueil en collectivité subventionné	5731	2880	
Accueil en collectivité non subventionné	2332	2785	
Total de l'accueil en collectivité	8063	5665	13728
Accueil de type familial subventionné	325	34	
Accueil de type familial non subventionné	85	219	
Total de l'accueil de type familial	410	251	
Total des places d'accueil en collectivité et de type familial	8473	5918	661
Répartition du total des places d'accueil	59%	41%	
Total général des places d'accueil ONE + K&G			14391
	Source: ONE 13/06/08	Source: K8G 01/07/08	

Les fluctuations des taux de couverture de crèches entre communes peuvent être très inégales, allant de 15,42% à Molenbeek-Saint-Jean jusqu'à 61,69% à Woluwé-Saint-Lambert²⁴³, la moyenne régionale étant de 31,33%. Un autre rapport du CERE pointe les différences en termes d'accueil temps libre (cf. extra-scolaire) La moyenne bruxelloise d'investissement étant de 42,71€, mais : « *La situation est très disparate entre les communes puisque cette subvention moyenne varie de 0€ à (Auderghem) à environ 160€ environ (Saint Gilles)*²⁴⁴. » Si on peut dire que cette disparité résulte d'un fonctionnement entre les communes, les pouvoirs organisateurs scolaires et les associations, encore s'agira-t-il de voir quels rapports les usagers entretiennent avec ce type de dispositif et quelles sont leurs attentes.

Dans leur Mémoire en 2009²⁴⁵, les CPAS mettaient en évidence combien ils étaient quotidiennement confrontés à problématique de l'accueil. La garde d'enfants constitue effectivement un des premiers obstacles à un trajet d'insertion socioprofessionnelle. C'est particulièrement le cas lorsque la personne assume seule la charge de ses enfants. En l'absence de possibilités d'accueil des enfants, les personnes n'ont plus alors la disponibilité nécessaire pour suivre une formation, s'investir dans une recherche active d'emploi, ou accepter un emploi proposé par le CPAS. Ceux-ci sont obligés de financer l'accueil des enfants dans des structures privées dont les tarifs sont bien plus élevés que ceux pratiqués par les crèches publiques. Les autorités compétentes ont reconnu que le développement de la garde d'enfants et que l'activation des familles monoparentales comme groupe à risque spécifique sont des priorités. Ainsi, les CPAS soutiennent le « plan crèche » bruxellois et demandent que les actions prévues dans le PAN Inclusion sociale 2008 - 2010 soient suivies d'effets.

²⁴² Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, *Renforcer l'accueil de la petite enfance 0-3 ans en Région de Bruxelles-Capitale – Le « plan crèches ». Inventaire des acteurs et des mesures.*, 2009. Tab.1/1

²⁴³ *Loc. cit.*, Tab.2/4

²⁴⁴ CERE, *L'accueil temps libre et l'accueil extrascolaire francophones des enfants en Région de Bruxelles-Capitale*, 2010

²⁴⁵ ASSOCIATION DE LA VILLE ET DES COMMUNES DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *Mémoire régional et communautaire des CPAS bruxellois 2009*, 33 p.

L'Observatoire Bruxellois de l'Emploi constate également l'existence d'obstacles à la participation au marché du travail des parents de jeunes enfants liés à la pénurie des structures d'accueil (crèches et accueil extrascolaire) en Région bruxelloise. L'OBE souligne le fait que ce problème se pose avec plus d'acuité pour les familles monoparentales. Et cela, surtout pour celles constituées d'un parent demandeur d'emploi sachant que les conditions liées à l'utilisation de ces structures (attestation de l'employeur, coût...) ne tiennent pas compte de la situation spécifique des demandeurs d'emploi. Généralement, en matière d'inscription sur les listes d'attente des crèches, les personnes qui travaillent sont prioritaires par rapport aux demandeurs d'emploi. C'est pour éviter ce genre d'obstacles dans le parcours d'insertion des demandeurs d'emploi qu'ACTIRIS a mis en place plusieurs Maisons d'Enfants²⁴⁶ destinées essentiellement aux demandeurs d'emploi.

11.3 La prégnance de la précarité

Dans une recherche dont la direction scientifique a été assurée par B. Francq, un des promoteurs de ce projet, *Vie Féminine (Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?)* soulignait combien la précarité est liée à l'interdépendance de problèmes dans l'emploi, la santé, le couple, les enfants, le logement, le revenu et le temps (effets en cascade). Bien plus, le fait d'être une femme constitue une précarité supplémentaire due à la multitude des rôles que les femmes assument (situations cumulatives de précarisation). Nous serions en présence d'une triple inégalité qui cristallise la situation des « femmes monoparentales » autour de l'idée de précarité au féminin : niveau de vie plus faible que les autres familles ; niveau de vie plus faible des femmes que des hommes monoparentaux. ; augmentation de l'écart de niveau de vie avec le nombre d'enfants.

Le rapport d'un colloque récent sur la pauvreté des femmes résume la situation: « *Une étude émanant des CPAS wallons démontre en fait que l'homme le plus pauvre de Wallonie est une femme qui engrange en fait tous les stigmates de la pauvreté; elle est chômeuse, vit dans une famille monoparentale, elle est peu qualifiée, n'a pas ou peu de réseau social, n'est pas en bonne santé et a un logement en mauvais état* »²⁴⁷. Comme le confirmait l'étude réalisée par l'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés²⁴⁸, la fréquence des situations de pauvreté chez les familles monoparentales tient à l'existence d'un vaste espace social de vulnérabilité situé à l'intersection entre les trois dimensions familiale, économique, spatiale, de leur vulnérabilité. Précarité sociale, pauvreté économique, et pauvreté des conditions de vie font système, au risque d'une aggravation mutuelle et d'une déstabilisation cumulative.

L'étude devra donc s'intéresser aux personnes en situation de monoparentalité avec différentes positions socio-économiques, qui vivent dans des quartiers et types de bâtiments diverses, qui trouvent des soutiens tant organisationnel que personnels diversifiées pour comprendre mieux comment ces différentes dimensions agissent et comment ils sont vécus et affrontés par les personnes.

²⁴⁶ Voir l'inventaire des mesures d'aide à l'emploi en 2007, OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, ENIAC, *L'Inventaire des mesures d'aide à l'emploi*, 2007, pp.152-157. Voir aussi sur le sujet, le rapport de l' OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, *Les 10 ans de la Maison d'Enfants de l'ORBEM asbl. Enjeux et perspectives*, 2002.

²⁴⁷ FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES, *Sur la corde raide (...), op.cit.*

²⁴⁸ OFFICE NATIONAL D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR TRAVAILLEURS SALARIÉS, *Les familles monoparentales en Belgique Focus 2008-2*.

Partie III : Conclusion

1 Le projet : objectifs et stratégies

La première partie de ce rapport a retracé la méthodologie qui s'est adaptée en fonction de l'avancement de nos travaux. Il retrace dix mois de travail et a été l'occasion de clarifier les étapes franchies afin d'élucider dans les travaux futurs la question qui touche au rapport au travail et au logement des personnes en situation de monoparentalité.

Un moment clé de ce travail était la combinaison des différentes orientations sociologiques dans une approche cohérente. La méthodologie actuelle rend compte des traditions des différents courants de recherche: les trajectoires²⁴⁹, les biographies²⁵⁰, les bifurcations²⁵¹, les réseaux d'acteurs sociaux contextualisés²⁵² et la sociologie de l'épreuve²⁵³. Il paraît clair que ce travail nécessitait un travail fin de 'bricolage' entre ces différentes approches pour arriver à une méthodologie faisable, cohérente et intéressante.

Nous avons présenté notre approche de la thématique à travers une méthodologie croisée qui utilise des méthodes tant quanti- que qualitatives. Plus généralement, nous avons opté pour une triple ouverture : premièrement, face à une vision du temps « aplati » et « fragmenté », les notions de bifurcations et de processus permettent de mieux rendre compte des effets temporels dans les trajectoires. Deuxièmement, par rapport à une vision d'un individu trop « atomisé », nous optons pour l'approche par les réseaux sociaux et de sociabilité. Troisièmement, face à certaines tendances de la sociologie à ne pas s'intéresser à l'individu (voir inversement à s'y intéresser trop sans en prendre en compte le contexte plus macrosociologique)²⁵⁴, nous optons pour une approche qui croise épreuves subjectives et enjeux sociétaux collectifs afin de rendre compte du processus historique de l'individuation et de la singularité des acteurs.

Un premier travail, nous a permis de « dégager la forêt » des différentes sources de données statistiques avec les disparités des définitions qui les accompagnent. Ce travail nous a permis de dresser un premier tableau des situations de monoparentalité que nous avons présenté dans cet écrit. Une demande concernant les données plus longitudinales est en cours, le traitement de ces dernières devant nous permettre de comprendre plus quantitativement l'évolution des situations par rapport au travail (les seules données longitudinales ayant regard au logement sont ceux de PSBH qui datent de 1992-2002). Le travail quantitatif longitudinal tend vers une plus grande articulation avec le pendant qualitatif de la recherche, tout en avançant au sein de l'atelier de recherche urbaine à l'UCL (pour approfondir la question des Grands Ensembles) et en collaborant avec les deux groupes « monoparentalité » au sein du Pacte Territorial de l'Emploi.

²⁴⁹ P.ex. COLLECTIF, *Trajectoires sociales et bifurcations*, Cahiers Internationaux de Sociologie Vol 120, Puf, 2006.

²⁵⁰ P.ex. INED/GRAB, *Bilan (...)*, op.cit.; VÖLTER, et al., op.cit. ; BERTAUX, op.cit.

²⁵¹ P.ex. MÉNDEZ Ariel, (s.l.d.d.), op.cit. ; BESSIN et al., op.cit.

²⁵² P.ex. LEMIEUX, op.cit.

²⁵³ P.ex. MARTUCCELLI, *Forgé (...)*, op.cit. ; MARTUCCELLI, *La société singulariste*, op. cit.

²⁵⁴ MARTUCCELLI, DE SINGLY, *Les sociologie de l'individu*, op.cit.

Une démarche qualitative et longitudinale sur base de trois entretiens « biographiques et extrospectifs » (un premier entretien, puis un deuxième après six semaines et un troisième après 1,5 an) va nous permettre de comprendre mieux comment les situations sont vécues par les personnes elles-mêmes, comment elles arrivent ou non à trouver des soutiens, quelles formes prennent leurs réseaux de sociabilité, comment les épreuves concrètes se manifestent dans leur vie et quelles sont les marges de manœuvre réels dont elles bénéficient pour influencer leur situation, etc. Autrement dit, nous tenterons de mieux comprendre les trajectoires familiales, professionnelles et résidentielles en créant des liens par rapport à leurs ressources, soutiens et amitiés. Plus loin, nous analyserons comment les trajectoires individuelles sont façonnées par les épreuves et difficultés sociétales.

Les entretiens sont en cours, mais il est trop tôt pour en présenter déjà les premiers résultats. Ce qui paraît clair, c'est que ceux-ci vont nous permettre d'ajouter une profondeur d'analyse beaucoup plus fine que ce que les données quantitatives elles seules permettent de trouver.

Nous comptons réunir les résultats de nos analyses et de les soumettre à une analyse plus collective à partir de la troisième année. L'intervention sociologique est une procédure analytique dans laquelle se croisent les discours des acteurs et les analyses des chercheurs. Elle n'est pas une photographie des opinions mais un espace de débat dont l'objectif est de renforcer chez les acteurs les capacités d'analyse et de réflexion. Les acteurs racontent leur vie, leurs problèmes et leurs rêves et, peu à peu, sont amenés à prendre distance par rapport à ces témoignages et invités à les analyser. Tout en tirant vers ce qui est le plus intime et le plus personnel, le chercheur introduit le « point de vue » des problèmes d'une société²⁵⁵.

2 Résultats

Nous sommes partis des travaux engagés par les personnes réunies au Pacte Territorial de l'Emploi d'un point de vue quantitatif sur la monoparentalité à Bruxelles. Le présent rapport est une continuation de ces travaux²⁵⁶ tout en actualisant les données à travers une analyse qui tente d'intégrer encore davantage de sources et de lectures.

Les manquements dans les sources et les différences de définition des situations officielles sont d'une importance telle qu'il nous a fallu éclairer le lecteur sur la fiabilité des données disponibles avant de passer réellement à l'analyse. Dans les données du SPF-DGIES, nous distinguons 43,9 % de ménages monoparentaux comparés aux ménages composés d'époux avec enfants dans la région bruxelloise. Cette proportion revient à 34,2 % de monoparentaux dans les données de la BCSS – la différence entre les deux sources est donc de 9,7% ! Cet écart est dû à la différence entre les couples habitant ensemble et les partenaires mariés. La famille nucléaire reste le modèle dominant dans les statistiques officielles du SPF Économie DGIES, mais cela a pour conséquence de donner une image déformée des diverses formes de ménages possibles. Dans les données de la BCSS, nous ne pouvons par contre pas différencier entre cohabitants et familles recomposées, ce qui occulte une autre dimension familiale.

²⁵⁵ DUBET F., *La galère (...)*, *op.cit.*

²⁵⁶ PACTE TERRITORIAL POUR L'EMPLOI EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *La monoparentalité à Bruxelles (...)*, *op.cit.*; OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, *Situation des familles monoparentales (...)*, *op.cit.*

En bref, seules les données conformes à la typologie 'LIPRO' permettent de réellement rendre compte de la monoparentalité en les distinguant des couples non-mariés vivant ensemble et des couples mariés. Il faudra des données longitudinales avec une meilleure typologie pour se prononcer sur les recompositions familiales.

Ces différences s'avèrent importantes dans les grands ensembles de logement social bruxellois. L'obligation du 'statut de cohabitant' force les personnes à cacher leurs éventuels partenaires, sous peine de perdre une partie de leurs revenus provenant d'allocations sociales ou de perdre (ou devoir changer) leur logement dans le parc locatif social. Il est clair que cette perte entraînera une précarisation aiguë et empêchera les personnes de vivre plus sereinement leur vie intime.

Un autre problème pour notre recherche est la sous-représentation de Bruxelles dans les grandes enquêtes (p.ex. PSBH, SILC, EFT, GGP, ...), ce qui ne permet pas d'approfondir davantage un traitement statistique au niveau de la région.

Mais plus largement nous avons vu que, malgré ces critiques des sources et des définitions, les familles monoparentales composées de femmes comme parent sont le statut de ménage qui a le plus augmenté depuis les années 60. D'autres formes comme les cohabitants (légaux ou non) et les familles recomposées, ont aussi augmenté, mais la monoparentalité reste une des formes familiales les plus importantes à côté des familles nucléaires. La critique des chiffres ajoute des nuances, mais ne change pas la perspective.

2.1 Monoparentalité

La monoparentalité couvre diverses réalités et soulève de fortes limites techniques et statistiques dans la saisie du phénomène. Il est ainsi difficile de « cibler » les familles qui sont réellement monoparentales. En effet, ce terme recouvre diverses situations concrètes qu'il serait souvent injuste de traiter de manière identique. Il ne s'agit pas d'un groupe homogène. On y rencontre des divorcés, veufs, parents abandonnants (qui ne reconnaissent pas l'enfant ou sont partis sans laisser d'adresse, grossesse non-désirée), ou incapables d'être responsable (hospitalisation prolongée, prison, ...), de la garde partagée...

Habituellement, on distingue trois grands groupes de familles : la famille traditionnelle (nucléaire), monoparentale ou recomposée. Nous savons qu'à Bruxelles à peu près 80% des femmes sont chefs de ménage des familles monoparentales. Ce projet de recherche veut aussi rendre compte des hommes en situation de monoparentalité. Tous les rapports que nous avons consultés pointent la plus grande difficulté des femmes. Ce sont d'ailleurs l'Université des Femmes dans son livre « *Femmes monoparentales de Belgique*²⁵⁷ » et *Vie féminine*²⁵⁸ qui suggèrent d'utiliser le terme de femme monoparentale pour mieux rendre compte que ce sont surtout les femmes qui subissent le plus durement les difficultés. En complet accord avec cette vision, nous avons cependant choisi de garder comme concept la « monoparentalité » définie comme « *un parent isolé*²⁵⁹ *éduquant l(es) enfant(s) sous sa responsabilité financière* ».

²⁵⁷ Casman M.-T., Nibona M., Peemans-Poullet H., , *Femmes monoparentales (..), op.cit.*

²⁵⁸ VIE FÉMININE (V. LOOTVOET ET B. FRANCO), *Au féminin précaire. (...), op.cit.*

²⁵⁹ Majoritairement, il s'agit de mères isolées (77,5% en RBC), le plus souvent suite à une séparation (divorce, rupture).

Nous avons préféré la notion de monoparentalité pour trois raisons.

Premièrement, une lecture par trop statistique peut comporter le biais de voir les situations comme étant stables. Un intérêt majeur de notre recherche est cependant de rendre compte des bifurcations, des transitions et des changements de situations ; le concept de « monoparentalité » permet de mieux rendre compte que c'est un état qui peut changer. Elle évolue en permanence, surtout dans la recomposition de familles ou par les réseaux plus ou moins flous et informels de solidarité et d'entraide. La différence entre le statut officiel et le statut réel des familles est à considérer dans les tentatives de description.

Deuxièmement, cette notion ouvre le champ de débat par rapport à une vision trop classique de la famille nucléaire. La monoparentalité permet d'extraire le concept d'une délimitation trop familialiste qui verrait la norme plutôt dans la configuration du « couple marié avec 2,3 enfants et un chien ou chat ». Notre approche voudra mettre l'accent sur la personne – en relation avec d'autres – qui doit remplir des tâches d'éducation. Cette description paraît abstraite, mais elle a l'avantage de regarder les situations moins à travers le prisme de « femme seule avec enfant(s) » comme forme différée de la famille classique, afin d'ouvrir le champ vers les reconfigurations des situations des femmes et hommes avec des tâches d'éducation qui sont liées à d'autres à des degrés de proximité et d'affection diverses.

Troisièmement, le mot de monoparentalité est également plus approprié conceptuellement par rapport à l'étude des différences sociales de sexe et/ou de genre. L'intérêt de la recherche est aussi de comprendre pourquoi certains groupes ou catégories, comme par exemple les hommes « s'en sortent mieux ». L'analyse de ces processus permet de mieux comprendre les trajectoires de monoparentalité pour les hommes comme pour les femmes, mais aussi de mieux pointer comment les rapports sociaux ou les épreuves basées sur le sexe et/ou le genre influencent la situation. Pour le dire encore plus clairement, la précarité de situations n'est pas intrinsèquement liée au fait d'être une femme : *« Le problème n'est donc pas d'être une femme, le problème est que dans la société d'aujourd'hui, par rapport aux types de ménages, par rapport aux types de travail, par rapport aux temps partiels, etc. Ce sont bien de ces facteurs que vient le risque de pauvreté accru que l'on a pu quantifier entre les femmes «soutien de ménage» et les hommes «soutien de ménage»²⁶⁰. Un effet épuré, lié au genre, n'existe pas. »* Nous comptons donc analyser mieux ces facteurs, comment ils se déclinent selon le genre²⁶¹ et comment ils sont éprouvés et affrontés par les femmes et hommes eux-mêmes.

Historiquement la monoparentalité commence à prendre de l'importance depuis les années '60. Depuis ces années, nous avons constaté que la « rentrée » dans la situation de monoparentalité à cause du « veuvage » diminue considérablement alors que la rupture d'union devient la cause principale. Depuis 1991, le nombre de familles monoparentales n'a cessé d'augmenter dans les trois régions du pays, sa part étant passée de 9,7% en 1991 à 15,0% en 2008. Cette tendance historique montre une diminution nette des «époux avec enfants » et une augmentation des familles

²⁶⁰ GUIO Anne Catherine, *Femmes et pauvreté*, dans : FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES, *Sur la corde raide (...) op.cit.p.7*

²⁶¹ Il est clair que dans le texte nous utilisons parfois les titres familles/hommes/femmes monoparentales, c'est pour des raisons plus narratives que conceptuelles. Utiliser dans chaque descriptif la formulation homme/femme en situation de monoparentalité alourdirait trop le texte.

monoparentales. Nous retrouvons à Bruxelles un nombre proportionnellement plus élevé de familles monoparentales sur le territoire comparé aux deux autres régions.

Les familles monoparentales à Bruxelles ont généralement un seul enfant à charge (58,9%). Celles qui sont composées de deux enfants ou plus représentent 41,1 %. En somme, 25 % des enfants bruxellois en dessous de 18 ans grandissent dans une famille monoparentale et 69% dans une famille plus 'classique'. Les 6,2% restants concernent des enfants qui vivent chez des grands-parents ou dans une famille d'accueil. La répartition des enfants selon le statut familial suit une sorte « d'effet en ciseaux » en fonction de l'âge de l'enfant. Les enfants se trouvent d'abord majoritairement dans des situations duoparentales (81,5% d'enfants de moins d'un an), ce chiffre diminuant nettement pour arriver à 57,4 % à l'âge de 16-17 ans. L'inverse se produit chez les monoparentaux : alors que 18,5% des enfants naissent dans des familles monoparentales, cette proportion augmente continuellement pour arriver à 42,6 % à l'âge de 16-17 ans. L'âge des parents est moins influent, mais la courbe de la répartition de l'âge des parents est plus aplatie, c'est-à-dire qu'ils sont un peu plus jeunes ou un peu plus âgés.

Même si toutes les autres formes familiales augmentent par rapport à la famille nucléaire, c'est surtout la catégorie de monoparentalité qui augmente le plus par rapport au total. Les différences régionales montrent que Bruxelles accueille proportionnellement plus de monoparentaux que de familles recomposées. Cela confirmerait l'hypothèse que Bruxelles est une ville refuge pour les personnes qui rencontrent une phase de monoparentalité dans leur trajectoire.

Une analyse à partir des grandes villes nous a montré que La Région de Bruxelles-Capitale présente des proportions de monoparentalité comparable à Namur et fort proche de la moyenne belge des grandes villes. Charleroi et Liège ont des chiffres plus élevés, tandis que Bruges, Gand et Anvers se trouvent en dessous de la moyenne. L'écart est le plus grand entre Bruges et Charleroi.

Les familles monoparentales ont une plus grande propension de se retrouver parmi les catégories de revenus les plus pauvres. Elles se trouvent plus souvent soit dans une situation de détérioration de leurs budgets, soit dans une situation où il est plus difficile de « joindre les deux bouts », soit encore dans une situation caractérisée par une plus grande difficulté à accéder à certains biens.

Les femmes monoparentales ont en général une plus mauvaise santé, vivent dans un environnement plus malsain et perçoivent même moins d'indemnités de maladie que les mères vivant en couple. Par ailleurs, nous avons retenu que les enfants qui grandissent dans des familles monoparentales ont une moins bonne santé que ceux qui grandissent dans des familles duoparentales 'classiques'.

Plusieurs auteurs ont relevé des différences selon l'origine des parents, qui fluctuent en fonction des modèles culturels du rôle de la femme, de la famille et de l'éducation. De toute façon, il faudra faire attention à ne pas voir ces modèles culturels comme englobant dans sa totalité la personne. Il s'agira plutôt d'être attentif à l'inter-culturalité ou au modèle du 'bricolage', où l'individu doit réunir en sa personne plusieurs modèles culturels présents pour se donner une consistance interne. Il en résulte que nous devrions rester ouverts lors de nos entretiens aux définitions et aux sens que les personnes donnent à leur origine.

2.2 L'axe du travail

Nous avons pu établir une première vue quant à la première composante de l'intégration professionnelle selon S. Paugam²⁶², c'est-à-dire un recueil statistique des situations « officielles » : le taux d'emploi et d'inactivité, le niveau de salaire, le pourcentage de travail à temps partiel, etc. Ce recueil de données nous a permis de conclure sur la situation particulièrement précaire de bon nombre de familles monoparentales selon les moyennes statistiques.

Synthétiquement, soit les femmes monoparentales travaillent à temps plein (et disposent de peu de moyen pour aménager leur vie familiale), soit elles bénéficient d'aide sociale, ne sont pas présentes sur le marché de l'emploi et restent largement victimes du piège à l'emploi.

Les familles monoparentales sont surreprésentées par rapport aux duoparentales dans les catégories demandeurs d'emploi (20,2% contre 13,4%), « inactif –hors RIS/aide financière » (15,3% contre 9,6%), et « Revenu d'intégration sociale/Aide financière » (8,1% contre 4,2%). De manière analogue, elles sont moins représentées chez les salariés (35,5% contre 40,8%).

Dans les trois régions, nous constatons une diminution du taux d'emploi en fonction du nombre d'enfants. À Bruxelles, une différence notoire s'observe d'emblée entre le taux d'emploi des parents seuls selon le sexe et le nombre d'enfants. Alors que chez les mères, le taux d'emploi diminue en fonction du nombre d'enfants, chez leurs homologues masculins, c'est l'inverse qui se produit. 48,5% de mères seules avec un enfant travaille, mais seulement 39,3% avec deux enfants alors que 56,7% des pères seuls avec un enfant travaillent, mais 61,7% avec deux enfants. L'impact de l'âge des enfants sur le taux d'emploi est encore plus marqué chez les femmes qui élèvent seules deux enfants ou plus. L'effet de l'âge des enfants se décline aussi en fonction des charges familiales qui sont plus importantes pour les parents seul(e)s.

Le type d'emploi occupé est un facteur de différenciation : environ 40% des mères isolées travaillent à temps partiel, mais c'est alors par contrainte. Nous voyons un effet d'augmentation du taux d'activité à temps-plein pour les 25-44 ans en fonction de l'âge des enfants. La proportion des indépendants est très faible chez les femmes monoparentales, et plus répandue chez les hommes.

Un autre indicateur qui permet d'estimer la participation des ménages au marché du travail est le taux de chômage : celui-ci augmente proportionnellement au nombre d'enfants des ménages et cela surtout chez les femmes, le taux de chômage des familles monoparentales étant systématiquement plus élevé que dans les ménages de cohabitant avec enfants.

La proportion des bénéficiaires du revenu d'intégration social ou d'une autre aide financière de la part des CPAS varie entre 0,1 % (cohabitants avec enfant(s) en Flandre) jusqu'à 2,7% (cohabitants et isolés à Bruxelles). Cette proportion se situe à 14,1% pour les familles monoparentales avec un enfant et à 19,6% pour ceux qui ont au moins deux enfants. Retenons encore que globalement les catégories « inactives » se trouvent plutôt du côté des parents monoparentaux.

²⁶² PAUGAM S., *Le Salarié (...), op.cit.*

À Bruxelles, 39,2% des enfants grandissent dans une famille monoparentale « travaillante » ; 64,9% des chefs de ménage de famille duoparentales travaillent.

En l'absence de possibilités réelles d'accueil des enfants, les personnes n'ont plus alors la disponibilité nécessaire pour suivre une formation, s'investir dans une recherche active d'emploi, ou accepter un emploi proposé par le CPAS. La conciliation entre vie professionnelle et vie privée des femmes monoparentales renvoie à la problématique générale du « *care* » (notamment garde des enfants et soins aux personnes âgées dépendantes). En déplaçant la répartition des responsabilités quant à la fourniture et au financement des services de '*care*' entre famille, État, marché et tiers secteur, les politiques sociales et, d'une manière générale, les politiques publiques induisent des conséquences différentes du point de vue de la citoyenneté des femmes.

Constatons que les réponses aux problèmes d'insertion sur le marché du travail se formulent à partir soit de la problématique conciliation vie professionnelle/vie privée, soit des constats sur la pénurie de structures d'accueil, soit encore des situations de précarité. La recherche devra mieux cerner les difficultés et ouvertures possibles dans chacun de ces domaines.

Pour revenir à la deuxième composante d'intégration professionnelle dont parle Serge Paugam²⁶³, il s'agit de développer d'un côté un travail sur des données longitudinales de la Banque Carrefour de la sécurité sociale²⁶⁴ pour trouver des indices de la stabilité des trajectoires professionnelles à travers l'analyse des changements des situations de travail et de non-travail au niveau individuel. Et à travers nos entretiens, il faudra plus s'intéresser aux rapports qu'entretiennent les personnes en situation de monoparentalité avec ces différents statuts, voir comment elles perçoivent leurs parcours professionnels et quelle stabilité ou (in)sécurité leur rapport au travail leur procure.

2.3 L'axe du logement

L'axe du logement reste difficilement accessible dans les statistiques belges : les données de l'enquête socio-économique datent de 2001, les données de SILC et du 'Programme générations et genre'²⁶⁵ ne comportent pas assez d'entretiens à Bruxelles pour trouver une fiabilité statistique assez grande pour notre « sous-population » des familles monoparentales. Nous prévoyons dans le futur d'explorer le mieux possible ces données en regardant la situation Belge et inter-régionale, surtout à travers les données plus récentes du programme « Genre et Génération ».

²⁶³ *Ibid.*

²⁶⁴ Nous sommes en train d'élaborer la demande pour obtenir ces chiffres supplémentaires. Les données longitudinales au niveau individuel et anonymisées sont particulièrement protégées sous les lois des traitements des données personnelles (voir : http://www.privacycommission.be/fr/in_practice/privacy/) Des contacts avec le service Datawarehouse de la Banque Carrefour de la sécurité sociale ont permis de mieux élucider en détail les possibilités.

Il faut cependant attendre d'avoir trouvé plusieurs cas exemplaires des grands ensembles pour articuler au mieux le travail entre les composantes architecturales et sociologiques de notre équipe de recherche. Ce choix devra être finalisé au courant du mois de janvier.

²⁶⁵ Les données de ce programme sont énormément intéressantes pour notre projet de recherche, puisqu'elles combinent des informations sur les domaines familiaux, du travail et du logement. Les données de la première vague n'ont pas encore été rendues accessibles lors de l'écriture de ce rapport.

Les villes constituent un attrait pour les familles monoparentales dans les années 80 du fait de leurs plus grandes possibilités d'emploi, d'un meilleur choix en matière de prise en charge des enfants et d'un nombre proportionnellement plus grand de baux locatifs. Cependant l'accès à ces différentes possibilités s'avère plus critique. Les logements sont souvent plus petits²⁶⁶, de moins bonne qualité, proportionnellement plus coûteux que la moyenne, moins bien chauffés²⁶⁷, offrent moins d'espace d'intimité, démontrent plus de problèmes d'environnement (bruits, pollution, vandalisme, criminalité, ...) et sont moins bien équipés. Le nombre de femmes monoparentales est proportionnellement plus important dans le logement social bruxellois.

Géographiquement, les familles monoparentales ne se limitent pas au 'croissant pauvre' de la région. Elles sont surreprésentées dans les quartiers où se situent d'importants ensembles de logements sociaux et globalement dans les zones où les loyers sont les moins chers ; elles se situent très peu en première couronne (centre-ville), mais plutôt en seconde couronne à l'exception du Sud-Est et se localisent majoritairement dans les quartiers où se situent également les couples avec enfants, à l'exception des quartiers situés dans le Nord-Ouest en extrémité de seconde couronne. Ce ne sont pas nécessairement des quartiers où se trouvent le plus d'enfants, mais ce sont les quartiers où la pénurie de crèches est plus aiguë. Le nombre d'enfants dans la région bruxelloise était de 47.440 au 1^{er} janvier 2008, le nombre total de places étant seulement de 14.391, soit une place pour trois enfants²⁶⁸. Plusieurs problèmes d'accessibilité des crèches résultent de ce déficit organisationnel : manque de structures d'accueil avec longues listes d'attente ; horaires de l'accueil non adaptés aux horaires de travail / formation ; coûts élevés pour l'accueil et le fait qu'il est souvent réservé pour les parents qui travaillent.

Une étude portant spécifiquement sur les femmes²⁶⁹ sans-abri en Belgique a montré qu'elles sont généralement plus jeunes (la moitié a moins de 30 ans) que les hommes sans domicile (60% ont moins de 40 ans) et qu'un tiers des femmes est accompagnée d'au moins un enfant. Le rapport du dénombrement de 2010²⁷⁰ de la Strada (Centre d'appui bruxellois au secteur de l'aide aux sans-abri) recense que 37 % des personnes hébergées par un service d'aide aux sans-abri sont des femmes (hors squat/occupation négociée et rue). Ces services forment un refuge pour les femmes dans les situations de non-logement qui sont marquées par le manque de moyens (financier, de travail, de soutien, etc.) et souvent aussi provoquées par la violence conjugale.

Les Grands Ensembles

Notre collaboration au sein de l'atelier de recherche urbaine nous a permis d'avancer sur les relations entre les logements en grands ensembles et les situations de monoparentalité. Pour parvenir à des données comparables, claires et exactes, nous avons choisi les 27 grands ensembles qui composent en eux seuls un secteur statistique.

²⁶⁶ BERNARD Nicolas, *Femmes, (...), op. cit.*

²⁶⁷ FONDATION ROI BAUDOUIN, *L'enfant (...), op.cit.*, p.81

²⁶⁸ GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *Renforcer l'accueil de la petite enfance 0-3 ans en Région de Bruxelles-Capitale – Le « plan crèches ». Inventaire des acteurs et des mesures.*, 2009.

²⁶⁹ DE DECKER P., *op.cit* in: B. EDGAR & J. DOHERTY, *op.cit.* p. 117-129. et: VAN REGENMORTEL, et. al., *Zonder (t)huis (...), op.cit.*, p.40.

²⁷⁰ LA STRADA, *Dénombrement 2010*, données pas encore publiés.

Une première définition sur base de quatre critères a été retenue : 1) l'immeuble doit être élevé de minimum 6 étages, 2) le bâtiment doit être détaché des voiries, 3) il doit être également détaché du parcellaire traditionnel, et 4) il doit correspondre à une forme architecturale singulière et unifiée. Dit de manière plus large, nous nous intéressons aux immeubles en grands ensembles « modernes » en termes architecturaux.

Nous avons retracé les premiers avancements à partir d'une analyse plus quantitative et de visites²⁷¹ de ces 27 grands ensembles.

La moyenne bruxelloise des familles monoparentales par rapport aux ménages avec enfants dans les données du SPF DGIES est de 37,8%, les grands ensembles privés se trouvant en dessous et tous les ensembles publics au-dessus. Les taux dans les grands ensembles publics varient entre 41 et 55 % de familles monoparentales parmi l'ensemble des ménages avec enfants.

Dans tous les grands ensembles – à part du 'Quai de Willebroeck' et du 'Parvis Saint Roch'²⁷² –, nous trouvons plus de femmes. La proportion des femmes dans les ensembles publics n'est en moyenne qu'un pourcent plus grand que dans les privés (20,2% par rapport 19,3%), mais si on compare par grand ensemble, nous trouvons parfois des écarts plus importants. Dans quelques immeubles, nous trouvons jusqu'à dix pourcents de différence entre la proportion d'hommes et de femmes (18-49 ans). Les grands ensembles publics se différencient surtout des privés, par leur plus grand nombre de familles monoparentales ; ceci va de pair avec une plus forte présence des jeunes de moins 18 ans. Les bâtiments privés accueillent une population moyennement plus âgée.

La comparaison entre les statuts d'activité montre de fortes différences entre les grands ensembles publics et les privés. La proportion des personnes avec statut 'occupé' est nettement plus basse dans les publics (16,7% en moyenne) que dans les privés (33,3%). Un autre constat qui saute aux yeux est le niveau très bas des variables 'occupé', 'demandeur d'emploi' et 'autre' au profit du statut 'inactif' : 58,3% en moyenne parmi les grands ensembles publics.

Les données indiquent un certain degré de précarisation de la protection sociale pour les habitants, en ce qu'elles montrent une plus grande importance du revenu d'intégration sociale par rapport au chômage (pour les personnes qui ne sont pas pensionnées).

Ce premier traitement descriptif nous apprend que, en termes de nationalité, il n'y a pas de relation entre la proportion des logements, ni avec la proportion des personnes jeunes ou âgées, ni avec la division public/privé et non plus avec la proportion des familles monoparentales. Le problème avec les données actuelles au niveau du secteur statistique réside dans le fait qu'elles ne prennent pas en compte les origines entre différentes régions (p.ex. EU-15, 27, Afrique du Nord/subsaharienne, autres, etc.) ni les personnes qui ont obtenu la nationalité belge.

Nous avons utilisé la méthode de l'analyse factorielle multiple et de la classification²⁷³ par centres mobiles (clustering) pour comparer des critères sociologiques et architecturaux au même degré. Cette méthode nous a permis de dégager une première typologie – certes à améliorer – qui classe les

²⁷¹ Le concept de « visite » est certes critiquable, nous renvoyons le lecteur au chapitre pour mieux voir notre positionnement.

²⁷² Ce sont d'ailleurs deux Grands Ensembles qui se trouvent l'un à côté de l'autre près de la station métro 'Yser'.

²⁷³ P.ex. CIBOIS Philippe, *Principe (...), op.cit.*

grands ensembles en cinq types qui rendent compte des critères architecturaux, urbanistiques et sociologiques. Cette première ébauche d'une analyse interdisciplinaire qui mérite d'être approfondie davantage avant d'émettre des constats généralisables aux grands ensembles en région bruxelloise et aux situations de monoparentalité.

Comme il sera difficile de trouver des données plus détaillées, nous devrions parvenir à un choix pour restreindre notre échantillon afin d'utiliser des méthodes qualitatives plus fines. Il s'agit d'intensifier nos entretiens individuels avec des habitants des grands ensembles, tout en combinant cela à une recherche plus globale qui associe l'analyse sociologique et urbaine à travers des données quali- et quantitatives.

Pour cerner réellement les liens entre les situations de monoparentalité, nous devrions approfondir dans l'approche mixte (quali-/quantitatif et sociologique et architectural) des questions telles que les supports sur lesquels les habitants s'appuient, les pratiques d'appropriation de l'espace, du bâti, l'inscription territoriale des habitants, la mobilité interne ou externe au quartier, la mobilité sociétale (horizontale ou verticale), la différenciation des habitants (par rapport aux voisins, aux jeunes, aux autres quartiers, aux personnes d'autre origine, de culture ou de position socio-économique différente,...), la perception de soi, l'intégration et la compréhension des épreuves qui se manifestent dans les trajectoires par rapport au travail et au logement, etc.

2.4 Perspectives pour le futur

Le constat est largement établi que les personnes en situation de monoparentalité rencontrent plus de difficultés qui sont liées à l'interdépendance de problèmes dans l'emploi, la santé, le couple, les enfants, le logement, le revenu et le temps,... Bien plus, le fait d'être une femme constitue une précarité supplémentaire due à la multitude des rôles que les femmes assument.

Au moindre grippage, cela risque d'entraîner une série d'effets en cascade : précarité sociale, pauvreté économique, pauvreté des conditions de vie font système, au risque d'une aggravation mutuelle et d'une déstabilisation cumulative. En fait, c'est au moment de la rupture que la situation de précarité, préexistante au sein du couple, se révèle dans toute sa dureté.

Si ce premier rapport a développé une approche plus quantitative les situations de monoparentalité, il s'agira de la combiner avec une approche plus qualitative : comme le souligne Danilo Martuccelli, « là où une étude à dominante statistique dégage quelques grandes constellations sociales, une étude menée par des entretiens qualitatifs tend à souligner les passerelles, l'hybridation et l'inconsistance des places. D'un côté, on renforce, par le biais de ruptures et de frontières, une vision stratifiée ; de l'autre côté, on accentue, par un continuum d'expériences, une vision plus enchevêtrée du social²⁷⁴ ». Les entretiens que nous menons actuellement vont nous permettre de mieux comprendre comment les parents se situent dans des contextes marqués par de fortes contraintes. Comment se passent les transitions ou bifurcations, quels rapports entretiennent-ils avec leur entourage, comment

²⁷⁴ MARTUCCELLI D., *Forgé (...), op.cit.*, p.394

appréhendent-ils les services et les supports qui sont censés les aider ? Un ensemble de questions qui invitent à prendre plus en compte les visions des personnes elles-mêmes à travers les entretiens en vue de mettre ce savoir en résonance à travers une approche plus collective.

Une des questions centrales de notre projet de recherche est le rôle de l'État et la place des politiques publiques. Quel est l'usage des services par les familles monoparentales et l'articulation entre les services et les niveaux de pouvoir afin de mieux soutenir les familles en difficulté ? Quelle est la nature des relations que les mères et les pères en situation monoparentales entretiennent avec les services tant privés ou associatifs que publics qui, de près ou de loin, sont en contact avec eux ? Au-delà de l'analyse entre offre et demande, quelle est la nature de la relation de service qui transparaît dans les usages que les familles monoparentales font – ou ne font pas – de ces services, par exemple, la garde d'enfants ? On sait que celle-ci, au-delà de la pénurie, soulève un problème de qualité : renforcement de la qualité des modes d'accueil, par la professionnalisation des métiers, le développement de l'agrément pour la garde à domicile, la valorisation des acquis professionnels et le développement de passerelles entre les différents métiers de la petite enfance. Comment ces problèmes interagissent-ils sur les situations de monoparentalité ?

Dans cette optique, notre partenariat avec les deux groupes de travail au sein du Pacte Territorial pour l'Emploi est une formidable occasion de réunir chercheurs, gestionnaires, militants, travailleurs de terrain, directeurs d'associations, etc. pour discuter ensemble, à un premier niveau au sein du groupe d'accompagnement de la recherche, des implications concrètes pour le savoir sur la monoparentalité à Bruxelles. La composition hétéroclite des personnes expérimentées qui s'intéressent à la monoparentalité est un précieux soutien pour réaliser la recherche. Ce groupe se rassemble tous les six semaines pour réunir du matériel et des sources, suivre l'actualité politique, scientifique et sociale concernant une politique, un dispositif ou une action en lien avec la monoparentalité. Les participants envisagent de manière permanente la mise à jour des recherches en cours et l'évolution des interactions scientifiques afin de collecter, organiser, puis analyser et diffuser les informations pertinentes qui permettront d'évaluer les politiques mises en place et/ou leurs réformes.

A un deuxième niveau, nous participons également à la Plateforme technique de la monoparentalité qui se veut un lieu où des pistes de travail sur base de recommandations de type politique ou opérationnel sont discutées. Des acteurs de terrains et des secteurs concernés : logement, familles, genre, pauvreté, travail social, enfance, emploi, etc. participent à ces rencontres. Le chercheur peut y apporter des analyses et des constats sur la monoparentalité qui pourraient étayer les discussions, et plus loin permettre au chercheur une imbrication pratique à son « terrain ». Cette manière de travailler favorise une compréhension des positionnements des différents acteurs dans un lieu transversal aux divisions sectorielles et institutionnelles des politiques publiques et du secteur associatif.

Partie IV : Perspectives pour la Région

1 Retombées spécifiques attendues pour la Région

Trois retombées sont attendues : la première concerne l'amélioration de la connaissance des situations de monoparentalité au niveau de la relation au travail et au logement ; la deuxième la clarification des enjeux collectifs en matière de politiques publiques à mener ; la troisième le renforcement des partenariats dans le cadre du Pacte territorial d'emploi.

1.1 Le souci d'améliorer la connaissance des situations monoparentales implique comme retombées pour la Région un triple effet :

- la mise en place d'une veille quantitative afin d'établir annuellement une analyse descriptive des situations monoparentales ; ceci a pour effet que chaque année les différents observatoires partenaires du projet coopèrent pour actualiser cette analyse descriptive ;
- la création d'une base de données permettant de mener à bien une enquête longitudinale auprès des personnes vivant des situations de monoparentalité ; la méthode biographique centrée sur la reconstitution des cheminements, des bifurcations et des épreuves constitue le fond du projet ; dans les quatre années programmées, il s'agit de mener trois campagnes d'entretiens ré-interrogeant les mêmes personnes ;
- la création d'un espace de débat public autour des enjeux collectifs qui qualifient des politiques publiques ; ici, la méthode de l'intervention sociologique paraît la mieux adaptée pour mettre en avant les avis et les positions – communes ou contradictoires – des personnes en situation monoparentale par rapport au monde des services qu'elles utilisent ou non et au monde professionnel (employeurs tant privés, associatifs que publics).

Dit autrement, la connaissance précise d'une population permet de raisonner socialement quant à la localisation des équipements qui lui sont nécessaires (ex : positionnement des crèches dans la perspective de croissance démographique de la RBC).

1.2 La clarification des enjeux collectifs en matière de politiques publiques à mener comme deuxième dimension des retombées de la recherche

Nous savons que schématiquement, l'action des pouvoirs publics en matière de familles monoparentales se développe dans quatre domaines :

1. Une approche centrée sur les enfants :

Soit, on cible les femmes (ou les hommes) en tant que mères (pères) de leurs enfants à charge, et on s'adresse à toutes les familles avec enfants. L'enjeu est de mesurer l'impact d'une approche par

- le renforcement des prestations publiques (prestations sociales et services) de manière à faciliter l'accès aux modes de garde, au logement, à la formation, ...
- le renforcement des services à destination de l'enfance (orienté par les droits de l'enfant) ; soutien aux conditions de vie en général, et à la garde d'enfants en particulier.

2. Une approche par les revenus faibles (professionnels ou de remplacement)

Soit, on cible les femmes (ou les hommes) en tant que travailleuses (travailleurs), et on s'adresse à tous les individus à bas revenus professionnels. L'approche peut se faire par

- l'emploi en renforçant l'accès au marché du travail et l'insertion professionnelle (toutes les recherches convergent pour montrer que c'est l'emploi qui en premier lieu permet de sortir de la pauvreté) ;
- le renvoi aux besoins de formation des (femmes de) familles monoparentales.

3. Une approche par le droit à la pension alimentaire

Soit, on cible les femmes (ou les hommes) en tant que femmes divorcées ou séparées (hommes divorcés ou séparés), et on s'adresse à tous les ayants droits à une pension alimentaire. L'approche peut se faire par

- le soutien de l'ex-partenaire (enjeu de solidarité familiale) ;
- le soutien à la parentalité afin de permettre aux parents seuls de faire face au changement de situation familiale. Ici, le divorce, la séparation, mais aussi le veuvage ou la naissance ...

4. Une approche à partir des pratiques de réseaux de proximité

Soit, on cible les femmes (ou les hommes) en tant que citoyennes actives (citoyens actifs), et on s'adresse à tous les porteurs de pratiques solidaires de proximité. Cette lecture innovante est loin d'avoir été explorée en profondeur et ce malgré que les mères seules comptent parmi les catégories les plus éloignées de cette citoyenneté active. Cette approche peut se faire par

- les solidarités de la famille étendue et des réseaux sociaux. Ces solidarités sont essentielles.
- le soutien d'initiatives locales, le « tiers secteur », l'économie sociale.
-

Nous pensons ici aux enjeux du développement durable urbain qui commencent à prendre de la consistance dans la politique de la ville. Il y a une forte potentialité d'emplois à plusieurs niveaux :

- Services de qualité. Potentialités des emplois de services (développement des titres-services).
- Emplois dans la lutte contre l'insalubrité des logements, potentialité des filières métiers durabilité par rapport à l'aménagement du logement (formation et partenariat avec les entrepreneurs).
- Définition de filières de compétence en aménagement durable en relation avec une politique de déconcentration de la pauvreté.

Ce sont ces différentes approches qui constitueront la matière de l'approche interventionniste la 3^{ème} et 4^{ème} année de la recherche. Et ce à partir des représentations et des expériences de personnes vivant en situation de monoparentalité. La discussion de ces différentes approches devraient permettre aux politiques, aux intervenants des services, aux administrations de trouver les bases d'un travail de partenariat élargi.

1.3 Le renforcement des partenariats dans le cadre du Pacte territorial d'emploi

Les 4 années pendant lesquelles la recherche doit se dérouler seront l'occasion de déployer des coopérations tant au niveau des connaissances qu'à celui de la perception des enjeux collectifs des politiques publiques à mener. Ce sera l'occasion – en fonction des résultats de la recherche qui viendront alimenter la réflexion du groupe de partenaires – d'élargir les partenariats. Pour le Pacte territorial d'emploi, il est indispensable de renforcer son rôle de « rassembleur », si ce n'est assembleur autour des problèmes soulevés par les relations au travail et au logement de différents publics précaires dont une partie des familles monoparentales.

Les partenariats pourront se situer à cinq niveaux :

1. diagnostic territorial des discriminations : principes d'actions pour un diagnostic local ; inventaire des informations disponibles ; démarche d'analyse qualitative,...
2. mobilisation du territoire : démarche générale d'un plan de lutte contre les discriminations sur le territoire ; mobilisation des acteurs autour d'objectifs communs ;
3. accompagnement vers l'emploi : identification des enjeux et des acteurs à mobiliser ; élaboration d'une stratégie d'intervention ; création d'une offre spécifique en fonction des demandes repérées,...
4. mobilisation des intermédiaires du marché du travail : connaissance des intermédiaires et de leurs pratiques d'accompagnement ; développement de la connaissance partagée ; amélioration des pratiques d'accompagnement,...
5. mobilisation des employeurs et de leurs partenaires : contacts ; stratégies ; actions...

Ces cinq niveaux seront alimentés par les résultats de la recherche au vu des analyses prévues par le projet de recherche. C'est bien là tout le sens du parrainage établi avec le Pacte territorial d'emploi et avec Actiris comme service public de l'emploi.

1.4 Interlocuteurs politiques, administrations, institutions de la Région susceptibles de collaborer et de valoriser les résultats de la recherche

- Le Ministre fédéral responsable de la politique de l'emploi
- Le Ministre fédéral responsable du plan inclusion sociale
- Le Ministre responsable de la politique de l'emploi pour la Région de Bruxelles-capitale et leur administration
- Le Ministre responsable de la politique du logement et leur administration
- L'administration fédérale de la Politique des Grandes Villes
- Le Pacte territorial pour l'Emploi (Actiris)
- Les différents observatoires et services de recueil de données
- Vlaamse overheid – WSE
- Brusselse Welzijnsraad
- Observatoire de la santé et du social
- Observatoire Bruxellois de l'Emploi
- Observatoire de l'enfance de la communauté française
- CERE
- VBKJ
- SLRB
- L'AVCB section CPAS – VSGB afdeling OCMW's
- Le CPAS Molenbeek
- Les syndicats CSC, FGTB, CGSLB
- Gezinsbond
- Platform eenoudergezinnen - vrouwenraad
- La Ligue Des Familles
- Vie féminine
- Université des Femmes
- Les femmes Prévoyantes Socialites
- L'asbl Flora
- BBRW / RBDH
- Instituut voor gezinswetenschappen
- Collectif solidarité contre l'exclusion
- AMA, BICO, la Strada, CAW Albatros et Mozaiek
- FCSS – FBCMW
- Coften
- Elmer
- L'Université Populaire des Parents

Partie V : Calendrier

An 1

- travail pour constituer une base de données « monoparentalité »
- définition des profils en fonction de la chaîne des services utilisés
- 1^{ère} campagne d'entretiens (entre 25 à 30) avec les personnes utilisant les Maisons d'enfants Actiris
- actualisation de l'étude statistique descriptive sur la situation des familles monoparentales dans la RBC (en coopération avec les différents observatoires)
- épreuve de confirmation

An 2

- préparation de l'élargissement de la base de données
- travail d'analyse des données quantitatives
- poursuite de 1^{ère} et 2^{ème} campagne d'entretiens (80 à 100 personnes)
- ré-actualisation de l'étude statistique descriptive sur la situation des familles monoparentales dans la RBC (en coopération avec les différents observatoires)
- analyse des entretiens et premier rapport

An 3

- 3^{ème} campagne d'entretiens ((réinterroger l'ensemble de ceux qui ont participé aux deux premières campagnes)
- constitution de groupes de discussion – 6 à 8 – sur base de l'analyse des entretiens « trajectoires » et de la recherche logement (selon le type, la localisation...)
- réalisation de la recherche sur les usages des services et les enjeux des politiques publiques
- ré-actualisation de l'étude statistique descriptive sur la situation des familles monoparentales dans la RBC (en coopération avec les différents observatoires)
- analyse des résultats du travail des groupes

An 4

- restitution des résultats de la recherche avec les groupes de discussion auprès des partenaires et des services
- rédaction finale de la thèse

Références bibliographiques

- ASSOCIATION DE LA VILLE ET DES COMMUNES DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *Memorandum régional et communautaire des CPAS bruxellois 2009*, 33 p.
- AUTHIER Jean-Yves, GRAFFMEYER Yves, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 2008, 128 p.
- AVENEL Cyprien, *La mixité dans la ville et dans les Grands Ensembles: Entre mythe social et instrument politique*, Informations sociales, 2005.
- AVENEL Cyprien, *Sociologie des quartiers sensibles: Domaines et approches*, Armand Colin, coll.128, 128p.
- BECK Miriam, VANROELEN Christophe, LOUCKX Freddy, *Sociale breuklijnen in de gezondheid en de gezondheidszorg*. VUBPress, Bruxelles 2002.
- BECK Ulrich, *Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités*, Lien social et Politiques, n° 39, 1998, p. 15-25.
- BERNARD Nicolas, *Femmes, précarité et mal-logement : un lien fatal à dénouer*, n° 1970, CH CRISP, 2007.
- BERNARD Nicolas, *Les mutations du logement en région bruxelloise*, CH CRISP n° 1993, 2008.
- BERTAUX Daniel, *Le récit de vie: L'enquête et ses méthodes*, Armand Colin-coll. 128, Paris, 128p.
- BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI Michel, *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Editions La Découverte « Recherches », 2010.
- BIDART C., CACCIUTTOLO Patrice, *Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation: évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte*, Revue Française de Sociologie, 49-3, 2008, pp.559-583.
- BIDART C., *Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques*, Cahiers internationaux de sociologie, Trajectoires sociales et bifurcations, n° 120, avril 2006, pp.29-57.
- BIDART C., *Sociabilités : quelques variables*, Revue Française de Sociologie, volume 29, n°4, 1988, pp. 621-648.
- BONETTI Michel, *Recherche et intervention sociologique sur la requalification urbaine des Grands Ensembles. La programmation générative*, Revue internationale de Psychosociologie, VII (2001), 289. P.294
- BOURDIEU Pierre, *L'illusion biographique*, Actes de la Recherche en Sciences sociales, 62-63, juin 1986.
- CADOLLE Sylvie, *La résidence alternée : ce qu'en disent les mères*, Informations sociales, n° 149, 2008, pp. 68-81.
- CANTILLON BEA, VERBIST GERLINDE (promotrices) avec la collaboration de DE MAESSCHALCK Veerle, *Profil socio-économique des familles monoparentales en Belgique*. Rapport de recherche à la demande de la Plate-forme pour les Familles monoparentales soutenu par la Fondation Roi Baudouin, Centrum voor Sociaal Beleid – Universiteit Antwerpen, juin 2003.
- CARADEC, MARTUCELLI, *Matériaux pour une sociologie de l'individu – Perspectives et débats*, Presses universitaires du septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2004, 318 p.
- CASMAN M.-T., NIBONA M., PEEMANS-POULLET H., *Femmes monoparentales en Belgique. Conditions d'existence, précarisation, santé*. Bruxelles, coll. Pensées féministes, éd. Université des Femmes, 2006.

- CERE, *L'accueil temps libre et l'accueil extrascolaire francophones des enfants en Région de Bruxelles-Capitale*, 2010
- CERE, *Les conditions d'enfance en Région de Bruxelles-Capitale. Indicateurs relatifs à la petite enfance et aux familles*, 2007, 60 p.
- CHAMBOREDON Jean-Claude, LEMAIRE Madeleine, *Proximité spatiale et distance sociale. Les Grands Ensembles et leur peuplement*, Revue Française de Sociologie, 11, 1970.
- CHARDON Olivier, DAGUET Fabienne, VIVAS Émilie, *Les familles monoparentales - Des difficultés à travailler et à se loger*, INSEE, Première n° 1195
- CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry, *Des hommes et des villes*, Payot, Paris, 1965, 87 p.
- CIBOIS Philippe, *Les pièges de l'analyse des correspondances*, Histoire & Mesure, Editions du CNRS, 12 (1997), p. 299–320.
- CIBOIS Philippe, *Principe de l'analyse factorielle*, Analysis, 2006, p. 1-34.
- CLOT Yves, *L'autre illusion biographique*, dans : DE CONINCK Frédéric, GODARD Francis, (s.l.d.d.) Biographie et cycle de vie, numéro 5, Enquête. Cahiers du CERCOM, 1989, p. 5-8.
- COLLECTIF, *Trajectoires sociales et bifurcations*, Cahiers Internationaux de Sociologie Vol 120, Puf, 2006.
- COMMAILLE J., *Les injonctions contradictoires des politiques publiques à l'égard des femmes*, in : LAUFER J., MARRY C., MARUANI M. (dir), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, pp.129-148.
- CORIJN Eric, VLOEBERGHES Eefje, *Brussel I*, VUBpress, Bruxelles, 2009, 311 p.
- COUSIN Olivier, RUI Sandrine, *L'intervention sociologique : Histoire(s) et actualités d'une méthode*, PURennes, 2010.
- DANG A. T., LETABLIER M.-T., *Citoyenneté sociale et reconnaissance du « care » : nouveaux défis pour les politiques sociales*, Paris, Centre d'Etudes de l'Emploi, document de travail n°108, novembre 2008.
- DANSEREAU F., et al., *La mixité sociale en habitation – Rapport de recherche réalisé pour le service de l'habitation de la Ville de Montréal*, INRS, Montréal, 2002, 138p.
- DEBOOSERE P., *De huishoudenposities in de volkstelling van 1991. Basistabellen en vergelijking met 1981*, Steunpunt Demografie, VUB, Working Paper 1.
- DE BACKER, Bernard, *Les cent portes de l'accueil – Héberger des adultes et des familles sans-abri*, éditions [Couleur Livres] ASBL, Charleroi, 2008, 152 p.
- DE CONINCK Frédéric et GODARD Francis, *L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation – Les formes temporelles de la causalité*, Revue française de sociologie, 1990, XXXI-1, p. 23-54.
- DE CORTE et al., *Etude des mouvements migratoires de et vers les trois grandes villes pour les trois Régions belges* commanditée par le SPP de l'intégration sociale – politique des grandes villes et réalisée par la VUB et Mens en Ruimte, 2003.
- DE DECKER P., *La femme face à la pauvreté, aux difficultés de logement et au sans-abrisme en Belgique*, 2001, in: B. EDGAR & J. DOHERTY, *La femme sans-abri en Europe. Parcours services et expériences*, The Policy Press, Bristol, 2001, p. 117-129.
- DIEU Anne-Marie, DELHAYE Christine, ss dir. CORNET Annie, *L'insertion ou la réinsertion professionnelle des femmes au foyer ou femmes « r-entrantes »*, EGid (Etudes Genre et Diversité en Gestion)– Hec

Ecole de Gestion de l'Ulg.

- DUBET F., *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard/Seuil, coll. « Points », 1995 (^{1ed.} 1987)
- ENGELS Friedrich, *Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Paris : Éditions sociales, 1960, 413 pages. (en ligne : http://classiques.uqac.ca/classiques/Engels_friedrich/situation/situation.html)
- FASSIN D., *Des maux indicibles*. Sociologie des lieux d'écoute, Paris, La découverte, 2004.
- FCSSB, *L'accès aux droits sociaux fondamentaux - Regards des travailleurs sociaux de terrain (issus des CAP, des CASG et des CSSW)*, 2009, 119 p.
- FIJALKOW Yankel, *Sociologie des villes*, La découverte, Coll. Repères, 2007,
- FONDATION ABBÉ PIERRE, *L'état du mal-logement en France. 15e rapport annuel*, 2010, 237p.
- FONDATION ROI BAUDOUIN, *L'enfant dans la famille recomposée*, Novembre 2008.
- FOUQUET A., *Le travail domestique : du travail invisible au « gisement » d'emplois*, in : LAUFER J., MARRY C., MARUANI M. (dir), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, pp. 99-127. ; SINGLY F. de (dir.), *L'injustice ménagère*, op. cit.
- FRANCO B., MASSON O., LEDENT G., WAGENER M., *Documents de travail - Atelier de recherche urbaine*, ULC – LOCI/CriDIS, 2010
- FRANCO Bernard, *La ville incertaine – Politique urbaine et sujet personnel*, Bruylant-Academia, Collection « sciences et enjeux », Louvain-la-neuve, 2003.
- GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, RENFORCER L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE 0-3 ANS EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE – LE « PLAN CRÈCHES ». Inventaire des acteurs et des mesures, CERE, VBJK, 2009.
- GRANOVETTER Mark S., The strength of weak ties, *American Journal of Sociology*, Vol.78, 6, 1973, pp. 1360-1380
- GROSJEAN Michèle, THIBAUD Jean-Paul, (s.l.d.d.) *L'espace urbain en méthodes*, Ed. parenthèses, collection eupalinos, 2001 (2008), 219p.
- GUIO Anne Catherine -Femmes et pauvreté, p.7 dans : Femmes prévoyantes socialistes, Sur la corde
- HATZFELD Hélène, MOUTTON Yves (s.l.d.d.), *Les espaces libres, atouts des grands ensembles*, : Certu, vol. 1, Lyon, 2006, 141 p.
- HÉLARDOT V., *Parcours professionnels et histoires de santé : une analyse sous l'angle des bifurcations*, Cahiers internationaux de sociologie, n°120, 2006, pp. 59-83.
- HUNTINGTON Samuel P., *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Foreign Affairs 1993.
- IGEAT, *Fiches communales d'analyse des statistiques locales en Région bruxelloise - Sources et références*, 2010, pp. 1-31.
- INED GRAB, *Bilan de 14 collectes biographiques*, INED "Méthodes et savoirs", Paris, 2009, 340 p.
- INED/GRAB, *Etats flous et trajectoires complexes : observation, modélisation, interprétation*, Méthodes et Savoirs, INED/PUF, n°5, 2006, 301p.
- IWEPS, *Les facteurs de précarité. Photographie statistique de la situation des femmes et des hommes en Wallonie*, Namur, 2008, 136 p.
- JAMOULLE Pascale, *Fragments d'intime. Amours, corps et précarité*, Paris, La Découverte, 2009
- LA STRADA, *Dénombrement 2010*, données non encore publiés.

- LE GRAND Jean-Louis, PINEAU Gaston, *Les Histoires de vie*, "Que sais-je?", Presses Universitaires de France - PUF, p. 128.
- LEBART Ludovic, PIRON Marie, MORINEAU Alain, *Statistique exploratoire multidimensionnelle : visualisations et inférences en fouille de données*, Dunod, Paris, 4e édition, 2006, p.135
- LELIÈVRE Eva, VIVIER Géraldine, *Evaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif. L'enquête Biographie et Entourage*, Population, 56, 2001, pp. 1043-1074.
- LEMIEUX Vincent, *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Presses Universitaires de France – PUF, Paris, 1999, 133p.
- LODEWIJCKX Edith, *Kinderen en de gezinsvorm waarin ze oopgroeien : een schets van de veranderingen tussen 1990 en 2008*, SVR-Webartikel, 2010, 8p.
- LODEWIJCKX, E. DEBOOSERE, P., *LIPRO: een classificatie van huishoudens*, SVR- Technisch rapport 2008/2.8
- MARPSAT M, *Le logement, une dimension de la pauvreté en conditions de vie*, Regards croisés de l'économie, n°4, 2008, pp. 70-82.
- MARTUCCELLI Danilo, *Forgé par l'épreuve. L'individu dans la France contemporaine*, Paris, A. Colin, 2006.
- MARTUCCELLI Danilo, *La société singulariste*, Armand Colin coll. "Individu et société", Paris, 2010, 264 p.
- MARTUCCELLI Danilo., *Grammaires de l'individu*, Paris, Gallimard, 2002, p. 80.
- MARTUCCELLI, SINGLY, *Les sociologie de l'individu*, Paris, Amand Colin, 2009.
- MASSON O., FRANCO B., DECLÈVE B., 2009, *Les grands ensembles modernes d'habitat en Région de Bruxelles-Capitale : Architecture : Inventaire, Histoire, Analyse et Prospectives*, Projet FSR, UCL
- MASSON Olivier, *L'architecture moderne à l'épreuve de l'exclusion*, ATD Quart-Monde Belgique, Collection "Connaissance et engagement", 2008.
- MARTENS A., VAN DE MAELE M., Vertommen S., VERHOEVEN H., OUALI N., DRYON PH., *DISCRIMINATIONS DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE*, KUL - ULB, JANVIER 2005.
- MÉNDEZ Ariel, (s.l.d.d.) *Processus : Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Academia-Bruylant, coll. "Intellection", 2010, 259 p.
- MERCKLÉ Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, Repères, La Découverte, Paris, 2004.
- MILLS Charles Wright, *L'imagination sociologique*, Paris, La découverte, 1997 (1ed. 1959);
- NEYRAND G., ROSSI P., *Monoparentalité précaire et femme sujet*, Ramonville Saint-Agbe, Editions érès, 2007.
- NICOLE-DRANCOURT C, *Mesurer l'insertion professionnelle*, , Revue Française de Sociologie, Volume 35, n°1, 1994, pp. 37-68.
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, ENIAC, *L'Inventaire des mesures d'aide à l'emploi*, 2007.
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, *Les 10 ans de la Maison d'Enfants de l'ORBEM asbl. Enjeux et perspectives*, 2002.
- OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DE L'EMPLOI, *Situation des familles monoparentales face à l'emploi et au chômage en Région bruxelloise*, juin 2009.

- OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, *Atlas de la santé et du social de Bruxelles-capitale*, 2006
- OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, *Les indicateurs de santé périnatale en RBC 1998-2004*, 2007.
- OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté*, 2008, 2009 et 2010
- OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté, Baromètre social*, 2010.
- OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES-CAPITALE, *Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté, Rapport Thématique : Vivre sans chez soi*, 2010
- OFFICE NATIONAL D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR TRAVAILLEURS SALARIÉS, *Les familles monoparentales en Belgique Focus 2008-2*.
- PACTE TERRITORIAL POUR L'EMPLOI EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, *La monoparentalité à Bruxelles – Un tour d'horizon*, Bruxelles 2010
- PAN KÉ SHON J.-L., *La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli*, Économie et statistique, n°386, 2005, p. 3-35.
- PAUGAM S., *Le Salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, PUF, 2000.
- PLATEFORME POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES, *Mémoire*, Bruxelles, 2007.
- SECHET, R., DAVID, O., EYDOUX, L., OUALLET A., *Les familles monoparentales, perspectives internationales*, Université de Rennes, Dossier Allocations Familiales, n°42, CNAF, 2003, Rennes.
- SIMMEL G., *Philosophie de la modernité 1 : la femme, la ville, l'individualisme*, Payot, 1988 (1999).
- SINGLY F. de (dir.), *L'injustice ménagère*, Paris, Armand Colin, 2007.
- SINGLY F. De, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2000.
- STÉBÉ Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *La sociologie urbaine*, 2e éd., Paris, P.U.F. « Que sais-je ? », 2010, 128 p.
- TOURAINE A., *La voix et le regard*, Paris, Seuil, coll. « Sociologie permanente », 1978.
- TOURAINE A., *Le monde des femmes*, Paris, Fayard, 2006.
- VAN IMHOFF, E., N. KEILMAN, *LIPRO 2.0: An application of a dynamic demographic projection model to household structure in the Netherlands*. NIDI/CBGS Publications, vol. 23, Lisse: Swets & Zeitlinger, 1991, 245 p.
- VAN REGENMORTELTINE, DEMEYER Barbara, VANDENBEMPT Katrien, VAN DAMME Benediekt, *Zonder (t)huis: Sociale biografieën van thuislozen getoetst aan de institutionele en maatschappelijke realiteit*, LannooCampus, Leuven, 2006, 320p.
- VANNESTE Dominique, THOMAS Isabelle, GOOSSENS Luc, *Le logement en Belgique*, SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie, Bruxelles, 2007, 223p.
- VIE FÉMININE (V. LOOTVOET et B. FRANCO), 2006, *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, éditions vie féminine, Bruxelles, 166 p.
- VIVIER Géraldine, *Comment collecter des biographies? De la fiche Ageven aux grilles biographiques, Principes de collecte et Innovations récentes*, Population et travail. Dynamiques démographiques et activités. Colloque international d'Aveiro, AIDELF, Portugal, 18-23 septembre 2006.

- VIVIER Géraldine, *La fiche AGEVEN : un outil adapté à la collecte des trajectoires*, Draft, Colloque international d'Aveiro, AIDELF, Portugal, 18-23 septembre 2006.
- VÖLTER Bettina, DAUSIEN Bettina, LUTZ Helma, ROSENTHAL Gabriele, *Biographieforschung im Diskurs*, Vs Verlag, 2^{ième} édition, 2009, 274p.
- WILLAERT Didier, DEBOOSERE Patrick, *Atlas des quartiers de la population de la Région de Bruxelles-Capitale au début du 21^{ième} siècle*, Ed. IRIS, n° 42, Bruxelles, 158 p.
- WRIGHT MILLS Charles, *L'imagination sociologique*, Paris, La découverte, 1997 (1ed. 1959);
- ZIMMER P., *Les évolutions démographiques et socio-économiques de la Région de Bruxelles-Capitale depuis 1990*, CH CRISP, n° 1948-1949, 2007.

Listes des sigles et abréviations

AATL: Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement de la Région Bruxelloise)

ACTIRIS : Office régional de l'emploi bruxellois

ANTILOPE : Base de données de la SLRB reprenant l'ensemble du parc de logement social au niveau régional

Antilope : Base de données et logiciels ayant regard au parc de logement public bruxellois

BCSS: Banque Carrefour de Sécurité Sociale

BIM : Bénéficiaire de l'intervention majorée (anciennement VIPO : « veuf, invalide, pensionné et orphelin »)

CERE : Centre d'expertise et de recherche sur l'enfance

COCOF : Commission communautaire française

COCOM : Commission communautaire commune

CPAS : Centre Public d'Action Sociale

DGSIE: Direction Générale Statistique et Information Economique du SPF Économie

EFT : enquête force de travail

ESE : Enquête socio-économique

EU-SILC : "European Union Statistics on Income and Living Conditions" Statistiques de l'Union Européenne sur les revenus et conditions de vie

GGP : « Gender and Generations Program » Programme générations et genre

GRAPA : Garantie de revenus aux personnes âgées

IBGE: Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement

IBSA: Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

IGEAT: Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire -ULB

LIPRO: « Lifestyle projections» Typologie des ménages qui rend compte entre autre des cohabitants non-mariés et des familles monoparentales

OMNIO : Statut spécifique de la sécurité sociale pour personnes avec faibles revenus (voir aussi BIM)

ONP: Office National des Pensions

ONEM : Office national de l'emploi

PSBH: «Panel Study on Belgian Households» Panel démographie familiale

RBC: Région de Bruxelles-Capitale

RIS: Revenu d'intégration sociale (cf. CPAS)

RN: Registre national

SLRB : Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale

SPF-DGSIE : Service Public Fédéral Économie, P.M.E., Classes moyennes et Energie - Direction Générale Statistique et Information Economique

SPP Intégration sociale : Service Public de Programmation Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie Sociale et Politique des Grandes Villes

SVR : « Studiedienst van de Vlaamse Regering» – Service d'études du gouvernement flamand

UCL : Université catholique de Louvain

ULB : Université Libre de Bruxelles

VBJK : «Expertisecentrum voor Opvoeding en Kinderopvang»- Centre d'expertise flamand en matière d'éducation et d'accueil de l'enfance

VGC : « Vlaamse GemeenschapsCommissie » Commission communautaire flamande

Table des matières

Introduction générale.....	1
Partie I : Présentation du projet : objectifs et stratégie	2
1 Introduction.....	2
2 L'étude des familles monoparentales : état de lieux	3
3.1. Trajectoires de monoparentalité : entrées, sorties, bifurcations, épreuves.....	6
3.2. Usages des services mobilisés ou non dans les situations de monoparentalité.....	6
4. Axes problématiques.....	7
4.1. Axe relation au travail et à l'emploi	7
4.2. Axe relation au logement	8
5. Méthodes d'enquête.....	9
2.1 Approche quantitative.....	9
2.2 Approche à partir d'entretiens biographiques.....	10
2.2.1 Approche par les trajectoires	11
2.2.2 Approche « extrospective » par les épreuves	15
2.3 Approche collective à partir d'interventions sociologiques.....	18
3 Un recherche au croisement de deux démarches	20
3.1 Une collaboration entre architectes, urbanistes et sociologues.....	20
3.2 Une première définition de la méthodologie qui croise le savoir architectural avec le savoir sociologique.....	23
3.3 Une démarche partenariale avec le groupe de travail « monoparentalité » au sein du Pacte territorial de l'emploi d'Actiris	27
3.3.1 Groupe d'accompagnement Prospective Research for Brussels	27
3.3.2 Plateforme bruxelloise technique sur familles monoparentales	28
3.3.3 Secrétariat – briefing régulier	28
Partie II : Premières analyses et résultats	29
1 Introduction.....	29
2 Une remise en question nécessaire des données disponibles.....	30
2.1 Les enquêtes.....	32
2.2 Les registres.....	34
3 Monoparentalité à Bruxelles.....	36
3.1 Évolution du nombre de familles monoparentales.....	37
3.2 Une vue à partir des enfants	40

3.3	Les grandes villes belges.....	41
4	Localisation.....	44
5	Les familles monoparentales vues à partir des enfants.....	48
6	Le travail et les situations de non-travail	51
6.1	Situation d'emploi	53
6.1.1	Temps plein et temps partiel.....	56
6.1.2	Les Salariés	57
6.1.3	Les indépendants.....	58
6.1.4	Les familles monoparentales vues par les enfants.....	59
6.2	Taux de chômage.....	60
6.3	Proportion des bénéficiaires du RIS ou d'une aide financière	64
7	Les revenus.....	67
8	Logement et questions urbaines.....	69
8.1	Des situations de logement plus difficiles	69
8.2	Des situations sans logement.....	71
8.3	Le logement en grands ensembles.....	73
8.3.1	Des « visites » et une description quantitative	74
8.3.2	Une première étape vers la création d'une typologie commune entre architectes et sociologues	83
9	Santé.....	96
10	Migration, origine étrangère	99
11	Les politiques publiques	102
11.1	Conciliation vie professionnelle/vie privée	102
11.2	Les structures d'accueil	103
11.3	La prégnance de la précarité	105
	Partie III : Conclusion	106
1	Le projet : objectifs et stratégies.....	106
2	Résultats	107
2.1	Monoparentalité	108
2.2	L'axe du travail	111
2.3	L'axe du logement	112
2.4	Perspectives pour le futur	115

Partie IV : Perspectives pour la Région	117
1 Retombées spécifiques attendues pour la Région	117
1.1 Le souci d'améliorer la connaissance des situations monoparentales implique comme retombées pour la Région un triple effet :.....	117
1.2 La clarification des enjeux collectifs en matière de politiques publiques à mener comme deuxième dimension des retombées de la recherche	117
1.3 Le renforcement des partenariats dans le cadre du Pacte territorial d'emploi.....	119
1.4 Interlocuteurs politiques, administrations, institutions de la Région susceptibles de collaborer et de valoriser les résultats de la recherche	120
Partie V : Calendrier	121
Références bibliographiques.....	122
Listes des sigles et abréviations	128
Table des matières	129
Table des illustrations.....	131
1.1 Figures	131
1.2 Tableaux	134

Table des illustrations

1.1 Figures

Figure 1 : Un schéma provisoire des épreuves de monoparentalité	17
Figure 2 : Répartition par type de ménage Belge en 2006.....	37
Figure 3 : Répartition détaillé des types de ménages en Belgique en 2006	38
Figure 4 : Evolution des type de ménages belges (%)	38
Figure 5 : Evolution du nombre de familles monoparentales en France depuis 1962	39
Figure 6 : Evolution de la part des ménages monoparentaux dans l'ensemble des ménages par Région (%).....	39
Figure 7 : Evolution du rapport entre pères et mères monoparentaux.....	40
Figure 8 : Enfants vivant chez les parents et beaux-parents en 1990, 2000 en 2008, par région (en %)	40
Figure 9 : Répartition des types de ménages dans les grandes villes belges en 2006	42
Figure 10 : Evolution des différents types de ménages bruxellois.....	43
Figure 11 : Part des ménages monoparentaux par rapport aux quartiers en 1981, 1991, 2001, 2006 (%).....	44
Figure 12 : Evolution de la part des ménages monoparentaux par rapport au total des ménages en 2006 (par quartier en %)	45

Figure 13 : Part des couples avec enfants en Région bruxelloise par rapport aux quartiers en 2006..	46
Figure 14 : Part des enfants de moins de trois ans par quartier en 2008	47
Figure 15 : Proportion des positions dans le ménage des enfants 0- 18 ans selon la région en 2006	48
Figure 16 : Répartition des types de ménages vus à parti des enfants de 0-18 ans selon les grandes villes belges en 2006 (%)	48
Figure 17 : Répartition de l'âge des enfants bruxellois selon le statut familial en 2006	50
Figure 18 : Répartition selon l'âge des parents des familles avec enfants bruxellois en 2006.....	50
Figure 19 : Répartition de la position socio-économique selon le type de ménage en 2006	51
Figure 20 : Statut "occupé" et "demandeur d'emploi" pour les familles monoparentaux ainsi que les cohabitants des grandes villes Belges en 2006	52
Figure 21 : Taux d'activité et de chômage « global » par quartier en 2007.....	53
Figure 22 : Taux d'emploi des femmes entre 25-44 ans dont l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans (et pour les femmes avec statut cohabitant et isolé) en fonction du type de ménage dans les trois Régions en 2006	54
Figure 23 : Taux d'emploi des 25-44 ans en fonction du type de ménage en Région bruxelloise en 2006.....	55
Figure 24 : Proportion du travail à temps partiel des familles monoparentales de 25-44 ans en fonction de l'âge du plus jeune enfant en Région bruxelloise en 2006	56
Figure 25 : Proportion du travail à temps-plein des familles monoparentales de 25-44 ans en fonction de l'âge du plus jeune enfant en Région bruxelloise en 2006.....	56
Figure 26 :Proportion de travail à temps partiel chez les salariés par type de ménage et sexe en Région bruxelloise en2006	57
Figure 27 : Proportion de travail à temps plein chez les salariés par type de ménage et sexe en Région bruxelloise en 2006	57
Figure 28 : Proportion des indépendants parmi les familles monoparentales de 25-44 ans en fonction de l'âge du plus jeune enfant en Région bruxelloise en 2006.....	58
Figure 29 : Taux d'emploi des parents 'chef de ménage' reparté en fonction du type de ménage dans les grandes villes Belges en 2006	59
Figure 30 : Proportion de demandeurs d'emploi féminins entre 25-44 ans dont l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans en fonction du type de ménage dans les trois Régions	60
Figure 31 : Proportion des demandeurs d'emploi de 25-44 ans en fonction du type de ménage en Région bruxelloise en 2006	60
Figure 32 : Proportion de demandeurs d'emploi parmi les familles monoparentales de 25-44 ans en fonction du sexe et de l'âge du plus jeune enfant en Région bruxelloise en 2006.....	61
Figure 33 : Durée de chômage selon le type de ménage et le sexe en Région bruxelloise en 2006	61
Figure 34 : Taux de chômage selon le statut de ménage de l'enfant dans les grandes villes belges en 2006.....	62
Figure 35 : Taux d'activité et de chômage des parents par tranches d'âge et selon le type de ménage pour la Région bruxelloise en 2006.....	63
Figure 36 : Proportion de bénéficiaires du RIS ou d'une aide financière des femmes entre 25-44 ans dont l'enfant le plus jeune a moins de 3 ans en fonction du type de ménage dans les trois Régions en 2006.....	64
Figure 37 : Proportion de personnes avec le statut 'inactif' selon le sexe et le type de ménage dans les grandes villes belges en 2006.....	64

Figure 38 : Aperçu de différents statuts que regroupe la catégorie 'inactive' pour les familles monoparentales de la Région bruxelloise en 2006	65
Figure 39 : Proportion des bénéficiaires du RIS ou d'une aide financière des familles monoparentales de 25-44 ans en fonction de l'âge du plus jeune enfant en Région bruxelloise en 2006	65
Figure 40 : Proportion de personnes parents avec le statut « inactif/autre » dans les grandes villes belges en 2006	66
Figure 41 : Répartition des revenus selon différents types de ménages en Belgique en 2006	67
Figure 42 : Part des logements avec confort de base par quartier en 2001	70
Figure 43: Localisation des 27 grands ensembles	75
Figure 44 : Proportion des familles monoparentales parmi les ménages avec enfants dans les 27 grands ensembles bruxellois	76
Figure 45 : Distribution des groupes d'âge dans les grands ensembles selon le sexe	77
Figure 46 : Proportion de femmes et d'hommes entre 18 et 49 ans par rapport à la population totale	78
Figure 47 : Proportion de jeunes (-18ans,) de personnes âgées (+65ans) et de familles monoparentales dans les 27 grands ensembles bruxellois.....	79
Figure 48 : Proportion de logement parmi l'entière des 27 grands ensembles (%)	79
Figure 49 : Taux d'étrangers dans 27 grands ensembles bruxellois (%).....	80
Figure 50 : Statut d'activité pourcent par rapport à la population du secteur statistique	81
Figure 51 : Statut d'activité parmi les femmes en pourcent par rapport à la population du secteur statistique.....	82
Figure 52 : Projection des facteurs 1 et 2 sur un plan factoriel	87
Figure 53 : Projection des facteur 1 et 3 sur un plan factoriel	88
Figure 54 : Photo aérienne de « Coin des cerises (Versailles) »	89
Figure 55 : Photo aérienne de « Ieder zijn huis – Stroobants »	90
Figure 56 : Photo aérienne de « Brasilia ».....	91
Figure 57 : Photo aérienne de « Villas de Ganshoren »	92
Figure 58 : Photo aérienne de « Saint Exupéry »	92
Figure 59 : Photo aérienne de « Peterbos »	93
Figure 60 : Photo aérienne de « Mutsaard ».....	94
Figure 61 : Part de la population qui déclare ne pas être en bonne santé	98
Figure 62 Proportion d'enfants selon le type de ménage par origine dans la région flamande en 2008 (%).....	100
Figure 63 : Nombre de places en milieu d'accueil collectif en 2008	103

1.2 Tableaux

Tableau 1 : Différence entre les données des types de ménages du SPF Economie –DGIES et de ceux du BCSS en 2006 pour la Région de Bruxelles-Capitale.....	30
Tableau 2 : Aperçu des données issues des enquêtes	32
Tableau 3 : Aperçu des différentes sources statistiques disponibles :.....	33
Tableau 4 : Répartition par type de ménage selon la Région au 1 ^{er} janvier 2008	36
Tableau 5 : Proportion de familles monoparentales parmi les ménages avec enfants en 2006	37
Tableau 6 : Nombre et proportion d’habitants dans les grandes villes belges en 2006	41
Tableau 7 : Répartition des types de ménages dans les grandes villes belges en 2006 (%)	42
Tableau 8 : Répartition des ménages avec enfants en fonction du nombre d’enfants 0-24 ans en Région bruxelloise en 2006 (%)	49
Tableau 9 : Répartition des ménages bruxellois avec enfants (<24 ans) dont le plus jeune enfant est âgé de moins de 3 ans en 2006 (%).....	49
Tableau 10 : La répartition de la position socioéconomique selon le statut de ménage en 2006	51
Tableau 11 : Types de ménages dans le logement social bruxellois	71